

DEPARTMENT DE L'AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES
ET DU DEVELOPPEMENT RURALE/COOPERATION

(REPUBLIQUE D'HAITI)

BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT -
INSTITUT INTERAMERICAIN DES SCIENCES AGRICOLES DE L'AMERIQUE LATINE ET DES ANTILLES

03 OCT 1986

IICA - COD
Centre Interaméricain de

IICA - COD

RAPPORT FINAL

PROJET INTEGRE D'EDUCATION RURALE EN HAÏTI

VOLUME I

ECOLE RURALE DES ARMES

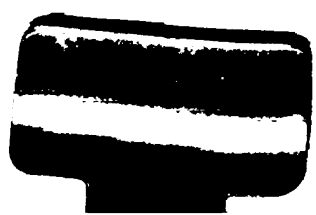


IICA
COD
493
v.3



IICA

ZONE DES ANTILLES



IICA-CIDIA

1203
COO
493
v.3

Centro Interamericano de
03 OCT 1986
IICA - CIDIA

PROJET INTEGRE D'EDUCATION RURALE

EN HAITI

VOLUME III.

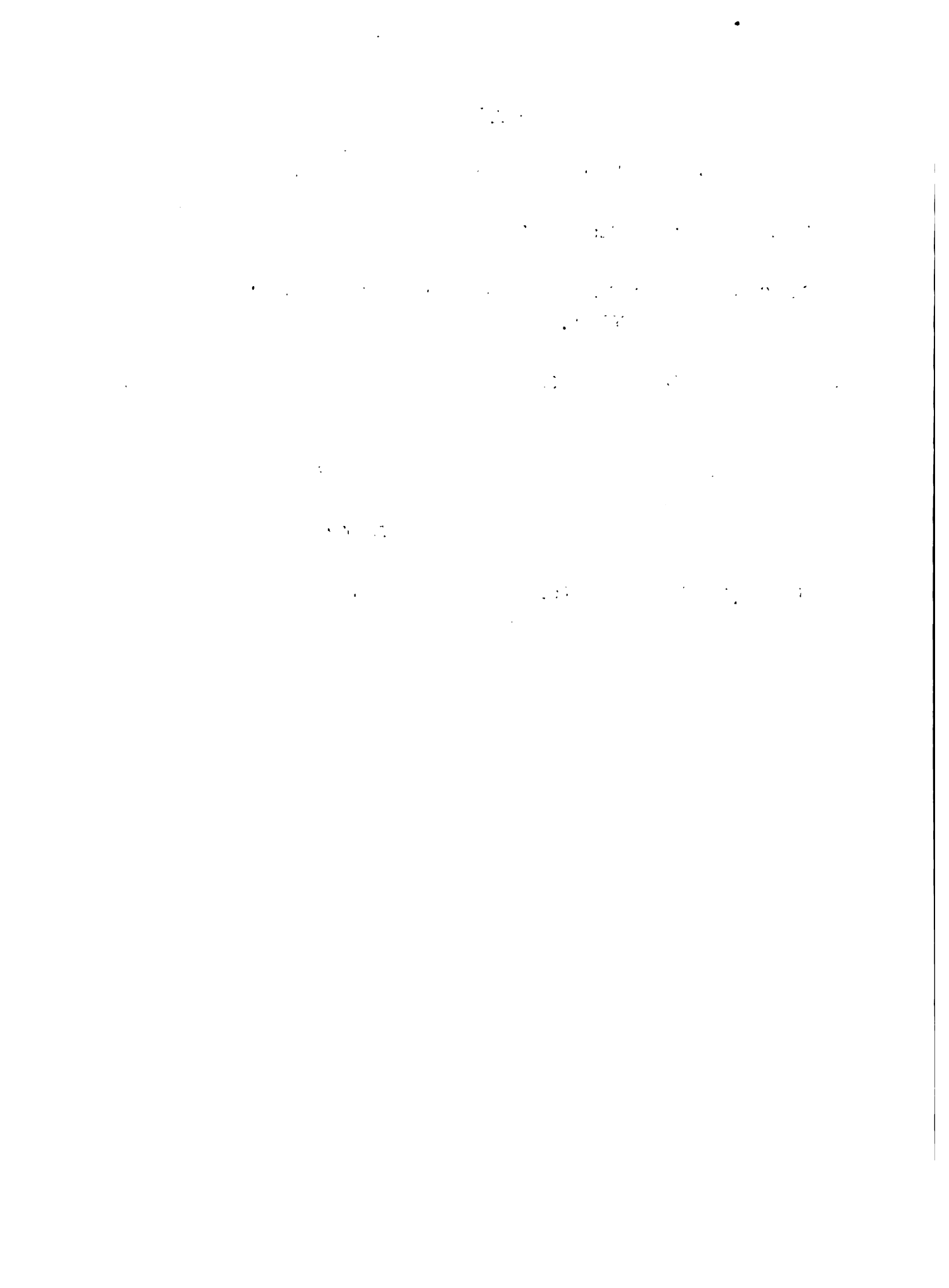
00002697

~~SECRET~~

INDEX

page

I. COMPOSANTES DU PROJET D'EDUCATION RURALE (SOUS-PROJETS)	4
II. ETUDES SUR L'EDUCATION RURALE HAITIENNE	89
III. DIRECTIVES GENERALES POUR L'ELABORATION PROGRAMMATIQUE ET METHODOLOGIQUE DU CEIDER.	117
IV. ETUDES DE DIFFERENTS CAS CONCERNANT LES ORGANISATIONS COMMU- NAUTAIRES	208
V. ASPECTS SOCIO-CULTURELS IMPORTANTS POUR LE CEIDER	259
VI. LOCALISATION ET IMPLANTATION SPATIALE DES CEIDER	283
VII. PROJET D'EXECUTION DES CONSTRUCTIONS DU CEIDER	



INTRODUCTION

La présentation des annexes de ce volume a pour objectif de mettre à la disposition du Gouvernement trois types différents de matériels :

- a. Les études spécifiques réalisées par l'équipe de consultants à partir desquelles on a tiré les conclusions et propositions et élaboré le Rapport Final présenté au Gouvernement (Volume I) et le Projet de Financement (Volume II);
- b. Les modèles d'organisations curriculaire et de formation, présentés comme des exemples du type d'organisation et de programmes qui résulteraient fonctionnels au Système CEIDER;
- c. Les documents relatifs à la localisation des unités et projets de constructions type.

Le Chapitre I de ce volume comprend les documents qui servirent de base à l'élaboration des cinq sous-projets décrits dans ce volume II. Ils contiennent les détails et la justification des dits sous-projets et les propositions formulées au Gouvernement d'Haïti dans le Rapport Final.

Le Chapitre II contient une compilation - principalement extraite des sources secondaires - de l'information de base sur l'éducation rurale dans le pays à partir de laquelle on a élaboré les chapitres de diagnostic des premier et second volumes.

Le Chapitre III comprend les propositions et exemples concrets relatifs à l'organisation du curriculum des différentes composantes des CEIDER et à celle des programmes de formation et de recyclage des enseignants.

Le Chapitre IV comprend deux études sur les organisations existantes au niveau communautaire qui devront s'adapter au système CEIDER pour assurer les liens étroits entre ce dernier et l'organisation, de même qu'aux nécessités des communautés qu'il devra servir.

Le Chapitre V présente une étude sur la communication dans le contexte rural haïtien dont les conclusions représentent les éléments indispensables de jugement pour l'implantation et l'expansion du Système CEIDER et pour l'organisation de l'éducation non formelle sur la base de projets productifs.

Le Chapitre VI contient la description de la méthodologie pour la localisation et l'implantation spatiale des CEIDER et de chacune de ses unités. Il contient aussi les résultats de l'application de cette méthodologie dans les études réalisées sur le terrain, à partir desquelles on réalisa la proposition de localisation incluse dans le Rapport Final (Premier Volume).

Le Chapitre VII, finalement, (présenté séparément) comprend les plans de constructions type des différentes unités et l'utilisation des modules architectoniques pour l'implantation des Ecoles Normales Rurales et des Ecoles Vocationnelles Agricoles.

ANNEXE DU RAPPORT FINAL

- I. COMPOSANTES DU PROJET D'EDUCATION RURALE (SOUS-PROJETS)
 - a. Consolidation des Ecoles Normales Rurales
 - b. Consolidation des Ecoles Vocationnelles Agricoles
 - c. Service Central de Communication - Préparation, Diffusion et Evaluation du matériel éducatif
 - d. Adéquation Institutionnelle
 - e. Coordination Inter-Institutionnelle - Consolidation du COCEA

- II. ETUDES SUR L'EDUCATION RURALE HAITIENNE

- III. DIRECTIVES GENERALES POUR L'ELABORATION PROGRAMMATIQUE ET METHODOLOGIQUE DU CEIDER
 - a. L'Education non formelle au niveau communautaire - Conception et Programmation des activités - L'Education communautaire
 - b. Méthodologie du travail dans les Ecoles Communautaires de Base et son articulation avec la promotion paysanne
 - c. Synthèse de suggestions pour une alternative de formation de personnel pour le CEIDER
 - d. Lignes générales du schéma pour le programme des Fermes-Ecoles
 - e. Appui de la Faculté d'Agronomie au CEIDER

- IV. ETUDES DE DIFFERENTS CAS CONCERNANT LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES
 - a. Groupements de Jeunes en milieu rural haitien
 - b. Organisation structurelle des Conseils Communautaires

- V. ASPECTS SOCIO-CULTURELS IMPORTANTS POUR LE CEIDER
Communication dans les zones rurales

- VI. LOCALISATION ET IMPLANTATION SPATIALE DES CEIDER

- VII. PROJET D'EXECUTION DES CONSTRUCTIONS DU CEIDER

I. COMPOSANTES DU PROJET D'EDUCATION RURALE (SOUS-PROJET)

I.a ECOLES NORMALES RURALES

1.1 Antécédents

1.2 Objectifs

1.3 Le Système CEIDER et les Nécessités de formation de Maîtres Ruraux

1.4 Description des Actions Proposées

1.4.1 Ecole Normale Rurale de Damien

1.4.2 Ecole Normale Rurale de Marfranc

1.4.3 Ecole Normale Rurale de Milot

1.4.4 Résumé des Investissements et des Dépenses Courantes

1.4.5 Justification

1.4.6. Recommandations

ECOLES NORMALES RURALES

1.1 ANTECEDENTS

Les Consultants visitèrent les trois Ecoles Normales Rurales dans le but de connaître la situation réelle de ces Ecoles, de converser avec les professeurs et avec les élèves et de former un jugement précis de la préparation que l'on offre aux maîtres ruraux.

Le document préparé fait un exposé détaillé des caractéristiques générales des trois établissements en ce qui a trait aux objectifs, programmes d'études, disponibilité de ressources, systèmes d'admission et promotion des élèves et autres thèmes.

On a préparé un tableau avec les informations de base essentielles qui, à la manière d'un inventaire, a permis de formuler les propositions que l'on soumet dans les paragraphes suivants de ce résumé.

1.2 OBJECTIFS

Pour les Ecoles Normales Rurales, le projet vise à :

- 1) Contribuer à la réorganisation des Ecoles Normales Rurales, pour qu'elles puissent remplir avec efficacité la fonction de former les enseignants que réclame le développement rural du pays.
- 2) Augmenter la capacité installée des Ecoles Normales Rurales en vue de satisfaire les demandes de formation et recyclage de maîtres ruraux.
- 3) Canaliser l'emploi des méthodes didactiques améliorées dans l'enseignement, la reconversion et l'actualisation des connaissances du maître rural.
- 4) Attirer l'attention des maîtres en milieu rural sur la possibilité d'utiliser l'expérimentation simple et l'observation des phénomènes naturels, comme éléments didactiques utiles dans le processus enseignement-apprentissage de l'enfant paysan.

- 5) Enrichir l'enseignement des maîtres par des activités pratiques liées au travail rural et aux problèmes inhérents au développement socio-économique des communautés paysannes.
- 6) Réaliser les conditions propices pour que les enseignants se rendent compte du profit qu'il y a à intégrer l'éducation avec la problématique du développement rural et national, et reconnaissent que la démarche qu'on initie par l'intermédiaire des CEIDER rencontre cette philosophie d'intégration.
- 7) Fournir aux maîtres ruraux l'information ample et détaillée sur les lignes générales et les caractéristiques spéciales du Système CEIDER.
- 8) Stimuler la créativité et réveiller l'intérêt chez les maîtres, orientés vers la réalisation de tâches d'enseignement non formel et vers l'exécution de projets de développement de la communauté.

1.3 LE SYSTEME CEIDER ET LES NECESSITES DE FORMATION DE MAITRES RURAUX

La mise en place du Système CEIDER signifiera une augmentation considérable dans la demande de maîtres ruraux et à la fois un besoin évident de personnel mieux préparé et pleinement imbu des objectifs du nouveau programme d'éducation intégrale pour le développement rural.

L'efficacité du Système sera garantie dans la mesure où le personnel participant possède une formation efficiente, tant dans l'emploi de méthodes didactiques et dans la connaissance des matières à enseigner, que dans les principes préconisés et les fins poursuivies par le programme CEIDER. Sans une conceptualisation précise des objectifs CEIDER, il n'est pas possible que les maîtres exécutent une tâche satisfaisante.

Les futurs enseignants devront acquérir des connaissances amples de la problématique de la réalité haïtienne, visualiser le degré de sous-développement du pays et distinguer les causes principales qui retardent le développement rural. Ils seront aussi formés sur les techniques

de production agricole et seront capables de divulguer les résultats obtenus à partir d'essais sur l'emploi d'outillages, de semences et de fertilisants ou sur la préparation du sol et l'utilisation de l'eau.

On comprendra que l'éducation ne se fait pas de façon isolée, sinon comme une partie intégrante d'un ensemble d'actions et de facteurs qui stimulent ou retardent le processus éducatif. Ainsi comprise, elle sera liée à la vie de la communauté, coordonnera ses efforts et se transformera en agent authentique du développement rural.

En faisant le diagnostic de la réalité paysanne, l'enseignant pourra détecter les aspirations du groupement communautaire pour les adaptations opportunes, il identifiera et résoudra les nécessités éducatives de la population qui habite dans la zone couverte par le CEIDER. Pour mener à bien cette tâche, l'enseignant devra apprendre avant, les techniques de diagnostic, de collecte de données et la transformation et l'utilisation des informations recueillies.

Dans l'organisation du travail pédagogique, formel et non formel, les enseignants devront être prêts à utiliser avec assurance tout les instruments et aides didactiques dont disposent les CEIDER dans le but d'éviter l'enseignement verbaliste, manquant d'intérêt immédiat et de connexion concrète avec le milieu rural environnant.

Au contraire, les maîtres devront suivre un processus continu d'enseignement-apprentissage, où chaque expérience des élèves justifie l'apprentissage par le lien étroit qui lie l'enseignement aux problèmes de la communauté et du développement rural.

L'alphabetisation fonctionnelle des paysans doit satisfaire les besoins réels, qui exigent l'emploi d'habiletés manuelles orientées vers la réalisation du travail agricole ou artisanal, et il n'est pas possible que la formation des maîtres ruraux laisse de côté ou minimise ces matières qui seront essentielles pour un travail d'enseignement en adéquation avec les besoins de la communauté paysanne.

Parmi les grandes préoccupations actuelles et les écueils les plus difficiles à surmonter, on trouve le point relatif à la préparation du personnel que requièrent les CEIDER, tant en quantité qu'en qualité.

Cette situation s'aggrave à partir du moment où l'application des nouveaux plans et programmes d'étude dans les Ecoles Normales Rurales se limitera aux matières qui ont rapport spécifiquement aux problèmes du développement rural.

Le nouveau plan vise à donner une formation de deux années d'études régulières et une année de pratique spécialisée à la fin de laquelle les maîtres retournent à l'Ecole Normale pour une période de six semaines afin de compléter leur formation pratique.

On remarque que la philosophie de la réforme ainsi que l'orientation des programmes tendent à fortifier la tendance vers une préparation pédagogique plus large pour l'exercice du professorat dans la ville ou à la campagne.

L'option la plus plausible susceptible de surmonter le conflit créé entre les normes des CEIDER et la réalité actuelle engendre deux possibilités eu égard à la formation des enseignants: la première pourrait s'accomplir par les ajustements que l'on fit aux programmes mentionnés pour les doter de contenus précis orientés à former la conscience critique et à habilitier les maîtres, au niveau opérationnel, à contribuer au développement rural; la seconde consisterait à profiter de la troisième année de pratique professionnelle, pour dispenser la formation complémentaire indispensable permettant d'intégrer l'enseignement rural au développement de la communauté.

Dans ce budget, on a estimé la demande quantitative de maîtres pour les premières quatre années d'implantation des CEIDER et on analysa ensuite les ressources et intrants disponibles, pour établir les ressources financières nécessaires à l'agrandissement, la remodelation

et la réparation des édifices existants, à l'équipement des Ecoles Normales Rurales, en prévoyant aussi le personnel requis et la valeur des dépenses de fonctionnement.

1.4 DESCRIPTION DES ACTIONS PROPOSEES

L'observation "in situ" des trois ENR et l'analyse effectuée de la situation actuelle et des conditions physiques où elles fonctionnent, servent de base aux solutions que l'on propose en vue de satisfaire la demande immédiate de formation de maîtres, y compris les demandes du Système CEIDER.

Dans chacune des Ecoles Normales Rurales on considérait la justesse de faire des changements dans le régime des études et dans l'organisation scolaire, pour le plein profit de la capacité installée et augmenter le rendement de l'enseignement avec le moindre coût unitaire par étudiant.

L'utilisation la plus rationnelle des ressources humaines, matérielles et financières permettra une augmentation considérable de l'enregistrement actuel, estimé à 185%.

Le détail suivant indique l'investissement nécessaire en constructions et équipement, ainsi que le budget de dépenses d'opération dans les Ecoles.

1.4.1 ECOLE NORMALE RURALE DE DAMIEN

a. Edifice

Suivant un critère prioritaire selon le degré d'importance fonctionnelle des espaces dans l'ensemble de l'édifice, on propose les ouvrages suivants :

Priorité 1.

Deux Laboratoires (Physique-Chimie-Biologie)	160 m ²	x	\$ 90	=	\$ 14.400	
Une buanderie et dépôt	80	x	70	=	5.600	
Agrandissement Réfectoire et Cuisine	210	x	90	=	18.900	
Réfection Dortoir des Elèves					<u>5.000</u>	\$ 43.900

Priorité 2.

Une porcherie	45	x	40	=	1.800	
Un local pour aviculture	120	x	40	=	4.800	
Un local pour apiculture	30	x	40	=	<u>1.200</u>	\$ 7.800
Augmentation de 20%						<u>10.300</u>
	TOTAL					<u>\$ 62.000</u>

- b. Dans le but de donner à l'Ecole les éléments d'enseignement indispensables, on propose un investissement appréciable en équipement, matériels et meubles:

Equipement de laboratoire		\$ 2.300	
Equipement d'ateliers artisanaux		15.000	
Equipement didactique		4.500	
Equipement agricole		9.400	
Equipement de bureau		2.500	
Autres Equipements		<u>1.500</u>	\$ 35.200
Meubles de salles de classe		3.000	
Meubles de bibliothèque, laboratoire et ateliers		2.000	
Meubles de dortoirs d'élèves		6.500	
Meubles de réfectoire et cuisine		<u>1.800</u>	13.300
Matériels divers		4.500	
Matériel bibliographique		<u>15.000</u>	<u>19.500</u>
	Total		68.000
Augmentation de 25%			<u>17.000</u>
	TOTAL		<u>\$ 85.000</u>

c. Budget des Dépenses Courantes

1) Salaires du Personnel Enseignant

Année 1976-77	12 professeurs	\$ 19.200	
	1 Directeur	3.000	
	4 professeurs	<u>2.400</u>	\$ 24.600
Année 1977-78	14 professeurs	22.400	
	1 Directeur	<u>3.000</u>	25.400
Année 1978-79	14 professeurs	22.400	
	1 Directeur	<u>3.000</u>	25.400

Le nombre d'enseignants se calcule sur la base d'un accroissement dans le rapport élèves/professeur qui est de 10/1 en 75-76 et 15/1 pour les années suivantes. Avec cette variation en 76-77, les 12 professeurs pourront s'occuper des leçons et activités pratiques de 180 étudiants, et à partir de 77-78, à 210 étudiants chaque année.

ii) Salaire du Personnel Auxiliaire

Année 1976-77	24 fonctionnaires auxiliaires et serv.	20.100
Année 1977-78	24 fonctionnaires auxiliaires et serv.	20.100
Année 1978-79	24 fonctionnaires auxiliaires et serv.	20.100

iii) Alimentation des étudiants

Année 1976-77	100 internes x \$ 20 x 8 m	\$ 16.000	
	80 externes x 12 x 8 m	7.680	
	48 recyclés x 20 x 4 m	<u>3.840</u>	\$ 27.520
Année 1977-78	100 internes x 20 x 8 m	16.000	
	110 externes x 12 x 8 m	<u>10.560</u>	26.560
Année 1978-79	100 internes x 20 x 8 m	16.000	
	110 externes x 12 x 8 m	<u>10.560</u>	26.460

iv) Dépenses de Fonctionnement

Année 1976-77	Dépenses variées	\$ 1.650
Année 1977-78	" "	2.000
Année 1978-79	" "	2.500

1.4.2 ECOLE NORMALE RURALE DE MARFRANC

a. Edifice

Selon le critère de priorités sus-mentionnées, dans cette Ecole on propose la construction, remodelation et réfection des locaux suivants :

Priorité 1.

Deux laboratoires

(Physique-chimie-biologie)	160 m ²	x \$ 90 = \$ 14.400	
Un atelier multiple artisanal	160	x 90 = \$ 14.400	
Un atelier Economie Domestique	144	x 90 = 12.960	
Une bibliothèque, salle de lecture et de préparation de matériel didactique	150	x 90 = 13.500	
Agrandissement citerne d'eau et nouvelles tuyauteries			6.000
Remodelation dortoir élèves			4.000
Réparation pompe à eau			700
Réparation groupe électrogène			<u>700</u>
			\$ 66.600

Priorité 2.

Une porcherie	45	x 40 = 1.800	
Un local pour l'aviculture	120	x 40 = 4.800	
Un local pour l'apiculture	30	x 40 = 1.200	
Aménagement réfectoire et cuisine			<u>5.000</u>
			12.800

Priorité 3.

Deux résidences pour professeurs mariés	120 m ² x \$ 90 = \$ 10.800	
Une résidence pour le Personnel auxiliaire	60 x 90	5.400
Un garage	30 x 40	1.200
Une buanderie	80 x 60	4.800
Reconditionnement salles de classe		<u>3.500</u> \$ 25.700
Total		105.160
Augmentation 20%		<u>21.040</u>
TOTAL		\$ <u>126.200</u>

b. Equipement

La dotation d'équipement à cette Ecole se distribue comme suit :

Equipement de laboratoire	2.300	
Equipement d'ateliers artisanaux	15.000	
Equipement didactique	4.500	
Equipement agricole	9.400	
Equipement de bureau	2.500	
Equipement divers	<u>1.500</u>	\$ 35.200
Meubles de bibliothèque, laboratoire et ateliers	2.000	
Meubles de dortoirs d'élèves	6.500	
Meubles de réfectoire et cuisine	<u>1.800</u>	13.300
Matériels divers	4.500	
Livres, textes et autre matériel bibliographique	<u>15.000</u>	\$ 19.500
Total		68.000
Augmentation de 25%		<u>17.000</u>
TOTAL		\$ <u>85.000</u>

c. Budget de Dépenses Courantes

i) Salaires du Personnel Enseignant

Année 1976-77	8 professeurs	\$ 14.640	
	1 Directeur	2.760	
	4 Prof. contract.	<u>2.400</u>	\$ 19.800
Année 1977-78	11 Professeurs	20.130	
	1 Directeur	<u>2.760</u>	22.890
Année 1978-79	11 Professeurs	20.130	
	1 Directeur	<u>2.760</u>	22.890

Le nombre d'enseignants est calculé avec le rapport 15/1 élèves/professeur portant la capacité installée de l'Ecole à 120 étudiants en 1976-77, 165 étudiants les années suivantes.

ii) Salaire du Personnel Auxiliaire

Année 1976-77	10 fonction.aux. et serv.	\$ 8.400
1977-78	10 fonction.aux. et serv.	8.400
1978-79	10 fonction.aux. et serv.	8.400

iii) Alimentation des étudiants

Année 1976-77	120 internes x \$ 20 x 8 mois	\$ 19.200
1977-78	165 internes x 20 x 8 mois	26.400
1978-79	165 internes x 20 x 8 mois	26.400

iv) Année 1976-77	Dépenses diverses	\$ 1.600
1977-78	" "	2.000
1978-79	" "	2.500

d. Réincorporation du terrain de l'Ecole

A l'Ecole Normale de Marfranc, on devrait résoudre la situation

anormale qui est celle du terrain qui appartenait à la Station Expérimentale Agricole et qui est à présent à la jouissance d'un particulier. La restitution de ce terrain à l'Ecole, servirait pour programmer et développer des activités agricoles de haute valeur didactique et de profit économique pour l'entretien et l'amélioration du centre éducatif même.

1.4.3 ECOLE NORMALE RURALE DE MILOT

a. Edifice

Dans cette Ecole, des oeuvres projetées sont restées inachevées et par manque de ressources financières sont paralysées. Dans le détail suivant, on inclut aussi d'autres édifices dont la construction est réclamée pour l'expansion du service éducatif que l'on offre dans la zone nord du pays.

Priorité 1.

Un dortoir pour garçons	150 m ²	x	\$ 90	= \$ 13.500
Un dortoir pour filles	80	x	90	7.200
Deux lab.(phys-chimie-biol.)	160	x	90	14.400
Un atelier multiple artisanal	160	x	90	14.400
Un atelier d'Economie Domestique	144	x	90	12.960
Extension de la tuyauterie d'eau				<u>1.000</u> \$ 63.460

Priorité 2.

Une porcherie	45	x	40	1.800
Un local pour aviculture	120	x	40	4.800
Un local pour apiculture	30	x	40	<u>1.200</u> \$ 7.800

Priorité 3.

Deux résidences profes. mariés	120 m ²	x \$ 90 =	10.800	
Une résidence prof. célibat.	130	x 90	11.700	
Une résidence pers. auxiliaire	60	x 90	5.400	
Une buanderie	80	x 60	<u>4.800</u>	\$ 32.700
	Total			103.960
	Augmentation de 20%			<u>20.740</u>
	TOTAL			\$ <u>124.700</u>

b. Equipement

L'équipement prévu pour cette Ecole est en accord avec le programme d'agrandissement des édifices et avec les besoins estimés pour que l'établissement atteigne un niveau optimal de rendement. Les équipements, meubles et matériels en parties spécifiques sont détaillés comme suit :

Equipement de Laboratoire	\$ 2.300	
Equipement d'ateliers artisanaux	12.200	
Equipement didactique	4.500	
Equipement agricole	5.200	
Equipement de bureau	2.000	
Autres équipements	<u>1.500</u>	\$ 27.700
Meubles de salle de classe	2.000	
Meubles de bibliothèque, laboratoire et atelier	1.500	
Meubles de dortoirs d'élèves	6.500	
Meubles de réfectoire et cuisine	<u>1.800</u>	11.800
Matériels divers	4.500	
Matériel bibliographique	<u>12.000</u>	<u>16.500</u>
	Total	56.000
	25% imprévus	<u>14.000</u>
	TOTAL	\$ <u>70.000</u>

c. Budget des Dépenses Courantes

- Salaire du Personnel Enseignant

Année 1976-77	7 professeurs	\$ 8.760	
	1 Directeur	<u>1.560</u>	\$ 10.320
1977-78	9 professeurs	11.250	
	1 Directeur	<u>1.800</u>	13.050
1978-79	9 professeurs	11.250	
	1 Directeur	<u>1.800</u>	13.050

- Salaire du Personnel Auxiliaire

Année 1976-77	6 fonction. aux. et serv.	2.880
1977-78	8 fonction. aux. et serv.	3.840
1978-79	8 fonction. aux. et serv.	3.840

- Alimentation des étudiants

Année 1976-77	60 internes x \$ 20 x 8 mois	9.600
1977-78	110 internes x 20 x 8 mois	17.600
1978-79	110 internes x 20 x 8 mois	17.600

- Coût de fonctionnement

Année 1976-77	Dépenses diverses	1.600
1977-78	" "	2.000
1978-79	" "	2.500

d. Réalisation d'activités communautaires et observations agricoles

La situation spéciale de cette Ecole qui se trouve au sein du CRUDEM, incite à profiter de cette circonstance au bénéfice d'un plus grand rapprochement des étudiants, aux pratiques agricoles qu'ils réalisent, aux expériences dans le milieu rural et à l'organisation des paysans en coopératives et autres formes d'association.

1.4.4 Résumé des Investissements et des Dépenses Courantes

Dans les pages précédentes, on a indiqué les nécessités les plus notoires Ecoles Normales Rurales, en incluant le calcul des investissements et des dépenses courantes pour les trois prochaines années.

On considère que dès que les Ecoles auront atteint ce niveau de conditionnement physique et de dotation de personnel, elles pourront avoir une plus grande capacité et obtenir un rendement plus élevé, qui sera en accord avec les besoins en maîtres ruraux qui émergent au haut pourcentage d'analphabètes existants dans la population paysanne, ainsi que des exigences actuelles de dynamiser le milieu rural comme une manière de sortir du sous-développement et de l'extrême pauvreté.

On inclut ci-après un tableau qui résume les chiffres analysés antérieurement et qui permet de visualiser dans l'ensemble, les investissements et les dépenses des Ecoles Normales Rurales.

1.4.5 Justification

La justification du projet se référant aux ENR peut se résumer ainsi :

- La demande actuelle de maîtres ruraux qui augmentera sensiblement dans les années à venir, s'accroît avec la mise en marche du Système CEIDER et ses nouveaux besoins.
- La nécessité de compléter et d'augmenter la capacité installée découle de cette demande de maîtres ruraux.
- On veut obtenir le maximum de rendement de la capacité installée avec des mesures pratiques et viables.
- La pleine utilisation de la capacité installée permettra de diminuer les coûts de formation des maîtres.

- Les nouvelles installations et l'équipement suggéré, admettent la possibilité réelle que les Ecoles Normales Rurales offrent des services variés aux communautés rurales du pays.
- Le rapport élèves/professeur augmente et passera, d'après les estimations du projet, de 8/1 à 15/1.
- Les installations et les ressources d'appui didactique et technique qui s'incorporent permettent d'envisager le recyclage des maîtres ruraux sous le concept d'éducation permanente.

1.4.6 Recommandations

Le renforcement que l'on vise pour les ENR, à travers des actions clés sus-mentionnées, devra être accompagné de décisions d'autre ordre qui tombent dans l'orbite du Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural. Dans ce sens, on recommande :

- 1.4.6.1 Organiser le plan d'études avec un nombre réduit de disciplines théoriques et d'activités pratiques, groupant les matières connexes et intégrant les leçons théoriques avec les expériences pratiques de l'apprentissage, évitant le cloisonnement des cours qui s'oppose à la formation intégratrice qui convient le plus à l'enseignement.
- 1.4.6.2 Atteindre un équilibre adéquat des matières curriculaires, sans préjugé d'accorder de l'importance aux expériences éducatives liées au développement rural du pays.
- 1.4.6.3 Mettre en oeuvre dans toutes les ENR, la rentrée annuelle successive des étudiants, qui se convertit en production continue de maîtres et en profitant au maximum de la capacité installée des établissements.
- 1.4.6.4 Instituer un régime de travail, qui, par le procédé de déviation des horaires, de multiplicité des groupes d'étudiants et d'activité

simultanée des groupes, facilitera le meilleur emploi des ressources disponibles, y compris les professeurs. En combinant convenablement ces variables, on pourra augmenter sensiblement le rapport élèves/maître et augmenter le rendement du sous-système.

- 1.4.6.5 Considérer la désignation de professeurs adjoints, avec l'engagement de s'occuper d'aspects déterminés de la formation des maîtres ruraux tels que : pratiques agricoles, travaux artisanaux, expériences de laboratoire, projets communautaires, classes à distance, exhibition de films, études orientées, activités sociales et récréatives.
- 1.4.6.6 Incorporer les pratiques de laboratoire comme un élément essentiel de l'apprentissage des sciences de base - physique, chimie et biologie et dans l'approximation des futurs maîtres à la méthode scientifique expérimentale.
- 1.4.6.7 Organiser les pratiques d'agriculture et les tâches artisanales d'une façon régulière et adéquate aux besoins d'entraîner les maîtres ruraux, pour qu'ils soient compétents dans l'exécution, l'orientation et l'administration de projets innovateurs, tendant à transformer les conditions de vie et de production dans le milieu rural.
- 1.4.6.8 Prolonger les activités des ENR durant toute l'année chronologique, utilisant les mois de vacances pour offrir des cours de recyclage des maîtres en service, organiser des séminaires et autres réunions et rencontres avec la participation des enseignants et des paysans.
- 1.4.6.9 Modifier les systèmes actuels de promotion et d'évaluation des élèves en employant des mécanismes agiles et peu compliqués, avec des paramètres d'appréciation appropriés pour mesurer avec une justesse suffisante, non seulement au niveau des connaissances des étudiants mais aussi leurs aptitudes, vocations, intérêts et attitudes.
- 1.4.6.10 Etablir de façon obligatoire, les réunions de professeurs pour

considérer des thèmes relatifs aux étudiants, l'enseignement, le centre éducatif, la communauté.

- 1.4.6.11 Systématiser le perfectionnement des professeurs normalliens à travers des cours de reconversion et de recyclage, de symposiums et de séminaires, et de bourses à l'étranger.
- 1.4.6.12 Superviser la tâche que font les directeurs et professeurs des ENR, par des visites périodiques et fréquentes à ces centres.
- 1.4.6.13 Coordonner les actions des trois Ecoles, promouvoir l'échange fructueux d'opinions et d'expériences d'enseignement entre le personnel de toutes ces Ecoles et stimuler les initiatives qui favorisent les plus grandes réussites de ces institutions éducatives.

	E.N.R. DE DAMIEN			E.N.R. DE MARFRANC			E.N.R. DE MILOT			TOTALS		
	1976-77	1977-78	1978-79	1976-77	1977-78	1978-79	1976-77	1977-78	1978-79	1976-77	1977-78	1978-79
INVESTISSEMENTS	62.000	85.000	-	126.200	85.000	-	124.750	70.000	-	312.950	240.000	-
CONSTRUCTIONS	62.000	-	-	126.200	-	-	124.750	-	-	312.950	-	-
EQUIPEMENT	-	85.000	-	85.000	85.000	-	-	70.000	-	-	240.000	-
DEPENSES COURANTES	73.870	74.060	74.560	49.000	59.690	60.190	24.400	36.430	36.990	147.270	170.240	171.740
SALAIRES ENSEIGNANTS	24.600	25.400	25.400	19.600	22.890	22.890	10.320	13.050	13.050	54.720	61.340	61.340
SALAIRES AUXILIAIRES	20.100	20.100	20.100	8.400	8.400	8.400	2.880	3.640	3.840	31.380	32.340	32.340
ALIMENTATION ELEVES	27.520	26.560	26.560	19.200	26.400	26.400	9.600	17.600	17.600	56.320	70.560	70.560
FUNCTIONNEMENT SCOLAIRE	1.650	2.000	2.500	1.600	2.000	2.500	1.600	2.000	2.500	4.850	6.000	7.500
TOTAUX	935.870	159.060	74.560	175.200	144.690	60.190	149.150	106.490	36.990	460.220	410.240	171.740

I.b ECOLES VOCATIONNELLES AGRICOLES

1. Antécédents
2. Objectifs
3. Buts
4. Description des Actions proposées

ECOLES VOCATIONNELLES AGRICOLES

1. ANTECEDENTS

Des cinq Ecoles Vocationnelles Agricoles existant dans le pays, quatre ont été visitées par des Consultants du Groupe. En effet, les Ecoles de Chatard, Laborde, Lesson et Dufailly furent visitées et observées pour connaître in situ les caractéristiques des Centres et évaluer l'ampleur des besoins. Seule l'Ecole Vocationnelle Agricole de Belle-Anse n'a pas été visitée.

Dans un tableau, on résume les aspects importants de chaque établissement, en ce qui a trait à :

- a. Local physique : salles de classe, ateliers, dortoirs, réfectoires, cuisines, administration et résidences
- b. Dons : de terrains, d'animaux et d'équipement, cultures, élevage, matériel d'enseignement, machinerie agricole et artisanale, mobilier, véhicules, eau et énergie électrique
- c. Etudiants : nombre, sexe, régime d'internat et d'externat
- d. Personnel Ecole : Enseignant et auxiliaire
- e. Rapport élèves/professeur.

De l'analyse des informations recueillies surgissent le manque de ressources et les difficultés présentes pour mener à bien l'enseignement vocationnel agricole. A ceci s'ajoute la discordance entre les objectifs et la réalité du milieu rural et les facteurs limitatifs programmatiques et méthodologiques qui agissent sur le rendement quantitatif et qualitatif de l'enseignement. Dans ce sens, il convient de

ECOLE VOCATIONNELLE AGRICOLE	SALLES DE CLASSES	ATELIERS	DORTOIRS	DIRECTION ET AMINISTRATION	REFECTORIRE ET CUISINE	RESIDENCE PERSONNEL	SERVICES SANITAIRES	AUTRES INSTALLATIONS
CHATARD	3) 120 m ²	1) Artisanat 1) Economie Domestique 200 m ²	2) Dortoirs 30 Elèves 1) Local en Fer 1) Local pour Surveillant 1) Galerie 300 m ²	32 m ²	1) Réfectoire 1) Cuisine 300 m ²	1) Directeur 100 m ²	Installations Acceptables Fonctionnement Régulier	1) Auditorium 250 m ² 2) Bibliothèque 60 m ²
LESSON	2) 105 m ²	1) Cargons 85 m ² 1) Economie Domestique 70 m ²	2) Dortoirs 30 Elèves 1) Chapelle 1) Local Surveillant 1) Bibliothèque 183 m ²		1) Réfectoire 40 m ² 1) Cuisine 63 m ² 112 m ²	1) Directeur 142 m ²	Installations Mauvais Etat	1) Dépôt 72 m ² 2) Salles
LABORDE	4) 256 m ²	2 Con 256 Atelier Occupé Par 1 ^{re} Ecole Primaire 192 m ²	2) Hommes 159 m ² 316 m ²	30 m ²	1) Réfectoire 1) Cuisine	1) Directeur et Professeurs 183 m ²	Installations en Mauvais Conditions 5 Services, 4 Douches 5 Lavebos	1) Blanchisse-rie 31,6 m ² Bibliothèque 98 m ²
BELLE-ANSE	5) 36 m ²	1) Economie Domestique	1) salle		1) Cuisine Réfectoire			1) Résidence Personnel Auxiliaire
DUFAILLY	1) 36 m ²	1) Ouvert 36 m ²	1) 30 Elèves Lits Doubles 72,5 m ²		1) Réfectoire 1) Cuisine 76,8 m ²	1) Directeur 16,5 m ²	Latrines Sans Bains	1) Passage Couvert 2) Dépôt 76,8 m ²

FONDS	CULTURES PERMANENTES	CULTURES ANNUELLES	BETAIL ET FERME	ARTISANAT	MACHINERIE OUTILS MATERIEL DIDACTIQUE	MOBILIER ET USTENSILES	VEHICULES ET ENERGIE	ELEVES	ENSEIGNANT PERSONNEL AUXILIAIRE	RELATION ELEVES/ ENSEIGNANT
6,5 ha	Café Canne à Sucre Agrumes	Mais, Yuuca, Riz, Haricots Patates	Non	Outils Manuels Malgrea 4 Bana Menuiserie 1 Enclume	1 Mimeographe 1 Machine à Coudre Outils Manuels	2 Refrigé- rateur 1 Machine à Ecrire Divers	1) Véhicule 1) Porte Electrique 2) Citernes 10.000 lts. 1) Générateur 5 kw/h.	Interne 30 Externes 35	8 11	8,1
6,5 ha	Vériver Forestiers Palme Africaine	Tomates Oignons- Laitue Aubergine	Non	3 Bance Outils Outils Manuels	1 Machine à coudre 1 Motocult- vateur 1 Moulin à Riz 1 Moule à Blocs 1 Incubateur Outils Manuels	1) Machine à Coudre 16) Lits Doubles	1 Camionette double trat. 1 Générateur 3,5 kw/h. 1 Pompe à Cazo- line ne fonc- tionne pas 1 Citerne 25.000 lts..	Interne 32 Externes 43	7 9	6,1
2,6 ha		Mais et Quel- ques Légumes	Non		1 Projecteur de Film	64 Lits simples	1 Générateur 12,5 kw/h. 1 Pompe pour Eau et Puits Dépôt: 6.000 glls.	Interne 38 Externes 40	8 8	7,1
1,3 ha	Cocottiers Forestiers		Non				Il n'y a pas d'eau Camionette	Interne 44 Externes 59		9,8
En Gestion La Propriété	Orange	Mais, Yuuca	Non	6 Marteaux, 3 Scies 1 Presse	12 houes, 3 pelles 3 Rateaux 1 Mimeographe 1 Machine à Coudre	1 Machine à écrire Divers	Non	Interne 30 Externes 30	7 7	8,4
								288	36 46	8

signaler le caractère magistral qui domine l'enseignement-apprentissage avec une charge de leçons théoriques beaucoup plus grande que les expériences pratiques, que ce soit de laboratoire, de terrain ou d'atelier.

La rareté notoire des équipements adéquats pour ces pratiques est probablement un facteur limitatif qui s'accroît quand le professorat n'atteint pas le niveau adéquat de compétence professionnelle, comme c'est le cas généralement pour les Ecoles Vocationnelles Agricoles.

2. OBJECTIFS

On propose de définir à nouveau les objectifs spécifiques de l'enseignement vocationnel agricole, selon la conception moderne, qui répondront à la situation et aux problèmes du milieu rural haïtien.

On présume que l'enseignement agricole doit remplir ses fonctions à deux niveaux différents : au sein de l'enseignement formel à l'intention des jeunes sortant de l'enseignement primaire rural, et à travers des programmes et actions non formels orientés à couvrir les besoins de la population paysanne non scolarisée.

a. Sur le plan formel, l'éducation vocationnelle aura pour objectif :

- i) Donner une continuité au processus de l'enseignement-apprentissage initié à l'école primaire rural.
- ii) Dispenser des connaissances techniques - théoriques et pratiques - relatives aux activités agricoles et artisanales et aux agro-industries.
- iii) Former les étudiants pour qu'ils exercent des métiers et occupations dans le milieu rural.
- iv) Stimuler l'initiative des élèves pour qu'ils adoptent une attitude positive en faveur du développement rural du pays.

- v) Initier les étudiants à la pratique de la méthode scientifique expérimentale et à l'étude qui lie les sciences naturelles aux processus de la production agricole.
 - vi) Développer chez les jeunes des attitudes et des valeurs favorables au travail communautaire, associatif, de coopérative et autres modalités, rendant possible leur formation dans le domaine de l'animation rurale.
 - vii) Allier convenablement la théorie et la pratique, l'étude et le travail productif, aux termes qui permettent la formation des personnes capables que réclame la tâche nationale de surmonter le sous-développement.
 - viii) Stimuler l'auto-éducation, la formation permanente et autres types d'enseignement non formel qui donnent une continuité à l'apprentissage par un effort permanent.
- b. Sur le plan non formel, l'enseignement vocationnel agricole aura pour objectifs :
- i) Créer les procédés effectifs pour satisfaire les nécessités détectées dans le diagnostic.
 - ii) Dispenser l'enseignement à temps partiel, en intégrant l'éducation aux autres facteurs du développement, dans le but d'alphabétiser et d'instruire les paysans.
 - iii) Promouvoir l'auto-analyse, l'auto-aide et l'auto-détermination dans les communautés en employant des méthodes non conventionnelles appelées à développer le milieu rural.
 - iv) Stimuler et aider les agriculteurs de subsistance pour qu'ils se transforment en agriculteurs de marché et en bons administrateurs agricoles.

- v) Aider les habitants de la campagne dans leurs associations et dans leurs efforts pour obtenir des crédits destinés à l'installation des petites entreprises agricoles et améliorer celles qui existent.
- iv) Diffuser les programmes consacrés à améliorer les différents aspects de la vie communautaire rurale : santé, nutrition, puériculture, constructions, habitations et locaux communautaires, approvisionnement en eau potable, sanitation, élevage d'animaux domestiques, cultures de potagers, élaboration de conserves, d'articles artisanaux et autres.

3. BUTS

Pour que les Ecoles Vocationnelles Agricoles soient en mesure d'atteindre les objectifs sus-mentionnés, on propose les actions suivantes à développer dans les trois prochaines années :

- a. Renforcer le travail des EVA de façon à ce que ces Centres puissent se convertir en facteurs effectifs du développement rural du pays.
- b. Augmenter l'offre d'éducation agricole orientée vers la formation d'artisans, d'agriculteurs, d'animateurs et d'auxiliaires pour remplir des tâches dans le milieu rural.
- c. renover la méthodologie appliquée dans les EVA afin de favoriser l'initiative personnelle, le désir du progrès et l'esprit de coopération des élèves en vue de sa projection dans la vie communautaire.
- d. Introduire une technologie agricole qui conduise à la transformation des secteurs définis de la production rurale.
- e. Habilitier les habitants de la campagne à exercer des métiers et à

appliquer des techniques destinées à résoudre les problèmes réels de la communauté et à améliorer leurs conditions de vie.

- f. Etablir un lien permanent entre les EVA et les CEIDER, qui facilite la complémentarité des tâches entre ces institutions, en utilisant de façon coordonnée les ressources humaines et physiques disponibles.
- g. Former rapidement et de manière efficace le personnel requis pour remplir des fonctions spécifiques dans les CEIDER.

4. DESCRIPTION DES ACTIONS PROPOSEES

Les composants particuliers du projet s'expriment à travers des actions concrètes que le DARNDR devra développer dans les prochaines années, avec la contribution du financement externe pour couvrir les dépenses de capital et celles d'assistance technique complémentaire.

a. Terrains pour les pratiques agricoles

On propose que chacune des EVA arrive à une extension minimum de 10 ha. de terrain apte aux cultures et à l'élevage d'animaux de ferme.

b. Constructions

Pour estimer les besoins en locaux de chaque EVA, on part de la nécessité globale des espaces éducatifs et productifs pour réaliser les programmes et projets qui d'après les objectifs sus-cités, satisfont la demande de formation de cadres moyens, qualifiés et techniques du secteur agricole.

Dans cette perspective et après avoir inventorié la situation des Ecoles en ce qui a trait à la capacité locative disponible, on a déterminé le nombre de locaux, les superficies et les coûts des constructions, en incluant les édifices nouveaux, les agrandissements,

les réparations et réfection des édifices existants. Le projet établit aussi un ordre de priorités pour les constructions, applicable dans le cas extrême où il serait inévitable de diminuer la surface à édifier, par faute de ressources financières.

b.1 ECOLE VOCATIONNELLE DE CHATARD

Priorité 1.

Une porcherie	90 m ²	\$ 3.600	
Une section avicole	160	6.400	
Une section apicole	<u>30</u> 280 m ²	<u>1.200</u>	\$ 11.200

Priorité 2.

Un laboratoire	80	7.200	
Un dortoir femmes	80	7.200	
Bloc sanitaire femmes	<u>20</u> 180 m ²	<u>1.800</u>	\$ 16.200

Priorité 3.

Une résidence professeurs	130	11.700	
Résidence pers. auxil.	<u>90</u> <u>220 m²</u>	<u>8.100</u>	\$ 19.800
Totaux		680 m ²	\$ 47.200
20% Imprévus			9.440
Pour réparations services hommes			<u>2.000</u>
Valeur totale			\$ <u>58.640</u>

b.2 ECOLE VOCATIONNELLE AGRICOLE DE LESSON

Priorité 1.

Une porcherie	90 m ²	\$ 3.600	
Une section avicole	160	6.400	
Une section apicole	<u>30</u> 280 m ²	<u>1.200</u>	\$ 11.200

Priorité 2.

Deux salles de classe	100 m ²		\$ 3.600	
Un laboratoire	80		7.200	
Dortoir femmes	80		7.200	
Services Femmes	20		1.800	
Infirmierie-Bureau Médecin	<u>25</u>	305 m ²	<u>2.250</u>	\$ 27.450

Priorité 3.

Edifice Administratif	54		4.860	
Bibliothèque-salle de lecture	<u>150</u>	<u>204 m²</u>	<u>13.500</u>	\$ <u>18.360</u>
Totaux		789 m ²		57.010
20% Imprévus				11.402
Pour réparations pompe, tuyauteries et services				<u>3.000</u>
Valeur Totale				\$ 71.412

b.3 ECOLE VOCATIONNELLE DE LABORDE

Priorité 1.

Une porcherie	90 m ²		\$ 3.600	
Une section avicole	160		6.400	
Une section apicole	<u>30</u>		<u>1.200</u>	
Total	280 m ²		\$ 11.200	
20% Imprévus			2.400	
Pour réparations et réfection			<u>5.000</u>	
Valeur Totale				\$ <u>18.440</u>

b.4 ECOLE VOCATIONNELLE DE DUFAILY

Priorité 1.

Une porcherie	90 m ²		\$ 3.600	
Une section avicole	160		6.400	
Une section apicole	<u>30</u>	280 m ²	<u>1.200</u>	\$ 11.200

Priorité 2.

Trois salles de classe	150 m ²		\$ 13.500	
Un atelier multiple	216		19.440	
Un atelier Econ. Domest.	144		12.960	
Un laboratoire	80		7.200	
Dortoir hommes	150		13.500	
Dortoir femmes	80		7.200	
Services hommes	30		2.700	
Services femmes	<u>20</u>	870 m ²	\$ <u>1.800</u>	\$ 78.300

Priorité 3.

Salle à manger	120		10.800	
Résidence Directeur	60		5.400	
Résidence Professeurs	130		11.700	
Résidence Pers. auxil.	86		7.740	
Autres constructions	<u>50</u>	<u>416 m²</u>	\$ <u>4.500</u>	\$ 40.140
Totaux		1.596 m ²		\$129.640
20% Imprévus				25.928
Installation électrique				1.250
Eau et Services sanitaires				<u>9.000</u>
Valeur Totale				\$165.818

b.5 ECOLE VOCATIONNELLE AGRICOLE DE BELLE-ANSE

Priorité 1.

Une porcherie	90 m ²		\$ 3.600	
Une section avicole	160		6.400	
Une section apicole	<u>30</u>	280 m ²	<u>1.200</u>	\$ 11.200

Priorité 2.

Dortoir femmes	80 m ²		\$ 7.200	
Services femmes	20		1.800	
Un atelier multiple	216		19.440	
Infirmierie et Consulta- tion médicale	<u>25</u>	421 m ²	2.250	\$ 37.890

Priorité 3.

Bibliothèque-salle de lecture	50		4.500	
Résidence Directeur	60		5.400	
Résidence Professeurs	<u>130</u>	<u>240 m²</u>	<u>11.700</u>	\$ <u>21.600</u>
Totaux		941 m ²		\$ 70.690
20% Imprévus				14.138
Installation électrique				1.250
Eau et services sanitaires				<u>9.000</u>
Valeur Totale				<u><u>95.078</u></u>

b.6 EQUIPEMENT

Pour équiper les cinq EVA, on établit une liste des articles d'enseignement et de production, jugés nécessaires pour développer les activités prévues pour le futur de ces établissements.

Etant groupés en 17 sous-groupes, les coûts estimés de l'équipement atteignent les chiffres que l'on indique ci-après :

1) Equipement de laboratoire	\$ 2.276,50
2) Equipement d'ateliers	15.156,60
3) Equipement de salles de classe	3.808,50
4) Equipement aratoire	9.316,00
5) Equipement de transport	7.000,00
6) Equipement de bureaux	1.522,00
7) Equipement auxiliaire	<u>9.090,00</u>
	\$ 48.170,00

8) Meubles de salles de classe	\$ 2.841,00	
9) Meubles de lab, ateliers, etc	1.709,80	
10) Meubles de bureau	308,00	
11) Meubles d'habitations	2.256,00	
12) Meubles de dortoirs	6.200,00	
13) Meubles de salle à manger et cuisine	<u>1.420,00</u>	\$ 14.734,00
14) Matériel d'enseign. audio-visuel	600,00	
15) Matériel d'enseign. et d'investigation	1.600,00	
16) Matériel bibliographique	15.000,00	
17) Matériels divers	<u>500,00</u>	17.700,00
Total pour chaque EVA		\$ 80.604,00
20% Imprévus		<u>16.604,00</u>
Grand Total		\$ 96.724,00
Coût de l'équipement pour les cinq (5) EVA :		<u>\$ 483.620,00</u>

b.7 Ressources Humaines Requises

En se basant sur les types de formation que doivent couvrir les Ecoles et la quantité d'étudiants qu'on espère desservir dans les trois prochaines années, on fit le calcul du personnel requis.

Pour ce, on tint compte tant du travail à travers les cours formels, que celui qui correspondra à l'enseignement non formel que réaliseront les Ecoles. On inclut aussi les besoins de celui qui forme les animateurs pour les CEIDER.

L'estimation des inscriptions, pour chaque EVA, est la suivante :

1977-78	1ère année	45 internes et 35 externes	80 élèves
1978-79	1ère année	45 " et 30 "	
	2ème année	40 " et 35 "	150 "
1979-80	1ère année	45 " et 35 "	
	2ème année	40 " et 30 "	
	3ème année	35 " et 25 "	210 "

Avec cette inscription, il est facile d'obtenir un flux de 60 sortants par année, à partir de juin 1980.

De plus, les Ecoles pourront réaliser 20 cours à temps partiel, chacune, dans l'année et former un total de 1.200 paysans par an.

Pour le travail à accomplir par les cours à temps partiel, on a sélectionné 16 projets qui pourraient satisfaire les nécessités concrètes de la réalité haïtienne.

D'autres variables analysées pour déterminer les nécessités de ressources humaines dans les Ecoles sont : professeur/périodes hebdomadaires qu'il dessert en moyenne, et le rapport élèves/professeur. Le premier rapport est actuellement de 5 périodes hebdomadaires pour chaque professeur, en moyenne pour les 5 Ecoles. Le projet propose d'améliorer l'efficacité du système avec des augmentations jusqu'à 17 périodes hebdomadaires pour chaque professeur et à 15 étudiants pour chaque enseignant.

Le résultat de l'analyse indique une nécessité totale de 70 enseignants, soit en moyenne 14 enseignants pour chaque Ecole; l'augmentation étant de 24 professeurs de plus qui devront s'incorporer successivement les trois prochaines années.

Les tableaux que l'on ajoute à la fin de ce résumé enregistrent les chiffres des dépenses correspondant à l'augmentation de salaire du personnel enseignant, le personnel auxiliaire, ainsi que celles découlant de l'alimentation des élèves et du fonctionnement scolaire.

Pour les salaires du personnel enseignant selon trois alternatives considérées, on aurait les valeurs suivantes :

		Personnel Enseignant	Personnel Auxiliaire
1ère année	Alternative 1	\$ 60.700	\$ 29.000
	Alternative 2	55.800	24.840
	Alternative 3	46.200	23.760

		Personnel Enseignant	Personnel Auxiliaire
2ème année	Alternative 1	\$ 72.800	\$ 31.500
	Alternative 2	62.400	27.000
	Alternative 3	49.800	24.300
3ème année	Alternative 1	85.000	32.000
	Alternative 2	76.800	32.000
	Alternative 3	56.400	27.000

b.8 Alimentation des Elèves

Comme conséquence de l'augmentation sensible des inscriptions que l'on propose, il est évident que le coût de l'entretien du réfectoire des étudiants aura un accroissement considérable.

Les estimations faites indiquent que dans la première année, on dépensera \$ 52.800 selon l'alternative maximum d'inscription; \$ 41.600 selon l'alternative moyenne et \$ 28.800 selon l'alternative minimum.

La seconde année, les valeurs seront : \$ 99.200 comme maximum; \$ 80.160 comme moyenne et \$ 60.800 comme minimum.

La troisième année, on atteindra les chiffres suivants : \$ 139.200 comme maximum; \$ 115.680 comme moyenne et \$ 77.760 comme minimum.

Comme on l'a déjà mentionné, les tableaux finals offrent des chiffres complets sur ces dépenses et d'autres de fonctionnement qui influent directement sur le budget du sous-système d'éducation rurale et agricole.

b.9 Justification

La justification du projet peut se résumer ainsi :

1) Augmentation substantive du nombre de sortants par année

- 2) Préparation théorico-pratique plus ample et plus efficiente du nouveau technicien
- 3) Coût de production de ce technicien moindre tant à cause de la plus grande efficience d'enseignement et de l'utilisation de la capacité installée, qu'à cause de l'octroi d'autres bénéfices et services à la communauté
- 4) Alphabétisation fonctionnelle et formation de paysans par des programmes variés
- 5) Accomplissement effectif des buts de démonstration+promotion et de promotion agricoles.
- 6) Recyclage de personnel et d'animateurs en service
- 7) Octroi de facilités physiques pour le recyclage du personnel des CEIDER et des enseignants des EVA.
- 8) Factibilité de servir comme CEP dans les CEIDER correspondants.

b.10 Recommandations

Le projet de réorganisation et d'amélioration des EVA s'achève par certaines recommandations de caractère spécifique tendant à améliorer le processus éducatif dans toutes ses phases, par des actions qui se réalisent en matière d'organisation d'enseignement et administrative, de plans et programmes d'étude, méthodologie, supervision, assistance et évaluation.

I.c SERVICE CENTRAL DE COMMUNICATION

1. Objectifs Généraux
2. Objectifs Spécifiques
3. Structure Opérationnelle
 - 3.1.1 Activités
 - 3.1.2 Analyse des Activités Proposées
4. Buts à atteindre durant la période 1976-1978
5. Programmation des Activités
6. Schéma Opérationnel d'Exécution des Activités
 - 6.1.1 Cours
 - 6.1.2 Matériel Didactique
 - 6.1.3 Etude
 - 6.1.4 Publications
- 6.2 Contrats
 - 6.2.1 Spécialistes Etrangers
 - 6.2.2 Personnel National
- 6.3 Perfectionnement du Personnel National
7. Ressources
 - 7.1 Ressources Humaines
 - 7.2 Ressources Techniques
 - 7.3 Ressources Financières
8. Calendrier
 - 8.1 Ordre des Activités
 - 8.2 Séquence des Activités
 - 8.3 Diagramme des Activités

SERVICE CENTRAL DE COMMUNICATION

1. OBJECTIFS GENERAUX

- 1.1 Coordonner l'application de la technologie éducative et les moyens de communication sociale en vue de développer des actions concrètes en matière d'éducation agricole.
- 1.2 Stimuler l'amélioration qualitative et quantitative de l'éducation agricole du point de vue de la technologie éducative articulée avec des ressources humaines et techniques.
- 1.3 Coopérer dans la coordination des actions d'institutions, d'organismes publics ou privés, régionaux ou nationaux, internes ou étrangers, dans la formulation et la réalisation d'actions concrètes par l'utilisation de moyens de communication sociale pour résoudre, avec un sens pratique et réaliste, les problèmes intéressant la matière.
- 1.4 Elaborer, réaliser et évaluer des plans systématisés d'enseignement-apprentissage aux contenus diversifiés dans le domaine agricole, en ce qui a trait à la multiplicité de niveaux et d'alternatives qui :
 - répondent aux besoins actuels et prévisibles du pays en matière agricole,
 - se développent dans des processus continus moyennant des modalités systématiques de structures variées et flexibles dans lesquelles les moyens de communication massive augmenteront grandement leur efficacité et leur fonctionnalité.
- 1.5 Encourager le développement de travaux et d'expériences conduits avec des moyens audio-visuels à l'échelle expérimentale en vue de faire face aux besoins en matière d'enseignement dans les centres, écoles et autres organisations de base en ce qui concerne l'éducation agricole.

1.6 Promouvoir la préparation et la formation de personnel en planification, réalisation et évaluation d'actions éducatives par l'utilisation de techniques appropriées, de méthodes et procédés de technologie éducative et de moyens d'enseignement-apprentissage par des voies non conventionnelles.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

2.1 L'objectif du Service Central est de contribuer à la coordination des plans et actions qui, en matière d'éducation agricole, sont réalisés dans le pays en appliquant la technologie éducative et les moyens d'enseignement-apprentissage par des voies non conventionnelles.

2.2 Pour atteindre l'objectif sus-mentionné, la fonction du Service Central est ainsi définie :

- a. Analyser et évaluer les besoins dans le domaine de l'éducation agricole et les actions entreprises actuellement dans le pays en appliquant la technologie éducative et les moyens de communication sociale.
- b. Produire du matériel et des programmes à caractère expérimental pour mesurer leur efficacité.
- c. Etudier et expérimenter de nouvelles conceptions et applications en la matière.
- d. Réaliser des plans d'enseignement-apprentissage à distance à différents niveaux de formation agricole.
- e. Encourager l'échange de personnel, d'expériences et de matériel tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.
- f. Fournir l'assistance technique relevant de sa compétence par l'intermédiaire de cours, de séminaires, d'entraînement en service etc...

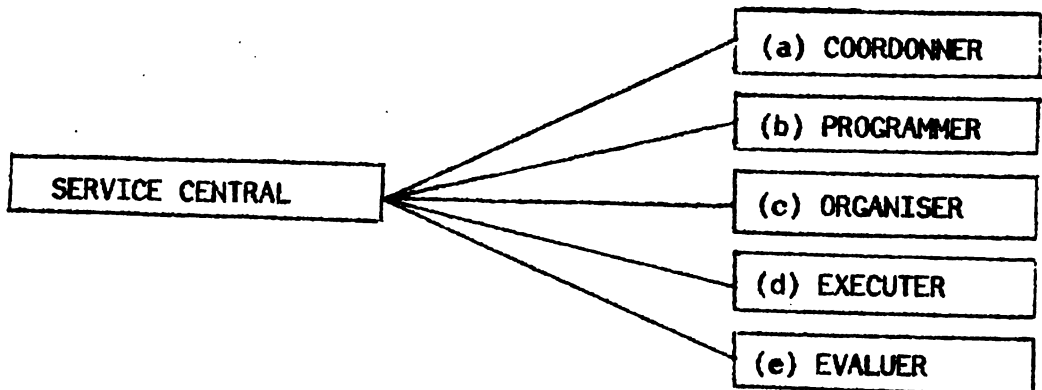
- g. Former le personnel technique et enseignant en prévision des programmes qui seront réalisés.
- h. Publier les travaux et les expériences relatives à l'utilisation adéquate des moyens éducatifs à l'intention des instituteurs, des animateurs et des instructeurs en service.

3. STRUCTURE OPERATIONNELLE

3.1 Pour atteindre les objectifs formulés précédemment, le Service Central devra fonctionner au sein de la Division du Développement Rural au Département de l'Agriculture.

3.1.1 Activités

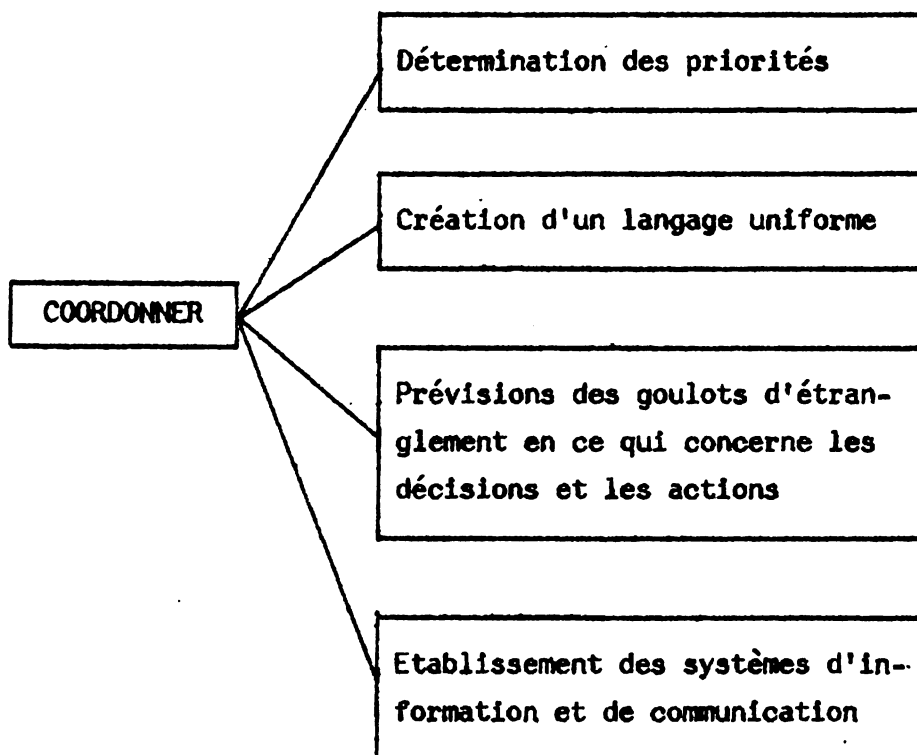
Les activités du Service Central seront les suivantes :



3.1.2 Analyse des Activités Proposées

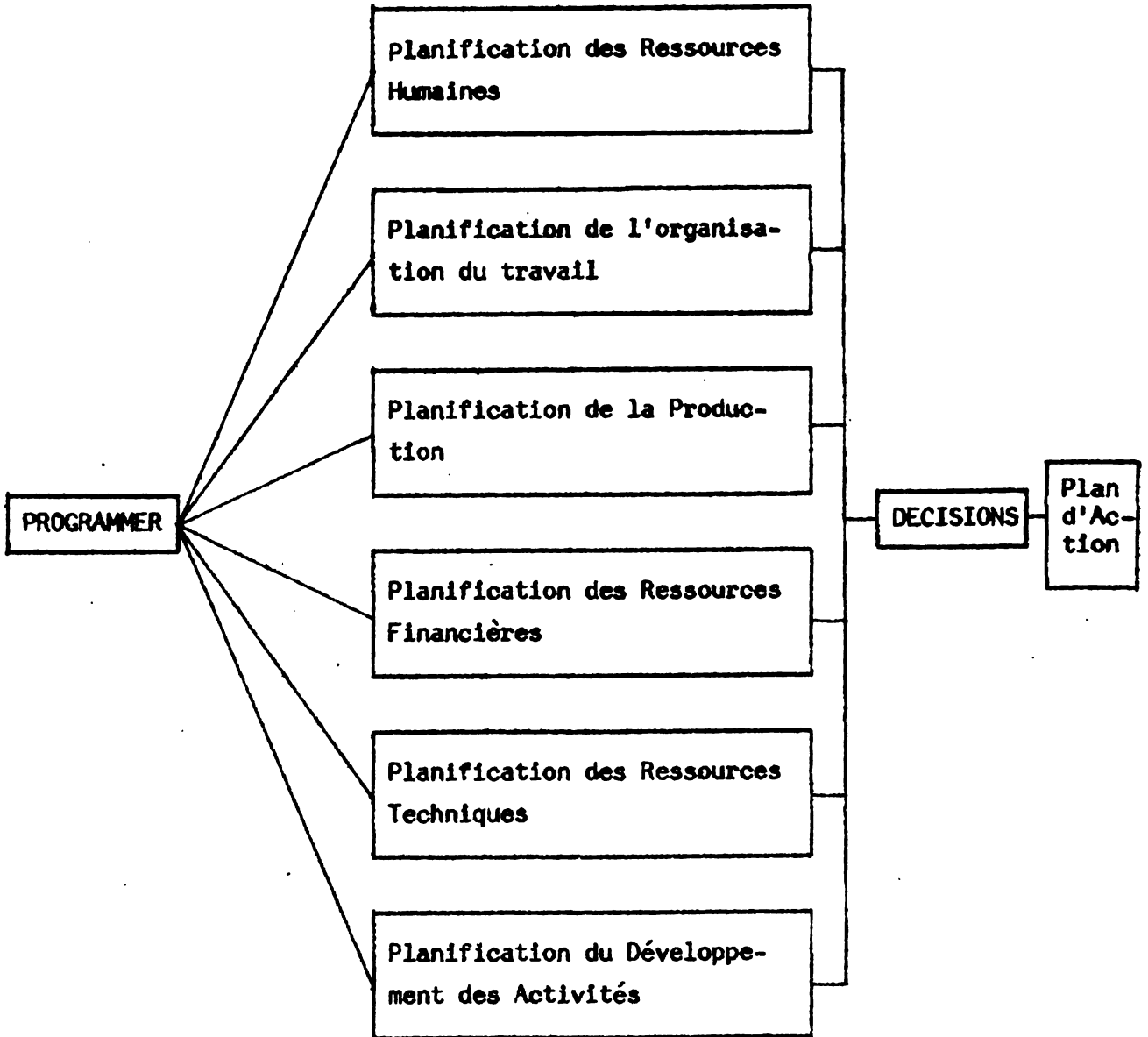
(a) Coordonner

Coorespond aux activités relatives à l'information et la communication tant horizontales que verticales



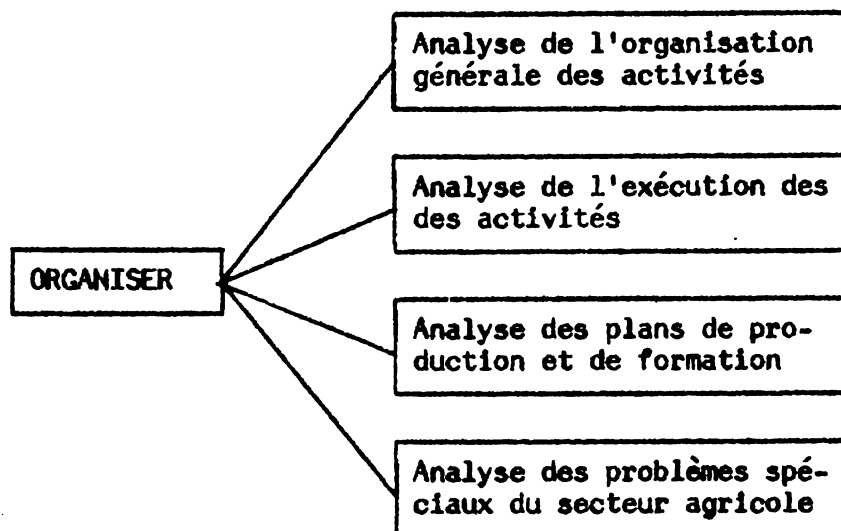
(b) Programmer

Concerne les activités de Planification



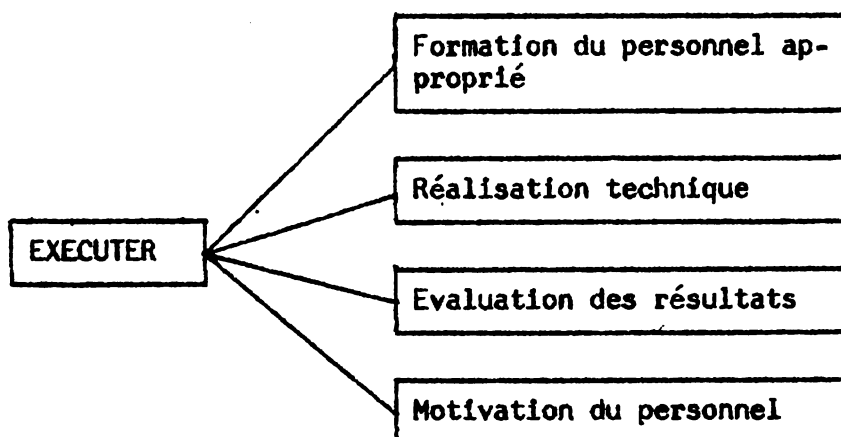
(c) Organiser

Concerne principalement les activités d'analyse



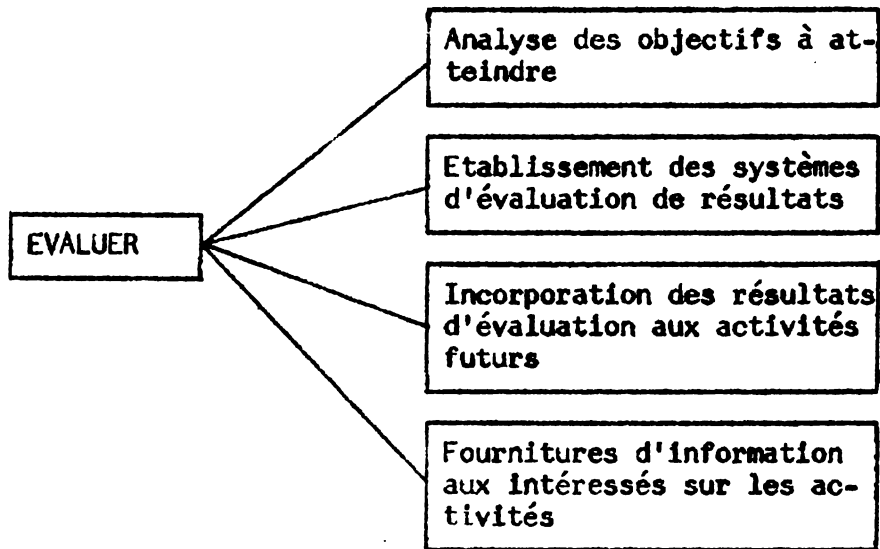
(d) Exécuter

Implique les actiivtés relatives à la réalisation pratique des tâches et les aspects connexes.



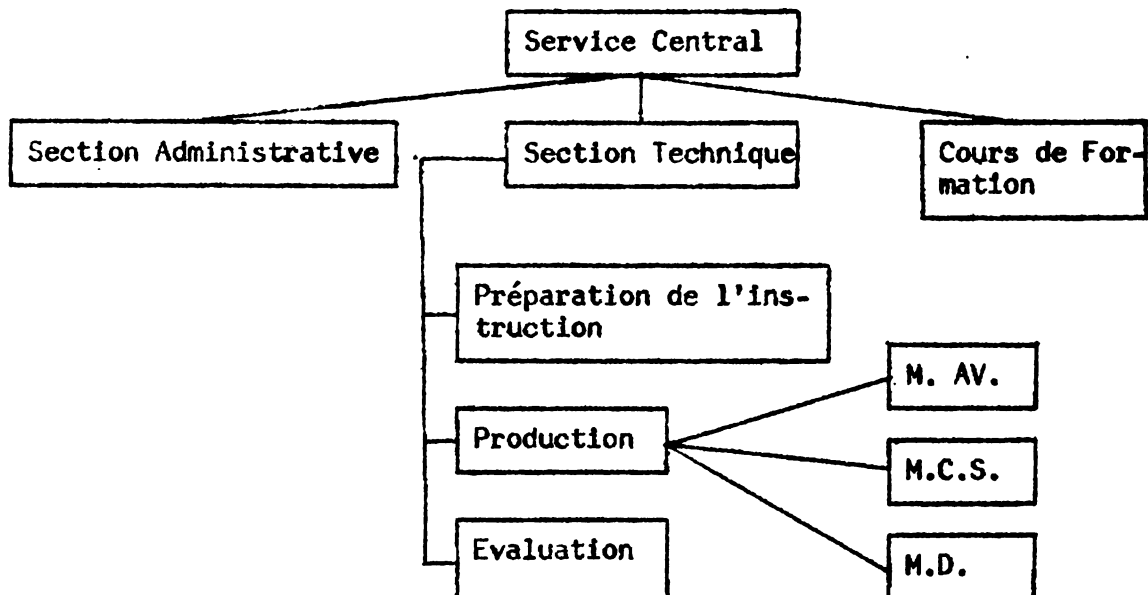
(e) Evaluer

Correspond aux activités d'évaluation formative et additive des tâches entreprises.



3.2 ORGANIGRAMME

En vue de la réalisation des activités indiquées, une organisation possible des sections du Service Central est illustrée par le schéma suivant :



La structure de base comporte trois grandes sections : la première Section Administrative, devra comprendre le personnel correspondant pour remplir les tâches d'appui aux autres sections.

La section technique compte trois sous-sections : la première, Sous-Section de préparation de l'instruction, a pour objectif l'élaboration des séquences d'enseignement-apprentissage du matériel qui sera utilisé, c'est-à-dire la formulation de ses objectifs et l'établissement de ses mécanismes d'évaluation, des séquences d'instruction et la sélection des moyens et du matériel les plus appropriés à chaque problème éducatif.

La Sous-Section de Production s'occupe de tout ce qui concerne la préparation du matériel. Elle se subdivise en trois branches essentielles : Celle des Moyens Audio-visuels (M.AV) responsable de tout ce qui a trait à la Photocinématographie; celle des Moyens de Communication Sociale (M.C.S.) qui s'occupe des activités de réalisation et de diffusion par la radio et/ou la télévision; celle du Matériel Didactique (M.D.) qui réalise des livrets et du matériel d'instruction programmée, d'auto-apprentissage orienté ou d'étude dirigée.

Finalement, la Sous-Section d'évaluation effectue, en permanence, les corrections et ajustements nécessaires dans la production du matériel selon les résultats éducatifs obtenus sur le terrain.

La Section de Cours de Formation sera chargée du développement de ces cours en vue de disposer de Ressources Humaines aptes non seulement à la production de matériel mais aussi à leur emploi adéquat dans les écoles, les centres et autres organisations éducatives de base.

4. BUTS A ATTEINDRE DURANT LA PERIODE 1976-1978

- 4.1 Coordination des actions des différents organismes nationaux et étrangers relativement à l'utilisation de moyens éducatifs en Education Rurale.

- 4.2 Planification, réalisation et évaluation de programmes radiophoniques d'enseignement-apprentissage, extension et complémentarité concernant les aspects liés à l'éducation agricole.
- 4.3 Planification, réalisation et évaluation de matériel audio-visuel de niveau élémentaire et moyen traitant des thèmes agricoles.
- 4.4 Mise en place d'un Bureau d'Etudes dirigées destiné tant à la production de matériel d'instruction programmée et d'auto-apprentissage orienté qu'à l'entraînement en vue de son utilisation.
- 4.5 Entraînement, formation et reconversion de personnel au niveau de conduite, de réalisation et d'emploi de matériel éducatif pour les écoles et autres centres, de façon systématique et non systématique.
- 4.6 Planification, réalisation et évaluation d'un système d'enseignement-apprentissage portant sur l'actualisation de l'enseignement au moyen de matériel imprimé et d'émission radiophonique comme complément, avec des réunions périodiques aux fins de réélaboration.
- 4.7 Etudes sur les résultats, la portée et les besoins futurs en ce qui concerne les expériences antérieures.

5. PROGRAMMATION DES ACTIVITES

5.1 Description Générale de la Stratégie

- 5.1.1 Pour atteindre les objectifs prévus dans le Plan National en ce qui se réfère au développement agricole, il est essentiel qu'il existe un Service Central qui, de son siège au Bureau Central du Département de l'Agriculture, développe, entre autres activités, un service de coordination dans l'utilisation des différents moyens éducatifs (radio, audio-vision, télévision, etc...) produits par d'autres organismes nationaux fonctionnant avec leurs propres ressources ou bénéficiant de l'aide d'institutions internationales. La nécessité de

ce service est évidente en raison de la superposition d'activités, d'équipements et pour prévenir la dispersion des efforts.

Dans cet ordre d'idées, la coordination et la centralisation de ces activités permettra une prise de décisions adéquate à une planification intégrale en fait d'éducation agricole.

- 5.1.2 Tenant compte des caractéristiques géopolitiques du pays, l'utilisation de la radio ne peut être omise dans une action que l'on désire promouvoir en matière d'éducation agricole. Non seulement elle se révèle la ressource la plus économique, mais, en outre, les caractéristiques du réseau radiophonique actuel permettent de couvrir tout le territoire. L'élaboration de "paquets" de programmes radiophoniques qui, du point de vue de l'Education Agricole, embrassent des thèmes connexes tels que santé, action communautaire (pour en citer quelques-uns) qui puissent être employés dans des centres de réception dirigée comme le sont les écoles et les centres éducatifs, ou captés librement par la population adulte, demeure un instrument très approprié.
- 5.1.3 L'une des activités fondamentales qu'exécutera le Service Central consiste à faire en sorte que le matériel éducatif qu'il produira, revêt le caractère de "prototype". Qu'il s'agisse de programmes radiophoniques, de séries de diapositives, de planches, porte-documents, matériel d'études dirigées, de livrets d'instruction programmée et autres, ils seront élaborés en appliquant lors de leur production les principes de technologie éducative qui assurent un apprentissage plus effectif. Les techniques et procédés appliqués pour leur réalisation, pourront donc être employés dans la solution d'autres problèmes éducatifs.
- 5.1.4 L'élaboration de matériel d'auto-apprentissage orienté, d'études dirigées et d'instruction programmée s'effectuera pour qu'il puisse être utilisé comme complément du matériel audio-visuel ou séparément.

- 5.1.5 Le personnel enseignant qui milite dans les écoles rurales ou urbaines d'éducation agricole participera à une expérience éducative à distance. Cette expérience sera réalisée au moyen de matériel imprimé et complété par des programmes radiophoniques. Les mêmes écoles et centres éducatifs où ils ont cours, tiendront à leur tour des réunions périodiques de réélaboration et d'approfondissement.
- 5.1.6 En même temps que les activités énoncées précédemment, on organisera un groupe de travail "ad hoc" devant étudier les besoins à court et moyen terme en matière d'éducation agricole et ceux en ce qui concerne les moyens à mettre en oeuvre.

6. SCHEMA OPERATIONNEL D'EXECUTION DES ACTIVITES

6.1 Durant la période 1976-1978, on suivra le plan d'activités suivant :

6.1.1 Cours

On planifiera, mettra en train, poursuivra et évaluera les cours qui suivent :

- a. Cours sur les moyens éducatifs en Education Agricole
- But : Former un personnel de niveau supérieur pouvant participer aux différentes activités qu'entreprendra le Service
 - Durée : 8 semaines, soit un total de 240 heures de travail
 - Participants : 28
- b. Cours sur les Bases de la Technologie Educative
- But : Former des préparateurs de matériel d'instruction
 - Durée : 16 semaines totalisant 480 heures de travail
 - Participants : 35 - 40

c. Cours sur la production de matériel didactique

- But : Former un personnel de niveau moyen qualifié en matière de production de matériel didactique.
- Durée : 32 semaines ou 960 heures de travail
- Participants : 25 - 30

d. Cours sur l'utilisation de matériel didactique

- But : Former des instituteurs, des moniteurs et des animateurs en ce qui a trait à la réalisation et à l'emploi de matériel didactique dans les centres de réception dirigée.
- Durée : 6 semaines, soit un total de 180 heures de travail
- Participants : 30 - 35

Mécanique : Les participants à ces cours constitueront des Agents multiplicateurs pouvant évoluer comme moniteurs à l'occasion d'autres cours organisés dans différentes parties du pays.

6.1.2 Matériel Didactique

On considèrera la production à l'échelle moyenne de matériel didactique de caractère audio-oral et audio-visuel, comme partie pratique des cours sus-mentionnés, du type suivant :

- Planification, réalisation et mise en train des séries de programmes radiophoniques sur l'éducation agricole et la thématique qui sera déterminée en fonction de ces besoins. Seront entegistrés sur ruban magnétique et cassettes pour être utilisés sur le réseau des stations émettrices existantes et avec réception dirigée.
- Conception, réalisation et évaluation de matériel audio-visuel sur la même thématique, du type qui suit :

- Petits films de 35 mm. en couleur
 - Diapositives et séries didactiques. Idem que précédemment
 - Montages audio-visuels
 - Films nomoconceptuels, muets et parlants, en S - 8 couleur
 - Films documentaires, muets et parlants, en BN et couleur en 16 mm.
 - Prise et reproductions courantes, photographiques en BN
 - Illustrations et compositions pour porte-documents
 - Matériel graphique.
-
- Production et réalisation de matériel didactique de type artisanal
 - Production et réalisation de matériel graphique pour études dirigées.

6.1.3 Etude

En vue de déterminer les besoins actuels et futurs, en fait d'éducation rurale, qui puissent être satisfaits par ce service, une étude sera réalisée à cet effet.

6.1.4 Publications

Durant la première année de fonctionnement, on procèdera à la publication de feuillets, de livrets, de matériel d'instruction pour l'emploi, dans les écoles et les centres éducatifs de base, de matériel et moyens éducatifs, de façon non conventionnelle.

6.2 CONTRATS

Pour l'implantation des activités mentionnés précédemment, on prévoit deux modalités d'engagement contractuel : spécialistes étrangers et personnel national.

6.2.1 Spécialistes Etrangers

Ils seront au nombre de dix. L'un d'eux sera engagé pour un ou deux ans et sera responsable par devant l'organisme national dont relève le Service Central, de l'avancement du plan d'opération. Les autres spécialistes seront engagés pour développer des cours et des activités spécifiques durant une période de trois à six mois comme il est indiqué dans l'appendice respectif.

Justification : Activités de programmation, assistance en méthodologie, planification, techniques d'enseignement-apprentissage par voies non conventionnelles, curriculum, production de moyens et évaluation.

Stratégie : Le personnel technico-professionnel sera engagé, le cas échéant, pour la période de 1977.

Calendrier : A déterminer pour chaque cas

Continuité et Evaluation : Rapports partiels et document final

6.2.2 Personnel National

On a prévu l'engagement du personnel national qui exécutera les tâches techniques et professionnelles dans le Service. Le but de cette action est de permettre que, en renforçant les salaires nationaux, ce personnel puisse s'adonner à plein temps aux activités qui seront entreprises. D'autre part, l'idée consiste en ce que le même personnel travaillera comme homologue des spécialistes étrangers de telle sorte qu'au terme de leur contrat, le personnel national continue ce travail.

6.3 PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL NATIONAL

En ce qui concerne le personnel national, deux modalités ont été prévues. La première consiste dans les cours déjà mentionnés et qui seront dispensés localement. La seconde consiste dans des voyages d'études, d'information et de coopération dans d'autres pays. De cette façon, les fonctionnaires entraînés au moyen de cours nationaux et qui montrent une capacité et une compétence professionnelles plus grandes dans des domaines spécifiques, compléteront leur formation dans une institution étrangère.

Forme de perfectionnement : Etude et observation

Institution Choisies :

- Universidad Federal de Pernambuco, Centro de Teleducación : TV - Universitaria, Canal 11, Recife Pernambuco, Brazil.
- Centro Multinacional de Tecnología Educativa, Caracas, Venezuela
- Instituto Latinoamericano de Comunicación Educativa, ILCE, México
- Armstrong School, Community Learning Laboratory, Washington, D.C., Estados Unidos
- Centro de Perfeccionamiento, Experimentación e Investigaciones Pedagógicas en Chile
- Instituto Nacional de Educación de Adultos, INFA, en Nancy, Francia
- Centro Regional de Educación Funcional para America Latina de UNESCO (CREFAL), Patzcuaro, Michoacan, México
- Universidad Nacional de Lujan, Centro de Educación de Adultos, Buenos Aires, Argentina.

7. RESSOURCES

7.1 RESSOURCES HUMAINES

Pour l'implantation du Service, on procédera à la selection du personnel

déjà qualifié et entraîné existant dans le pays et moyennant les cours antérieurement mentionnés, on intégrera le personnel destiné aux différents niveaux d'activités et d'exécution.

7.2 Ressources Techniques

Il est important de faire ressortir que pour l'implantation de ce Service, il existe dans divers organismes nationaux, l'équipement adéquat au développement des activités; en dépit de cela, il est indispensable que pour les tâches d'entraînement et d'expérimentation de "prototypes" le Service dispose d'un minimum d'équipement qui permettra d'exécuter les tâches prévues. A cet effet, sont détaillés en appendice les besoins essentiels en ce qui concerne l'équipement.

7.3 Ressources Financières

Les ressources financières et leur répartition budgétaire pour l'implantation du Service Central durant sa première année de fonctionnement figurent dans le tableau qui suit :

Postes de Dépenses	Premier Trimestre	Deuxième Trimestre	Troisième Trimestre	Quatrième Trimestre	Sous Total
1. Contrats	20.000	22.500	22.500	20.500	85.500
2. Publications	3.000	9.000	-----	-----	12.000
3. Voyages	3.300	2.400	6.800	3.500	16.000
4. Equipements	70.500	70.000	15.000	15.000	170.500
5. Divers	4.000	4.000	4.000	4.000	16.000
TOTAL					300.000

En ce qui concerne la seconde année de fonctionnement, et considérant qu'au cours de cette période on disposerait déjà d'un personnel qualifié et que l'activité serait concentrée fondamentalement dans la production de matériel, on a établi par progression que le montant pour l'exécution fluctuerait entre un minimum de \$ 180.000 et un maximum de \$ 210.000. Les valeurs pour les différents postes de dépenses ne sont pas mentionnées car elles pourraient varier selon la portée des résultats obtenus d'une façon satisfaisante durant la première année de fonctionnement.

8. CALENDRIER

Après avoir terminé l'analyse servant à déterminer l'implantation du Service, on a prévu que l'ordre des activités, leur séquence et leur diagramme doivent être les suivants :

8.1 Ordre des Activités

- a. Etude de factibilité : ajustements
- b. Dessin général du système : révision
- c. Sélection et formation du personnel
- d. Etude des applications opérationnelles : établissement de temps, de critères et de paramètres
- e. Etude du financement national et international : ajustements en fonction des ressources
- f. Etude de niveaux et modalités d'équipes de travail pour le projet
- g. Choix de l'équipement et autres ressources techniques
- h. Evaluation finale
- i. Programmation : établissement de diagrammes de flux
- j. Envoi et réception d'équipement
- k. Préparation du Service (laboratoire, installations, etc...)
- l. Etablissement du système de communication
- m. Installation d'équipement de travail
- n. Mise à point de la programmation et autres lignes d'action
- o. Formation de ressources humaines (macro et micro-niveau)

8.3 Diagramme des Activités

Le diagramme des activités permet de les visualiser en tenant compte de l'activité qui précède d'autres activités, de celle qui la suit immédiatement et de celles qui sont simultanées. Postérieurement, on devra rattacher ce diagramme général de base à l'une des alternatives proposées qui aura été choisie aux temps et limites de contrôle pour déterminer son fonctionnement.

I.d ADEQUATION INSTITUTIONNELLE

- 1. Les Conditions Institutionnelles pour la mise en Oeuvre du Système CEIDER**
 - 1.1 Une Autorité Exécutrice**
 - 1.2 Une Autorité Technique**
 - 1.3 Comité de Coordination "Inter-Service"**
- 2. Conditions Structurelles d'une des Unités Proposées**
 - 2.1 L'Unité d'Exécution**
 - 2.2 L'Unité Technique ou Secrétariat Technique**
 - 2.3 L'Unité de Coordination**
- 3. L'Adéquation Institutionnelle du Ministère pour l'Exécution du CEIDER**
 - 3.1 L'Unité d'Exécution**
 - 3.2 Le Comité Inter-Service**
 - 3.3 Le Secrétariat Technique**
- 4. Considération Finale**

ADEQUATION INSTITUTIONNELLE

1. LES CONDITIONS INSTITUTIONNELLES POUR LA MISE EN OEUVRE DU SYSTEME CEIDER

Il s'agit ici de quelques conditions nécessaires à la structuration institutionnelle du Ministère pour faire fonctionner le système CEIDER.

1.1 Une Autorité Exécutrice

Les études réalisées font ressortir que chaque CEIDER a un "Coordonnateur". Nous appelons Unité Exécutrice, toute unité institutionnelle dont dépend le Coordonnateur de chaque CEIDER et qui remplit les fonctions suivantes :

- Exécution de tout le projet
- Administration du Nouveau Système Educatif
- Préparation des demandes d'appui d'autres services en vue de les initier au mécanisme de coordination et de direction technique
- Exécution du projet physique

Le Coordonnateur de chaque CEIDER dépendra administrativement du Directeur de l'unité d'exécution.

1.2 Une Autorité Technique

L'exécution des opérations d'un projet embrasse une série de fonctions à caractère technique. Ces fonctions sont celles qui permettent de prendre des décisions techniques que l'Unité d'Exécution mettra en pratique. L'Unité technique sera appelée "Secrétariat Technique" du projet et devra remplir les fonctions suivantes :

- Fixer les objectifs et les stratégies du projet
- Fixer les politiques de diffusion et d'internationalisation de la doctrine du projet
- Fixer les mécanismes de rétro-alimentation

- Fixer les stratégies d'exécution à court, moyen et long terme
- Réaliser les fonctions de planification
- Etablir les moyens de communication et d'information interne entre les coordonnateurs des CEIDER et l'unité d'exécution et entre celle-ci et le Chef de Service.
- Etablir des systèmes d'évaluation et de contrôle de l'exécution du projet
- Proposer à l'unité d'exécution les mesures nécessaires à la mise en oeuvre du projet.

1.3 Comité de Coordination "Inter-Service"

Le nouveau système éducationnel nécessite l'appui d'autres services et la coordination d'autres projets importants que possède le pays. Cette fonction sera réalisée par ce qu'on appellera par la suite "Comité Inter-Service". Les principales attributions de ce Comité seront :

- Elaboration d'une stratégie de rapports internes et externes qui permette à moyen terme une plus grande intégration des dépendances du Ministère.
- Résolution des problèmes qui affectent le fonctionnement des diverses unités par manque de l'appui nécessaire des services complémentaires.

2. CONDITIONS STRUCTURELLES D'UNE DES UNITES PROPOSEES

Il est évident qu'une même fonction ou ensemble de fonctions peuvent être réalisés par un grand ou un petit nombre de personnes. Le nombre de personnes dépend, en majeure partie, de la complexité de la fonction et du volume de travail à réaliser. Dans le présent schéma, on propose la structure minima considérée nécessaire pour le lancement du nouveau système.

2.1 L'Unité d'Exécution

Un Directeur de Projet est indispensable à l'Unité d'Exécution. Ce Directeur de Projet doit se mouvoir à deux échelons : l'un au niveau du système éducatif, l'autre à celui d'infrastructure physique de construction. De plus, il doit être capable d'administrer un grand nombre d'opérations financières et de paiement.

Ainsi, l'Unité d'Exécution peut se définir dans les termes suivants :

- a. Un Directeur de Projet
- b. Un Assistant-Architecte (Exécution du Prolet Physique)
- c. Un Assistant en Education (Exécution de pland éducatifs)
- d. Un Conseiller Financier
- e. Un Assistant en Administration (Comptabilité et Finances)

Il faudra aussi ajouter un corps de secrétaires, le matériel de bureau, véhicule et chauffeur.

2.2 L'Unité Technique ou Secrétariat Technique

L'Unité Technique qui est responsable de la planification et de la supervision au plus haut degré, peut être composée de la manière suivante :

- a. Un Coordonnateur Général (Directeur Général)
- b. Un Programmeur en Education (Secrétaire Exécutif du groupe)
- c. Un Evalueur de programmes éducationnels
- d. Un Animateur
- e. Un Vulgarisateur

De plus, il faudra ajouter un corps de secrétaires, le matériel de bureau voiture et chauffeur.

2.3 L'Unité de Coordination

L'Unité de Coordination doit être composée des Chefs de Service :

- a. Coordonnateur Général - Directeur de la Division de Développement Rural

- b. Secrétaire Exécutif - Directeur du Projet d'Education CEIDER
- c. Chef du Service d'Animation
- d. Chef du Service de Production et de Vulgarisation
- e. Chef de la Production du Matériel Educatif
- f. Chef du Service de l'Enseignement Rural
- g. Chef du Service de l'Enseignement Normal et Vocationnel

3. L'ADEQUATION INSTITUTIONNELLE DU MINISTERE POUR L'EXECUTION DU CEIDER

3.1 L'Unité d'Exécution

Il existe trois alternatives pour situer l'Unité d'Exécution :

Alternative 1 : L'Unité d'Exécution peut dépendre du Chef de Service de l'Enseignement Rural (org. 1)

Alternative 2 : L'Unité d'Exécution peut dépendre du Chef de Service des Ecoles Normales et Vocationnelles (org. 2)

Alternative 3 : L'Unité d'Exécution peut se situer au niveau des Services de la Division du Développement rural (org. 3)

Cette alternative, du point de vue technique, est la plus efficiente. Les problèmes que pose l'exécution du projet vont directement au Directeur de la Division de Développement Rural, ainsi qu'au Secrétaire Technique et au Comité de Coordination "Inter-Service".

3.2 Le Comité Inter-Service

Pour le Comité Inter-Service, diverses alternatives n'ont pas été prévues car des entrevues qui ont eu lieu au Département de l'Agriculture ont montré que le personnel du niveau intermédiaire a, à l'unanimité, situé la coordination au niveau des Chefs de Service. (org. 4)

3.3 Le Secrétariat Technique

- a. Le Secrétariat Technique peut se situer comme unité d'appui au plus haut degré parmi les niveaux d'opération du Ministère.

Dans ce sens, cette unité a été placée comme dépendant directement du Directeur Général. Elle a une ligne d'appui technique à la Direction de Développement Rural et à l'Unité d'Exécution.

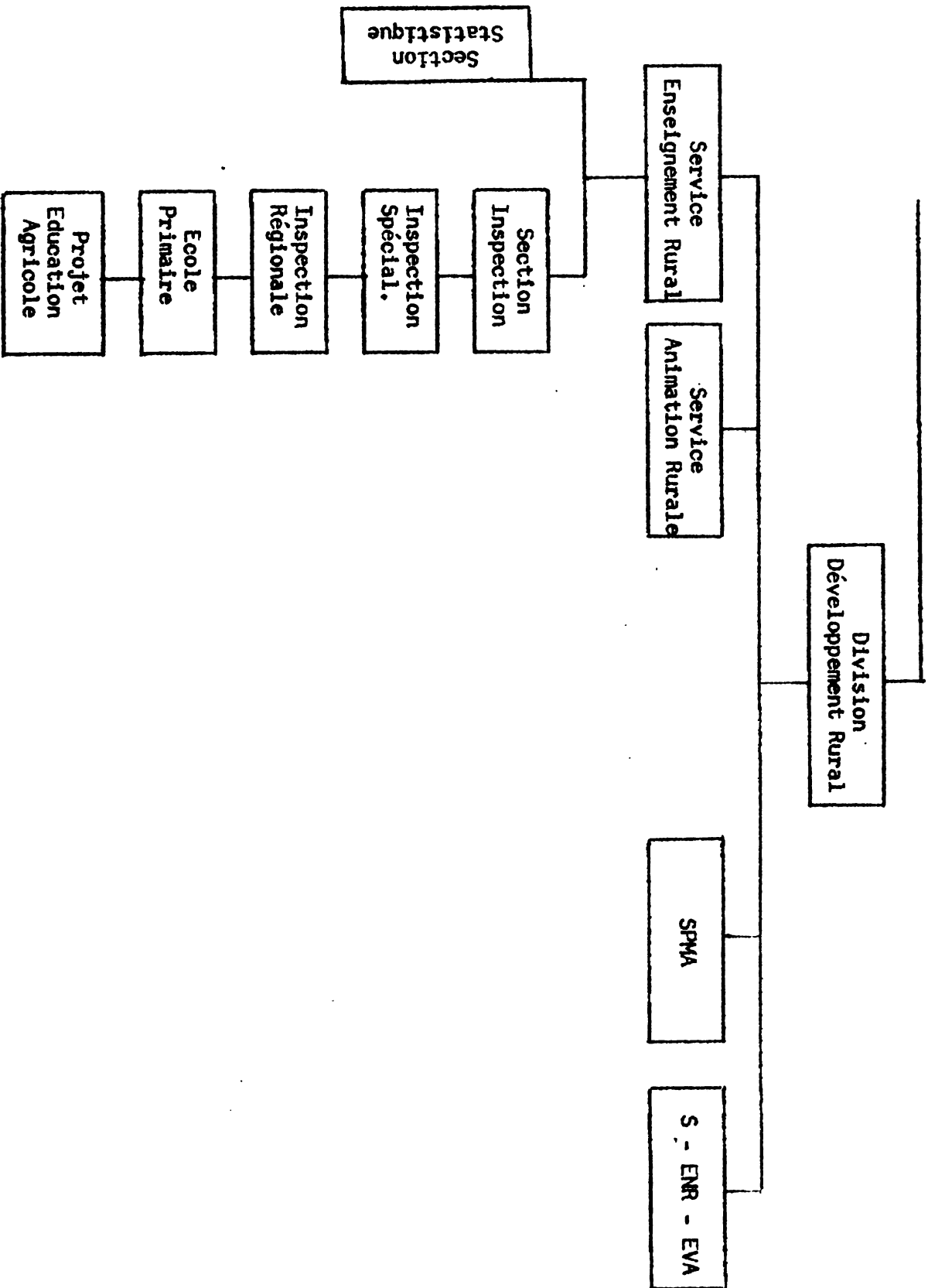
Sa situation de dépendance directe du Directeur Général peut faciliter la fonction programmatrice exécutive du système proposé (org.5)

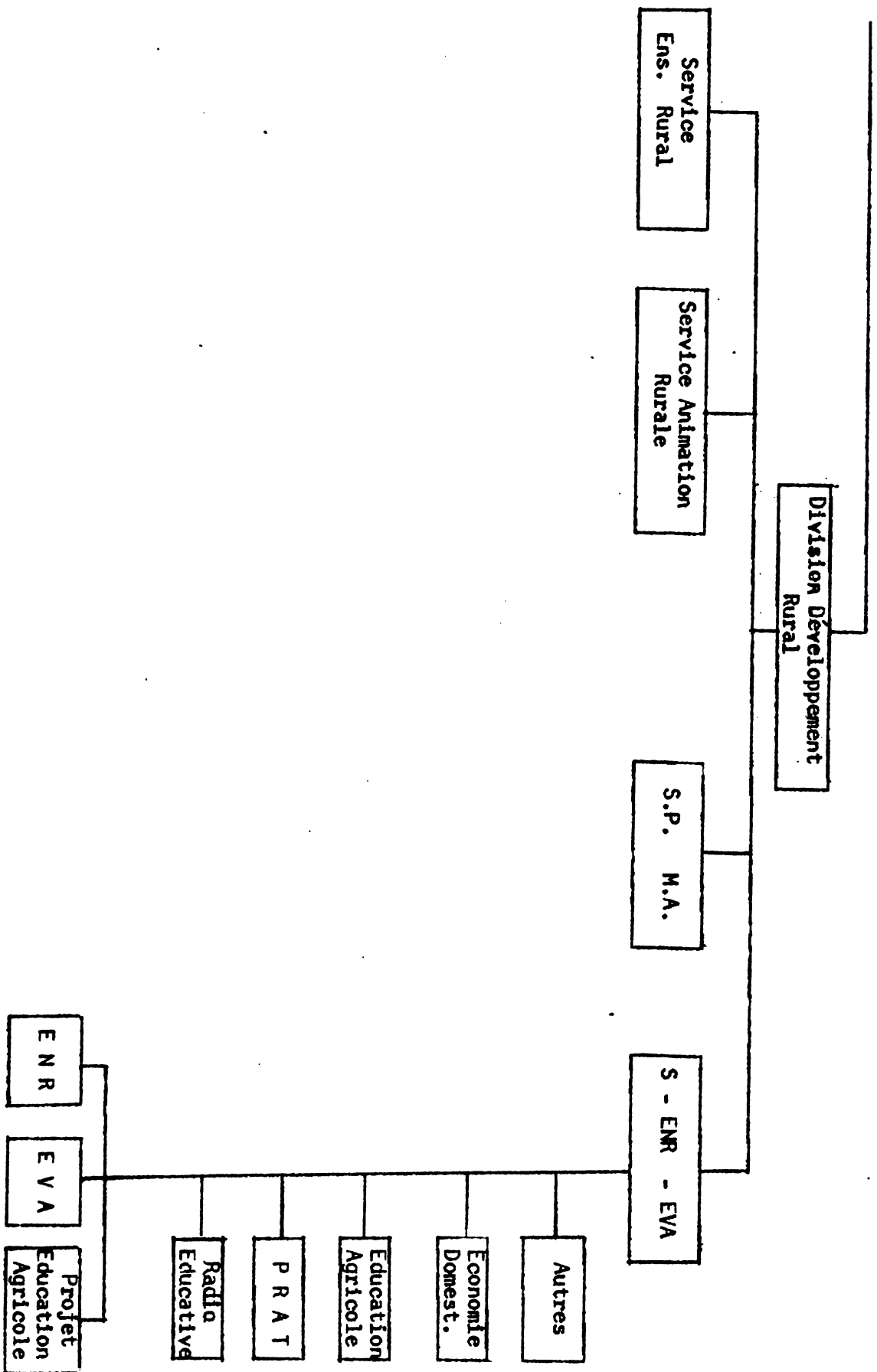
- b. Une autre alternative pour le Secrétariat Technique serait de la placer dans l'Unité de Programmation. Cette alternative est la plus cohérente, du point de vue technique, mais pourrait réserver des difficultés dans la rapidité à passer de l'autorité technique à l'unité d'exécution (org. 6)

4. Considération Finale

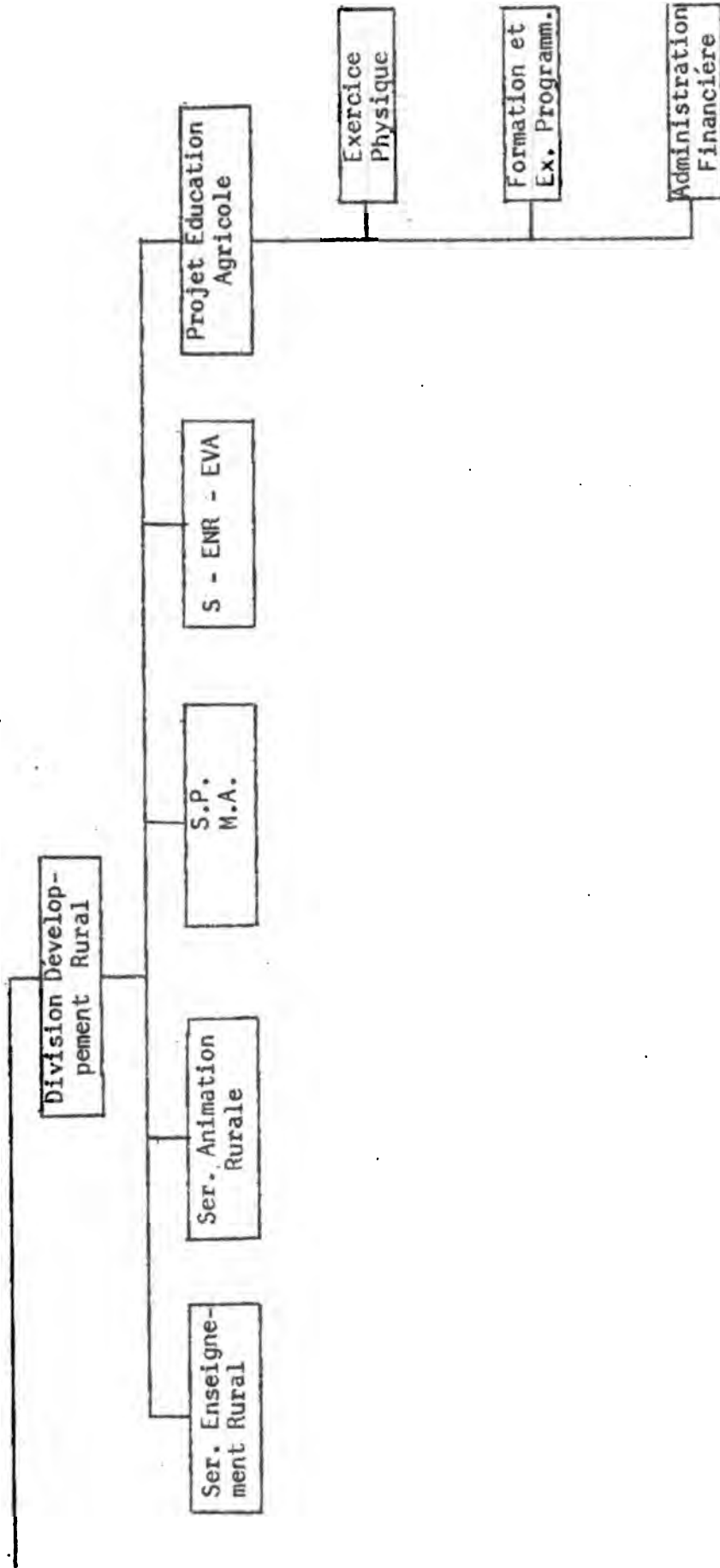
Ces modèles d'adéquation institutionnelle se réfèrent au minimum de changements institutionnels pour la mise en pratique du nouveau projet d'éducation. L'augmentation ou la réduction de personnel à l'intérieur de chaque unité proposée dépendra du volume initial des opérations.

ORGANIGRAMME 1

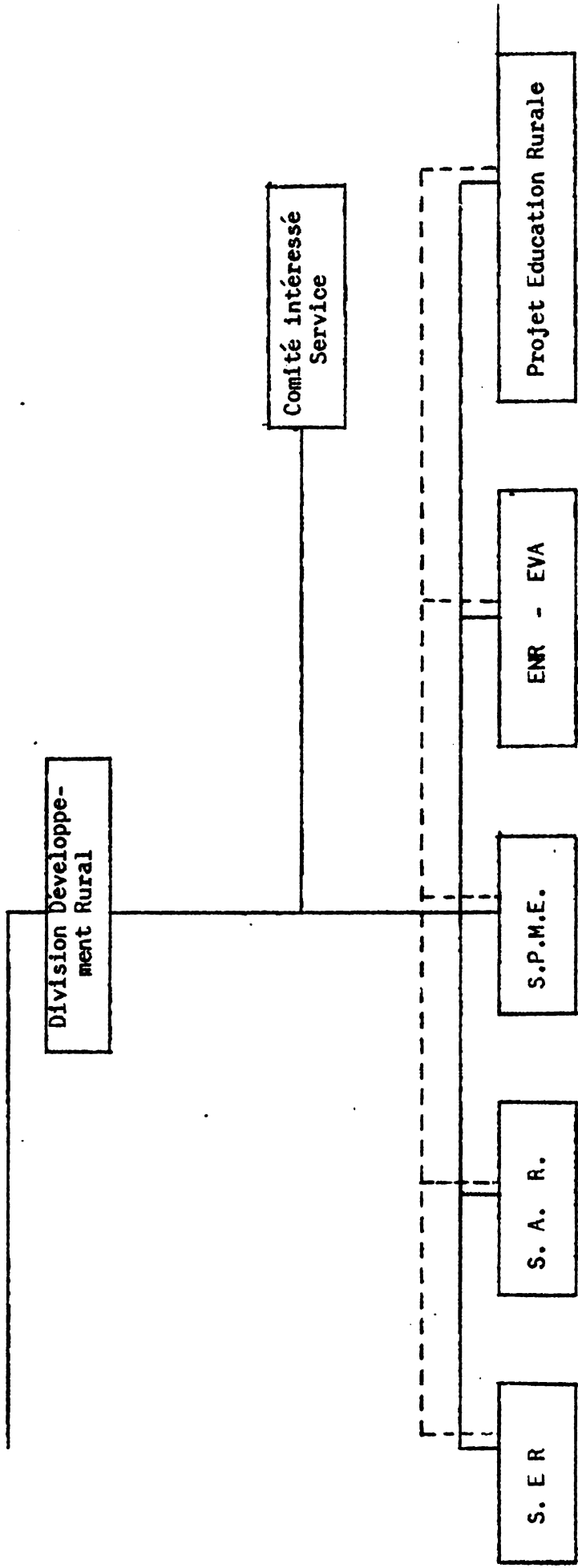


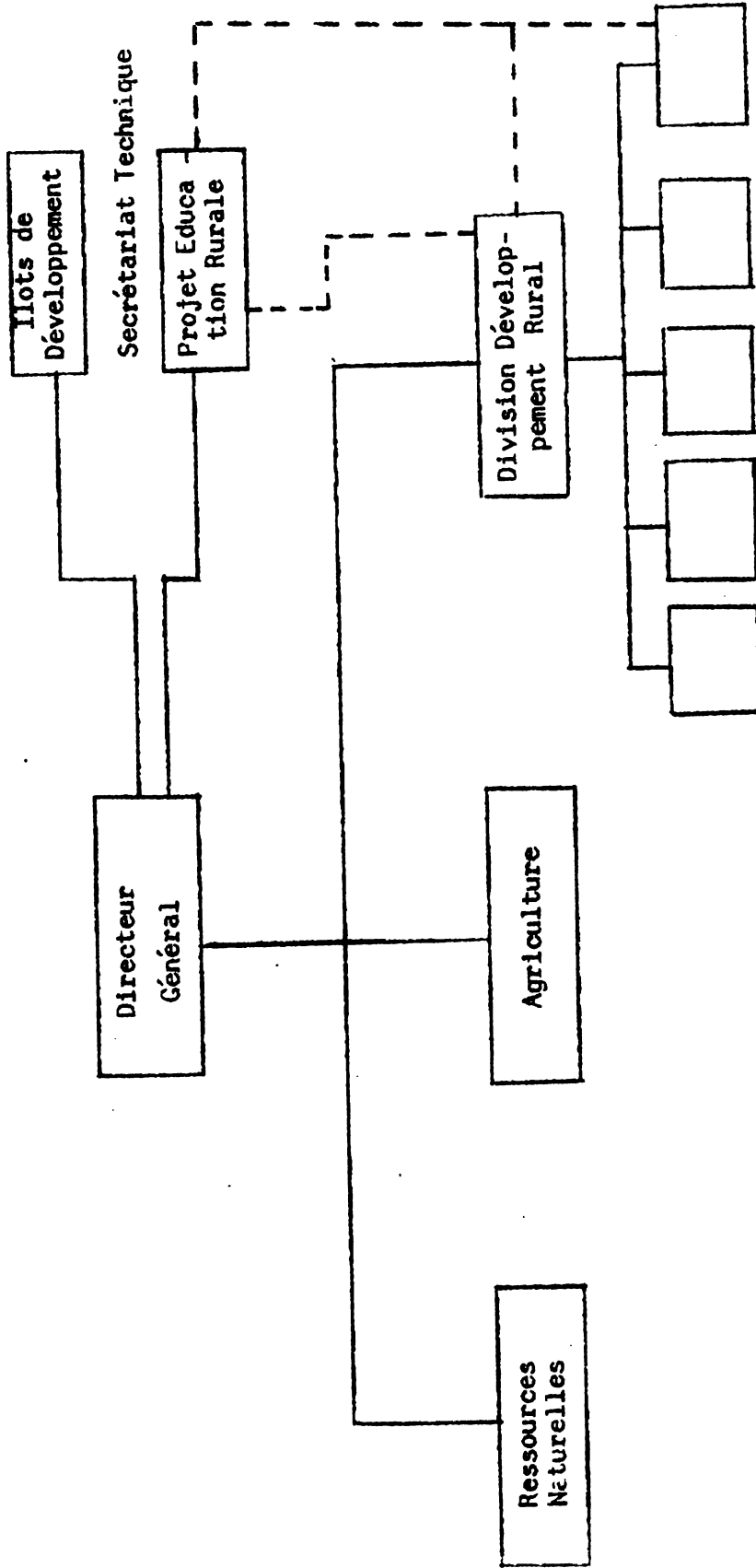


ORGANIGRAMME 3

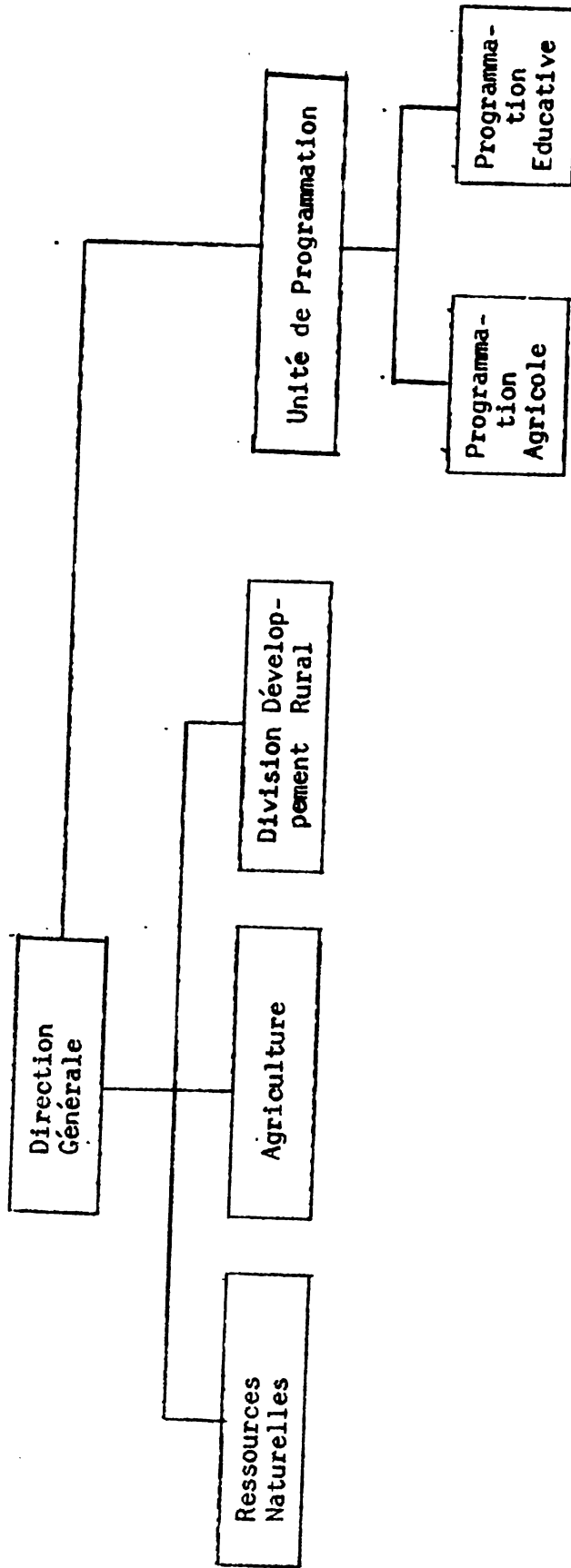


ORGANIGRAMME 4





ORGANIGRAMME 6



I.e COORDINATION INTER-INSTITUTIONNELLE

1. Introduction
2. Première Alternative
3. Deuxième Alternative
4. Troisième Alternative
5. Conclusions
6. Propositions
7. Définition, Fonctions et Mission
8. Structure
 - 8.1 Comité de Coordination
9. Attributions et Obligations
10. Ressources

COORDINATION INTER-INSTITUTIONNELLE**1. INTRODUCTION**

Dans ce rapport, on veut analyser trois solutions alternatives pour situer l'organisme de coordination inter-institutionnelle :

- a. Installer le centre de coordination dans le secteur éducatif de CONADEP
- b. Créer un bureau de coordination ou de liaison au DARNDR
- c. Utiliser le COCEA comme organisme de coordination

Analyse des Alternatives :

Dans les paragraphes suivants, on offre un résumé de l'analyse des aspects favorables et défavorables de chacune des alternatives mentionnées :

2. Première Alternative

Installer le centre de coordination au CONADEP

Les avantages de cette solution sont :

- a. Le CONADEP est un organisme central, autonome et avec des fonctions de coordination du développement socio-économique du pays.
- b. Le CONADEP est considéré comme un organisme "neutre" du point de vue des rapports entre Ministres qui se réunissent fréquemment pour y traiter des affaires qui intéressent plus d'un Ministère.
- c. C'est l'organisme qui reçoit les informations des institutions publiques et privées du pays.
- d. Il serait possible d'obtenir au CONADEP la participation d'un personnel technique d'un niveau professionnel adéquat.
- e. La section d'éducation permet d'y situer un centre de coordination inter-institutionnelle.

Les désavantages de cette solution sont :

- a. Les Chefs de sections du CONADEP auraient des opinions contraires sur les solutions similaires à celle considérée, et certains s'opposeraient à incorporer au CONADEP tout autre type d'institutions à fonctions éloignées de celles spécifiques de l'organisme.
- b. Il est possible que les dirigeants du CONADEP aient un intérêt relatif dans l'opération d'un centre de coordination de l'enseignement rural.
- c. L'expérience du CONADEP en matière de coordination avec d'autres organismes serait négative.
- d. Pour le moment, le CONADEP n'a pas les ressources financières nécessaires pour couvrir les frais additionnels qui naissent de l'installation d'un centre de coordination.
- e. On court le risque de mettre de côté les fonctionnaires plus intéressés dans le développement de l'enseignement rural, parmi lesquels ceux chargés de programmer et d'exécuter le Projet CEIDER, des affaires relatives à la coordination des actions dont bénéficie l'éducation rurale.

3. Deuxième Alternative

Avantages de la solution

- a. Le bureau de coordination inter-institutionnelle serait étroitement lié à l'exécution du Projet CEIDER
- b. Au sein du Ministère, le bureau aurait la collaboration la plus résolue du personnel supérieur du DARNDR.
- c. C'est une solution rapide, car la création officielle de la dépendance ne requiert qu'une résolution du Ministre de l'Agriculture.

- d. Il faut prévoir des facilités pour l'installation physique du bureau et pour le financement des frais d'opération.
- e. Le personnel de bureau fournira de bonnes informations sur les problèmes de l'enseignement rural.

Désavantages de la solution :

- a. Comme une dépendance de plus du Ministère, l'organisme de coordination perdrait la hiérarchie en se transformant en simple bureau de liaison.
- b. On ne pourrait pas créer la structure nécessaire pour que l'organisme développe, avec indépendance et efficacité, les importantes missions qui lui sont assignées.
- c. Il existe un consensus que cette solution limiterait la participation d'autres Ministères et Institutions intéressées à l'éducation rurale.
- d. L'appui externe au Système CEIDER diminuerait et conditionnerait la cristallisation des projets qui nécessitent la participation d'Institutions en dehors du DARNDR.
- e. Il pourrait y avoir des difficultés pour recruter le personnel technique en dehors du Ministère de l'Agriculture.

4. Troisième Alternative

Utiliser le COCEA comme Organisme de Coordination Inter-Institutionnelle.

Avantages de cette solution

- a. Parmi les organismes officiels, le COCEA est celui qui a des attributions qui se rapprochent le plus de celles que devra remplir la coordination interinstitutionnelle.

- b. On profiterait d'un organisme existant avec un statut légal et une certaine infrastructure utilisable.
- c. Le COCEA a des antécédents de coordination inter-institutionnelle d'éducation agricole bien que limités à la distribution de ressources.
- d. La coordination se ferait au moyen d'un organisme étroitement lié au Ministère de l'Agriculture et en connexion avec l'unité d'exécution du Projet CEIDER.
- e. La solution COCEA peut être admise comme une transaction entre les deux précédentes alternatives et, apparemment, ne rencontrerait pas de résistance du côté des autres Ministères et Organismes officiels qui devront intervenir dans la coordination de l'enseignement rural et agricole.
- f. Il y aurait de meilleures possibilités de contracter le personnel technique ayant une bonne formation professionnelle.

Désavantages de la solution :

- a. Le COCEA est un Organisme qui fonctionne seulement partiellement, étant donné qu'il n'a pas été intégré au Groupe de Travail Pédagogique et Technique, que prévoyait le Décret du 18 Mars 1968, qui devait remplir des fonctions importantes au sein de l'organisme.
- b. Jusqu'à présent, le COCEA est un bureau d'administration financière des ressources destinées à la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire, aux Ecoles Normales Rurales et aux Ecoles Vocationnelles Agricoles.
- c. La capacité opérative du COCEA est assez limitée étant donné qu'il a été nécessaire de renforcer les services d'appui administratif pour rendre viable le travail du groupe de consultants que prépare

le Projet CEIDER.

- d. Dans le but d'atteindre la coordination inter-institutionnelle, il sera indispensable de modifier substantiellement le Décret de création du COCEA.
- e. Apparemment, des difficultés pourraient surgir et des limitations pourraient se présenter, pour que le COCEA réunissent toutes les informations de base dont il aura besoin dans le futur pour réaliser les activités de coordination des organismes engagés dans la tâche nationale de promouvoir l'éducation rurale et agricole.

5. CONCLUSIONS

De l'analyse ressortent les conclusions suivantes :

- a. Avec un degré variable d'intensité et d'ampleur dans les résultats espérés, les trois alternatives sont viables.
- b. Comme conséquence de critères différents qui jouent en faveur de chaque solution, la forme et l'ampleur de la coordination inter-institutionnelle qu'on atteindrait seront différentes dans l'un ou l'autre cas.
- c. La localisation de l'organisme de coordination du CONADEP ou du DARNDR conditionne fortement les fonctions et la structure qu'aura le nouvel organisme et diminue grandement ses activités futures.
- d. Au contraire, les facteurs limitatifs qui paraissent dans le cas où on voudrait localiser l'organisme de coordination du COCEA, laissent une marge à la réorganisation. Il est possible de lui donner amplement et profondément les attributions, missions et fonctions que conseille la stratégie éducationnelle du moment.
- e. Il est évident que pour le démarrage, la consolidation et le développement du Système CEIDER, la transformation du COCEA en organisme de

coordination inter-institutionnelle, est la solution la plus attractive pour arriver à la conjonction des efforts dispersés, orientés vers une éducation intégrée au développement rural.

- f. L'idée est de réorganiser le COCEA pour qu'il opère avec efficacité dans le plein usage des facultés conférées pour coordonner et promouvoir l'éducation rurale et agricole.

6. PROPOSITIONS

Pour ces raisons, on propose :

- 6.1 La réorganisation du COCEA pour qu'il puisse assumer, au niveau des organismes officiels et institutions privées, la mission de coordonner les initiatives, projets et actions à caractère éducatif et de nature à développer le secteur agricole et à élever le standard de vie des paysans.
- 6.2 Pour arriver à la réorganisation institutionnelle du COCEA, il sera nécessaire de :
- 6.2.1 Reformuler les fonctions de l'organisme
 - 6.2.2 Modifier sa structure
 - 6.2.3 Doter cet organisme de ressources matérielles, financières suffisantes.

7. DEFINITION, FONCTIONS et MISSION

- 7.1 A partir du moment qu'on aura modifié et élargi le décret du 10 mars 1968, le COCEA se définira comme un organisme officiel de coordination inter-institutionnelle avec un objectif fondamental de coordonner et de promouvoir l'éducation rurale et agricole en Haïti, conçue comme composante dynamique du processus de développement du pays. Ainsi donc les fonctions du COCEA seront les suivantes :

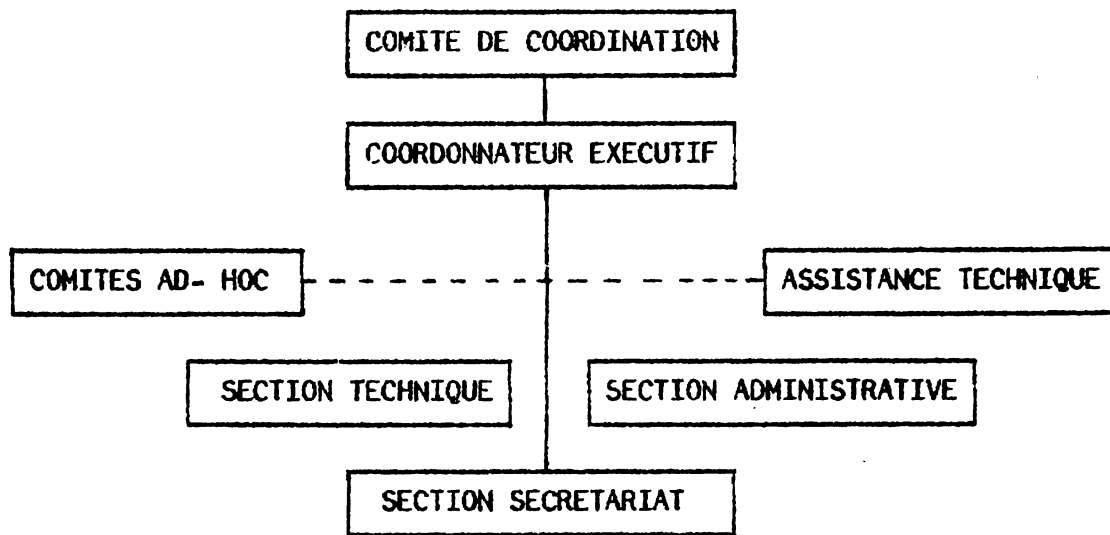
- 7.2 Réaliser des études de base sur l'évolution des variables éducatives d'importance dans le secteur rural et déterminer les nécessités éducatives actuelles, potentielles et théoriques de la population rurale.
- 7.3 Analyser l'information disponible sur le développement général du secteur rural et déterminer, à partir de cette information, les nécessités éducatives. L'estimation de ces nécessités devra se référer particulièrement à l'augmentation de la production, la productivité, l'emploi et à la réduction de la marginalité avec une augmentation significative de la participation du secteur rural.
- 7.4 Planifier, à partir des études et des analyses citées plus haut, l'action des organismes et des sous-systèmes, ce, pour arriver à satisfaire les nécessités de la population et du développement rural.
- 7.5 Coordonner, à travers les organismes et les sous-systèmes mentionnés, l'exécution des actions prévues dans le plan.
- 7.6 Servir de liaison entre les dépendances officielles responsables du développement socio-économique rural en canalisant les efforts dispersés qui tendent vers une amélioration matérielle et culturelle de la paysannerie.
- 7.7 Propulser l'initiative publique et privée orientée vers la transformation de l'agriculture de subsistance en agriculture de marché et élever par ce moyen les revenus des communautés rurales.
- 7.8 Divulguer les projets et les plantations liés à la transformation du monde rural et sensibiliser l'opinion publique pour obtenir le soutien général à ces initiatives.
- 7.9 Définir des objectifs et établir des stratégies qui facilitent la croissance du sous-système d'enseignement rural et agricole et qui

comptabilisent la dite croissance avec le développement du système éducatif global et avec les nécessités éducatives du milieu rural.

- 7.10 Formuler des critères et des mécanismes de contrôle et d'évaluation des projets et actions.
- 7.11 Proposer des systèmes de supervision de l'exécution des projets et actions respectives à la charge des organismes distincts imbriqués dans le développement de programmes relatifs à l'enseignement rural et agricole.
- 7.12 Diriger la provision de ressources financières internes et externes destinées à couvrir les coûts d'investissements et d'opération des programmes d'éducation rurale et agricole, à la charge des organismes officiels du Gouvernement.
- 7.13 Obtenir des accords de coopération technique avec des organisations internationales et des pays amis en vue d'arriver à collaborer avec les experts en matière d'éducation rurale et de développement agricole, ainsi qu'à obtenir des bourses de perfectionnement à l'étranger pour les instituteurs, professeurs et techniciens du secteur rural.
- 7.14 Administrer les fonds reçus comme dons et destinés à financer des programmes d'éducation rurale et agricole, des projets agricoles, des plans de formation de personnel, des bourses à l'extérieur et des études spéciales et d'autres concepts contenus dans les fonctions spécifiques du COCEA.

8. STRUCTURE

Pour réaliser son travail, et accomplir les fonctions énoncées antérieurement, le COCEA adoptera la structure suivante :



8.1 Comité de Coordination

Le Comité coordonnateur serait constitué de 9 membres

- a. Le Secrétaire d'Etat de l'Agriculture ou son Représentant qui sera d'office le Président du Comité
- b. Le Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale ou son Représentant
- c. Le Secrétaire Technique du CONADEP ou son Représentant
- d. Le Directeur de l'ONAAC ou son Représentant
- e. Le Recteur de l'Université d'Etat ou son Représentant
- f. Le Doyen de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire ou son Représentant
- g. Le Directeur de la Division du Développement Rural du DARNDR ou son Représentant
- h. Le Coordonnateur Exécutif du COCEA
- i. Un Représentant du Conseil des Eglises

8.2 Le Comité se réunira au moins une fois par mois et pourra tenir une séance extraordinaire toutes les fois qu'il le jugera nécessaire, par

décision du Président, par la sollicitude du Coordonnateur Exécutif ou par celle écrite de trois de ses membres au Président. La convocation aux réunions devra se faire deux jours au préalable.

- 8.3 Le quorum minimum par session sera de six (6) membres présents - 2/3 des composants - et les décisions du Comité ne seront valides que par cinq (5) voix pour et toujours parmi elles, le vote favorable du Président ou celui du Coordonnateur Exécutif. Dans le cas de ballottage, le Président peut voter deux fois.
- 8.4 Le Coordonnateur Exécutif sera la personne désignée, par le truchement technique et administratif de COCEA, pour accomplir et faire accomplir les dispositions émises par le Comité de Coordination.
- 8.5 Pour être désigné comme Coordonnateur Exécutif, on doit avoir fait des études complètes en matière agronomique, en éducation rurale et en développement communautaire, dans le pays ou à l'étranger et avoir une expérience professionnelle basée sur le développement rural.
- 8.6 Le Coordonnateur Exécutif sera désigné par le Président à Vie de la République pour une période de cinq (5) ans, sous la demande du Comité de Coordination. Par le même procédé, le Coordonnateur Exécutif pourra être réélu.
- 8.7 Le Coordonnateur Exécutif devra se dédier totalement à l'accomplissement de ses fonctions.
- 8.8 Les trois (3) sections opératives suivantes seront sous la dépendance directe du Coordonnateur Exécutif :
 - a. Section Technique
 - b. Section Administrative
 - c. Section de Secrétariat

- 8.9 La Section Technique aura pour mission de développer les études et investigation d'ordre socio-économique en relation avec la problématique de l'éducation rurale, d'élaborer des projets et plans sur l'éducation et le développement rural, de faire des rapports techniques, de réunir une documentation utile, de préparer des mormes de supervision et d'évaluation de programmes et sous-systèmes éducatifs, de divulguer et d'intéresser la population aux projets et actions à la charge des organismes et d'assumer d'autres tâches qui lui seront assignées ou qui découlent des fonctions et actions du COCEA.
- 8.10 La Section Technique sera composée d'un personnel technique minimum de trois (3) professionnels recrutés, de préférence à temps complet, pour une période renouvelable de deux (2) ans. Le nombre de techniciens pourra être augmenté selon les nécessités du service.
- 8.11 Pour être recruté comme technicien du COCEA, il faudra avoir un certain degré de connaissance et d'expérience et démontrer une certaine compétence dans quelques-unes des disciplines suivantes :
- a. Investigation socio-économique
 - b. Documentaiton et Bibliothnique
 - c. Planification Educative
 - d. Relations Publiques
 - e. Pédagogie
 - f. Evaluation des Systèmes Educatifs
- 8.12 Le Comité de Coordination fixera les périodes de recrutement de spécialistes et pourra augmenter la liste du paragraphe antérieur.
- 8.13 La Section Administrative sera à la charge d'un Comptable qui devra tenir à jour les registres de comptes (livres) et les contrôles financiers du COCEA.
- 8.14 Le Comptable sera recruté pour une période renouvelable de deux (2) ans et travaillera à temps plein.

- 8.15 Le Secrétariat sera composé de deux secrétaires et en accord avec les nécessités du Service, on fera appel à une dactylographe.
- 8.16 Le personnel de COCEA sera augmenté d'un chauffeur, d'un messenger et d'un gargon pour le nettoyage.
- 8.17 A l'intérieur du COCEA, on prévoit des organes de Consultation et de Conseil Technique :
- a. Comités Ad-Hoc
 - b. Cabinet d'Assistance Technique Internationale
- 8.18 Les Comités Ad-Hoc conseilleront le Comité de Coordination sur des thèmes, des situations et affaires spécifiques qu'il soumettra à leur attention en vue d'obtenir leurs opinions ou des solutions concrètes.
- 8.19 Les Comités Ad-Hoc seront constitués de techniciens nationaux et étrangers en nombre réduit et avec des buts nettement définis. Ils travailleront dans des endroits déterminés au préalable se dispensant de consultations et rapports écrits.
- 8.20 Il reviendra au Comité de Coordination de former les Comités Ad-Hoc. Si les tâches assignées sont Ad-Honores ou rémunérées, il devra fixer les honoraires et/ou les viatiques que peut susciter l'intervention de techniciens dans les Comités Ad-Hoc.
- 8.21 Le travail des Comités Ad-Hoc sera supervisé et évalué par le Coordonnateur Exécutif du COCEA.
- 8.22 Le Conseil d'Assistance Technique sera composé d'experts internationaux qui, dans le futur, arriveront au COCEA selon les Accords reconnus par le Comité de Coordination du COCEA.
- 8.23 Relativement au prêt consenti par la BID pour financer l'implantation

du Système CEIDER, on conclura des accords de coopération technique dans le but d'obtenir l'assistance internationale nécessaire pour la mise en marche et la consolidation du Système.

8.24 Le plan de coopération technique comprendra le recrutement de spécialistes internationaux et un programme de bourses de perfectionnement du personnel national à l'étranger.

9. Attributions et Obligations

9.1 Il reviendra au Président du Comité de Coordination de :

- a. Faire exécuter les dispositions et résolutions du Comité de Coordination.
- b. De représenter ou de se faire représenter par un autre membre, le Comité de Coordination en toute circonstance, acte ou formalité à remplir.
- c. De convoquer et de présider les réunions ordinaires et extraordinaires assisté d'un secrétaire.
- d. Stimuler l'assistance participative des membres aux réunions du Comité.
- e. Maintenir d'étroites relations avec le Coordonnateur Exécutif en vue d'être informé de la marche des travaux du COCEA et procéder aux ajustements qu'il serait nécessaire de réaliser dans l'organisme.
- f. Signer les actes, documents et communications du COCEA.

9.2 Il reviendra au Coordonnateur Exécutif de :

- a. Diriger le COCEA en exécutant les décisions du Comité de Coordination

et veiller au développement exact des fonctions assignées à l'organisme.

- b. Informer le Président et les membres du Comité de Coordination de la marche des activités de l'organisme.
- c. Soumettre à la considération du Comité de Coordination les plans de travail des sections Technique et Administrative, de même que les initiatives et projets conduisant à perfectionner le travail du COCEA.
- d. Proposer au Comité et initier la création de tâches et la désignation du personnel à cet effet.
- e. Contrôler et superviser le développement des travaux du personnel de l'organisme en orientant les travaux techniques et administratifs et en adoptant des mesures nécessaires pour obtenir un meilleur rendement des fonctionnaires.
- f. Bâtir un horaire de travail pour le personnel et établir des normes de fonctionnement interne du bureau.
- g. Distribuer les tâches, orienter et appuyer les directives recommandées aux membres des Comités Ad-Hoc.
- h. Offrir et assurer au bureau toutes les commodités et faciliter les tâches des experts internationaux qui collaborent avec le COCEA.
- i. Superviser l'exécution du plan d'Assistance Technique en veillant à ce que le travail des consultants se développe de manière à atteindre les objectifs du/ou des Accords de Coopération Technique élaborés par le COCEA.
- j. Signer les documents et communications officiels du COCEA suivant

l'autorisation reçue du Comité de Coordination.

- k. Donner suite à la correspondance et affaires officielles du COCEA.
- l. Soumettre à la considération du Comité de Coordination le Budget annuel des dépenses.
- m. Assurer d'autres gestions qui, en regard aux fonctions du COCEA, lui seront requises du Comité de Coordination.

9.3 Il reviendra à la Section Technique de :

- a. Réunir, ordonner et préparer les données et informations qui permettent de diagnostiquer la situation socio-économique et éducative du milieu rural haïtien.
- b. Analyser les nécessités de la population rurale au point de vue éducative et comptabiliser cette requête par rapport aux possibilités de l'enseignement rural et agricole, à tous les niveaux.
- c. Inventorier la capacité installée dans les institutions de l'enseignement primaire, moyen et supérieur, dans le but de donner satisfaction pleine et entière aux nécessités éducationnelles relatives au développement agricole du pays.
- d. Procéder aux études de factibilité afin de localiser les centres d'enseignement agricole et artisanal dans les zones rurales du pays.
- e. Déterminer le coût global et unitaire de l'enseignement rural et agricole.
- f. Mener une investigation relative aux facteurs déterminants de l'éducation rurale et les causes du sous-développement paysan.

- g. Elaborer des projets et plans d'action éducationnels conformément au développement rural et à la promotion paysanne pour qu'ils soient exécutés par les organismes nationaux.
- h. Etudier les procédés de coordination et de conjonction des efforts et actions qu'on réalise dans le pays au bénéfice de l'enseignement rural et agricole.
- i. Sélectionner un nombre raisonnable d'objectifs que devra réaliser le programme d'éducation rurale en tenant compte de leur cohérence avec la réalité haïtienne et accessibles aux temps et moyens disponibles pour son exécution.
- j. Faciliter l'application, dans l'enseignement rural, des techniques modernes d'apprentissage et des innovations méthodologiques qui contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement et indiquant les moyens efficaces d'augmenter, de manière sensible, la couverture du système.
- k. Choisir des mécanismes d'évaluation et d'alimentation nouvelle des programmes en exécution dont l'emploi est viable dans les organismes exécuteurs.
- l. Compiler le matériel bibliographique utile au COCEA, implanter un système souple de diffusion et de consultation entre le personnel technique intéressé.
- m. Accéder et utiliser l'information et les études développées par les groupes techniques d'autres organismes du secteur public.
- n. Produire des documents originaux sur les thèmes relatifs aux points mentionnés antérieurement et publier des bulletins, opuscules et monographies des études, investigations, rapports et planifications conçus par le travail de la Section Technique.

- o. Développer d'autres études qui, relativement aux fonctions du COCEA, sont requises par le Comité de Coordination et par le Coordonnateur Exécutif.
- p. Réunir le groupe inter-disciplinaire comprenant les fonctionnaires de la Section Technique et du Conseil d'Assistance Technique, au moins une fois par semaine, afin de considérer les thèmes relatifs aux affaires et fonctions du COCEA.
- q. Informer mensuellement et par écrit le Coordonnateur Exécutif sur la marche des travaux de la Section.

9.4 Il reviendra à la Section Administrative de :

- a. Consulter le Coordonnateur Exécutif au sujet de tout ce qui est relatif à l'application des techniques administratives et comptables dans les travaux du COCEA.
- b. Maintenir à jour le registre financier du COCEA en utilisant un système comptable adéquat.
- c. Préparer le Budget des dépenses annuelles de l'Organisme et le montant des opérations du COCEA.
- d. Collaborer avec les Sections Technique et de Secrétariat relativement aux aspects administratifs de leurs tâches respectives.
- e. Faire le rapport mensuel de la Section.
- f. Exécuter les conseils que peuvent lui formuler le Comité de Coordination et le Coordonnateur Exécutif concernant les affaires administratives, comptables et financières du COCEA.

9.5 Il reviendra à la Section de Secrétariat de :

- a. Prêter des services de Secrétariat au Comité de Coordination, au

Coordonnateur Exécutif et aux Sections Technique et Administrative du COCEA.

- b. Collaborer avec les Comités Ad-Hoc et le Conseil d'Assistance Technique.
- c. Organiser les travaux propres de Secrétariat et veiller à l'ordre dans la Section.
- d. Enregistrer la réception, faire suivre son cours et distribuer la correspondance du COCEA.
- e. Accorder une attention particulière à l'accomplissement normal des services de propreté du bureau, de messagers, de surveillance et autres tâches assignées au personnel auxiliaire.
- f. Accomplir d'autres tâches de Secrétariat sollicitées par le Comité de Coordination et/ou le Coordonnateur Exécutif.

9.6 Les attributions et obligations des Comités Ad-Hoc seront stipulées par le Comité de Coordination au moment de la formation de chacun d'eux.

9.7 Les attributions et obligations du Conseil d'Assistance Technique seront comprises dans le texte des Accords de Coopération Technique qui seront passés, dans le futur, entre le Comité de Coordination ou d'autres organismes de l'Etat et les Organisations Internationales ou Institutions de Prêts.

10. RESSOURCES

Pour pouvoir fonctionner selon la structure antérieurement indiquée, le COCEA devra disposer d'une quantité de ressources qu'on estime comme suit :

Titre du Fonctionnaire	Nombre	Salaire Mensuel	Salaire Annuel	Total en ₺
Coordonnateur Exécutif	1	1.750	21.000	21.000
Spécialistes Sec. Tech.	3	1.500	18.000	54.000
Comptable	1	1.100	13.200	13.200
Secrétaires	2	750	9.000	18.000
Chauffeur	1	350	4.200	4.200
Garçon-Messenger	1	225	2.700	<u>2.700</u>
			Total des Salaires :	113.100
Viatiques				10.800
Services par contrat				12.000
Dépenses de Bureau				2.500
Impression et Reproduction				6.300
Dépenses de Combustible				2.300
Location				<u>400</u>
			Total des Dépenses :	34.300
MONTANT GLOBAL DU BUDGET ANNUEL :				₺ 147.400

Dans les démarches de la Coopération Technique de la BID, on pourra inclure une partie destinée à l'achat d'équipements et de meubles de Bureau pour compléter l'équipement de COCEA. Cette partie peut être évaluée à \$15.000.00, soit ₺ 75.000.00.

II. ETUDES SUR L'EDUCATION RURALE HAITIENNE

II. ETUDES SUR L'EDUCATION RURALE HAITIENNE

1. L'Enseignement Primaire Rural

1.2 Scolarisation

1.3 Désertion et Déperdition Scolaires

1.6 Structure d'Accueil

1.7 Le Personnel des Ecoles Primaires

1.8 Qualification des Instituteurs

1.9 La Supervision

1.10 Du Curriculum

2. L'Enseignement Vocationnel Agricole

3. L'Enseignement Normal - Les Ecoles Normales Rurales

4. L'Education Non Formelle

4.1 Service d'Animation Rurale

5. Programme de Radio Educative

6. Programme de Jeunesse Rurale

7. Education des Adultes

ETUDES SUR L'EDUCATION RURALE HAITIENNE

1. L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RURAL

On a été amené à étudier les deux secteurs : public et privé.

1.1 Au niveau du primaire rural, l'enseignement pré-scolaire n'existe pas. Le fait paraît être dû à l'absence d'instituteurs non spécialisés, aux conditions de structures d'accueil et aux particularités de la vie rurale où l'âge média en première classe est de 10 ans.

1.2 SCOLARISATION

La population scolarisable (74-75) était de 1.400.000 enfants (estimation Section de Statistiques de l'Enseignement Rural). Les enfants scolarisés pour la même période étaient de 223.438, dont 124.676 pour le secteur public, 98.762 pour le secteur privé, ce qui a donné un taux d'enfants scolarisés en chiffres rectifiés de 15,95% dont 8,90% pour le secteur public et 7.05% pour le secteur privé.

1.3 DESERTION ET DEPERDITION SCOLAIRES

1.3.1 La désertion scolaire sur le plan horizontal et vertical atteint environ le même pourcentage, soit de l'ordre de 1,85% en classe terminale par rapport à la première année.

1.3.2 Ce problème de désertion scolaire ne date pas d'aujourd'hui. Un rapport statistique des années 39-40 avait déjà dénoncé cette situation qui, au fil des ans, s'est aggravé parce que le système a été incapable d'en juguler les causes.

1.3.3 Les services officiels donnent onze (11) causes et l'on cite :

- a. Les travaux domestiques aux champs
- b. Age trop avancé de l'enfant au moment de son inscription

- c. L'éloignement de la maison d'habitation par rapport à l'école
- d. La paresse et l'abandon volontaire
- e. Les locaux scolaires trop exigus
- f. L'insuffisance de salles de classes et mobilier
- g. Les classes trop chargées
- h. L'insuffisance du personnel enseignant
- i. L'impréparation académique et professionnelle des enseignants
- j. Le dédain de la vie rurale par les enseignants
- k. La mauvaise situation économique de l'enseignant

1.3.4 Le diagnostic a permis de consigner six (6) autres facteurs que l'on peut dire imputable à la désertion scolaire tels que :

- a. Manque d'intérêt à poursuivre les études
- b. La signification du savoir et même du savoir-faire échappe aux parents des élèves
- c. L'inexistence de motivation pour ce qui a trait à la rentabilité de l'enseignement
- d. Les méthodes d'enseignement actuelles, même si on les proclame actives, ne sont pas accompagnées de supports didactiques.

1.4 Il n'existe pas seulement la désertion scolaire. Un autre, que l'on peut appeler la déperdition, celui du passage d'une classe à l'autre.

Le système de barrage est résolument employé à deux niveaux. La sélection des élèves à subir l'évaluation aux fins d'accéder à la classe immédiate et les examens que ces derniers doivent subir. Le taux de promotion ainsi calculé est de 40%, de qui amène au constat de 60% de redoublants.

1.5 Les deux premières situations causent que le rapport intrants/extrants dans l'école primaire rurale haïtienne est le plus bas.

1.6 STRUCTURE D'ACCUEIL

On connaît trois types d'écoles rurales :

- Fermes-Ecoles (FE) avec une installation physique plus ou moins convenable
- Ecoles Rurales (ER), installation qui ne cadre pas avec un environnement de l'enseignement. D'ordinaire, écoles de 1 à 3 instituteurs situées au fin fond de la section rurale.
- Ecoles de Bourgs (EB) situées dans les bourgs dont les installations équivalent à celles des sections rurales.

1.6.1 Elles sont au nombre de 571, soit 97 pour les FE, 41 pour les EB et 433 pour les ER.

1.6.2 Le diagnostic a permis de relever que 75,83% de ces types d'écoles en milieu rural ne présentent pas une structure d'accueil favorable à l'enseignement. Les 7,18% des EB sont dans le même état et les 16,98% représentés par les FE sont devenus exigus à cause de l'augmentation de la clientèle scolaire.

1.7 LE PERSONNEL DES ECOLES PRIMAIRES

Les instituteurs sont au nombre de 1.756 répartis ainsi pour l'exercice 1974-1975 : FE - 540; EB - 131; ER - 1.085. Dans ce nombre on compte 942 hommes et 814 femmes.

1.7.1 La majorité des écoles sont de 1 à 3 instituteurs, soit 78,36%. Le nombre d'instituteurs par école va de 1 à 14 et la proportion d'écoles à 14 instituteurs représente 0,85%.

1.7.2 Ainsi, il est possible de voir le ratio maître/élèves qui est en général de 73. Ce n'est qu'une moyenne statistique qui couvre une autre réalité, car les instituteurs travaillent surtout dans les enfantines avec au moins 150 élèves. Et le fait se constate dans les écoles de 1 ou 2 instituteurs. Une analyse a été faite sur ce sujet à travers les 9 inspections départementales. Le Nord-Ouest est à 46,33

le Sud a un ratio M/E de 84,66, l'Artibonite 81,04 et le plus faible, la Grande Anse, 50.

1.8 QUALIFICATION DES INSTITUTEURS

Il y a trois types d'instituteurs à l'Enseignement Primaire Rural

- a. Les personnes recrutées sur simple concours
- b. Les instituteurs se prévalant de leur ancienneté
- c. Les normaliens.

1.8.1 On peut retrouver pour les deux premiers groupes un système d'amélioration professionnelle. Le groupe 1 reçoit des cours d'initiation pédagogique-professionnelle. Le groupe 2 suit des séminaires de recyclage. Quant au groupe 3, à cause de la présomption de diplômes, il n'est pas appelé à ces sortes de session. Il représente 23,82% des instituteurs dits qualifiés. Une particularité à signaler est que ce genre d'amélioration professionnelle est assuré à deux niveaux : local et central

- a. Celui des Inspecteurs Départementaux qui, de temps à autre, appellent à ces sessions de travail d'ordre général ou spécialisé.
- b. Au niveau central, soit à la capitale, ou Chef-lieu des Inspections Départementales, mais planifiées par le Chef de Service de l'Enseignement Normal et Vocationnel.

1.8.2 Un troisième palier vient de faire son apparition dans ce domaine. L'Institut Pédagogique National (IPN) qui, au cours de sa première année de fonctionnement, doit former une cohorte d'assistants pédagogiques recrutés indifféremment parmi les instituteurs et inspecteurs.

1.9 LA SUPERVISION

Elle est assurée par trois (3) échelons :

- a. Au niveau central, puisqu'à la Section de Supervision du Service de l'Enseignement Rural, cinq superviseurs spécialisés pour l'éducation manuelle, industrielle, agricole, l'Action Sociale, l'Economie Domestique, l'Education Physique, assistent l'Inspecteur en Chef.
- b. Au niveau régional par huit (8) Inspecteurs Départementaux.
- c. Au niveau local, par 37 Inspecteurs de District.

1.9.1 Le recrutement des Inspecteurs se fait parmi les instituteurs normaux ou sur la base d'expérience et d'ancienneté.

1.9.2 Il n'y a pas de centres pour la formation des Inspecteurs-Instituteurs.

1.9.3 Il y a une norme de 15 écoles et 46 instituteurs par district de supervision. Les analyses faites démontrent que dans 60% des cas le nombre 15 a été dépassé et que, pour ramener cette situation à la normale, deux alternatives sont proposées aux inspecteurs disposant de plus de 15 : occuper ces districts, ce qui donnerait 5 nouveaux districts de supervision; se baser sur un optimum de 10 ce qui reviendrait à créer 21 nouveaux centres d'inspection.

1.9.4 Le nombre de visites serait estimé à huit (8) par mois. Mais l'Inspecteur, à cause des frais dérisoires qui lui sont alloués, ne peut atteindre cette norme que dans les écoles périphériques de son siège. Les études plus poussées montrent que certaines écoles ne peuvent recevoir qu'une visite et demie l'an. On voit déjà ici que l'exécution du curriculum et l'évaluation du travail de l'Instituteur échappent à l'Inspecteur.

1.10 DU CURRICULUM

Il s'agit du même curriculum suivi par l'Enseignement Urbain. En dépit de la spécificité que reconnaît le document officiel, depuis quelques temps, les objectifs posent le Certificat d'Etudes Primaire pour la classe terminale.

A preuve, sans parchemin, l'enfant rural qui fait le Moyen II ne peut participer au concours d'accès aux Ecoles Vocationnelles Agricoles.

- 1.11 Il comporte officiellement sept années d'études. Ce qui rend difficile le rapport intrants/extrants. Ce cycle long, on l'a vu, ne peut être suivi qu'à 2% de l'effectif scolaire.
- 1.12 Les matières portées au programme, leur contenu au point de vue académique, ne présente pas un visage réaliste de l'environnement local. Ils ont un caractère désespérément humaniste; ce qui est bien en d'autres temps. Mais l'éducation pour le développement ayant été posée comme un postulat, les programmes ne sont pas suivis. Les matières qui sont susceptibles de marquer une différence par rapport à l'enseignement urbain ne sont pas enseignées. L'instituteur n'a ni les moyens, ni les supports nécessaires. D'ailleurs, il suit les motivations (fausses) de la population qui exige un enseignement académique du type urbain.
- 1.13 Les matériels didactiques font défaut. Beaucoup de cartes murales que l'on voit dans les salles de classe sont une donation de l'UNESCO. Pas d'affiche de décoration. D'ailleurs, l'instituteur, pour échapper aux méthodes actives qu'on recommande, utilise les livres classiques et joue à fond sur les procédés mnémotechniques.
- 1.14 Un autre aspect du curriculum est le "timing" par rapport aux "bill of credits" d'une part, et de l'autre, par rapport aux conditions externes. Le second nous donne un calendrier unique, celui de l'Education

Nationale où ne prévalent point les conditions météorologiques. Or, en milieu rural tropical, les choses changent. A partir de midi, il faut liquider les élèves qui ont parfois des rivières à traverser. En outre, les salles de classe, la plupart du temps, sont en plein air. Donc, ce sont les trois quarts du temps consacré qui sont rendus effectifs.

Concernant le premier facteur, les heures consacrées aux cours donnent le pas aux matières académiques. Comme le premier facteur est en rapport direct avec le second, on obtient encore la même proportion de temps et ceci est encore aggravé par la non fixation des instituteurs dans la communauté qui, pour chaque jour factible, rognent au moins une heure sur le temps de présence.

1.15 SECTEUR PRIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RURAL

Le secteur privé qui était jusqu'alors ignoré s'est révélé, au cours de ce diagnostic, d'une potentialité telle qu'à l'avenir aucune planification ne saurait ne pas le consigner. Les intéressés qui le patronnent, déclarent qu'un certain humanisme les porte à considérer le nombre d'enfants qui ne peuvent s'inscrire à une école rurale. C'est pourquoi la majorité de ces centres scolaires sont de caractère confessionnel. Il y a autour d'eux l'idée catéchétique et celle de diffusion de la Bible.

1.16 Au point de vue patronnage, on rencontre trois types d'écoles :

Presbytérales : dont l'origine remonte au delà de la signature du Concordat entre l'Etat Haitien et le Saint Siège, en 1860.

Missions Protestantes : Toutes celles qui englobent les confessions religieuses non romaines.

Ecoles laïques Privées : Ecoles montées par des particuliers et logées

soit sous des tonelles, soit à la maison des directeurs improvisés. Elles sont d'ordinaire de scolarité payante.

1.17 Quant aux locaux de ces écoles, quelques-uns ont un aspect physique meilleur que les ER du secteur public, et rien ne les destinait à être des centres scolaires.

1.17.1 Elles occupent un espace dans l'église, la chapelle, le temple et utilisent parfois des bancs ou les sièges installés dans ces églises. Elles n'ont aucunement l'aspect d'une salle de classe et ne correspondent pas aux normes les plus élémentaires en ce domaine.

1.17.2 On ne peut pas dire autant des écoles laïques privées où la structure d'accueil est un défi à toutes les normes pédagogiques.

Sans subvention de nulle part, et avec des rentrées en écolage difficiles, le directeur ne pense pas à améliorer cet environnement.

Les missions qui patronnent ces écoles ne font pas de distinction entre ce qui est rural et ce qui est urbain.

Il est cependant à considérer qu'avec 7,05% de scolarisation, ces écoles occupent une place importante dans l'enseignement rural.

En nombre, elles occupent une place beaucoup plus importante que le secteur public (le même phénomène pour l'enseignement urbain).

Instituteurs	: 2.462	Public	: 1.756
Ecoles	: 1.157	Public	: 571

1.18 Un autre avantage relatif au secteur privé est le ratio maître/élèves qui est de 1/40. Cela est dû à divers facteurs :

- a. Réputation des écoles publiques
- b. Meilleure structuration de l'enseignement

- c. Système payant du secteur
- d. Motivation des parents en faveur du curriculum du secteur public.

1.19 Il faut signaler qu'il est difficile de percevoir clairement le niveau technico-professionnel des maîtres qui y travaillent. Il n'y a pas, comme dans le secteur public, de programme de formation de maîtres. Les instituteurs sont recrutés en fonction de leur back-ground académique qui, la plupart du temps, se place à un niveau très bas par rapport au secteur public.

1.20 S'il existe des préoccupations pour la qualification des instituteurs dans le secteur public, il n'en est pas de même du secteur privé, car l'existence de telles écoles est le résultat d'un voeu humanitaire. Ainsi près de 100.000 enfants inscrits dans ces écoles ne peuvent pas bénéficier de cette qualité de l'enseignement, faute d'une coordination avec les services de l'Etat.

1.21 Le curriculum dans ces écoles : programmes, calendrier scolaire, supports didactiques, activités pratiques, méthodologie de l'enseignement qui sont au niveau le plus bas. On s'efforce de donner un enseignement qui satisfait un minimum. Mais il manque les moyens de tous ordres pour optimiser cet enseignement. Les objectifs ne sont pas définis, la méthode elle-même est réduite aux aléas des moyens et à la bonne volonté des instituteurs.

De plus, aucun mécanisme de supervision rationalisée n'est conçu. Sans supervision, il ne peut surgir un bon enseignement. A la rigueur, ce secteur devrait être pris en charge, dans son aspect technique, par les Services de l'Etat. Et il est urgent que des propositions de ce genre soient faites en ce sens. On ne peut laisser que 7,05% de la scolarisation primaire rurale ne reçoive un contrôle qui rende cette dernière effective.

2. L'ENSEIGNEMENT VOCATIONNEL AGRICOLE

Les Ecoles Vocationnelles Agricoles font partie de l'Enseignement Moyen dans le système de l'Education Rurale en Haiti. Aussi, les objectifs assignés à ces dits centres d'Etudes sont principalement :

- a. Renforcer des cadres moyens, type para-professionnel
- b. Etudes académiques permettant d'être des meilleurs agriculteurs ou artisans
- c. Poursuivre des études secondaires au cas échéant
- d. Accéder au concours de l'Ecole Normale Rurale.

2.1 Actuellement, le nombre des Ecoles Vocationnelles Agricoles est de cinq

1 et 2 à Chatard (Plaisance), Dufailly (Grande Rivière du Nord), dans le Nord

3 à Laborde dans le Sud

4 à Lesson dans la Grande Anse

5 à Belle Anse dans le Sud-Ouest

2.2 La caractéristique des Ecoles Vocationnelles Agricoles est qu'elles sont mixtes et offrent deux régimes : l'internat et l'externat.

2.3 L'accès se fait au concours et est ouvert aux élèves de la classe terminale ayant réussi aux examens officiels du Certificat d'Etudes Primaires, par le canal de l'Inspection Départementale.

2.4 Cependant, dans certaines Ecoles Vocationnelles Agricoles, on rencontre des élèves qui ont mieux que cette étude. Ceci peut s'expliquer par certains élèves qui avaient entamé le secondaire et par la suite se sont dirigés vers les Ecoles Vocationnelles Agricoles.

2.5 Pour 1975-1976, il existe 280 élèves dans les Ecoles Vocationnelles Agricoles pour 1.570 qui ont obtenu le Certificat d'Etudes Primaires,

soit une proportion de 25% environ. Elles ne peuvent absorber que ce pourcentage.

Le tableau qui suit donne la répartition de cette composante :

Ecoles Vocationnelles Agricoles	Total	Internes	Externes	Garçons	Filles
Chatard	64	31	33	52	12
Dufailly	60	30	30	40	20
Laborde	52	43	9	38	14
Lesson	43	32	11	40	3
Bellanse	61	43	18	49	12
Total	280	179	101	219	61

2.6 Le personnel enseignant dans les Ecoles Vocationnelles Agricoles se recrute au sein même de celui de l'Enseignement Primaire Rural. Le niveau de qualification est le diplôme de l'Ecole Normale Rurale ou un professeur ayant de l'expérience et de l'ancienneté dans ce domaine. Le régime qui y domine est le professorat.

Les professeurs qui enseignent dans les Ecoles Vocationnelles Agricoles quoique détenteurs de diplômes de l'Ecole Normale Rurale, ne sont pas toujours qualifiés pour ce genre d'enseignement.

2.7 CURRICULUM

Il fait ressortir une triple ambition par les objectifs qu'il se propose :

- a. Donner un enseignement secondaire du type du premier cycle (classe de grammaire des lycées et collèges)

- b. Un enseignement technique moyen
- c. Un enseignement technique professionnel

La durée des cours est de trois années divisées en neuf trimestres à la fin desquels, l'étudiant reçoit un diplôme de "Fin d'Etudes Vocationnelles".

En fonction même des objectifs assignés, le programme a été crédité de la manière suivante :

Crédit Académique	Crédit Technique	Crédit Education Communautaire
Français Anglais ou Espagnol Mathématiques Sciences Sociales Sciences Physiques & Naturelles	Agriculture Economie Domestique Arts Industriels	Récréation Education Sanitaire Activités pratiques Communautaires

Les crédits à caractère académique présentent trop de prétention. Ils permettent, autant que possible de donner à l'étudiant une équivalence à ses camarades de classes secondaires, en oubliant que sous ce rapport cet objectif se place en troisième priorité. Au lieu d'aboutir à une formation, elle n'atteindra qu'une étape de motivation et d'information.

Les crédits académiques, sous le rapport théorique, consignent l'ensemble des habiletés que doit réunir un finissant de cette école. Il est certain qu'ils doivent être regroupés en un tout de manière à ce que chaque discipline retrouve son aspect opérationnel. Les arts manuels à partir de ce niveau, doivent conserver :

- L'aspect d'orientation pour que l'étudiant se sente motivé et continuer son option/spécialisation.

- La programmation en vue de devenir un auxiliaire à une Agriculture qui doit irrévocablement adopter certaines technologies pour jouer sa partition sectorielle dans le Développement.

- 2.8 Le support pour mener à bien le programme est quasi inexistant. Les ambitions restent théoriques. On ne peut concevoir une école vocationnelle agricole sans l'équiper en matériels, même minima, pour que la bonne foi et l'imagination du personnel enseignant y supplée. La situation actuelle dans cet aspect ne peut donner qu'une rentabilité de l'enseignement, à son seuil, de moitié.
- 2.9 On a déjà répété, au cours de ce rapport, qu'il n'y a pas de système d'enseignement sans supervision. Dès qu'on aura réalisé un réseau de centres éducationnels, la supervision doit être aussi prévue par la Planification.
- 2.10 On a considéré la perspective de permettre à ces écoles de sortir une promotion annuelle ou triennale. C'est un approche assez sensée. Il en a été de même de la perspective d'augmenter le nombre d'étudiants, ce qui est conforme à nos besoins de développement.

Mais auparavant, il convient de considérer les alternatives suivantes :

- a. L'Ecole Vocationnelle Agricole doit-elle être considérée comme une annexe des Ecoles Normales Rurales de l'Enseignement Ménager Agricole en préparant des professionnels pour le développement rural? Sans ce cas, le concours à ces deux entités ne peut s'ouvrir qu'à eux. Tels qu'ils sont préparés, ce serait un non sens à la morale administrative.
- b. Des Ecoles Vocationnelles Agricoles doivent-elles avoir des fins polyvalentes telles qu'une préparation au concours aux écoles normales rurales et écoles vocationnelles agricoles à la poursuite du cycle complet secondaire pour les plus jeunes, des agriculteurs

qualifiés possédant des qualités de leadership, des ouvriers spécialisés dans le domaine des industries rurales, des agents d'extension domestique?

La réponse doit se poser en terme d'Ecoles Vocationnelles intégrées dans une éducation rurale intégrée au niveau de la qualification qu'elles permettent.

Il semble que pour rester dans un concept de démocratisation de l'éducation et pour reprendre une allégation "créer la capacité de la richesse", la deuxième alternative rajeunit la conception qui en a été la base. D'où un bouleversement de tout le curriculum et la consignation de toutes les conséquences qu'il entraîne.

3. L'ENSEIGNEMENT NORMAL - LES ECOLES NORMALES RURALES

Dans le système d'Education Rurale en Haiti, l'Enseignement Normale est donné dans trois écoles normales : Damien à 8 km. de Port-au-Prince, Marfranc à 360 km. et Milot à 308 km.

- 3.1 L'objectif général des écoles normales rurales est de préparer des instituteurs qualifiés d'abord pour l'enseignement primaire rural et par une certaine extrapolation des cadres pour les écoles vocationnelles agricoles, la supervision et autres dépendances de la Division du Développement Rural et poussent cette extrapolation beaucoup plus loin des cadres pour les autres entités du DARNDR.
- 3.2 Le recrutement est ouvert aux candidats ayant parcouru la classe de troisième de l'enseignement secondaire et pour les filles, le Brevet Élémentaire (minimum) soient 11 années de scolarité étendue aux diplômés des écoles vocationnelles agricoles, 10 années de scolarité.

Cependant, les candidats ayant un certificat de baccalauréat sont admis d'emblée comme étudiants.

Un autre aspect du recrutement se retrouve dans la formation accélérée pour les instituteurs en service. Leur état d'instituteur ayant bouclé au moins trois années de service est le critère d'admission. Ce mode de recrutement est laissé aux bons soins des Inspecteurs Départementaux de l'Enseignement Rural.

Le mode de recrutement par exemple à l'École Normale Rurale de Damien se fait par une commission formée par le Directeur de la Division du Développement Rural.

- 3.3 Dans ces deux centres, il existe deux promotions : l'une triennale, constituée par les étudiants admis sur concours, l'autre biennale ou accélérée en faveur des instituteurs en service. Le dernier programme a été possible grâce à une aide de l'UNICEF qui entend la poursuivre au cours de la prochaine quinquennie. A la vérité, elle permet de mettre en circulation plus de maîtres qualifiés qu'envisage le plan officiel.

Il reste présupposé que les promotions dites accélérées bénéficient d'un genre d'enseignement programmé, les dispensant de certains crédits de la première année.

- 3.4 Il est à noter que les écoles normales rurales ne sont pas synchronisées dans la sortie des promotions. On constate qu'à l'heure actuelle que :

Ecole Normale Rurale de Damien	Promotion régulière
I et II	Ière et IIème année
Marfranc	IIème année
Milot	IIIème année

Cours accélérés :

Damien et Marfranc ont tous deux des étudiants en IIème année terminale.

- 3.5 Si l'on veut actualiser les chiffres, le tableau suivant donne le panorama de l'effectif des écoles normales rurales de la République, promotions régulières et celles dites accélérées.

	Ière Année		IIème Année		IIIème Année		Total
	G	F	G	F	G	F	
N.R Damien	21	26	10	17	-	-	74
E.R Marfranc	-	-	22	14	23	7	66
E.R Milot	-	-	-	-	12	19	31
S/S Totaux	21	26	32	41	35	26	
Totaux	47		63		61		171
	Cours accélérées (2 ans)						
N.R Damien	-	-	19	17	-	-	36
N.R. Marfranc	-	-	25	5	-	-	30
S/S Totaux	-	-	44	22	-	-	66
Totaux			66				66

On compte donc 237 étudiants dans les trois normales; s'il n'y a pas défection, il y aura à la fin de l'année scolaire 75-76, 61 normaliens des cours réguliers et 66 des cours accélérés, soit 127 nouveaux instituteurs qualifiés.

3.6 CURRICULUM

Dans tout système d'éducation, le curriculum occupe la partie centrale. On met d'ordinaire beaucoup de soin à le concevoir. Celui en vigueur dans les écoles normales rurales n'échappent pas à cette préoccupation. Mais le curriculum pour un environnement donné, recueille en même temps

les objectifs à poursuivre. Vingt deux ans après la création des écoles normales rurales et six ans après la révision de son curriculum, on a pu disposer d'assez de temps pour se rendre compte si les buts visés ont été atteints.

3.6.1 Répartition des matières par Bloc

Bloc Intellectuel	N/H a/	Bloc Technique	N/H	Bloc Professionnel	N/H
Français	2	Arts Industriels	2	Pédagogie	2
Santé	2	Educ. Agricole	2	Psych. Appliquée	2
Educ. Physique	2	Econ. Domestique	2	Méthodologie	2
Mathématiques	1	Matériels Educatifs	2	Educ. Communautaire	2
Législation Rurale	1	Dessin	1	Histoire Education	1
Sciences Sociales	1			Sociologie Rurale	1
Récréation	1			Pratiques d'Enseignement	2
Total	10		9		12

a/ nombre d'heures par semaine

Ce programme est typique des cours de la deuxième année où le postulant est en train de s'engager dans la formation technico-professionnelle.

3.6.3 Les activités qui se déploient aux écoles normales rurales consistent en :

- a. stages à court terme dans différentes écoles
- b. travaux d'investigation dans les communautés
- c. recherches à la bibliothèque
- d. observations à l'Ecole d'Application

A cause de l'absence d'un budget spécifié pour ces activités, elles deviennent de plus en plus réduites et l'étudiant perd le bénéfice de ces observations.

C'est le cas de noter que ces écoles normales rurales ne bénéficient pas de supports didactiques modernes, ce qui peut rentabiliser l'enseignement du normalien. Si celui-ci a eu à entendre au cours de sa scolarité l'usage des diapositives, des "fils otrips", des films parlants, de la franchographie, du video-tape, des affiches, etc... il n'a pas été en contact avec ces auxiliaires audio-visuels. Non plus, on ne peut dire comment l'étudiant de l'Ecole Normale Rurale a une participation aux différents programmes de l'Education non formelle du DARNDR.

3.7 L'évaluation des cours aux écoles normales rurales est encore au stade traditionnel. Chaque semestre, les étudiants subissent un examen sur chacune des matières portées au programme. Le pointage est de rigueur. Il est de 65% pour passer le barrage.

3.7.1 Ont droit au diplôme, les étudiants qui réunissent ce pointage. Il se calcule par rapport aux moyennes des six semestres en considérant les trois blocs. En d'autres termes, chaque examen roule sur ces derniers et la moyenne est ce qui compte. Il n'y a aucun mémoire, ni travaux spéciaux pour l'obtention du diplôme.

4. L'EDUCATION NON FORMELLE

L'Education Non Formelle dans le milieu rural n'est pas aussi structurée comme l'est l'aspect formel. Il existe à travers une série d'entrées qui toutes ne sont pas des dépendances du DARNDR, mais rencontrent l'action de ce dernier. On relève organiquement attaché à ce dernier :

- a. Le Service d'Animation Rurale
- b. Les Centres d'Economie Domestique

- c. Le Programme de Radio Educative
- d. Le Programme de Jeunesse Rurale
- e. Les Centres Ménagers Agricoles
- f. Les Centres d'Artisanat Rural
- g. Le Programme de Vulgarisation Agricole
- h. De la hiérarchie de l'Education Nationale : L'Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire qui est engagé à la fois dans un programme d'éducation formelle (centre d'alphabétisation) et non formelle (les Conseils d'Action Communautaire).

En outre, il existe une cinquantaine d'organisations para-étatiques, mixtes confessionnelles et laïques privées qui mènent des programmes d'Education Non Formelle.

4.1 Service d'Animation Rurale

Le Service d'Animation Rurale constitue le premier palier à partir duquel la Division du Développement Rural, compte mobiliser les communautés rurales dans un programme d'Education non formelle.

Son rôle semble être d'organiser ces communautés, mais son action dans ce domaine semble très faible parce que les moyens mis à sa disposition s'avèrent quelque peu dérisoires.

4.2 La méthode de travail est l'action communautaire et l'éventail des activités porte sur :

- a. Organisation de réunions
- b. Visites domiciliaires
- c. Visites aux Conseils Communautaires

4.3 Les réalisations embrassent des micro-projets d'ordre infrastructurel :

- a. Latrines construites
- b. Construction de foyers indigènes

- c. Réparation de foyers indigènes
- d. Amélioration de l'habitat
- e. Captation de sources
- f. Curage de sources
- g. Aménagement de centres sociaux
- h. Creusement de puits
- i. Etablissement de ponceaux
- j. Formation et réorganisation de Conseils Communautaires
- k. Théâtres populaires
- l. Journées de travail communautaire
- m. Construction d'écoles rurales
- n. Programme régional de radio-éducative dans le Nord.

5. PROGRAMME DE RADIO EDUCATIVE

Le programme de radio-éducative n'est devenu opérationnel dans le système éducatif rural haïtien qu'à partir d'octobre 1975.

Cependant, le programme a connu deux années et demie d'organisation. Le temps pour créer un cadre organique, entraînement du personnel, installation de l'infrastructure physique, la programmation, les études sur les moyens d'écoute, les problèmes de diffusion, l'acquisition de postes récepteurs et d'autres détails logistiques en rapport avec la programmation et sa fonction comme un des appendices de l'éducation non formelle.

- 5.1 L'opérationalité de ce programme n'indique pas que tous les problèmes tant d'ordre technique que logistique sont résolus. A preuve que les programmes touchent un quantum démographique pour le moins exigu et qu'un palier manque encore pour savoir dans quelle proportion les messages reçus ont refait le chemin jusqu'à l'émetteur.
- 5.2 Le montage de cet équipement a été obtenu grâce à une assistance financière multilatérale dans laquelle sont intervenus : L'UNESCO, l'UNICEF, la Coopération de l'IPN, l'Ambassade du Canada, le PNUD. Et il faut

signaler qu'à l'IPN se trouvent des cabines en connection avec ce programme.

5.3 Le programme de Radio Educative a comme ministère de tutelle, le Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural et se trouve être une entité de la Division du Développement Rural.

5.4 Les objectifs que poursuit le programme de radio-éducative sont les suivants :

- a. Culturel
- b. Encadrement
- c. Apporter des changements dans le cadre de la vie de l'homme rural haïtien
- d. Programmes en vue de changer la méthode des instituteurs et de consolider les connaissances des élèves
- e. Formation professionnelle.

5.5 Au sujet du personnel, la constatation faite est qu'il est au niveau du Bureau Central : une vingtaine de personnes, soient quinze (15) cadres haïtiens et cinq (5) étrangers.

5.5.1 Le personnel haïtien est réparti entre l'homologue haïtien face à l'expert de l'UNESCO et le cadre des opérateurs, programmeurs, techniciens et autres et quatre cadres étrangers dont en priorité l'expert de l'UNESCO et quatre autres au titre de la coopération entre les gouvernements français et haïtien.

5.5.2 Au niveau de la réception, du coefficient d'écoute, du back, des moniteurs sur place pour opérer le retour des informations et de l'évaluation, il n'est pas encore mis en place.

5.6 Le programme théoriquement, comme l'ont dégagé les objectifs, s'adresse à plusieurs niveaux de formation. On retient trois différents titres de chapitres :

- a. Tribune de l'Ecole
- b. Etude du milieu
- c. Langage

Les programmes sont enregistrés au studio et diffusés par les stations émettrices. L'enseignement du langage s'étale sur cinquante leçons "non stop".

En ce qui a trait à l'écoute, deux stations émettrices diffusent les programmes :

- a. Radio Lumière qui, par ses antennes répétitrices, couvre toute la République
- b. Radio Nouveau Monde qui a une couverture estimée environ à 70% du territoire.

Les heures d'écoute sont les suivantes :

Radio Lumière :	10:15 hrs	- lundi et mercredi	:	Tribune de l'Ecole
		mardi et jeudi	:	Etude du Milieu
	10:35 hrs	- lundi à jeudi	:	Langage
	18:00 hrs	- chaque vendredi	:	Emissions destinées aux communautés

Radio Nouveau Monde :

	18:30 hrs	- lundi à jeudi	:	Langage
	17:05 hrs	- chaque mercredi et samedi	:	Emissions destinées aux communautés

6. PROGRAMME DE JEUNESSE RURALE

Le mouvement de Jeunesse Rurale, dans le contexte de développement rural vise les buts éducatifs suivants :

- Fournir aux jeunes l'opportunité d'acquérir une éducation professionnelle en agriculture, économie domestique et arts manuels.
- Faire éclore chez ces jeunes une attitude scientifique dans l'approche des problèmes de leur environnement.

- Renforcer le sens du civisme
- Leur permettre d'augmenter leur capacité de productivité et le potentiel de production grâce à des pratiques améliorées
- Familiarisation avec le travail coopératif
- Offrir aux jeunes l'occasion de prendre part activement aux affaires de leur communauté

6.1 La méthode de travail comprend : dialogue, concertation, participation et démonstration. Un autre aspect qui a été détecté se base sur le vieux thème de l'apprentissage Deweyien "Learning by doing".

Dans le domaine spécifique, les aides audio-visuelles sont utilisées. Des échanges d'expériences par des visites, émissions, expositions, journées de travail. Le centre d'action tourne autour des associations 4C.

6.2 L'aire d'implantation suit le quadrillage des districts agricoles qui sont au nombre de treize.

6.3 Une pyramide d'âges représente la formation des groupes. Cette méthode dans l'ensemble, repose sur des bases psychologiques. En outre, elle fait appel à des intérêts et à des énergies réclamés dans ces groupes d'âge

On distingue quatre groupes d'âge :

- a. 10 - 12 ans
- b. 13 - 15 ans
- c. 16 - 18 ans
- d. 19 - 21 ans

Cette organisation rappelle un peu la structure du scoutisme.

6.4 Une sonde a été opérée au niveau du programme. Tous les problèmes d'ordre communautaire ont une incidence sur le développement rural. A en

voir le registre, il est des plus étendus. On y rencontre :

- a. Amélioration des procédés culturaux
- b. Elevage
- c. Connaissance des problèmes d'irrigation
- d. Conservation du sol
- e. Action sociale
- f. Economie Domestique
- g. Arts Industriels

6.5 Pour rendre plus claires les données du programme, ces chiffres sont avancés :

Nombre de clubs : 502
 Nombre de membres : 6.024

Pour mener à bien le programme, on a enregistré 705 animateurs volontaires. Ces derniers sont d'anciens "quatrecétistes" parvenus à un degré de conscientisation tel qu'ils peuvent guider les autres.

6.6 Le financement des activités du programme de Jeunesse Rurale compte sur trois sources :

- a. Le collectif budgétaire de la République
- b. Le SOVIR
- c. L'apport des parents

6.7 Si l'Education doit être considérée comme un facteur de développement et si, en outre, elle est permanente, dans son action, elle doit capter tous les âges. Le programme de Jeunesse rurale doit être un relai, un relai important parce qu'il mobilise toutes les tranches d'âge de cette jeunesse rurale qui, au dire du Chef de la Section, "peut être un apport valable dans le développement rural".

Les jeunes planteurs apprennent plus facilement que les adultes et surtout

appliquent plus adéquatement les méthodes améliorées que leurs parents trop longtemps plongés dans la routine. Cette assertion est ici partagée. Les observations recueillies sur le tas, permettent de constater qu'à travers le pays, les parcelles agricoles les mieux tenues et ceux qui les cultivent ayant une meilleure réceptivité aux innovations technologiques, s'avèrent dans une grande proportion celles d'anciens membres 4C.

Il est désirable qu'avant même d'analyser le programme de l'éducation des adultes, le relai soit établi entre ces deux entités.

7. L'EDUCATION DES ADULTES

Une des plus grandes nécessités de notre temps dans le domaine éducatif, est de pouvoir éduquer les adultes. En Haïti, où les statistiques officielles donnent un pourcentage de 74% d'analphabétisation parmi les adultes, cette nécessité se double d'une urgence. Quand on considère l'insuffisance de la scolarisation dans le primaire, ce taux, loin de diminuer, pourrait s'accroître d'année en année. Ici, il ne s'agit pas seulement d'un programme d'Education non formelle où toutes les ressources méthodologiques doivent rentrer en jeu, mais aussi de formaliser l'éducation au moyen de ce qu'on pourrait appeler des "Atelier d'Alphabétisation Opérationnelle" élargissant ainsi le concept d'alphabétisation fonctionnelle. dans un système d'Education Rurale Intégrée, ils demeurent le support indispensable aux autres sous-secteurs. En outre, ils rendent opérationnels un programme de Développement Rural.

- 7.1 En Haïti, cette forme d'Education des Adultes est conduit par un Organisme Officiel connu sous le nom d'Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire.
- 7.2 Les objectifs de l'ONAAC ont été définis en son article 2 du Décret du 23 janvier 1969, créant cet Organisme :
- Conduire le programme d'alphabétisation du Gouvernement

- Mener à travers les communautés rurales un programme d'Action Communautaire.

Il les réalise à travers des centres d'alphabétisation pour adultes et par l'éclosion des Conseils d'Action Communautaire.

7.3 Le quadrillage géographique de travail de l'ONAAC se répartit en régions zones, districts.

A la tête de chaque région se trouve un Coordonnateur Régional qui contrôle un certain nombre de zones.

A la tête de chacune de ces dernières se trouve un fonctionnaire qui a pour nom Coordonnateur de zone.

Les zones à leur tour sont divisées en districts au siège desquels correspond l'Animateur Polyvalent.

Une nouvelle subdivision est formée par les sous-inspecteurs pour aboutir aux Moniteurs des Centres d'Alphabétisation et aux Conseils d'Action Communautaire.

III. DIRECTIVES GENERALES POUR L'ELABORATION PROGRAMMATIQUE
ET METHODOLOGIQUE DU CEIDER

III. a L'EDUCATION COMMUNAUTAIRE

1. Remarque Préliminaire
2. Processus d'auto-éducation permanente
3. Sensibilisation des communautés : enquête-participation
4. Choix des objectifs et des actions à entreprendre
5. Production de moyens pédagogiques
6. Diffusion
7. Evaluation
8. Formation des animateurs
 - 8.1 Sensibilisation des communautés
 - 8.2 Choix des objectifs et des actions à entreprendre
 - 8.3 Programmes et itinéraires de formation
 - 8.4 Production de moyens pédagogiques
 - 8.6 Evaluation
9. Le système de formation des animateurs

L'EDUCATION COMMUNAUTAIRE

1. REMARQUE PRELIMINAIRE

L'organisation des paysans, même si elle apparaît souvent utopique, est le seul moyen pour eux de faire face à un système de contraintes que la surpopulation, la réduction des terres cultivables et l'économie de marché ne font qu'aggraver chaque jour d'avantage. Cette organisation repose sur la notion de groupe.

Un groupe n'existe réellement qu'à partir du moment où il rassemble un certain nombre de personnes confrontées à un même problème ou à une même série de problèmes, convaincues qu'elles peuvent résoudre ensemble ce ou ces problèmes et décidées à agir dans un même sens. Le seul critère d'appartenance d'un individu à un groupe est la solidarité qu'il manifeste vis à vis du groupe.

Imposer de l'extérieur, à un ensemble de personnes, une organisation quelconque, si bonne soit-elle, ne suffit pas à former un groupe. Pire encore cette organisation imposée risque de détruire le sentiment de solidarité et de responsabilité mutuelle qui correspondait à une certaine organisation, non formelle sans doute, mais qui répondait plus ou moins déjà aux nécessités ressenties par la population.

L'organisation des paysans ne peut donc que venir d'eux-mêmes et nécessite une "longue marche". La seule action que peuvent avoir des étrangers sur le groupe, action virtuelle bien entendu, est celle d'initier un processus d'auto-éducation permanente (sensibilisation - information - formation) dont la réussite est conditionnée par le niveau de participation de la population.

2. PROCESSUS D'AUTO-EDUCATION PERMANENTE

Nous allons détailler ci-après ce processus tel que nous le concevons en

précisant les étapes suivantes :

- Les moyens d'y associer la population
- Le rôle des animateurs

Nous nous efforcerons de donner des exemples concrets de manière à illustrer les concepts qui pourraient paraître trop abstraits.

En vue de faciliter la lecture qui va suivre, nous présentons ci-dessous le schéma du processus d'auto-éducation permanente des communautés :

Objectifs gouvernementaux

Sensibilisation des communautés

Choix, Objectifs

Actions prioritaires

Organisation de Groupes

Programmes par Objectif

Itinéraire de formation

Production de moyens pédagogiques

Diffusion

Evaluation

Schéma du processus d'auto-éducation permanente des communautés

3. SENSIBILISATION DES COMMUNAUTÉS : ENQUÊTE-PARTICIPATION

Cette première phase a pour but d'aider la population à découvrir les principaux problèmes qu'elle doit affronter face à une série de contraintes données en utilisant toutes les ressources disponibles.

Cette découverte est fondamentale pour le groupe car elle conditionne son existence future. Mais il ne peut y avoir de véritable prise de conscience que si la population participe à la recherche.

L'enquête-participation correspond donc à la première phase du processus

d'auto-éducation permanente, mais, une fois initiée avec l'aide de l'animateur, cette auto-éducation du groupe devra être permanente. Ce n'est en effet, qu'en améliorant sa connaissance de lui-même que le groupe pourra préciser ses besoins et perfectionner son organisation. (Voir Enquête Participation).

4. CHOIX DES OBJECTIFS ET DES ACTIONS A ENTREPRENDRE

Tâches à effectuer - Clarification - Explication

La population, après avoir défini et pris conscience de ses besoins, va maintenant chercher la manière de résoudre ses problèmes dans le cadre de l'utilisation des ressources disponibles et en commençant par les problèmes qu'elle ressent comme les plus aigus.

Aux besoins ressentis correspondent des objectifs aux mesures prises pour répondre à ces besoins et donc pour atteindre les objectifs correspondent des actions.

Mais la population rurale n'est pas seule concernée. Elle est en effet solidaire de la Région, de la Nation auxquelles elle appartient. Il est donc nécessaire qu'elle tienne compte d'un certain nombre d'objectifs nationaux fixés dans le cadre des plans de développement, régional et national.

Il n'est pas facile de distinguer les différents objectifs, les actions et déterminer la contribution de chaque action à un objectif donné. Pourtant, cette clarification est un préalable nécessaire au choix par la population, des objectifs et des actions qu'elle considère comme prioritaire pour améliorer sa situation.

Pour clarifier la notion d'enquête-participation, nous en décrivons ci-dessous le processus:

PRE-DIAGNOSTIC

Avant d'initier à proprement parler le processus de l'enquête-participation, avant d'en fixer les objectifs et de préparer le questionnaire, il faut avoir une idée de ce qu'est la communauté et les problèmes qu'on risque d'y découvrir.

Le pré-diagnostic sera fait à partir de l'information existante (monographie régionale, interviews des autorités, visite de la région). Plus ce pré-diagnostic sera précis, plus précises pourront être les pistes de recherche et plus précis pourront être les résultats de la nouvelle enquête.

DEFINITION DES OBJECTIFS DE L'ENQUETE

L'objectif de l'enquête sera, avant toute chose, la sensibilisation de la population par un approfondissement des aspects suivants :

- Ressources humaines et matérielles de la région
- Principaux problèmes posés par le développement
- Type d'organisation formelle et non formelle de la population

Cet objectif général et les aspects à approfondir seront annoncés à la population de la manière la plus large possible afin d'ammorcer son implication. On s'efforcera, dès ce stade, d'obtenir l'appui des leaders de la communauté. On diffusera également les conclusions du pré-diagnostic, ce qui permettra à la population de réagir contre la vision déformée ou superficielle qu'elle aura ainsi d'elle-même. La population doit comprendre surtout qu'il ne s'agit pas d'informer des étrangers à la communauté aux intentions douteuses (contrôle politique, contrôle de revenus aux fins d'imposition), mais que l'enquête sera menée par la population, au bénéfice de la population.

FABRICATION DU QUESTIONNAIRE

Plus qu'une liste d'informations précises, il s'agit d'abord de déterminer

la nature des informations à obtenir et de rechercher la meilleure stratégie pour obtenir la meilleure information.

Ce questionnaire sera dressé en étroite collaboration avec tous ceux qui auront pu être mobilisés alors, qu'ils soient leaders ou non. Ce sont eux qui, en effet, pourront rechercher, avec l'aide de l'animateur, la nature des informations susceptibles d'intéresser la communauté et de la sensibiliser aux problèmes que pose son développement.

DEROULEMENT DE L'ENQUETE

L'enquête se déroulera par le moyen de visites individuelles, de réunions de groupes divers (famille - quartier, jeunes gens, mères de famille) ou de toute la communauté de manière à aborder les différents thèmes avec les personnes intéressées et de regrouper l'information en faisant participer les mêmes gens en les mettant dans des situations différentes.

Ce type d'enquête ne pourra être mené dans un temps limité. Il s'agit en effet d'amorcer un processus d'auto-interrogation permanente.

RETOUR DE L'INFORMATION (feed-back)

L'information recueillie sera restituée, au fur et à mesure, à la population qui doit constater très vite que l'enquête lui permet de progresser dans sa propre connaissance d'elle-même.

Ce retour de l'information sur la population permet d'ailleurs d'approfondir les résultats de l'enquête et d'éviter toute interprétation hâtive car elle sera contestée.

Il permettra aussi de constater que certains aspects fondamentaux avaient été négligés et donc de préciser et de compléter le questionnaire.

L'information, diffuse au départ, se fera de plus en plus précise. Il sera

alors possible de déceler les indicateurs les plus significatifs de la situation actuelle (voir indicateur dans le chapitre Evaluation).

CONCLUSION DE L'ENQUETE

Nous avons parlé d'un processus d'auto-interrogation. Mais l'enquête ne servirait à rien si elle ne débouchait sur une prise de décision. C'est ce que nous allons voir maintenant.

CHOIX D'ACTIONS PRIORITAIRES

Toute la démarche précédente a été entreprise dans un but de précision et de clarification, de manière à permettre à la population rurale de choisir les actions à privilégier, en fonction des besoins qu'elle ressent comme prioritaires. Le choix d'une action prioritaire parmi les actions possibles sera fait en fonction des objectifs que cette action permet d'atteindre.

Cette étape de choix est importante car elle représente une étape décisive pour la formation du groupe ou de la communauté.

L'animateur devra donc jouer à plein son rôle, faire participer, expliciter ou faire expliciter, de manière à ce que la décision prise reflète vraiment la volonté du groupe.

ORGANISATION DU GROUPE

Mener à bien une action suppose que soit accompli un certain nombre de tâches qui seront précises grâce à l'analyse de chaque action choisie comme prioritaire. De nouvelles tâches, concernant la prise de décision, la coordination et le contrôle peuvent s'avérer nécessaires. Toutes ces tâches seront alors réparties entre les membres du groupe qui possède désormais une organisation fonctionnelle car elle correspond exactement à ses besoins. Cette organisation pourra être formalisée et consolidée par la

mise au point d'un règlement interne du groupe (qui ne fait d'ailleurs que formuler les décisions déjà prises) et par la formation de personnes afin de leur permettre d'exécuter leurs tâches spécifiques.

L'Animateur devra intervenir pour l'analyse des actions et tâches élémentaires car cette analyse peut faire appel à un niveau de techniques que ne possèdent pas encore les paysans.

Mais il s'efforcera néanmoins de ne pas se couper de la population à l'occasion de ce travail, en l'informant et en l'impliquant dans toute la mesure du possible.

De même, 2 contribue à	I
3 " à	II
4 " à	II et III
5 " à	III
6 " à	I, II et à III

ACTIONS POSSIBLES :

- a. Alphabétiser les adultes
- b. Capaciter les paysans
- c. Construire les routes
- d. Reboiser les pentes
- e. Construire des écoles
- f. Aménager les sources d'eau potable
- g. Créer des stations de production de semences.

N.B. Chacune de ces actions sera conçue non pour elle-même comme une fin en soi, mais en fonction des objectifs qu'elle vise. Par exemple, a contribue à 1 à condition que l'alphabétisation soit conçue de manière à introduire une meilleure compréhension du processus de production agricole et/ou qu'elle soit véritablement le moyen de faciliter l'apprentissage.

Une campagne d'alphabétisation de type trop scolaire, limitée dans le temps et non suivie d'une post-alphabétisation, ne permettra pas cette contribution de a à l.

a contribue à g à condition de mobiliser un groupe sur le problème de l'alphabétisation, de le faire travailler ensemble et de créer une dynamique dans ce groupe. Un enseignement de type individuel ne permettra pas cette contribution de a à l il pourrait même avoir un effet contraire.

L'animateur interviendra donc à ce niveau de clarification pour :

- Rechercher ce qui est objectif (but à atteindre, répondant à un besoin) et ce qui est action (mesure à prendre pour satisfaire, au moins partiellement un ou plusieurs besoins, c'est-à-dire pour atteindre un ou plusieurs objectifs).
- Faire préciser les objectifs et rechercher la formulation répondant le mieux aux besoins correspondants.
- Classer les objectifs entre eux :
 - Objectifs principaux
 - Objectifs secondaires, c'est-à-dire contribuant eux-mêmes à l'atteinte de un ou plusieurs objectifs principaux.
- Faire préciser, pour chaque action, sa ou ses contributions à un ou plusieurs objectifs secondaires.

Les résultats de ces travaux pourront être représentés sous la forme d'un graphe que nous appellerons "graphe de contribution" car les flèches indiquent la contribution des actions aux objectifs intermédiaires ou la contribution des objectifs intermédiaires aux objectifs principaux.

L'exemple qui suit permet d'illustrer ce qui vient d'être dit :

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- I. Améliorer les conditions de vie de la population rurale
- II. Augmenter la production agricole nationale
- III. Préserver le patrimoine national

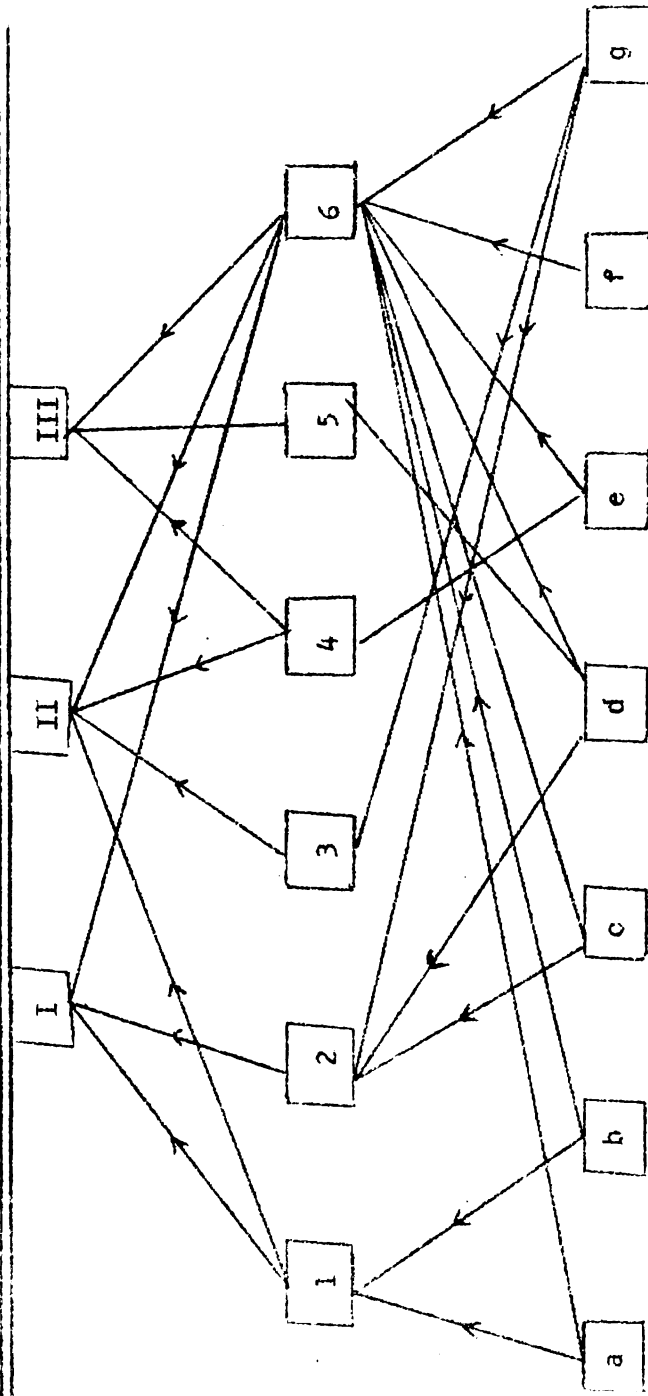
N.B. Tous ces objectifs sont considérés comme secondaires car ils contribuent d'une manière ou d'une autre à atteindre au moins un objectif principal. Par exemple, 1 contribue à I car la technicité et la culture des paysans leur permettra d'améliorer leur sort.

Par exemple, 1 contribue à II car une meilleure technicité, une plus grande culture générale permettra aux paysans d'augmenter leur productivité.

De même, b contribue à 1 et 6
 c " à 2 et 6
 d " à 2 et 5
 e " à 4 et 6
 f " à 6
 g " à 2 , et 6.

Ces objectifs, ces actions et leur contribution peuvent être schématisés par le graphe de la page suivante :

Objectifs Principaux



Objectifs Intermédiaires

Actions possibles

Il interviendra encore en tant qu'Animateur, pour la répartition des tâches entre les personnes composant la communauté ou le groupe de manière à ce que chacun prenne ses responsabilités.

Exemple : L'action g "créer des stations de production de semences" pourrait donner lieu, dans le contexte haïtien, et pour le Maïs, aux tâches suivantes :

- Détermination de la superficie nécessaire
- Choix de la station de production de semence
- Techniques culturales, du semis à la récolte
- Sélection des plantes
- Conservation des semences
- Distribution des semences.

La répartition de ces tâches peut se faire selon différentes hypothèses :

- Production collective en particulier
- Conservation dans un magasin communautaire, chez le producteur ou chez les utilisateurs.

Selon les hypothèses émises, l'importance de la production et le nombre d'intéressés, les modalités de coordination et de contrôle seront plus ou moins nécessaires.

Un règlement, en plus de la répartition des tâches, pourra fixer :

- La rémunération ou l'indemnisation des travailleurs
- Les dates de réunion de prise de décision, etc...

Il faut maintenant fixer à chacun le programme de formation qui lui permettra d'assumer les tâches qui lui ont été confiées.

PROGRAMMES PAR OBJECTIFS - ITININERAIRES DE FORMATION

Chaque programme de formation sera précisé en fonction du niveau de

capacité à atteindre, du niveau de capacité et d'information initiales et de la manière dont sera comblé le vide entre ces deux niveaux.

Le niveau de capacité à atteindre est déterminé par l'ensemble des tâches que la personne à former doit être capable d'exécuter correctement à la fin de sa formation. Il s'agit donc de former, à propos de chaque tâche donnant lieu à formation, un objectif pédagogique, c'est-à-dire, le but à atteindre par l'élève. Un objectif pédagogique doit décrire l'action à entreprendre (Etre capable de "Savoir Faire"), il doit préciser les conditions dans lesquelles cette action sera entreprise (lieu, matériel utilisé, etc...) ainsi que les normes de performance à atteindre (pourcentage d'échecs tolérés, rapidité d'exécution, etc...)

C'est donc le groupe ou la communauté qui, fixant un ensemble de tâches à accomplir, s'est fixé par là même des objectifs pédagogiques à atteindre.

L'animateur intervient seulement pour la formation de ces objectifs. Il les fait préciser tout en faisant préciser les tâches et s'assure que leur traduction ne trahit pas le but à atteindre mais qu'elle permet aux personnes à former de savoir exactement où doit les conduire leur formation.

Par exemple, la tâche "Sélection des plantes" dans le cadre de la production des semences de maïs pourrait, après analyse de cette tâche, donner lieu à la formation de l'objectif suivant :

"Etre capable de sélectionner, dans le champ, les plants de maïs selon les critères suivants : rapidité de croissance, vigueur de la plante, grosseur et taille de l'épis, résistance aux maladies. La sélection sera effectuée en deux passages (l'un 2 mois après le semis, l'autre 5 mois après le semis) en ne gardant que 2 plantes par paquet au 1er passage et en récoltant au 2ème passage les épis produits par les plantes satisfaisant aux critères de sélection. Ce travail n'impose pas de contraintes de temps particulières".

Le niveau de capacité et d'information initial des personnes à former doit être déterminé par un processus d'enquêtes-participation identique au processus déjà décrit pour la sensibilisation de la population.

L'Animateur, là encore, est nécessaire. Il devra veiller à la fois à tenir compte de tout le potentiel de capacité et d'information existant qui est presque toujours plus grand qu'on ne le suppose.

Le paysan a, en effet, une connaissance intuitive des phénomènes et, s'il ne sait pas toujours l'exprimer, cette connaissance n'en demeure pas moins une base sur laquelle on pourra asseoir la progression ultérieure. Ne pas tenir compte de cette connaissance intuitive, c'est risquer d'entraîner la population dans un domaine qui lui paraîtra inconciliable avec ce qu'elle ressent profondément et dans lequel elle se sentira étrange. L'animateur préparera les questionnaires, les entrevues, les interviews; il les justifiera et les expliquera, il suscitera les réponses, il en fera la synthèse, mais se gardera bien de porter lui-même un jugement personnel et subjectif.

Entre le niveau de départ et le niveau à atteindre se situe le programme de formation. Celui-ci peut donc être précisé par :

- L'ensemble des objectifs pédagogiques à atteindre, chacun d'eux étant lui-même désagrégé en sous-objectifs
- Les objectifs complémentaires qui sont constitués par l'ensemble des informations et des méthodes dont la maîtrise est indispensable, compte tenu du langage, des méthodes et des moyens qui seront utilisés en cours d'apprentissage. Il est bien entendu que ces objectifs complémentaires doivent être limités au maximum et que la formation doit d'abord, et dans la mesure du possible, adapter le langage, les méthodes et les moyens au niveau de départ ainsi qu'au niveau visé.

Ainsi donc, le programme de formation doit-il préciser, non seulement les objectifs à atteindre, mais également la manière de les atteindre, c'est-

à-dire, la stratégie pédagogique.

L'animateur, comme pour l'analyse des tâches à partir des actions, interviendra ici au niveau technique pour :

- Désagréger les objectifs pédagogiques en sous-objectifs
- Préciser la stratégie pédagogique
- Fixer les objectifs complémentaires nécessaires (information - méthode)

Mais s'il apporte une certaine compétence technique, l'animateur n'en doit pas moins éviter de se substituer à la communauté la prise de décision.

Exemple : L'Objectif Pédagogique "Etre capable de sélectionner " peut être désagrégé simplement en quelques sous-objectifs tels que :

- Apprécier la vigueur d'un plant de maïs
- Apprécier la grosseur et la taille d'un épis de maïs
- Détecter les maladies les plus courantes sur le maïs de la zone

Le niveau de connaissance des paysans sur une culture qu'ils pratiquent de manière traditionnelle depuis toujours, ne nécessite pas à priori d'objectifs complémentaires.

Mais, après prise de conscience du niveau actuel des paysans sur le problème, la notion de sélection pourra donner lieu à un objectif complémentaire car la qualité de la sélection entreprise dépendra plus de la conviction des paysans sur la nécessité de bien faire la sélection que sur les techniques nouvelles qu'ils auraient apprises. La formation de cet objectif complémentaire pourrait être la suivante :

"Etre capable de citer les avantages, pour la communauté, d'une bonne sélection de semences de maïs et de justifier les critères de sélection choisis, compte tenu du matériel végétatif existant, de la richesse des sols, du climat et des conditions socio-économiques de la zone"

Le programme de formation doit donc prévoir, en premier lieu, l'atteinte de cet objectif complémentaire, information qui nécessite elle-même quelques notions simples de physiologie de la plante, basées autant que possible sur l'expérience et la connaissance intuitive des paysans.

Tout cet ensemble (concepts, exemples, contre-exemples) doit être mis à la disposition des populations rurales sous une forme qui soit assimilable par celles-ci, c'est-à-dire en tenant compte de leur mode de perception particulier. Souvent, une même information sera présentée en utilisant différents moyens :

- La présentation orale qui permet l'explication
- La présentation écrite qui permet la capitalisation
- La présentation visuelle qui sensibilise ou qui illustre.

De nombreux moyens, produits à l'extérieur, devront être adaptés aux problèmes particuliers à la zone. La communauté devra alors participer activement à cette production.

On pourra, par exemple, après une série d'entrevues avec des individus, des groupes ou la communauté, mettre au point un texte qui traduise le mieux possible, dans le fond et dans la forme, l'expression d'une expérience vécue : problème ressenti, tentatives de solutions, difficultés rencontrées, résultats obtenus. Ce texte sera enregistré, en utilisant la voix des mêmes paysans, et illustré par une série de diapositives prises sur le lieu même de l'expérience et à travers laquelle la communauté pourra se reconnaître. L'ensemble donnera un montage, utilisable auprès des groupes confrontés à des problèmes similaires. La communauté qui aura pris une part active à la fabrication du montage, aura progressé dans le sens d'une meilleure responsabilité vis à vis d'elle-même et vis à vis du monde rural.

L'Animateur interviendra dans toutes les phases de cette production, tant pour l'apport de sa compétence que pour l'animation des rencontres et des

Interviews. Il produira également la fiche d'animation destinée à l'exploitation pédagogique du montage et la fiche d'évaluation destinée au "feed-back".

5. PRODUCTIONS DE MOYENS PEDAGOGIQUES

Produire des moyens pédagogiques c'est réunir l'information nécessaire pour l'atteinte d'un objectif pédagogique donné, la classer dans un ordre logique de manière à respecter une progression, dans un ordre pédagogique en fonction de la stratégie prévue, rechercher, adapter ou fabriquer tout ce qui permettra aux élèves de s'approprier l'information dans les meilleures conditions et de s'entraîner aux différents apprentissages.

L'information doit être recherchée sur le terrain et dans les livres, études et rapports traitant du sujet.

La participation de la Communauté, dans cette recherche, sera sollicitée à travers la connaissance que celle-ci possède déjà sur le thème. L'animateur recherchera en particulier les "hommes-ressources" c'est-à-dire, ceux qui possèdent au moins une partie de l'information et sont susceptibles de la transmettre. L'utilisation effective de ces "hommes-ressources" permettra à la communauté de se découvrir de nouvelles perspectives dans l'exploitation de ses propres ressources humaines.

Le classement de l'information brute telle qu'elle a été accumulée nécessite d'abord un tri, L'animateur devra lutter contre l'invasion des informations parasites qui risqueraient de surcharger l'apprentissage et de retarder l'atteinte de l'objectif.

L'animateur mettra alors les différents concepts dans l'ordre logique et pédagogique convenable. Il choisira les exemples et les contre-exemples susceptibles d'illustrer chacun de ces concepts. Ces exemples et contre-exemples seront choisis autant que possible à partir des expériences, collectives ou individuelles, vécues à l'intérieur de la communauté.

Bien qu'il soit souhaitable que la majorité des Moyens Pédagogiques soient produits au niveau de chaque communauté, cela doit être considéré comme un but à terme et ne sera pas possible dans la phase de démarrage par manque de matériel, de temps et de formation des animateurs. Il est donc probable que cette formation sera assurée pour l'essentiel, à un autre niveau et par une autre équipe. Il faut néanmoins insister pour que cette équipe s'efforce d'impliquer les animateurs et les communautés à la production de moyens pédagogiques et cela, dans un but de formation. Il convient également d'insister pour que tout Moyen Pédagogique produit soit accompagné d'une fiche destinée à l'animateur, et précisant à la fois l'objectif visé, les conditions de la production et son exploitation possible.

6. DIFFUSION

C'est la phase pendant laquelle les élèves doivent s'approprier l'information en vue d'atteindre un objectif pédagogique donné. La population rurale à former doit se mettre en situation de participation active.

L'animateur est là pour créer les conditions de cette participation en utilisant et en développant pour cela les potentialités du groupe.

On aura parfois tendance, par mesure d'économie, à remplacer la production de Moyens Pédagogiques par l'exposé didactique traditionnel. Il ne faut pas oublier alors que cette méthode induit souvent la passivité du groupe et qu'elle repose sur la compétence technique et pédagogique du conférencier qu'il faudra donc former sur les deux plans.

7. EVALUATION

Si les programmes éducatifs sont conçus par et pour les communautés, il semble logique que celles-ci participent à la fonction "Evaluation".

Un élève, un groupe ou une communauté qui aura pleinement compris les objectifs pédagogiques formulés en termes de "Etre capable de..." et précisant les performances à atteindre, peut s'auto-évaluer.

L'évaluation ne portera pas seulement sur les objectifs pédagogiques atteints ou non atteints, mais sur l'ensemble du processus éducatif précédemment décrit.

Elle portera également sur le programme opérationnel que s'est fixé la communauté (actions - objectifs). Pour entreprendre cette dernière évaluation, on disposera d'indicateurs, c'est-à-dire, d'éléments quantifiables permettant de mesurer le niveau d'atteinte d'un objectif donné.

Par exemple, à l'objectif secondaire (numéro 6) "Consolider l'organisation communautaire" peut correspondre les indicateurs suivants :

- Nombre de réunions d'information
- Nombre de réunions de discussion
- Nombre de réunions de décision
- Nombre de réunions d'évaluation
- Nombre de personnes ayant assisté à chaque type de réunion
- Existence ou non d'un règlement interne, d'un système de répartition des tâches, de circulation de l'information, de représentation populaire, de gestion administrative, de formation des adultes, de précision et de planification des activités.
- Existence ou non d'échanges socio-économiques de communautés à communautés ou de groupes à groupes.

Pour préciser l'action de l'organisation communautaire, on aura les indicateurs suivants :

- Nombre de groupes ou de communautés organisés autour de thèmes ayant fait l'objectif d'une action communautaire (alphabétisation, capacitation, route, reboisement, école, puits, semences).

A l'action (a) "Alphabétiser les adultes" correspondent les indicateurs suivants :

- Nombre d'heures d'alphabétisation assurée
- Nombre d'adultes ayant entrepris un cycle d'alphabétisation
- Nombre d'adultes ayant terminé un cycle d'alphabétisation
- Nature et quantité de matériel d'alphabétisation distribué
- Méthodes d'évaluation utilisées
- Rythme d'activité des adultes et des animateurs (nombres d'heures par semaine, horaire).

L'ensemble des indicateurs permet de dresser un "tableau de bord" de la situation actuelle de la communauté. Ce tableau de bord sert à l'information permanente de la population et doit donc être accessible à cette population.

La situation actuelle de la communauté doit être comparée avec la situation passée. La différence permet de mesurer les progrès réalisés.

Les progrès réalisés par chaque communauté doivent être comparés entre eux, non pas tant dans un but de simulation que pour chercher les écarts significatifs et en déterminer les causes.

L'évaluation permet donc de constater une nouvelle situation, elle permet de préciser de nouveaux besoins, de se fixer de nouveaux objectifs et de se lancer dans de nouvelles actions. C'est sur l'évaluation que se fonde la notion de "Processus d'autoéducation permanente".

8. FORMATION DES ANIMATEURS

Le travail de l'animateur au sein des populations rurales a été décrit tout au long de la description du processus d'auto-éducation permanente.

Il ne reste donc plus qu'à traduire chacune de ces tâches en objectifs

pédagogiques, en les regroupant par fonction.

8.1 SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES

- L'objectif pédagogique est le suivant :

Etre capable d'animer une enquête-participation dans une petite région rurale, dans un but de sensibilisation de la population à la problématique de son développement.

Cet objectif peut lui-même être décomposé en sous-objectifs de la manière suivante : Etre capable de

- 8.1.1 Effectuer un pré-diagnostic de la région (ressources disponibles, réseau d'influence interne et externe, techniques culturelles) à partir de la compilation de l'information existante, d'entrevues et d'observations directes.
- 8.1.2 Animer des réunions d'information ou de prise de décision avec des groupes d'importance variable.
- 8.1.3 Préparer et mener une interview avec des personnes ou des groupes, compte tenu de leur origine (rurale) et de leur niveau culturel et avec des objectifs d'information précis.
- 8.1.4 Faire la synthèse d'informations provenant de sources diverses et en tirer les éléments les plus significatifs, et présenter une information sous une forme assimilable pour un public donné.

8.2 CHOIX DES OBJECTIFS ET DES ACTIONS A ENTREPRENDRE - ORGANISATION DES COMMUNAUTES

On peut distinguer deux objectifs pédagogiques à l'intérieur de cette fonction :

8.2.1 Etre capable de faciliter la prise de décision d'un groupe de personnes désireuses d'entamer ou de poursuivre un processus de développement, en explicitant la contribution des actions possibles (en fonction des ressources disponibles) aux objectifs visés.

Ce premier objectif peut lui-même être décomposé en sous-objectifs de la manière suivante : Etre capable de

8.2.1.1 Distinguer les objectifs de différents niveaux et les actions susceptibles de contribuer à leur atteinte.

8.2.1.2 expliciter la contribution des actions aux objectifs et des objectifs de différents niveaux.

8.2.1.3 Présenter les informations précédentes à la population rurale donnée, sous forme simple et assimilable, par exemple, sous la forme d'un graphe de contribution.

8.2.1.4 D'animer un groupe de décision en favorisant la participation des différents membres.

8.2.2 Etre capable de faciliter l'organisation d'un groupe centré sur la mise en oeuvre d'une action de développement, à partir de la distribution, dans le groupe, des tâches impliquées par cette action.

8.2.2.1 Décomposer une action donnée, clairement explicitée dans un environnement donné, en tâches élémentaires.

8.2.2.2 Envisager différentes modalités de distribution de ces tâches, ainsi que les fonctions nouvelles qu'elles impliquent au niveau de la prise de décision, de la coordination et du contrôle.

8.2.2.3 Présenter ces différentes tâches et ces nouvelles fonctions, sous une forme assimilable par une population rurale, en les justifiant

et en explicitant ce qu'elles supposent (aptitudes particulières, niveau de formation, temps d'exécution, etc...)

8.2.2.4 Animer un groupe de décision (Voir 2.1.4)

8.2.2.5 Traduire les décisions prises par un groupe en matière de répartition des tâches et l'organisation que cela suppose, sous forme d'un règlement interne compréhensible et acceptable par la population.

8.3 PROGRAMMES ET ITINERAIRES DE FORMATION - OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Etre capable de définir un programme de formation à partir d'une liste de tâches. Ce programme sera formulé en termes d'objectifs pédagogiques (être capable de, performance, condition). Le programme indiquera également la progression susceptible d'amener l'individu ou le groupe d'un niveau initial au niveau représenté par le ou les objectifs pédagogiques.

Sous-objectifs : Etre capable de :

8.3.1 Formuler un objectif pédagogique à partir de l'explication d'une tâche.

8.3.2 Analyser un objectif pédagogique et de le décomposer en sous-objectifs.

8.3.3 Déterminer les conditions premières (ou objectifs complémentaires) nécessaires pour l'atteinte d'un objectif donné en fonction du niveau d'information et de capacité initiale des personnes ou des groupes à former.

8.3.4 Choisir la stratégie pédagogique la plus adéquate, compte tenu des niveaux de départ et d'arrivée.

8.4 PRODUCTION DE MOYENS PEDAGOGIQUES

(Voir Objectifs 2. et sous-objectifs 21 à 24. du programme de formation des formateurs de la Ferme-école).

A ces objectifs, on ajoutera le sous-objectif suivant : Etre capable de:

- 8.4.1 Produire à partir d'une expérience de la communauté rurale et en participation avec cette population, un document relatant cette expérience et susceptible d'être présenté à d'autres communautés.

8.5 DIFFUSION

(Voir objectifs 3. et sous-objectifs 31 à 34. du programme de formation des formateurs de la ferme-école).

8.6 ÉVALUATION

(Voir objectifs 4. et sous-objectifs 41 à 44. du programme de formation des formateurs de la ferme-école).

A ces objectifs, on ajoutera les deux sous-objectifs suivants :

- 8.6.1 Participer à l'évaluation du processus d'auto-éducation de la communauté rurale (programme en liaison avec les actions et les tâches, moyens pédagogiques et relation avec leur contribution à l'atteinte des objectifs et leur efficacité économique. Diffusion-animation en fonction des objectifs effectivement mesurés et du feed-back obtenu).
- 8.6.2 Formuler les indicateurs les plus significatifs d'un programme de développement donné et susceptibles de mesurer à la fois l'état d'avancement des travaux et l'effet de ces travaux (ou de ces actions) sur les objectifs poursuivis.

9. LE SYSTEME DE FORMATION DES ANIMATEURS

Nous présentons ce système de manière très schématique et simplifié. Les durées de chaque phase ne peuvent être qu'approximatives car elles dépendent en particulier :

- Du niveau général des animateurs-élèves et de leur faculté d'assimilation.
- Du matériel logistique disponible et de la souplesse de son utilisation (moyens de transport, matériel de production de moyens pédagogiques).
- Des populations rurales et de leur niveau de participation.

Ce système s'inspire du système d'alternance décrit à propos du Programme de la Ferme-Ecole (partie agricole) et peut être décomposé en phases d'activités en salle (S) et sur le terrain (T) de la manière suivante:

- 9.1 - (S) - Présentation du processus d'auto-éducation permanente, du rôle des animateurs, de leur programme de formation. Présentation du schéma de l'enquête-participation: Le pré-diagnostic.

Cette première phase est également la phase de constitution du groupe. Elle pourrait être l'occasion d'une sélection des animateurs. Durée approximative 15 jours.

- 9.2 - (T) - Etablissement du prédiagnostic d'une zone à partir de la documentation, de visites sur le terrain et d'entrevues. Durée approximative 15 jours.

- 9.3 - (S) - Mise en commun des différents pré-diagnostic obtenus. Evaluation du travail. Auto-correction des méthodes suivies. Mise au point du pré-diagnostic, préparation de l'enquête, techniques d'animation. Durée approximative 3 semaines.

- 9.4 - (T) - Déroulement de l'enquête-participation. Animation des groupes. Durée approximative 1 mois.
- 9.5 - (S) - Mise en commun des résultats du travail précédent et les difficultés rencontrées. Evaluation. Durée approximative 8 jours.
- 9.6 - (T) - Approfondissement de l'enquête sur les points précis. Durée approximative 8 jours.
- 9.7 - (S) - Mise de manière pédagogique de l'information recueillie au cours de l'enquête et production des moyens correspondants. Evaluation des besoins de la population (objectifs de développement) et des actions possibles.
- Notion de graphe de contribution. Durée approximative 3 semaines.
- 9.8 - (T) - Restitution des résultats de l'enquête. Approfondissement de l'information. Animation des groupes. Présentation des choix possibles et adoption par la communauté d'un programme de développement prioritaire.
- 9.9 - (S) - Décomposition des actions prioritaires en tâches. Définition des différentes éventualités de répartition des tâches. Durée approximative 15 jours.
- 9.10 - (T) - Organisation pratique des groupes pour la conduite des actions prioritaires 8 jours.
- 9.11 - (S) - Définition des programmes de formation par objectifs. Préparation des moyens pédagogiques. Durée approximative 1 mois.
- 9.12 - (T) - Diffusion de la formation. Evaluation. Durée approximative 1 mois.

9.13 - (S) - Evaluation des résultats et les méthodes de diffusion. Correction. Capitalisation. Durée approximative 15 jours.

Les animateurs-élèves auront reçu jusqu'à la fin de cette 13ème phase, une formation pratique qui aura abordé l'ensemble des points de méthode qu'ils devront acquérir. Cette formation durera 32 semaines (compte tenu des durées indiquées qui ne sont qu'approximatives et devront être réétudiées.)

Ils pourront désormais être maintenus en permanence sur le terrain, à condition d'être encore suivis de manière très étroite et d'avoir éventuellement la possibilité de se réunir périodiquement, tous les 3 mois environ, pour une mise au point de l'évaluation et une formation complémentaire.

PLANNING DE FORMATION DES ANIMATEURS

Le planning de formation des Animateurs a été élaboré selon les principes suivants :

Le formateur No. 1, en même temps qu'il forme les animateurs d'un CEIDER (environ 12 personnes), assure la formation de 1 ou 2 formateurs d'animateurs susceptibles d'animer à leur tour un stage de formation d'animateurs. Ce principe permet d'obtenir un effet démultiplicateur rapide.

Chaque stage de formation d'animateurs permet en même temps la formation d'un animateur chargé, à partir du Centre Educatif Polyvalent, d'apporter un soutien méthodologique aux animateurs du CEIDER.

Des Formateurs d'Animateurs n'animent pas plus de 2 stages de formation d'animateurs. Par la suite, ils assurent la continuité sur le terrain, dans le CEIDER, des stages de formation d'animateurs. Ils peuvent également animer des stages de formation complémentaires aux animateurs déjà formés.

Les formateurs intervenant dans la phase IV assureront ensuite la survivance des CEIDER qu'ils auront contribué à former.

La sélection des futurs formateurs d'animateurs devra être sérieuse car sur leurs aptitudes de formateur repose le succès de l'entreprise toute entière.

PLANNING DE FORMATION DES ANIMATEURS, DES ANIMATEURS DE C.E.P., DES FORMATEURS.

	I	II	III	IV
1er Formateur	Animation Stage de Formation d'Animateurs CEIDER 1: 12 Animateurs 1 Animateur C.E.P. 2 Formateurs-élèves (2, 3)	Suivi sur le terrain de l'Animateur C.E.P. (C.1) Stages spécifiques Animateur (C.1) Suivi Animation Stage CEIDER 2 et 3	Suivi sur le terrain des Animateurs C.E.P. (C.1, 2, 3) Stages spécifiques Animateur (C.1, 2, 3) Suivi Animation Stage CEIDER 4, 5, 6, 7	
2ème Formateur	En formation avec le Formateur (1)	Animation Stage de Formation d'Animateurs (C.2) 12 Animateurs, 1 Animateur C.E.P., 1 Formateur élève (4)	Animation Stage de Formation d'Animateurs (C.4) 12 Animateurs, 1 Animateur C.E.P., 2 Formateurs élèves (C.7)	Suivi sur le terrain des Animateurs CEP. Stages spécifiques Animateur (C.1) - Suivi Animation Stage (C.8, 9)
3ème Formateur	(idem) avec le Formateur (1)	(idem) pour C.3 et Formateur (5)	(idem) pour C.6 et Formateur (9 - 10)	(idem) Suivi: Animateurs CEP (C.5) Stage spécifique (C.1) - Suivi Animation Stage (C.11, 12)
4ème Formateur		En formation avec le Formateur (2)	Animation Stage de Formation d'Animateurs (C.5): 12 Animateurs, 1 Animateur CEP, 1 Formateur-élève (8)	Animation Stage de Formation d'Animateurs (C.11), 12 Animateurs, 1 Animateur CEP

IV

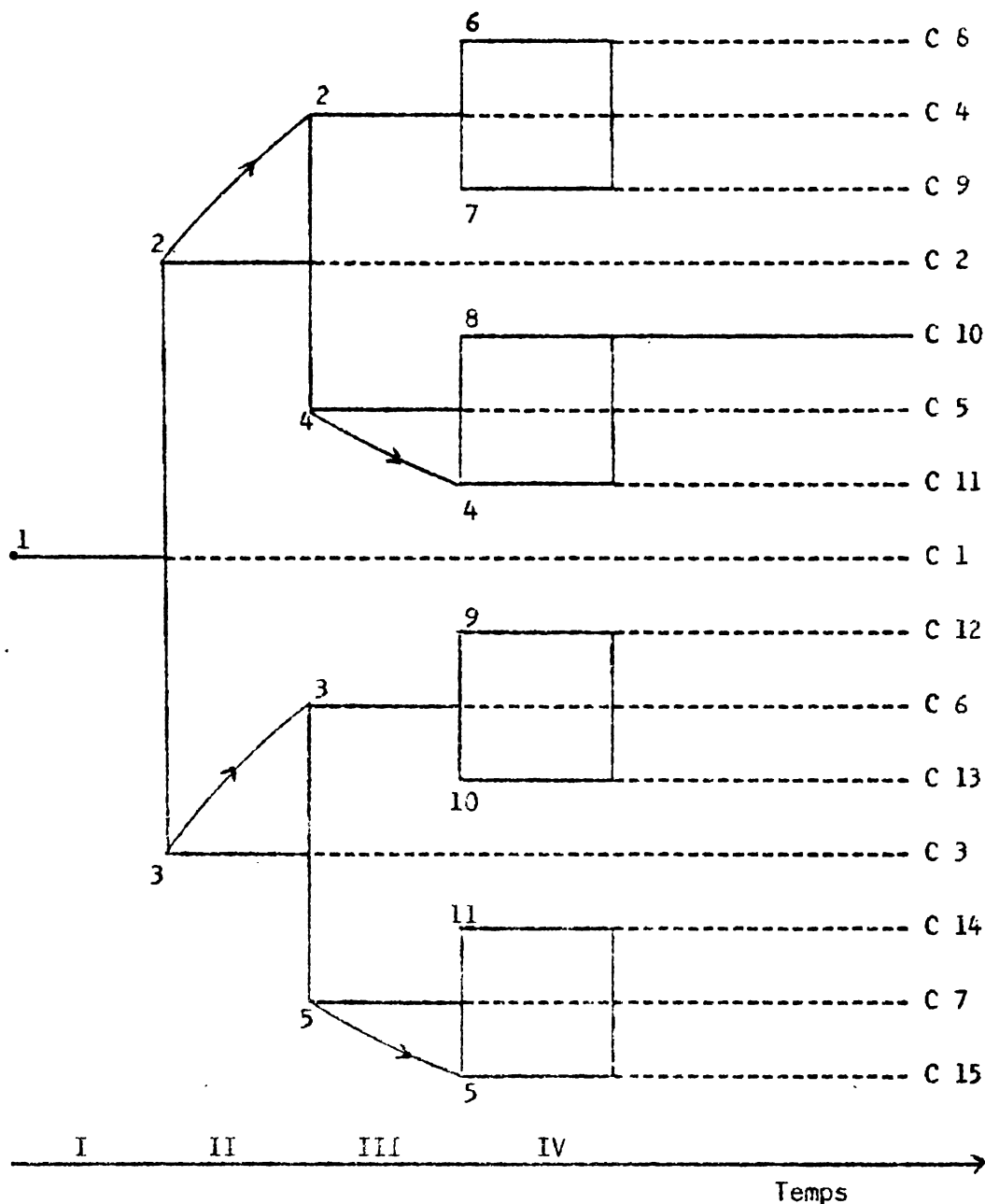
III

II

I

I	II	III	IV
5ème Formateur	En formation avec le Formateur (2)	(idem) pour C.7 et Formateur (11)	(idem) pour C.15
6ème Formateur		En formation avec le Formateur (2)	Animation Stage de Formation d'Animateurs (C.8) : 12 Animateurs
7ème Formateur		En formation avec le Formateur (2)	Animation Stage de Formation Animateurs (C.9) : 12 Animateurs
8ème Formateur		idem avec Formateur (4)	Idem pour C.10
9ème Formateur		idem avec Formateur (3)	idem pour C.12
10ème Formateur		idem avec Formateur (3)	idem pour C.13
11ème Formateur		idem avec Formateur (5)	Idem pour C.14

SCHEMA DU PLANNING DE FORMATION DES ANIMATEURS



- Légende
- 1. : Formateur No. 1
 - C1 : CEIDER No. 1
 - : Stage de Formation des Animateurs d'un CEIDER
 - : Fonctionnement du CEIDER. Encadrement des Animateurs
 - Animateurs - Stage spécifique
 - I, II, III, IV : Durée unitaire de formation des Animateurs

III.b METHODOLOGIE DE TRAVAIL DANS LES ECOLES COMMUNAUTAIRES ET SA CONCORDANCE AVEC LA PROMOTION PAYSANNE

1. Introduction
2. Objectifs Spécifiques de l'Ecole Communautaire de Base
 - 2.1 L'Education par le travail
 - 2.2 Affirmation et Revalorisation Culturelle
 - 2.3 Utilisation des Formes Spécifiques d'Organisation
 - 2.4 Couverture Maximum
3. Les contenus de l'Education Formelle
4. Exécution du Programme Educatif
5. Evaluation du Programme Educatif

METHODOLOGIE DE TRAVAIL DANS LES ECOLES COMMUNAUTAIRES ET SA CONCORDANCE AVEC LA PROMOTION PAYSANNE

1. INTRODUCTION

Le système CEIDER propose une transformation intégrale de l'Education Rurale par l'éducation formelle et non formelle. On émettra quelques idées sur les possibilités d'articulation de l'Ecole Communautaire de Base avec le travail de promotion communautaire, en mettant à profit, le travail qui se réalise avec la communauté et en l'enrichissant en même temps.

Les idées émises dans les pages suivantes ont pour objectif principal de stimuler la réflexion et la créativité. Elles ne doivent pas être considérées comme une méthodologie rigide. En un certain sens, elles constituent une création idéale, conçue à partir de documents et de rapports relatifs à la situation générale et éducationnelle en Haïti. Pour être effectives, elles supposent la réduction de l'Enseignement primaire à quatre ans ou cycles d'études, l'élimination de filtres et barrières actuelles et le recyclage de tous les enseignants qui participeraient aux CEIDER. Sans ces conditions, la méthodologie de travail sera moins utile et moins efficace.

Pour pouvoir restructurer l'Education Primaire de manière à la rendre conforme au système CEIDER, on devra partir des buts généraux qui l'orientent, en déduisant d'elles quelques objectifs spécifiques qui faciliteraient l'insertion de l'école dans le système et l'intégreraient progressivement au travail communautaire.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE DE BASE

Le projet d'Education Intégrale poursuit quatre objectifs généraux :

1) l'Education par le Travail, 2) l'Affirmation et la Revalorisation

culturelle, 3) la Mise à profit des formes d'organisations propres à la société rurale haïtienne et 4) le Maximum de couverture possible. Il convient de déterminer pour chacun de ces buts généraux, les objectifs spécifiques en relation avec l'Ecole Communautaire de Base.

2.1 L'EDUCATION PAR LE TRAVAIL

Le travail productif est l'activité fondamentale des hommes et des communautés humaines. Par le travail, la communauté humaine transforme le monde matériel, produit des biens matériels pour sa subsistance et se transforme elle-même. Le travail, étant une activité productive essentielle, doit être le contenu et la méthodologie de l'éducation formelle: s'il n'en est pas ainsi, ce contenu sera éloigné de la réalité. D'autre part, le contenu devra profiter du travail productif, augmentant ainsi la capacité de contrôle de la communauté humaine sur les objets matériels et naturels.

De plus, le travail est une activité créatrice. Ainsi, non seulement il crée la richesse et transforme la nature, mais aussi il transforme également l'espèce. Aussi, l'activité éducative doit elle considérer le travail comme un moyen pour développer la créativité chez les enfants.

Un des problèmes les plus sérieux du système actuel d'éducation est la séparation et même l'opposition établie entre le travail productif et l'éducation. Au lieu d'associer l'acquisition de connaissances à la transformation matérielle et la production de richesses, on établit plutôt entre elles une compétition. Comme la subsistance est plus importante, quand le niveau de développement est bas, la compétition entre le travail et l'éducation scolaire entraîne la prédominance du travail sur l'acquisition de connaissances.

Il est nécessaire d'intégrer l'école au processus productif, de même que le processus d'apprentissage à celui de la production. Une des manières de procéder est d'oeuvrer en sorte que l'éducation scolaire tienne compte des différents cycles productifs, de leurs exigences et horaires de

travail pour empêcher que la compétition ne diminue l'école. Ceci ne sera possible que si l'école est intimement intégrée à la vie communale et est considérée comme un facteur important pour le processus productif.

Les trois facteurs suivants seraient alors les objectifs spécifiques en relation avec le travail :

- a. L'école doit tenir compte du travail productif pour définir ses contenus, lesquels ne doivent pas être formulés de manière abstraite au risque de les éloigner définitivement du monde réel. D'un autre côté, les contenus éducationnels doivent contribuer à améliorer le travail productif.
- b. L'école doit revaloriser le travail productif en ce qui concerne les activités de création et de transformation de l'habitat.
- c. L'école doit s'incorporer au travail productif en tenant compte des cycles et des horaires de travail, ce, pour rompre la compétition existant entre le travail et l'école.

2.2 AFFIRMATION ET REVALORISATION CULTURELLE

L'éducation formelle doit centrer son contenu et ses techniques sur l'affirmation de la culture haïtienne, ses productions matérielles propres, ses valeurs dominantes, ses formes d'expression et d'organisation comme, par exemple :

- a. L'Organisation Familiale Communautaire
- b. Le Créole
- c. La Religion et les Rites Sociaux
- d. L'expressivité Artistique : musique, danse, sculpture, peinture
- e. L'Artisanat
- f. La Cuisine

Ces éléments et un tas d'autres doivent être utilisés dans le processus d'Education Formelle comme intrants basiques.

2.3 UTILISATION DES FORMES SPECIFIQUES D'ORGANISATION

Cet objectif peut être subdivisé en :

- a. Redécouverte, analyse et revalorisation des différentes formes d'organisation spécialement celles qui se réfèrent au travail, en vue de leur utilisation dans un contexte scolaire.
- b. Utilisation des techniques de groupes dans le processus d'Apprentissage.
- c. Maintien de la solidarité entre les enseignants et rupture de la compétition.
- d. Etudes communautaires des situations éducatives problématiques et conformation des groupes instrumentaux en vue de la solution aux problèmes d'éducation.
- e. Participation de la communauté à la gestion de l'éducation et au processus d'enseignement-apprentissage.

2.4 COUVERTURE MAXIMUM

Pour un CEIDER, la couverture maximum se réfère à l'incorporation de toute une population en âge scolaire comme de tous ceux qui ont dépassé cet âge. Evidemment, le rôle de l'école sera de couvrir cet aspect. Vu la faiblesse des ressources disponibles, cet objectif ne pourrait être atteint que si la communauté y participe activement, surtout au moyen de l'incorporation progressive de toutes les écoles situées dans le cadre d'un CEIDER. Dans le cas contraire, on pourrait susciter une dualité au détriment du même CEIDER.

Un problème très étroitement lié à la couverture est celui de la présentation scolaire et de la désertion. Ici encore l'action communautaire

offre une solution possible à ce problème. Ainsi donc, les objectifs spécifiques sont :

- a. Incorporation progressive au CEIDER de toutes les écoles existantes par la collaboration active de la communauté.
- b. Identification du problème posé par la désertion et de la non assis-
tance et recherche des formes prioritaires de solution au problème.

3. LES CONTENUS DE L'EDUCATION FORMELLE

Nous partons de l'hypothèse à savoir que les contenus de l'Education Formelle en milieu rural haïtien ne correspondent pas à la réalité qui s'y rencontre et qu'ils sont destinés plus à l'étranger qu'à l'haïtien. On comprend donc que l'éducation rurale n'apporte aucune contribution au développement rural sinon qu'elle accentue plutôt l'exode rural et l'immigration. Apparemment, la solution est simple. Il suffira d'ajuster les contenus de l'éducation formelle à la réalité rurale et aux valeurs propres du pays. C'est ce que proposent, en synthèse, les objectifs spécifiques étalés dans les pages antérieures.

Une lecture même sommaire du texte fondamental qui doit orienter l'éducation primaire dans le milieu rural (voir programme d'études des écoles rurales DARNDR 1962) donne l'impression qu'on est réellement à la recherche de tels objectifs. Pourquoi donc cette orientation ne s'est-elle pas encore produite? En vérité, la réponse n'est pas aussi simple qu'il paraît à première vue. En effet, il ne s'agit pas d'inclure les contenus qui, à priori, paraissent orientés vers le monde rural. Il existe de fait, un ensemble de facteurs d'ordre structurel qui, irrémédiablement, orientent l'éducation vers des contenus aliénants ou urbains, tout au moins. L'éducation semble être l'unique voie de sortie de cette situation économique vulnérable du secteur rural, en particulier. En outre, ceci se combine avec la faiblesse administrative et financière d'un système éducatif incapable de résoudre le problème de l'éducation et de remédier à la formation

déficiente des enseignants ruraux. Tout ceci démontre que le processus d'éducation formelle est une partie d'un tout et que la simple utilisation d'un instrument pédagogique, si raffiné soit-il, ne peut produire les effets escomptés que si elle est accompagnée de tout un ensemble de conditions d'efficacité.

Le système CEIDER veut éliminer, au moins quelques-uns des obstacles les plus importants qui ont rendu le système éducatif rural un peu étranger à la réalité haïtienne. On recherche effectivement :

- a. Une couverture maximum
- b. La préparation adéquate des enseignants ruraux
- c. La réorganisation institutionnelle
- d. L'élimination des barrières éducatives
- e. La fourniture de matériel et d'équipement éducatif
- f. L'orientation vers le travail productif et l'animation de la vie rurale culturelle.

La structure socio-économique continuera à peser sur le système éducatif. La modification progressive de cette situation de stagnation économique et l'instauration du processus de développement auto-soutenu des communautés rurales est un des objectifs à long terme du système, lequel pourra diminuer le poids énorme de cette structure économique.

En ce qui concerne l'orientation de l'éducation vers la vie culturelle, objectif fondamental du CEIDER, il est nécessaire de formuler et d'essayer une méthodologie de travail qui permette de transformer cet objectif en actions réelles. La première étape consiste à expliciter l'éducation en termes d'objectifs opérationnels. A cette fin, il sera nécessaire d'esquisser un schéma ou un guide méthodologique qui permette de transformer certains objectifs généraux en contenus réels, en même temps d'utiliser des éléments concrets dans le processus d'apprentissage.

Pour pouvoir établir de manière précise, l'approche méthodologique de ce

problème, nous distinguerons deux niveaux du processus de l'éducation formelle :

- a. Une première instance où l'on définit les politiques générales de l'éducation, les objectifs et contenus généraux du programme d'éducation et
- b. Une seconde instance d'exécution où l'on définit les objectifs opérationnels, les contenus concrets et les techniques spéciales de ce programme.

A première instance se situe évidemment le niveau des structures centrales du Département de l'Agriculture, lesquelles devront favoriser la définition.

- a. Des objectifs généraux de l'enseignement-apprentissage tant au niveau psychologique que pédagogique.
- b. Des domaines généraux de connaissances pour le niveau primaire de l'enseignement, lesquelles sont : langage, mathématiques, technologie, sciences naturelles, sciences sociales, expression artistique, hygiène, santé, civisme.
- c. Des unités pédagogiques d'apprentissage pour chaque des domaines généraux, divisés en quatre niveaux.
- d. Des critères généraux d'évaluation en termes opérationnels, c'est-à-dire déterminer ce que doit savoir l'enfant et non ce qu'il doit savoir par coeur.

A ce niveau, il convient aussi de faciliter des méthodes actives d'enseignement, d'administrer le système et d'évaluer son action en termes d'exécution.

A l'instance d'exécution, il revient de :

- a. Déterminer pour chaque unité pédagogique et pour chaque niveau les objectifs opérationnels spécifiques.

- b. Lier les unités spécifiques au monde réel à celui du travail productif, de la culture et de l'organisation sociale.
- c. Exécuter la tâche éducative à l'aide d'un ensemble d'activités pratiques organisées en accord avec le développement psychologique de l'enfant en utilisant au maximum les formes propres de l'organisation productive et socio-culturelle de la communauté.
- d. Tenir compte des limitations et des obstacles qui s'opposent à la tâche éducative, afin de mobiliser les ressources communautaires vers la solution et l'élimination de ces problèmes.
- e. Evaluer en termes opérationnels le processus d'enseignement-apprentissage, le développement psychologique des enseignants et leur intégration dans la communauté.

Toutes ces tâches sont évidemment difficiles et requièrent une préparation spéciale de l'instituteur qui les réalise. Cette préparation est une fonction des Ecoles Normales Rurales et de l'Université. Néanmoins, comme le système CEIDER ne peut supposer que ces enseignants s'acquitteront de leurs tâches, il devra compter avec un système interne d'éducation permanente et de recyclage qui lui permette de suppléer à cette déficience.

Parmi les tâches les plus difficiles, tant par sa propre nature que par la créativité qu'elle exige, se trouve celle qui a pour but de relier les unités pédagogiques au monde réel. L'accomplissement de cette fonction requiert une méthodologie dont les grandes lignes vont être esquissées :

DIRECTIVES METHODOLOGIQUES POUR RELIER LES CONTENUS ET METHODES EDUCATIFS A LA REALITE OBJECTIVE

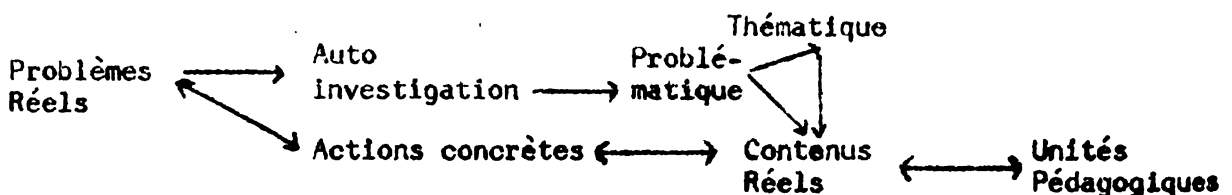
Toute réalité objective renferme une problématique constituée par un ensemble de difficultés réelles, perçues ou non, qui inhibent le développement d'une communauté humaine. Ces problèmes se situent tout d'abord, mais non

exclusivement, au domaine économique-productif, mais ensuite à d'autres domaines qui sont l'ambiance institutionnelle et de revalorisation.

L'identification, la description, l'analyse de cette problématique de la part d'une communauté humaine, se font par une prise de conscience qui requiert un processus d'auto-investigation. Ce processus permet de transformer ces problèmes objectifs en un ensemble organisé de thèmes ou de représentations idéales de la conscience que nous appelons : la thématique. C'est celle-ci qui permet de faire la relation entre le processus éducatif et le monde réel. L'éducation est conçue traditionnellement comme un processus de transmission cognitive et idéologique. Néanmoins, le processus d'apprentissage de connaissances, d'habilités et de valeurs ne saurait se réduire à un simple processus de mémorisation, mais bien à un phénomène pratique. Partant d'une thématique donnée, il est possible de procéder à une certaine révision et d'arriver à une action qui relie la thématique à la problématique qui lui a donné naissance, moyennant le développement d'un ensemble d'activités pratiques qui permettent aux enseignants de chercher des solutions même partielles, aux problèmes analysés.

En conséquence, les contenus pédagogiques devraient être liés à cette thématique en déterminant au moyen d'actions éducatives concrètes, le lien qui existe entre le thème et le problème.

Schématiquement on aura :



Dans la suite, nous annexerons un schéma méthodologique qui, dans sa phase initiale (1 et 2), reproduit sous une forme synthétique, les schémas méthodologiques de : enquête-participation, investigation, action. On y inclut également un exemple qui permet de visualiser le mode opératoire pour arriver à produire des contenus réels, étroitement liés au développement des

unités pédagogiques.

SCHEMA METHODOLOGIQUE

1. DETERMINATION DE LA POPULATION

- 1.1 Relevé des problèmes
- 1.2 Analyse des facteurs déterminants des problèmes
- 1.3 Co-articulation des problèmes à travers leurs facteurs déterminants
- 1.4 Etablissement des priorités

2. FORMULATION DE LA THEMATIQUE COMMUNAUTAIRE

- 2.1 Sélection des thèmes les plus importants de la perception communautaire (thèmes générateurs)
- 2.2 Analyses des thèmes en spécifiant leurs dimensions (sous-thèmes)
- 2.3 Co-articulation des sous-thèmes

3. ELABORATION D'UN PROGRAMME EDUCATIF

- 3.1 Analyse des unités pédagogiques du programme général d'études et détermination des objectifs opérationnels
- 3.2 Relations existantes entre les unités pédagogiques et les dimensions de la thématique
- 3.3 Sélection des activités concrètes pour chaque unité pédagogique qui sont liées à la problématique productive, organisationnelle et socio-culturelle de la communauté.
- 3.4 Détermination des éléments d'évaluation à partir des objectifs opérationnels et des activités concrètes.

4. EXECUTION DU PROGRAMME EDUCATIF

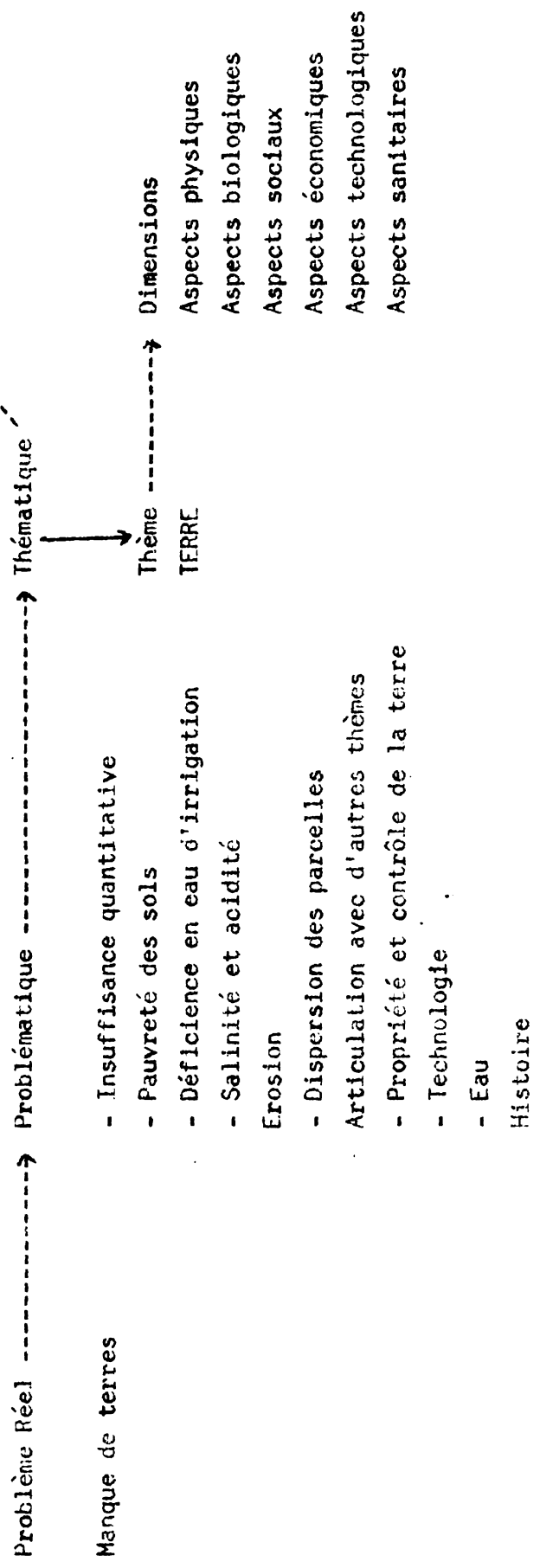
- 4.1 Mécanisme de participation directe des étudiants à la réalisation du programme éducatif

- 4.2 Participation de la communauté à travers les groupes instrumentaux des pères de famille à la réalisation d'activités éducatives concrètes.

5. EVALUATION DU PROGRAMME EDUCATIF

- 5.1 Evaluation du processus d'apprentissage en termes opérationnels
- 5.2 Evaluation des enseignants avec la participation des pères de famille
- 5.3 Evaluation de l'apport de la ECB à la communauté, en termes de solutions de problèmes concrets.

Exemple :



-----	Unités Pédagogiques	-----	Tâches concrètes
	Aires :		
	Langage :	Familles phonétiques :	Identification du vocable créé
		Ter-	Etude de la structure phonétique
		re-	Dédoublement des familles phonétiques
	Sciences Biologiques	Caractéristiques physiques du sol :	Coupe du sol : profondeur
		Composition, texture, etc...	Etude de la texture et de la composition
	Mathématiques	Figures géométriques : carré, angles	Mesure de terrains communaux : par hectares
		Mesure de superficie : mesures traditionnelles et système métrique	
	Sociales	Topographie et hydrologie locales	Dessin de cartes locales avec emphase dans la topographie et le schéma des fleuves et des rivières
	Economie	Le sol comme composant du processus de production	- Préparation d'un plan simple de production avec les coûts prévus
		Comme matière première : l'argile	- Participation scolaire sur invitation
	Technologie	Maniement du sol	- Courbes de niveau : culture en courbe, terrasses
	Hygiène -----	Transmission de maladies par la terre -----	- Campagne scolaire sur la transmission de maladies par la terre

Comme on peut l'apprécier au moyen de l'exemple précédent, on a laissé une grande marge à la créativité. L'exemple proposé est ouvert : on pourrait spécifier les activités et définir les critères opérationnels de leur évaluation. L'ensemble de thèmes avec leurs dimensions, leurs unités pédagogiques suppose un dédoublement pédagogique des quatre niveaux de l'école primaire. C'est ainsi que les techniques et les activités concrètes augmentent de complexité d'année en année, ce que l'exemple ne démontre pas. Finalement, on peut y voir que ce type d'Enseignement-Apprentissage à partir de thèmes centraux exigent de prendre une grande unité des propositions et des actions entre l'animateur et l'instituteur de la ECB. La thématique est la même pour l'éducation formelle et non formelle puisqu'il n'y a qu'une réalité pour les deux. Ce qui varie, c'est le traitement pédagogique qui se donne. Si l'enfant est une force de travail dès son jeune âge, il n'est pas pour autant un adulte en miniature : il faut respecter les étapes du développement évolutif. De la même manière, l'adulte analphabète n'est pas un ignorant, encore moins un enfant : il faut le traiter comme un adulte et profiter de son expérience de la vie pour en tirer un processus éducatif permanent.

III. c FORMATION DU PERSONNEL DES CEIDER

1. Introduction
 - 1.1 L'Homme Haïtien
 - 1.2 Une Société en Voie de Développement
 - 1.3 Une Education Basée sur la Réalité Nationale
 - 1.4 Une Education non pour l'Elite mais pour les Masses

2. Faits Caractéristiques Personnels
 - 2.2 Traits Professionnels
 - 2.3 Caractéristiques Sociales
 - 2.4 Caractéristiques Administratives

3. Formation Systématique dans les Ecoles Normales
 - 3.2 Optique Interprétative du Programme en vue de la Formation des Instituteurs du CEIDER

4. Obstacles de la Formation
 - 4.1 Rémunération
 - 4.2 Promotion
 - 4.3 Stabilité
 - 4.4 Professionalisation
 - 4.5 Coordination

5. Formation Ordinaire des animateurs

6. Programme de Formation Spécialisée pour le Personnel des CEIDER
 - 6.2 Schéma du Programme de Formation du Personnel des CEIDER
 - 6.2.1 Contenu du Programme
 - 6.2.2 Méthodologie
 - 6.3 Organisation
 - 6.4 Le Matériel Logistique

7. Contenus

8. Méthodologie

- 8.1 Laboratoire d'Organisation
- 8.2 Enquête-Participation
- 8.3 Détermination des Nécessités
- 8.4 Structuration du Premier Projet de Travail
- 8.5 Elaboration du Projet
- 8.6 Etudes Subjectives du Projet
- 8.7 Etudes Objectives du Projet
- 8.8 Analyse Critique et Rationnelle du Projet
- 8.9 Elaboration de Sous-Projets
- 8.10 Investigation des Sous-Projets
- 8.11 Compilation des Données et Elaboration du Matériel Pédagogique
- 8.12 Période de Préparation
- 8.13 Exécution du Projet
- 8.14 Auto-Evaluation du Groupe
- 8.15 Evaluation Finale du Projet

FORMATION DU PERSONNEL DES CEIDER

1. INTRODUCTION

1.1 L'HOMME HAITIEN

Le but principal des programmes d'éducation à tous les niveaux doit être la formation d'une catégorie d'individus dont la société haïtienne a besoin pour le développement socio-économique, culturel et politique du pays. L'individu, avec ses caractéristiques propres, devra se définir progressivement en fonction des nécessités détectées dans le processus et en fonction des besoins nationaux.

1.2 UNE SOCIÉTÉ EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Tous les programmes de formation doivent être basés sur la philosophie qui consiste à développer le pays et éduquer les citoyens afin qu'ils assument sciemment et délibérément les objectifs économiques sociaux et culturels, Il s'agit pourtant d'une formation en fonction d'une société qui devra sortir du sous-développement. Pour ce, on prétend que le CEIDER sera une nouvelle forme pour faire face au développement, par l'intermédiaire d'un projet éducatif. Dans le rapport de De Ronceray, il demeure clairement dit : Les générations formées par l'actuel système éducatif n'ont pas su utiliser leurs aptitudes, leur talent créateur, leur sens de la responsabilité, leur civisme, leur souci de changement de promouvoir l'avancement du pays. En ce sens, il a seulement contribué à maintenir la rigidité des structures existantes et s'est révélé en partie un élément négatif pour le développement.

1.3 UNE ÉDUCATION BASÉE SUR LA RÉALITÉ NATIONALE

Selon le principe, il faut intégrer une éducation dans une réalité haïtienne qui correspond non seulement aux nécessités et aux buts nationaux mais aussi qu'elle arrive à rencontrer la méthodologie dans le contenu

endogène. Quand les éducateurs se changeront en créateurs de leurs propres méthodes, on pourra, avec eux, déboucher sur une éducation avec des objectifs propres, concrets, réalistes et aptes. Jusqu'à présent, la formation des étudiants est peu pratique et peu orientée vers le développement rural. Il en résulte que, bien souvent, les élèves-maîtres devenus instituteurs s'adaptent mal à leur travail qu'ils exécutent comme ceux-là qui ne possèdent aucune qualification. Un des mérites primordiaux de la structure du CEIDER est celui qui vise directement l'obtention de cet objectif.

1.4 UNE EDUCATION NON POUR L'ELITE MAIS POUR LES MASSES

C'est ce que la structure du CEIDER prétend offrir non seulement aux enfants et aux jeunes mais aussi à la population adulte. Jusqu'à présent, l'éducation s'est concentrée de préférence et en majeure partie sur les ressources à l'école (spécialement à l'école urbaine) et cependant le pouvoir décisif dans le développement économique et social du pays est entre les mains de la population adulte. En Haïti, la population adulte et rurale, de part son nombre est particulièrement importante. Limiter l'action éducative à l'école est condamner "et apis" à un cercle vicieux pour lequel on suggérerait le maintien de la séparation entre éducation et développement. L'école alphabétise les enfants éloignés de leurs problèmes réels, pour après un certain temps, les alphabétiser quand ils sont adultes selon une action routinière et pauvre.

1.5 UNE EDUCATION FONDEE DANS LE TRAVAIL

L'éducateur doit être en rapport étroit avec le monde du travail, dont les étudiants au sein de leur communauté font partie. C'est le travail individuel et social, celui qui fournira les éléments vitaux, qui rendront possible une éducation opérationnelle et polyvalente. La méthodologie proposée se développera au moyen des unités de travail communautaire.

1.6 UNE EDUCATION INTEGRALE POUR LE DEVELOPPEMENT

Que ce soit à court ou à moyen terme, il faudra obtenir une interaction ou symbiose entre le labeur traditionnel du maître (connu dans ce projet comme éducateur formel) et celui qui est propre à l'animateur et au moniteur (éducation non formelle). Si l'objectif est une intégration des ressources pour le développement, il est contre indiqué de maintenir une école avec des programmes académiques, en dehors de la réalité concrète du pays, et une action de promotion, parallèle aux programmes scolaires. Dans le CEIDER, tant le labeur du maître que celui de l'animateur se baseront sur les mêmes principes et essaieront d'atteindre les mêmes objectifs.

1.7 UNE EDUCATION PRODUCTIVE

Tout programme éducatif doit tomber dans la production. C'est un fait en Amérique Latine que l'école comme institution importée avec les caractéristiques exogènes à notre société doit contribuer plutôt dans la pauvreté du secteur rural. Dans un pays comme Haiti où 85% de la population appartient au secteur rural, l'éducation doit concevoir comme une propulsion directe de nouvelles structures socio-économiques du secteur rural. Ne pas le faire ainsi, on gaspillerait l'argent dans une institution improductive.

1.8 UNE EDUCATION PERMANENTE

Toutes ces prémices supposent une éducation permanente. C'est la propre communauté celle qui doit arriver à constituer une ambiance éducative qui la transmettra aux paysans de tous les âges. Toutes les actions des membres de la communauté doivent être sociales et productives éducativement. Ainsi les participants devront s'en rendre compte pour pouvoir prendre conscience du travail qu'ils font.

2. PROFIL DE L'EDUCATEUR ET DE L'ANIMATEUR RURAL

La valeur de tout plan de développement éducatif dépend avant tout de la formation, de l'intérêt et de l'engagement des éducateurs et des animateurs.

Dans beaucoup de pays de l'Amérique Latine, la quasi-totalité des réformes éducatives n'ont pas été passées apr de simples décrets ministériels, sans incidence dans le développement du pays, pour ne pas avoir considéré, comme première mesure de mise en oeuvre, la formation et participation entière des étudiants à tous les niveaux. Cette formation et préparation de l'éducateur supposent avant tout un changement d'attitudes face à l'action éducative. On ne peut éduquer pour le développement tel qu'on l'a fait jusqu'à présent. "Il est nécessaire que l'éducation pour promouvoir les progrès désirés, modifie la structure mentale des individus et des groupes". Le développement exige une reconversion mentale, l'adoption de nouvelles attitudes vis à vis du temps, du travail et des relations humaines".

Plus loin, nous retenons la transformation de l'éducateur avec la dénomination de "profil de l'éducateur rural". Le but de la formation dans les écoles normales doit être cet éducateur, identifié par une série de caractéristiques que nous décrivons, lesquelles lui permettront d'arriver à être un professionnel apte à pouvoir mener le processus de changement qu'on veut obtenir dans le présent projet. Evidemment, ce profil ne peut être seulement tentatif. Selon la philosophie du projet, la pratique pourra signaler la force de certains traits et la meilleure caractéristique des autres, ainsi que la faiblesse de certaines lignes. Seule l'expérience, l'engagement des éducateurs, une rétro-alimentation permanente et un intérêt dans ce type d'investigation éducative pourra nous montrer le profil de l'éducation haïtienne authentique, originale, représentative, conseil-lère. D'autre part, on signale les traits les plus remarquables qui permettent de préciser ce profil définitif. Pour une plus grande clarté dans la présentation des objectifs qui dérivent du profil, on classifie

les traits en 3 grands groupes : personnel, professionnel et social. En annexe et en raison des circonstances propres et des annexes détectées, nous signalons aussi un quatrième groupe de caractères relatifs aux obligations d'ordre administratif.

2.1 FAITS CARACTERISTIQUES PERSONNELS

- 2.1.1 Un éducateur, spécialement celui qui travaille dans le domaine rural doit nécessairement jouir d'une bonne santé vu que le travail d'enseignant est pratiquement fatigant. La carence des conditions minimales dans certains cas rend beaucoup plus dur le travail de l'éducateur vu qu'il lui est indispensable de jouir d'une bonne santé.
- 2.1.2 Il faut aussi que l'éducateur rural soit doté d'un réflexe et d'une initiative qui lui permettent de choisir des solutions sûres en distinguant clairement le fondamental de l'accessoire.
- 2.1.3 Comme coordonnateur du groupe humain qui conduit le processus de développement, il doit avoir un minimum acceptable de stabilité émotionnelle, d'objectivité et de relation affective en fonction des situations et du système de valeurs acceptés par le groupe social.
- 2.1.4 Aussi il doit posséder un minimum d'intérêt professionnel qui lui permette le développement permanent de ses capacités. Il peut faire face, de manière acceptable aux problèmes et aux situations et éviter par ainsi, la routine.
- 2.1.5 Vu que le processus éducatif et l'animation culturelle soient des actions hautement sociales et qu'ils exigent des normes de travail organisé et coopératives, l'éducateur doit pouvoir accepter d'autres personnes avec leurs valeurs, croyances et motivations. Cette existence sociale exige de l'éducateur l'accomplissement des normes de l'éthique professionnelle.

2.1.6 En vertu du fait que le processus éducatif est avant tout un processus de communication, l'éducateur doit avoir la capacité nécessaire pour communiquer ses idées, sentiments et émotions au moyen d'expressions plus employées dans la communauté dans laquelle il travaille.

2.1.7 Ainsi donc, on améliorera le processus en modifiant les activités et conduites en harmonie avec les changements que l'on obtiendra. Cette réalisation de soi est le fruit de la rétro-alimentation, élément clef de tout processus de promotion sociale et d'éducation permanente.

2.2 TRAITS PROFESSIONNELS

2.2.1 Il pourra promouvoir le processus d'enseignement-apprentissage et de promotion sociale en vue du développement du pays. Il connaîtra et sélectionnera les objectifs et buts du projet avec la conscience claire. Pour accomplir ces objectifs, on sélectionnera les activités contenues et matériels adéquats aux objectifs proposés.

2.2.2 Il appliquera les principes psychologiques et sociaux de l'apprentissage tout en promouvant les motivations et intérêts de la communauté. Au moyen d'une agglutination fondamentale du groupe humain avec lequel il travaille, il saura utiliser de manière effective et permanente les possibilités et les ressources éducatives de la communauté.

2.2.3 Promouvoir et maintenir un milieu approprié en vue du développement éducatif en proportionnant les facilités pour la participation au travail, la responsabilité et la prise des décisions et en stimulant l'expression créatrice et le leadership.

2.2.4 Il doit connaître et utiliser l'emploi de plusieurs procédures didactiques. Spécialement dans une structure comme celle du CEIDER, il

est indispensable d'employer des méthodes didactiques variées qui en un temps favorisent l'explication et l'assimilation de connaissances, en obtenant une productivité réelle au profit de la propre communauté. Ses méthodes de participation comprennent le développement des aptitudes et facilités qui favorisent chez les éduqués leur auto-éducation et leur organisation.

- 2.2.5 Avoir des connaissances vastes et utiliser le contenu des matières pour atteindre les objectifs. Les différentes assignations lui permettent de comprendre les problèmes sociaux, économiques et culturels en essayant, en collaboration avec la communauté, d'appliquer ce qui a été appris, à des situations réelles de la vie.
- 2.2.6 Etre sensible aux problèmes personnels et sociaux de la population et être à même d'orienter et de conseiller tant les personnes et les groupes de personnes qu'en ce qui concerne la marche du processus. Cette orientation l'obligera à adapter à la situation de chaque zone le contenu des programmes d'études ainsi que les objectifs activités et méthodes.
- 2.2.7 Promouvoir des relations très étroites entre le centre enseignant et la communauté et les groupes d'animation spécialement. A cette fin, l'éducateur doit définir et résoudre les problèmes propres de la communauté en créant une prise de conscience de ces problèmes tant chez les écoliers que chez les adultes. Il s'oblige à diagnostiquer et à rechercher des solutions en accord avec les ressources disponibles de la communauté.
- 2.2.8 Investiguer, expérimenter et évaluer les méthodologies éducatives qui correspondent à la structure des CEIDER dans le cadre des possibilités et des nécessités du pays.

2.3 CARACTERISTIQUES SOCIALES

- 2.3.1 Grâce à une rétro-alimentation à caractère social , l'éducateur doit

être imbriqué dans le dynamisme qu'exige le développement du pays.

- 2.3.2 Pour atteindre les objectifs du développement social, l'éducateur doit maintenir des relations ouvertes avec tous les organismes et les institutions, de manière que l'éducation constitue l'ingrédient qui rende possible le processus de développement de toutes ces instances. Il doit vivre dans une attitude d'auto-dépassement permanent, ce qui signifie pour lui une confrontation permanente avec la réalité. Une école qui se trouve en marge de la réalité n'a aucune signification dans le système CEIDER dont un des objectifs est d'intégrer, de la meilleure façon possible, l'éducation formelle et non formelle.
- 2.3.4 L'éducateur rural prend conscience de la réalité dans laquelle il est situé et s'oblige à la transformer en accord avec les exigences d'une société en processus de changement. Conjointement avec les autres membres de la communauté, il prend connaissance et interprète les phénomènes sociaux, économiques et culturels qui affectent la vie et le développement de la communauté. Personnellement ou en groupe, il propose des solutions et participe à la transformation de la communauté.
- 2.3.5 Il doit s'intégrer dans le processus d'évolution techno-économique en vue de réaliser les objectifs du CEIDER. Dans la promotion de la communauté, il fonctionne comme facteur d'action, de coordination en provoquant des changements dans tous les domaines : Education, promotion santé, agriculture, production, etc...
- 2.3.6 Il vit en communication permanente avec la réalité et doit être capable d'analyser, de critiquer et de créer cette réalité à nouveau. Il doit être capable, en outre, de critiquer les formes de promotion utilisées et leurs répercussions tant au niveau de groupes qu'à celui de la structure même des CEIDER.
- 2.3.7 Sa participation au développement de la communauté doit promouvoir un type de relations sociales flexibles, dynamiques et démocratiques. Il

doit pouvoir encore appliquer les principes dérivés de la communication et aider à la création des conditions nécessaires pour que l'éducation soit un facteur effectif du changement économique.

- 2.3.8 Il doit développer son habileté jusqu'à pouvoir exprimer son monde au moyen des différents langages utilisés dans la communauté spécialement : rythme, musique, théâtre, périodiques murales, langages oral et écrit.
- 2.3.9 Il doit connaître et utiliser les différentes techniques de promotion. Il doit pouvoir les appliquer, tout en les adaptant aux circonstances et nécessités et aux étapes promotionnelles que l'expérience a validé en Haïti.
- 2.3.10 Il doit découvrir et appréhender la réalité à travers une acceptation intégratrice des phénomènes de manière telle qu'elle puisse lui servir à orienter le processus de formation-apprentissage tant de l'éducation formelle que non formelle.

2.4 CARACTERISTIQUES ADMINISTRATIVES

Le système éducatif en Haïti ne dispose pas de l'organisme qui forme le personnel administratif dans ce domaine. Pour cette raison, les Ecoles Normales contiennent dans leurs programmes quelques cours (organisation et administration scolaires) qui donnent aux futurs instituteurs une formation minimum insuffisante à la réalisation de leurs tâches administratives. En face de cette situation et vu que les CEIDER doivent disposer d'un personnel administratif informé, nous pensons que ces cours de formation doivent être organisés dans tous les domaines ayant un caractère administratif valable. L'expérience démontre que beaucoup de projets ne réussissent pas parce que les auxiliaires administratifs ne sont pas pénétrés de la tâche qui se réalise. La raison est que, ces auxiliaires se contentent de remplir des fonctions démocratiques qui les absorbent et les mortifient.

- 2.4.1 L'éducateur doit connaître tout ce qui a trait à l'organisation interne du système CEIDER avec le type et le niveau de chacun des centres (CEP, FE, ECB). Aussi, doit-il organiser le fonctionnement du centre, orienter et superviser la dite organisation. Il doit pouvoir établir des mécanismes de contrôle pour l'accomplissement des étapes du calendrier des activités. Il doit pouvoir manipuler les techniques statistiques et d'évaluation dans n'importe quel aspect du CEIDER.
- 2.4.2 Il doit mettre toute son action administrative au service de l'éducation. Il doit appliquer les normes légales et les règlements tout en tenant compte de leurs effets sur les enseignants, le personnel et la communauté. Il doit ordonner les horaires et la distribution des tâches pour que l'action éducative soit fructueuse. Il fonctionne beaucoup plus comme un animateur et un promoteur du processus que comme administrateur.
- 2.4.3 Il doit pouvoir réajuster les objectifs et l'action éducative aux contextes socio-économiques à promouvoir. Il s'agira pour lui d'adopter les programmes, projets et sous-projets aux nécessités de la communauté. Il doit savoir comment intégrer l'institution éducative au processus de développement de la communauté. Il s'agira pour lui d'élargir les possibilités de l'éducation en la convertissant en un facteur de soutien des changements sociaux que l'on veut promouvoir dans les CEIDER. Il doit participer activement à la coordination des différentes actions éducatives avec d'autres agences nationales, régionales de développement. Il doit savoir profiter au maximum des ressources de la communauté et de celles des agences de développement qui servent la communauté.
- 2.4.4 Il doit orienter toutes les possibilités du système éducatif à sa charge vers le développement de la communauté. Il doit aussi canaliser l'action éducative du personnel enseignant à sa charge vers la réalisation des objectifs de promotion. Il doit profiter de ces

actions, comme un moyen de se mettre en contact avec d'autres institutions du système éducatif afin d'éviter des conflits préjudiciables à la communauté. Il doit connaître et utiliser correctement les canaux de communication administratifs entre les divers niveaux hiérarchiques du système. Il doit connaître et interpréter la structure du CEIDER pour pouvoir programmer les différentes assignations et compétences, en accord avec les objectifs que l'on recherche. Il doit connaître à fond ses propres limitations en ce qui concerne ses fonctions et ses responsabilités. Il doit assurer à son personnel un flux régulier d'informations et de conseils. Il doit connaître les capacités spécifiques de chacun des membres de son personnel ainsi que leurs déficiences pour pouvoir utiliser les unes et remédier aux autres.

2.4.5 Il doit stimuler le personnel et maintenir un esprit de groupe profitable, Il doit créer un atmosphère d'amitié et de travail. Il doit aussi consulter le groupe avant de prendre toute décision qui peut affecter la marche du processus.

2.4.6 Il doit connaître les objectifs, les plans d'études, les projets, les activités et les programmes spéciaux du centre éducatif et de la communauté. Il doit se familiariser avec les méthodes et les techniques didactiques ainsi qu'avec les procédés d'évaluation. Il doit diriger la tâche périodique de reformulation et de prévision des étapes et des objectifs et essayer de rechercher les moyens les plus efficaces pour les réaliser.

3. FORMATION SYSTEMATIQUE DANS LES ECOLES NORMALES

3.1 Dans les pages antérieures, nous croyons avoir esquissé les caractéristiques les plus fondamentales du profil éducateur. Le programme régulier et systématique qui se poursuit dans les Ecoles Normales doit être le véhicule au moyen duquel le professionnel de l'éducation atteint les objectifs fixés et nantis des caractéristiques signalées.

Nous pensons que les caractéristiques de type social et administratif sur lequel nous avons insisté d'une manière spéciale peuvent servir de marque conceptuelle au processus de formation des instituteurs des Ecoles Normales. On pense également que tout professionnel de l'éducation pourvu des caractéristiques que l'on décrit ici, est apte à réaliser sa mission que l'on peut résumer dans l'objectif suivant de l'école primaire haïtienne : "Offrir à chaque enfant une formation générale, basique, qui lui permette de jouer un rôle dans le développement économique, social et politique de son pays; munir les élèves du savoir dont ils ont besoin dans la vie; rompre avec les tendances intellectuelles de notre enseignement en le rendant plus fonctionnel et mieux adapté à notre milieu; faire cesser toute discrimination face au travail en développant le goût des travaux manuels.

3.2. OPTIQUE INTERPRETATIVE DU PROGRAMME EN VUE DE LA FORMATION DES INSTITUTEURS DU CEIDER .

- 3.2.1 Le développement du programme doit offrir à l'élève et à l'instituteur la préparation, les capacités et les aptitudes qu'ils devront convertir en un processus de changement du développement du pays.
- 3.2.2 Le processus de formation est un "que faire" permanent qui commence à peine durant les deux années de formation systématique et qui se prolonge dans le travail quotidien par l'action - la réflexion - l'action. L'année de la pratique d'enseignement est particulièrement importante pour donner à l'instituteur la dimension sociale indispensable pour qu'il puisse travailler comme animateur dans un CEIDER.
- 3.2.3 Cette action- réflexion - action peut se réaliser toutes les fois que l'éducateur se propose d'intégrer sa profession dans la vie et l'ambiance normale de ses activités.
- 3.2.4 Seul le compromis et l'inter-action avec la réalité permettent de débloquer les mobiles et les intérêts qui mettent en jeu les potentia-

lités propres de réalisation des objectifs du changement socio-économique.

- 3.2.5 Le travail comme action sociale engagée constitue l'ambiance la plus propice pour transformer l'instituteur en un agent de son propre processus de formation.
- 3.2.6 Seul le milieu ambiant dans lequel il vit et le travail réel dans lequel il est engagé peuvent engendrer les activités éducatives qui rendent possible l'incorporation du savoir et des connaissances à des processus productifs réels et valables tant pour l'individu que pour la société.
- 3.2.7 La confrontation d'un instituteur avec des situations réelles qui font de lui l'agent de sa propre formation constitue l'unique voie possible pour développer des aptitudes de perception, de raisonnement critique de la réalité, de créativité et de transformation du milieu, en conformité avec les objectifs du programme.
- 3.2.8 Dans le développement du programme, la formation d'aptitudes est beaucoup plus importante que l'assimilation des contenus. En d'autres termes, ce qui est significatif pour l'individu, c'est de pouvoir adopter une attitude dialectique en face du processus parce que cette attitude même lui permettra de se juger de façon permanente et de s'adapter aux nécessités d'une éducation pour le développement rural.

4. OBSTACLES DE LA FORMATION

Les programmes les mieux structurés et les mieux intentionnés seront toujours inopérants si dans la pratique ils se heurtent à toute une série d'obstacles qui, pour être connexes à la formation des instituteurs, n'en constituent pas moins, au dire même des intéressés, des barrières infranchissables. Ces obstacles qu'il convient de bousculer avant ou parallèlement au programme sont les suivants :

4.1 REMUNERATION

Le problème de la faible rémunération des enseignants constitue un des obstacles les plus sérieux et qui affecte le plus négativement l'activité professionnelle.

4.2 PROMOTION

"On peut donc dire que pour la plus grande part, les Ecoles Normales Primaires recrutent leurs élèves parmi les exclus du système d'enseignement secondaire, indépendamment de tout processus d'orientation". Il est très probable que ce problème soit intimement lié à celui de la rémunération et que celle-ci ainsi que la promotion puissent entrer en ligne compte dans le recrutement du personnel du CEIDER.

4.3 STABILITE

Ce défaut s'aggrave par le fait que le Diplôme de l'Ecole Normale Primaire est le plus souvent recherché comme un titre académique que comme un titre de qualification professionnelle en raison du prestige qu'il confère et de la chance qu'il constitue pour la poursuite d'études plus longues. Libres de leur emploi, les normaliens diplômés ne s'orientent donc qu'en minorité vers l'enseignement primaire public. Quelques 200 quittent l'enseignement tous les ans et sont remplacés en majorité par des maîtres non qualifiés.

4.4 PROFESSIONALISATION

Le manque de professionnalisation et de statut est considéré comme un sérieux obstacle dans la permanence de la profession. Les causes qui motivent la non professionnalisation mériteraient d'être minutieusement investiguées.

4.5 COORDINATION

Si la coordination est indispensable à tous les niveaux de l'Administration Publique, elle est par contre obligatoire en éducation. Le CEIDER est précisément doté d'une structure qui favorise la coordination des tâches et des objectifs.

5. FORMATION ORDINAIRE DES ANIMATEURS

Les animateurs dont aura besoin le CEIDER seront recrutés de préférence parmi les diplômés de l'école moyenne d'Agriculture et des Ecoles Vocationnelles Agricoles.

5.1 Après la formation systématique et spécialisée qu'ils y reçoivent, il sera nécessaire qu'au moins durant un an, ils s'entraînent conjointement avec les autres collaborateurs.

5.2 Il existe d'autres agences gouvernementales qui actuellement ou à l'avenir (ONAAC par exemple) offriront des cours réguliers pour la formation d'animateurs polyvalents. Ceux-ci auront également besoin d'une formation spéciale au sein même de la structure du CEIDER.

6. PROGRAMME DE FORMATION SPECIALISEE POUR LE PERSONNEL DES CEIDER

6.1 En ce qui concerne le personnel qui travaille dans les CEIDER, on veut présenter les cas suivants :

- Instituteurs diplômés ou non et qui sont en service. Ils devraient immédiatement faire partie du personnel des CEIDER. Ce personnel nécessite une formation d'au moins une année et un service d'au moins deux ans dans les CEIDER.
- Les instituteurs qui, en accord avec les nouveaux programmes des Ecoles Normales, doivent fournir une année de pratique dans l'enseignement,

avant d'être diplômés. Après les deux années de formation systématique, ces Instituteurs/élèves passeraient aux CEIDER l'année de pratique qui se convertirait pour eux en l'année de formation spéciale que nous proposons dans ce programme.

- Il est probable qu'on aura besoin d'un nombre de personnes supérieur à celui qui se trouve actuellement en service. Cela dépend naturellement du nombre de CEIDER avec lesquels on débute. La formation de ces personnes serait assurée au sein des CEIDER respectifs et selon deux modalités :
 - a. Le programme spécial que tous doivent suivre et
 - b. Un programme (par paquets) qui devrait commencer l'année suivante.
- Les animateurs qui proviennent de l'Ecole Moyenne d'Agriculture et des Ecoles Vocationnelles Agricoles devraient suivre au moins une année de formation.
- Enfin, il existe des animateurs auxquels on devra recourir pour compléter le personnel du CEIDER à sa phase de démarrage. Ce personnel improvisé devra rester au moins 4 ans dans le programme afin que sa compétence soit établie.

N.B. Le personnel des alinéas 6.3 et 6.5 devra recevoir un cours d'au moins deux mois avant même le début des programmes de formation des CEIDER. Il s'agira d'un cours de nivellement et de propédeutique à la fois.

FORMATION SIMULTANEE ET EN SERVICE

En accord avec les caractéristiques du profil de l'éducateur et les mises au point interprétatives, la formation que l'on propose ici se donne en même temps que le travail que l'on réalise. En d'autres termes, tandis qu'on forme ces collaborateurs du CEIDER, ceux-ci devront

eux-mêmes réaliser le travail de donation et de promotion de toute la population des CEIDER. Contrairement à ce qui se fait dans les programmes de formation des instituteurs, ici éducateurs et éduqués se forment en même temps. Cette formation dans le travail devra être évaluée par les autorités compétentes pour voir si elle est valable pour les zones rurales. Théoriquement, on pourrait noter les avantages suivants : Economie en Construction et Equipements, Economie de personnel enseignant puisque les éducateurs sont éduqués dès le premier moment, Economie d'argent pour la même raison, Economie dans la désertion, Plus grand engagement du personnel.

6.2 SCHEMA DU PROGRAMME DE FORMATION DU PERSONNEL DES CEIDER

Dans le but d'atteindre les objectifs de l'éducation intégrale pour le développement rural (CEIDERO) ainsi que ceux qui correspondent au profil de l'éducateur, nous proposons un programme social de formation dont les contenus et étapes méthodologiques sont les suivants :

6.2.1 CONTENU DU PROGRAMME

- Thèmes en relation avec la réalité et l'homme
- Thèmes en relation avec le développement agricole, industriel, etc.
- Thèmes en relation avec la culture générale de l'individu
- Thèmes en relation avec les connaissances des programmes d'études
- Thèmes en relation avec les connaissances des instruments éducatifs

6.2.2 METHODOLOGIE

La méthodologie proposée suppose non seulement un système d'alternance mais encore exige une intégration totale des objectifs, contenus et ressources au niveau des CEIDER. Il est important de souligner que la méthodologie n'est pas seulement un simple instrument, mais qu'elle implique aussi une philosophie qui à notre avis, répond à toute la philosophie et à toute la finalité des CEIDER.

La méthodologie renferme les étapes suivantes :

- Au niveau du Centre polyvalent (animateurs et instituteurs)
 - . Laboratoire d'organisation
 - . Enquête-participation (agglutination)
 - . Détermination des nécessités
 - . Planification du premier projet de travail
 - . Formulation ou structuration du Projet
 - . Etudes suggestives du Projet
 - . Etudes objectives du Projet
 - . Etudes critiques et rationnelles du Projet

- Au niveau des centres communautaires (animateurs et groupes communautaires)
 - . Elaboration de sous-projets
 - . Investigation des sous-projets, Enquête-participation
 - . Etudes subjectives des sous-projets
 - . Etudes objectives des sous-projets
 - . Etudes critiques et rationnelles des sous-projets
 - . Systématisation de l'investigation
 - . Elaboration de matériel didactique à partir de la systématisation
 - . Détermination du programme prioritaire et Exécution (action)
 - . Auto-évaluation de chaque groupe de travail

- Au niveau du centre polyvalent et seulement avec les instituteurs et les animateurs
 - . Evaluation générale du processus d'enseignement-apprentissage
 - . Rétro-alimentation

Cette étape une fois franchie, on commence un nouveau projet de travail suivant les étapes indiqués avec la modification à déterminer dans l'évaluation

Etant donné que les enfants ne peuvent pas s'intégrer au groupe

communautaire, par la nécessité que leur impose le programme scolaire, on propose l'adaptation aux étapes suivantes :

- . ETUDE INTER-DISCIPLINAIRE DU PROJET DE TRAVAIL
- . Elaboration de directives d'études dans chacune des disciplines du programme (Mathématiques, langues, sciences naturelles, études sociales) en essayant dans la mesure du possible de les lier au projet de travail de la communauté. Spécialement avec les plus petits, le flux du programme scolaire doit être converti en projet communautaire au fur et à mesure qu'ils avancent en âge.
- . Investigation des directives d'études de l'alinéa précédent
- . Mise en commun des études basiques dans les directives
- . Formulation de sous-projets de travail en reliant ce qu'on a étudié au projet qui se réalise dans la communauté.
- . Synthèse de ce qu'on a étudié et de ce qu'on a investi (à être effectuée par les enfants eux-mêmes)
- . Confrontation de ce qu'on a étudié avec la réalité
- . Exécution du programme prioritaire conjointement avec les adultes
- . Auto-évaluation

N.B. Le temps requis par le processus d'un projet de travail ne peut pas être prédéterminé. L'instituteur des Ecoles de base doit tenir compte de ce point quand il élabore les directives de travail de telle sorte qu'il puisse développer le programme en étroite collaboration avec l'ambiance de travail de la communauté.

6.3 ORGANISATION

6.3.1 L'organisation part d'un principe de base à savoir qu'elle ne peut pas être régie par un horaire régulier et rigide, puisqu'elle dépend de multiples facteurs dont on ne peut mentionner que les suivants:

- Rythme de la vie rurale avec ses variables (climatiques, etc..)
- Intérêt et compromis de chaque groupe
- Importance et incidence dans la production
- Thèmes étudiés.
- Agglutination et intérêt du groupe

L'évaluation des premiers projets de travail régularisera le rythme de travail postérieur.

6.3.2 EQUIPE RESPONSABLE DE LA FORMATION

L'intégration d'une équipe responsable de la formation du personnel des CEIDER est indispensable au bon fonctionnement et à la réalisation des objectifs. Au niveau des coûts, son existence se justifie au sein de l'effectif actuel du système régulier et au sein du personnel actuel. Aussi, cette équipe, en plus de sa responsabilité de la formation du personnel, devra-t-elle répondre au fonctionnement des CEIDER, c'est-à-dire, des fonctions propres de supervision et d'assistance. Nominalemment, on peut les cataloguer comme des conseillers superviseurs.

En ce qui concerne leur nombre, il ne doit pas être inférieur à un (1) par CEIDER. C'est là une nécessité minimum. L'équipe serait donc formée des conseillers des CEIDER existants. On pourrait supposer une équipe de 6 personnes qui auraient la charge de structurer les cours de formation. Au cas où débiterait le programme avec un nombre inférieur à six (6), on devrait arrêter les règlements qui s'imposent. Au moins durant la première année de fonctionnement, on devra disposer d'un consultant pour les 6 CEIDER. Celui-ci sera sous la responsabilité de l'IICA qui en plus de sa fonction d'Assistant à l'équipe, sert de liaison au groupe pensant et au Secrétariat Technique et de Coordination du Ministère.

6.3.3 FORMATION DE L'EQUIPE RESPONSABLE

Au cours des trois mois qui précèdent le démarrage du programme des CEIDER, les futurs membres de l'équipe responsable devront recevoir une préparation intensive et spécialisée avec la même méthodologie à appliquer. Ce cours pourrait être dispensé par une équipe d'experts internationaux ou nationaux, et dans les aspects suivants :

- Un expert en éducation rurale avec des connaissances de la problématique latino-américaine
- Un expert en éducation agricole (éducateur et technicien)
- Un expert en méthodologie de participation
- Un expert en programmation, planification et évaluation de cours spécialement adapté au Secteur Rural
- Un expert en ethno-linguistique appliquée à l'éducation.

Chacun des experts et leurs homologues haïtiens devront, en plus de leur participation au cours, préparer des documents spécialisés qui permettent le démarrage du système avec le matériel minimum. A ce séminaire destiné à la formation de l'équipe responsable peuvent prendre part beaucoup plus de personnes que nécessaire, ce, afin de pouvoir réaliser une sélection rigoureuse du personnel et en plus de pouvoir compter sur les possibilités de remplacer tous ceux-là qui, pour une raison ou pour une autre, abandonneraient le CEIDER.

6.3.4 CHRONOGRAMME

Spécialement pour la mise en marche du programme, et tenant compte des nécessités liées à la formation du personnel, on présente les moments suivants qui englobent la plupart des étapes méthodologiques mentionnées plus haut :

Premier Moment : 3 semaines

1c	2c	3c	4c	5c	6c	SEMAINES
						1
						2
						3
						4
↓	↓	↓	↓	↓	↓	5

Première semaine : d'après ce chronogramme, la formation du personnel débute avec les deux premières étapes de la méthodologie. On peut commencer avec le personnel de deux CEIDER et concentrer ce personnel dans un des CEIDER et travailler avec toute l'équipe; ou bien encore, on peut concentrer le personnel de chaque CEIDER dans son Centre Polyvalent et travailler avec la moitié de l'équipe responsable, c'est-à-dire, avec trois (3) personnes.

Deuxième Semaine :

- a) Durant cette deuxième semaine, le personnel des deux premiers débute le travail (enquête - participation)
- b) L'équipe responsable débute le programme avec le personnel des CEIDER 3 et 4.

Troisième Semaine :

- a) Le personnel des 4 premières semaines travaille à l'enquête-participation.
- b) L'équipe débute le processus avec le personnel des CEIDER 5 et 6.

DEUXIEME MOMENT : Une Semaine

1c	2c	3c	4c	5c	6c	SEMAINES
						4
						5
						6

Pendant ce deuxième moment, on réalise les étapes méthodologiques 3, 4 et 5.

Quatrième Semaine : Les CEIDER 1 et 2 disposent des données de l'enquête-participation. Au cours de cette semaine, chaque CEIDER doit nécessairement travailler séparément, mais aidé de deux personnes de l'équipe centrale. (Au cours de cette semaine, ils se libèrent de l'équipe centrale pour aller élaborer leur documentation). Le travail de cette semaine consistera en :

- 1) la détermination des nécessités et priorités en accord avec l'enquête;
- 2) le choix du thème du premier projet, en accord avec les priorités
- 3) la formulation et structuration du premier projet.

Cinquième Semaine : Au cours de cette cinquième semaine, les CEIDER 5 et 4 font ce que les CEIDER 1 et 2 font au cours de la quatrième semaine.

Sixième Semaine : Les CEIDER 5 et 6 font le travail.

TROISIEME MOMENT : UNE SEMAINE

1c	2c	3c	4c	5c	6c	SEMAINES
						5
						6
↓ E B						7

Au cours du troisième moment, on réalise les étapes 6, 7 et 8. Alors que les CEIDER 3 et 4 commencent le moment 2, les CEIDER 1 et 2 commencent le moment 3. Et ainsi de suite. La seule différence d'organisation est que le moment 3 se réalise avec un responsable de chaque CEIDER et avec le moment 4 se termine l'étape qui se développe dans le Centre Polyvalent.

QUATRIEME MOMENT : DUREE INDETERMINEE

A partir de ce moment le processus se réalise dans chaque Centre Communautaire et dans chaque Ecole de Base, et les instituteurs et animateurs prennent en main la responsabilité de la marche du Projet. Sans différenciation de temps ou de moment, chaque groupe continue avec chacune des étapes méthodologiques mentionnées et qui seront brièvement expliquées au paragraphe suivant :

Les responsables de l'équipe réalisent dans ce moment un travail de coordination et par dessus tout un travail de diffusion pour détecter les nécessités de matériel et de documentation dans chacune des zones de contenus.

CINQUIEME MOMENT

Le personnel revient au Centre Polyvalent avec les évaluations de chaque groupe ainsi qu'avec le matériel pédagogique élaboré.

- a. Une évaluation très objective doit se faire avec le matériel précisé. Pour ce travail qui se fait dans chaque CEIDER, la responsabilité reviendra aux membres de l'équipe de coordination dudit CEIDER.
- b. Le processus se termine en ôtant les apports qui signifient une rétro-alimentation tant individuelle, communautaire, que fonctionnelle. On débute immédiatement avec le second projet de travail.

6.4 LE MATERIEL LOGISTIQUE

Cette méthodologie serait réellement pauvre si elle n'était pas appuyée de deux types de matériel.

- a. Le type de matériel qui arrive au CEIDER comme information et matériel complémentaire pour permettre un approfondissement de chacun des thèmes d'étude. Ce matériel pourra être des documents copiés ou des gravures, des livres de texte ou de consultation, des courts métrages, des films, des disques, des dialogues, des conférences, etc...
- b. Le type de matériel élaboré par les groupes de travail eux-mêmes et qui pourra revêtir différentes modalités : travaux ordinaires, périodiques, travaux muraux, matériel pédagogique simple, peinture, etc... Evidemment, ceci exigera que chaque CEIDER dispose d'un équipement technique minimum tels que : projecteurs, tourne-disques, récepteurs de radio, miméographes.

Il est particulièrement à conseiller que chaque CEIDER arrive à publier un périodique qui peut-être hebdomadaire, bi-hebdomadaire ou mensuel et

qui, pour rudimentaire ou sophistiqué qu'il puisse être, doit être totalement élaboré par les membres du CEIDER et si possible rotativement. Le périodique doit être très critique en présentant tous les problèmes à ceux qui sont en train de leur chercher des solutions.

7. CONTENUS

7.1 THEMES EN RELATION AVEC L'HOMME ET SON HABITAT

Ce sont des thèmes qui serviront à l'élaboration des différents projets de travail et leur implantation dépendra du relevé des nécessités comme conséquence de l'enquête-investigation. En manière d'exemple, on offre ici une liste de thèmes qui pourront motiver le développement de projets de travail concrets durant la première année de formation.

- L'homme et la terre
- La terre comme productrice de biens
- Formes de production de la terre
- Production, consommation familiale, production de marché
- Marché et échanges de produits
- Prix des produits
- Profits, budget, prêts et crédit
- Groupes humains, communautés et systèmes d'organisation
- Economie et développement national.

7.2 THEMES EN RELATION AVEC LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Au développement rural est liée toute une série de thèmes que seule l'enquête-participation aura révélée.

On choisira les thèmes qui sont le plus en accord avec celui du projet de travail. Sous cette rubrique d'études techniques, les contenus sont inépuisables: Agriculture, Médecine Vétérinaire, Economie Domestique, Santé, Artisanat, Industrie, etc... Une fois qu'on aura identifié

les thèmes, ceux de l'équipe responsable par elle seule ou avec l'aide d'un organisme quelconque, l'Institut Pédagogique National par exemple, pourront développer le thème avec les objectifs contenus, activités et évaluation que cette méthodologie exige.

7.3 THEMES EN RELATION AVEC LE DEVELOPPEMENT CULTUREL

On ne peut approcher la méthodologie sans élargir en même temps le panorama culturel. Il n'existe aucun problème de travail qui ne soit un motif pour approfondir un aspect culturel déterminé. Voici à titre d'exemple, quelques aspects culturels :

- l'homme comme être social
- la pensée logique et réflexive
- la société
- l'homme créateur de culture
- législation
- commerce et transport...

7.4 THEMES EN RELATION AVEC LES CONNAISSANCES DES PROGRAMMES D'ETUDES

Le développement de n'importe quel thème conduit à la nécessité de posséder quelques connaissances de base comme: Mathématiques, langues, sciences sociales, etc... On les désigne comme des connaissances curriculaires parce qu'elles apparaissent dans n'importe quel programme d'études scolaires. Ces connaissances peuvent être obtenues avec plus de facilité dans les différents textes en usage en précisant une adaptation aux nécessités réelles du projet de travail.

7.5 THEMES EN RELATION AVEC LES FORMES D'EXPRESSION

L'enseignement traditionnel est extrêmement ennuyeux et abstrait parce qu'il fait de l'élève un simple récepteur de connaissances théoriques. Cette méthodologie veut mettre l'élève dans une posture active, elle

veut le faire passer de son état actuel à celui d'agent du processus. A cette fin, on doit donc doter l'élève de tous les instruments capables de l'habiliter à prendre en mains le processus et à y participer de façon active et à le rendre sien (auto-gestion éducative). Les instruments sont très variés, quelques-uns sont appelés moyens d'expression et d'autres, moyens d'organisation et de planification.

7.5.1 MOYEN D'EXPRESSION

Il est indispensable de doter l'élève de moyens pour qu'il puisse exprimer sa pensée et son monde. Ces moyens d'expression exigent un minimum de technologie. A cette fin, un troisième moment sera l'emploi de ces instruments ou moyens d'expression dans le matériel didactique. L'énumération de quelques-uns de ces moyens d'expression permet de visualiser ce que l'on veut dire ici :

- langage parlé (maternel): dialogues, conversations, etc...
- langage écrit: contes, histoires, guides, etc...
- théâtre (théâtre populaire, paysan, religieux, etc...)
- peinture, dessin, etc...
- rythme, danse, bals populaires, religieux, etc...
- journal mural dans lequel on emploie divers types de langages
- bandes dessinées, caricatures, slogans, affiches, etc...
- diapositives et autres images telles que photographies
- programmes de radio (réalisés avec un magnétophone).

7.5.2 Le second groupe d'instruments se réfère à :

- Méthodes d'investigation
- comment fixer les objectifs pour un projet déterminé
- investigation bibliographique (comment analyser un document)
- comment faire un plan de travail, une esquisse, etc...
- comment réaliser une entrevue, mener une enquête, etc...

8. METHODOLOGIE

Comme on l'a indiqué dans les pages précédentes, les étapes méthodologiques se réalisent au Centre Polyvalent, dans les Centres Communautaires et les Ecoles de Base. Commençons d'abord par celles qui se réalisent dans les Centres Polyvalents parce que ce sont elles qui débudent le processus.

8.1 LABORATOIRE D'ORGANISATION

Ce laboratoire peut revêtir plusieurs formes qui dépendent de son organisation, du spécialiste en dynamique de groupe. Cette première a pour objectif :

- Réaliser l'agglutination du groupe
- Expliquer les étapes fondamentales de la méthodologie
- Expliquer en détail l'enquête-participation.

8.2 ENQUETE-PARTICIPATION

Elle consiste en une première étude de la situation du CEIDER, dans tous les aspects que l'on considère importants pour son organisation et son développement productif de même que pour l'obtention d'une première liste de thèmes de projets de travail devant constituer les noyaux générateurs de la formation du personnel et de la promotion des populations. A ce travail, devra participer le plus grand nombre possible de personnes sous la direction des instituteurs et animateurs. Nous croyons que cette étape est celle dont on doit profiter pour arriver à une agglutination de la population. En fait, le premier objectif de ce projet haïtien est l'enquête-participation. Celle-ci suppose trois instances :

- 8.2.1 Planification et formation au niveau du personnel des CEIDER (instituteurs, animateurs et responsables) en se basant sur un prédiagnostic déjà existant.

8.2.2 Adaptation de l'enquête au niveau local; elle doit être réalisée dans chaque communauté par les différents groupes communautaires.

8.2.3 Exécution de l'Enquête

Ce qui est le plus important dans l'enquête, c'est sans doute la formulation d'objectifs directement liés au matériel que l'on veut recueillir et à l'usage qu'on veut en faire. Quant à son contenu, on devra mentionner des ressources humaines et matérielles, des problèmes qui peuvent constituer un obstacle au travail futur, les formes d'organisation existantes et les ressources liées à l'information existante.

8.3 DETERMINATION DES NECESSITES

Les nécessités sont en relation avec les CEIDER et, de ce fait, avec la programmation de la formation du personnel. Elles doivent être constituées par les différentes variables qui s'entrecroisent dans l'élaboration de Programme en tenant compte particulièrement des données de l'enquête-participation. Dans cette programmation des nécessités de la formation du personnel, il est important de considérer les trois facteurs suivants :

- Nécessités du CEIDER, qui régiront toutes les activités à programmer
- Nécessités des groupes à former (animateurs)
- Réajustement de la méthodologie aux nécessités (temps-période d'alternance).

A chacun des différents groupes de nécessités devra correspondre un nombre déterminé d'objectifs généraux. Ceux-ci constituent la substance du programme des CEIDER, qui devra renfermer trois parties principales, à savoir :

- Formation du personnel et de la population (premier objectif)

- Production (structure substantielle du CEIDER)
- Evaluation.

8.4 STRUCTURATION DU PREMIER PROJET DE TRAVAIL

La planification du projet de travail devra embrasser les aspects suivants :

- Objectifs opérationnels à faible portée

Ils doivent être clairs et d'évaluation facile. En plus ils doivent répondre à des intérêts réels de la population, c'est-à-dire intimement liés à des problèmes prioritaires.

- Moyens pour que le projet puisse engendrer le processus d'enseignement-apprentissage.

La structuration peut se faire, sous forme classique (un document dûment élaboré), sous forme d'expressions nouvelles (une série de diapositives, un guide pour monter une pièce théâtrale, une page comique, un programme à la radio); afin que ces formes d'expression soient très supérieures, il est préférable de s'initier à des formes classiques et consacrées.

8.5 ELABORATION DU PROJET

Le personnel quittera les CEIDER avec le projet de travail comme un instrument pour commencer à travailler. Aussi doit-il commencer à élaborer cet instrument le plus tôt possible. S'il s'agit d'un document, on doit étudier au départ les possibilités de réaction des populations en vue d'obtenir une réponse adéquate.

S'il s'agit d'une structuration en langues nouvelles, on doit tenir compte des possibilités suivantes :

- Qu'on élabore complètement la structuration dans le CEIDER, dans les cas tels que :
 - . un journal imprimé dont le contenu est le projet
 - . une page comique imprimée, une cassette (il sera nécessaire d'avoir un magnétophone)
 - . affiches avec document d'appui, etc...
- Le second cas se présente lorsque l'élaboration a lieu au sein de la communauté. Tel est le cas des oeuvres théâtrales que monte la communauté.

8.6 ETUDES SUBJECTIVES DU PROJET

C'est la confrontation avec le projet pour pouvoir étudier toutes les réactions de type émotif et affectif. Pour la mise en commun des données de cette étape l'utilisation de langue facilement comprise est primordiale, ce, pour éviter de dresser tout obstacle à l'expression spontanée et subjective. Cette étape a pour objectif secondaire celui d'intégrer l'équipe au moyen d'une dynamique propre.

8.7 ETUDES OBJECTIVES DU PROJET

On doit confronter le projet avec la réalité. A ce niveau, il est particulièrement important d'étudier objectivement les différents éléments impliqués dans ce projet. Il est probable que cette classification objective requiert une vérification dans la réalité au moyen d'observations, d'enquêtes, etc...

8.8 ANALYSE CRITIQUE ET RATIONNELLE DU PROJET

Cette étape suppose une analyse de tous les éléments impliqués dans le projet. Le groupe doit pouvoir donner une explication scientifique des causes et effets impliqués dans le projet. Dans cette analyse il est particulièrement important de rechercher la signification des

relations qui existent entre les différents éléments du projet: Relations personnelles, sociales, religieuses, politiques, linguistiques, commerciales, etc... Les relations du projet avec ses déterminants doivent avoir une signification directe et indirecte. Comme diraient les ethno-linguistes, on devrait rechercher la signification première et la signification occulte de ces relations. Ces trois étapes constituent ce qu'on appelle dans cette méthodologie du projet, l'analyse du projet.

8.9 ELABORATION DE SOUS-PROJETS

Le projet de travail doit être présenté à la communauté selon sa structuration (théâtre, périodique, document, bande dessinée). Immédiatement après, vient l'étude analytique du projet pour chacun des groupes de base. Cette étude se fait à travers les trois étapes déjà indiquées, à savoir :

- Etudes subjectives
- Etudes objectives
- Etudes critiques et rationnelles.

Ici nous allons déterminer les sous-projets en relation avec :

- Thème culturel : celui-ci doit être bien connu pour que l'on puisse interpréter, comme il convient, le projet.
- Thème technique : c'est ce thème que la communauté veut connaître pour le rendre positif et scientifique en face des différentes tâches impliquées dans le problème principal
- Thème préparatif
- Thèmes instrumentaux : comment rédiger un rapport, comment peindre une affiche, comment réaliser une enquête, etc...

Chacun de ces sous-projets constitue un programme rationnel né à partir de certaines nécessités et canalisé de manière à remédier à

ces mêmes nécessités. Cela constitue la moelle épinière de la formation personnelle. Chacun de ces sous-projets doit clairement définir les objectifs, les activités, les moyens et les stratégies. Ils doivent tous être rédigés de manière opérationnelle.

8.10 INVESTIGATION DES SOUS-PROJETS

Ce travail suppose des instances diverses :

- Investigation sur le terrain au moyen d'une enquête-participation en vue de pouvoir offrir des données précises
- Etude de thèmes et leur mise en commun au moyen de diverses techniques de pédagogies participatives.
- Réflexion au niveau de groupe.

Cette étape est relativement large et requiert la collaboration spéciale de la part des responsables qui doivent être prêts à fournir le matériel et la documentation nécessaires.

8.11 COMPILATION DES DONNEES ET ELABORATION DU MATERIEL PEDAGOGIQUE

A ce stade on élaborera un document qui recueillera toute l'information relative aux divers sous-projets. Le second aspect de cette étape réside dans la manière de présenter ce matériel. En plus du document monographique, on devra isoler quelques aspects du projet au moyen de productions qui ne sont autre chose que le matériel pédagogique lui-même, ce qui indique le degré d'assimilation des thèmes étudiés.

8.12 PERIODE DE PREPARATION

Il surgit constamment des doutes et des questions qui devront être résolus ou bien par exemple par un membre quelconque du groupe, ou bien par l'instituteur ou l'animateur, ou bien encore par le Coordonnateur responsable du CEIDER.

8.13 EXECUTION DU PROJET

Une conséquence naturelle est la résolution spontanée du groupe de manière qu'il puisse réaliser une opération qui implique une transformation sociale, une action productive ou n'importe quoi qui permette de mettre en pratique ce qui a été l'objet des études durant cette période.

8.14 AUTO-EVALUATION DU GROUPE

Au niveau communautaire, le processus se termine par une auto-évaluation du projet. A cette fin, il est conseillé de suivre la planification des différents sous-projets pour si l'on atteint les objectifs du projet. L'important dans cette évaluation est qu'elle implique une attitude formative durant le processus.

8.15 EVALUATION FINALE DU PROJET

Dans une nouvelle concentration de tout le personnel du CEIDER et avec l'aide de l'équipe responsable, on réalise l'évaluation de tout le processus du projet. Cette évaluation consiste :

- à confronter les objectifs formulés au début avec les résultats obtenus;
- à identifier les résultats qui ont constitué un obstacle au développement du processus dans chaque communauté;
- à confronter le comportement-apprentissage des différents groupes du CEIDER, et enfin
- à considérer la valeur du matériel pédagogique élaboré.

Pour effectuer cette évaluation, il est conseillé de suivre les trois étapes suivantes :

- Evaluation subjective
- Evaluation objective
- Evaluation critique et rationnelle.

Arrivé à ce stade, le personnel du CEIDER est en mesure de commencer un nouveau projet beaucoup plus riche et adapté aux nécessités de chaque zone.

III.d PROGRAMME DE LA FERME-ECOLE

1. Introduction
2. Méthodologie d'approche
 - 2.1 1er Cas - L'Erosion
3. Formation des Enseignants de la Ferme-Ecole

PROGRAMME DE LA FERME-ECOLE

1. INTRODUCTION

La technique n'est pas une fin en soi. Elle ne peut être qu'un moyen momentané pour modifier une situation. Elle est spécifique d'une situation donnée, donc non transposable sans une analyse préalable.

La connaissance empirique que possède le paysan de sa situation est certainement une bonne indicatrice et elle lui permettra d'éviter intuitivement d'entreprendre des actions qui seraient aberrantes dans le système actuel. Mais cette connaissance empirique ne lui permettra pas de définir les priorités ni surtout de proposer des réponses permettant de lever une ou plusieurs contraintes précises.

Le technicien, aussi compétent soit-il, mais ne disposant pas de références locales, ne pourra que proposer le reboisement contre le déboisement, le contrôle des densités de semis contre un semis qui lui paraissait trop dense, le traitement contre les maladies des plantes, les engrais contre la pauvreté des sols... Ces solutions, valables sans doute sur le plan technique, ne vont pas à la cause ou ne tiennent pas compte des contraintes. Elles ne peuvent donc être suivies par le paysan.

Le technicien ne comprend pas pourquoi le paysan n'applique pas les solutions préconisées et l'accuse bientôt de paresse ou de mauvaise volonté. Le fossé se creuse de plus en plus entre ceux qui ont de l'instruction mais n'ont finalement aucune véritable responsabilité et ceux qui ont une connaissance intuitive et la responsabilité de maintenir pour eux et leur famille un équilibre déjà précaire d'autosubsistance.

Entre le jeune, issu de l'école et ses parents, paysans analphabètes, le même fossé risque de se creuser pour les mêmes raisons d'incompatibilité que ni les uns ni les autres ne pourront expliquer, car il leur

manque une réflexion approfondie sur les situations auxquelles ils se trouvent confrontés.

Il ne reste donc plus que deux solutions pour le jeune: chercher hors du monde rural la possibilité d'exploiter son capital de connaissance, ou rentrer dans le rang en oubliant ce qu'il a appris.

L'objectif institutionnel de la Ferme-Ecole sera donc de revaloriser aux yeux des jeunes, le travail, la technicité et la compétence des paysans haïtiens, en leur montrant par des exemples très concrets à quel ensemble de contraintes doivent faire face les techniques traditionnelles.

Pour lutter contre les tendances technocratiques dénoncées ci-dessus et le rejet systématique des innovations par les paysans, l'enseignement agricole doit inculquer aux jeunes une méthodologie d'approche des phénomènes si complexes qui régissent le processus de production.

2. METHODOLOGIE D'APPROCHE

Cette méthodologie peut être schématisée et décrite dans le tableau suivant (voir page suivante).

Ce processus "recherche-formation" doit être le fondement méthodologique, en développant l'esprit d'observation, d'analyse et en évitant l'acquisition de "recettes" qui annihilent tout esprit critique.

Au niveau où se situe la Ferme-Ecole, il s'agit de préparer les paysans susceptibles de participer activement à ce processus méthodologique.

L'objectif pédagogique fixé aux élèves de la Ferme-Ecole sera donc d'être capable de faire l'analyse des éléments d'une situation et de rechercher les relations de cause à effet qui déterminent ces éléments de situation.

Cet objectif sera atteint à travers l'étude de cas très concrets, pris dans la région d'influence de l'école et à propos desquels l'élève recevra les informations nécessaires à l'analyse et à la réflexion.

METHODOLOGIE D'APPROCHE DU PROCESSUS DE PRODUCTION

Analyse d'une situation agricole :

- observation systématique
- détection des problèmes
- analyse des facteurs.

Réflexion :

- Recherche des relations possibles de cause à effet
- Recherche systématique des solutions possibles

Expérimentation::

- mise en évidence des causes réelles
- analyse des conséquences des mesures envisagées.

Propositions :

- Animation pédagogique
- démonstration
- formation des paysans
- appui sur le terrain.

L'enseignement dispensé ne sera donc pas un enseignement par matière.

Il suppose une alternance entre le terrain et l'école, alternance dont l'organisation pratique sera facilitée par le fait que les élèves seront d'origine rurale.

A titre d'exemple, nous détaillerons ci-dessus les cas suivants :

2.1 Premier cas - L'EROSION

L'érosion est une réalité de plus en plus alarmante pour le pays. Jusqu'à présent, il faut avouer que toutes les propositions (murs secs, canaux de contours, barrières végétales, reboisement) sont rarement mises en oeuvre par les agriculteurs sans la présence d'un étranger à la communauté pour les stimuler. C'est un travail à

court terme, car il nécessite une assistance permanente, un entretien constant, et les vraies raisons de l'érosion ne sont pas supprimées pour autant.

Une analyse plus poussée des réalités permettrait d'apprécier l'impact du régime foncier (terres mineures, mode de fermage) de la surcharge en bétail, de l'obligation du paysan d'entamer son patrimoine foncier pour survivre (vente d'un arbre pour payer une consultation médicale ou pour rembourser un prêt), et d'autres causes encore. Toutes les mesures de lutte anti-érosion ne sont que des moyens qui ne seront utilisés par les paysans que s'ils sont applicables par l'agriculteur lui-même. Sans exclure à priori aucune technique, il est nécessaire d'analyser les causes afin de pouvoir agir sur celles-là même qui rendent les techniques inopérantes.

Ainsi, la disposition des pailles de sorgho en rampes est à la mesure du paysan qui doit de toute façon s'en débarrasser d'une manière ou d'une autre.

La lutte contre l'érosion n'est pas du ressort exclusif du technicien, on peut montrer également que le plaçage ("femme-jardin") est cause de sur-natalité et annihile tout esprit de responsabilité vis-à-vis de la descendance d'où une duplication du capital.

La vaccination anti-charbonneuse peut être une action facile à mettre en pratique et remportant l'adhésion de beaucoup d'agriculteurs. Mais une action ponctuelle au niveau de la survie du bétail ne fera qu'accroître le nombre de bouches, et donc conduire à une dégradation accentuée des "mornes" par surpaturage. Cet exemple montre la limite des opérations trop ponctuelles, et comment l'impact d'une technique irréfutable peut se révéler négative dans un contexte différent.

Compte tenu de l'analyse sommaire de ce cas tel qu'il se présente dans la région de Petite Rivière de Nippes, l'objectif pédagogique serait le suivant : Etre capable de constater et d'analyser le problème de

l'érosion dans la zone d'influence de l'école avec ses causes et ses conséquences et d'analyser les mesures à envisager pour lutter contre ce phénomène.

Nous présentons ci-après les différents sous-objectifs pédagogiques, ainsi que les informations qui pourraient être données aux élèves et les méthodes pédagogiques qui devraient prévaloir.

CAS EROSIONOBJECTIFS

1. Etre capable d'expliquer simplement le processus de formation du sol à partir de la dégradation de la Roche-Mère.

2. Etre capable d'expliquer le phénomène de déplacement du sol sous l'action de la pesanteur (lié à la pente), de l'eau, du vent et en fonction de la nature du sol.

3. Etre capable de donner une définition simple du phénomène d'érosion par rupture d'équilibre entre les deux processus précédemment décrits.

INFORMATIONS NECESSAIRES

Sol - sol meuble
Action de l'eau (mécanique)
Phénomène de dissolution
Action du vent - Force du vent
Notion de dureté de la Roche
Action des racines

Définition et mesure (ou évaluation) de la pente
Action de la pesanteur, Action de l'eau de ruissellement, Classification des pluies
Action du vent - Force du vent
Composants granulométriques des sols
Définition de la matière organique, son rôle
Notion de lessivage

Notion d'équilibre

METHODES PEDAGOGIQUES

Observations sur le terrain
Démonstration expérimentale sur maquette.

Observations sur le terrain
Démonstration expérimentale
Observation du sol à la binoculaire

Observation d'une Zone

4. Etre capable de décrire les principales conséquences de l'érosion au niveau régional, et au niveau national à partir de l'histoire régionale et nationale.
- Evolution de l'Agriculture depuis la découverte d'Haiti
Lecture de carte du relief
Lecture de courbes et de graphiques
Mesures de surface
- Enquête dans la population
5. Etre capable de citer les facteurs indirects intervenant pour accélérer le processus d'érosion (déboisement, travail du sol, bétail, monoculture..) et pour expliquer les modalités d'action de ces facteurs ainsi que les contraintes auxquelles ils obéissent (nécessités économiques, surpopulation, etc..)
- Couverture végétale, Brise-vent
Matière organique
Maintien du sol par les racines
Pénétration de l'eau dans le sol
Ruissellement travail du sol, action du bétail - Association végétale (le jardin) - Monoculture
- Observations sur le terrain
Comptage de végétation et Zonage
Mesure de l'épaisseur du sol
Profil
6. Etre capable de citer les remèdes susceptibles de freiner, d'arrêter ou d'inverser le processus d'érosion en agissant sur les facteurs indirects ou sur le système de contraintes auquel ces facteurs obéissent. Expliquer leur mode d'action. Analyser chacun de ces remèdes par ce qu'il suppose et par ses conséquences.
- Notion de démographie
Notions de courbes de niveau
Murs en pierre sèche. Semis en ligne
Plante vivace. Système racinaire
Utilisation des pailles. Aménagement des torrents. Planification des torrents. Législation
- Enquêtes sociologiques
Mise en commun des observations
Discussion de groupe
Analyse d'un phénomène
Sondage d'opinion

7. Être capable de maîtriser les techniques simples nécessaires pour la mise en oeuvre de ces remèdes.

Pratique et vraie grandeur des différentes techniques envisagées.

Pédagogie du Cas

Ce premier cas pourrait être étudié par les élèves des Fermes-Ecoles grâce à un système d'alternance école-terrain. Ce système consiste à alterner et à combiner de manière étroitement complémentaire et progressive, des activités en salle de classe et des activités sur le terrain.

Les activités de salle ont pour but :

- de donner aux élèves les moyens, les techniques, les méthodes et les informations nécessaires à un travail sur le terrain
- de comparer, dans un but d'évaluation, les travaux effectués par les différents élèves ou groupes d'élèves, de manière à pouvoir en tirer des conclusions à la fois sur la qualité des travaux et sur les problèmes rencontrés.
- de rechercher l'explication des phénomènes observés sur le terrain, grâce à l'acquisition d'informations théoriques complémentaires et à la réflexion en commun.

Les activités sur le terrain ont pour but :

- d'observer systématiquement la réalité et d'appliquer en vraie grandeur certaines techniques.
- d'illustrer ou de vérifier certaines informations par l'expérimentation.

A titre d'exemple et pour concrétiser ce qui précède, nous détaillons ci-après, dans l'ordre chronologique, les différentes phases de diffusion du cas "Erosion", compte tenu de l'objectif à atteindre et sa désaggrégation en 7 sous-objectifs.

1ère Phase : Préparation du premier stage

Le premier stage consiste à :

- faire une enquête dans une communauté ou une petite zone, auprès des

anciens habitants (plus de 40 ans) de manière à déduire l'évolution agricole de la région. (Y avait-il des arbres autrefois? Quelles étaient les cultures? Pourquoi ont-elles été abandonnées? Par quelles cultures ont-elles été remplacées?)

- effectuer des observations systématiques sur 3 jardins différents, choisis en fonction de la pente (par exemple, de 0 à 5%, de 15 à 30%, supérieure à 40%). Ces observations seront relevées sur un tableau qui pourrait se présenter de la manière suivante :

Observations Informations à recueillir	Résultats des observations sur chaque jardin		
	1er jardin	2ème jardin	3ème jardin
	0 - 5 %	15 - 30%	40% et +

- désignation du lieu
- cultures en place
- cultures récoltées dans les derniers 6 mois
- répartition des cultures dans le jardin (séparées, mélangées)
- sur 1 m², situé au milieu de la parcelle, compter le nombre de plantes cultivées de chaque espèce et mesurer leur taille... compter le nombre de cailloux de diamètre supérieur à 5cm et mesurer l'épaisseur du sol.
- prendre un échantillon du sol.

La préparation du stage consistera donc pour les élèves à atteindre les objectifs complémentaires suivants :

Etre capable de :

- réaliser l'enquête : choisir la population, l'aborder, préparer le questionnaire, poser des questions qui cernent, précisent et recourent l'information
- reconnaître les principales cultures de la région à différents stades, en connaître le nom créole.
- reconnaître une culture de type "association végétale" d'une "monoculture (culture mélangée, culture séparée)
- délimiter une surface de 1m² et la choisir de manière à ce qu'elle soit représentative du jardin

- faire un comptage de plantes, de cailloux
- mesurer la taille d'une plante
- distinguer "sol meuble" et "roche-mère" sur un profil
- prendre un échantillon de sol représentatif (c'est-à-dire sur toute l'épaisseur du sol).

La préparation du stage consistera également à distribuer le matériel nécessaire (par exemple, le tableau descriptif des parcelles, le matériel de mesure, le prix d'échantillons, etc...).

Il faudra également organiser la répartition des élèves sur le terrain, par groupes de 3 de préférence, en fonction de leur habitat.

Un certain nombre d'apprentissages techniques devront se faire sur le terrain de l'école (comptage, mesure, prélèvement d'échantillons ...). Ce terrain aura donc été préparé à l'avance dans cette optique.

2ème Phase : Stage 1

Les élèves exécutent en vraie grandeur les tâches qui leur ont été demandées. L'organisation en groupes de 3 permet un apprentissage au travail d'équipe, à la répartition du travail, à l'auto-correction.

L'enseignant, pendant le stage, s'efforcera de visiter le maximum de groupes pour les encourager, les aider au besoin, constater les difficultés rencontrées et améliorer le dossier du stage.

3ème Phase : Exploitation du stage 1

Cette phase consiste en une mise en commun des observations effectuées par chaque élève ou chaque groupe d'élèves. Chacun pourra aussi se situer par rapport à ses camarades et faire sa propre évaluation.

La comparaison des informations suppose que celles-ci soient recueillies avec la même méthodologie.

Le rassemblement des observations permet d'avoir une image d'ensemble de la zone. La Ferme-Ecole sera ainsi en mesure d'être pour sa zone d'influence un centre de rassemblement et la capitalisation d'une information précieuse sur la zone. Cette information sera restituée aux différents groupes lorsqu'ils en auront besoin.

Les élèves apprendront de manière très concrète quelques notions de statistiques (moyenne - extrême - écart) et leur signification.

Le but visé par le maître qui aura préparé le stage 1, sera de faire constater le phénomène d'érosion et son facteur principal, la pente. Ce phénomène sera constaté à travers ses conséquences les plus directes sur l'épaisseur du sol, la densité des cultures, etc...

Les échantillons de sol les plus significatifs serviront à montrer l'action de l'érosion sur la composition du sol.

4ème Phase : Information Théoriques

Cette phase consiste à expliquer et à faire comprendre le phénomène précédemment mis en évidence. Elle consistera pour les élèves à atteindre les sous-objectifs 1, 2, 3, 4, en recevant les informations correspondantes.

5ème Phase : Préparation du deuxième stage

Le deuxième stage consiste à recueillir un certain nombre d'informations complémentaires sur les parcelles déjà visitées au cours du 1er stage de façon à découvrir un certain nombre de causes de l'érosion et les contraintes qui aggravent ces causes secondaires.

Ces informations seront rassemblées dans le tableau suivant :

Observations Informations à Recueillir	Résultat des Observations sur chaque Jardin		
	1er Jardin 0 - 5%	2ème Jardin 15 - 30%	3ème Jardin 40 %
<ul style="list-style-type: none"> - Surface du jardin en carreaux ? - Age du Paysan - Système Foncier - Nombre d'enfants à charge ? - Le paysan cultive-t-il d'autres terres ? - Depuis quand cultive-t-il son jardin (ans)? - Existe-t-il sur le jardin : <ul style="list-style-type: none"> des murs secs des bordures végétales anti-érosives des canaux de contour des haies de protection contre les animaux 			

La préparation du stage consistera donc pour les élèves à atteindre les objectifs complémentaires suivants :

Etre capable de :

- évaluer, par un moyen simple, la surface d'un jardin
- faire préciser au paysan son âge, le système foncier auquel appartient sa terre, le nombre des enfants à sa charge, le nombre de jardins qu'il exploite et depuis quand il les exploite.
- reconnaître un mur de pierre sèche, une bordure anti-érosive, un canal de contour, une haie, etc...

Il faudra également, comme pour le 1er stage, organiser matériellement ce second stage.

Dans certains cas, ce 2ème stage pourra être l'occasion de reprendre certains travaux effectués de façon trop imparfaite au cours du 1er stage.

6ème Phase : Stage 2

(Voir Phase 2 : Stage 1).

7ème Phase : Exploitation du Stage 2

(Voir Phase 3 : Exploitation du Stage 1).

Le maître devra faire ressortir les causes véritables de l'érosion. Les petits ouvrages d'infrastructure anti-érosifs observés par les élèves serviront surtout de base à une information sur la prise de conscience du problème par les paysans et sur les quelques mesures techniques dès lors à envisager.

C'est donc au cours de cette 7ème Phase que seront atteints les sous-objectifs 5 et 6 du programme. Les informations théoriques nécessaires seront diffusées à cette occasion.

8ème Phase : Travaux Pratiques

Au cours de cette dernière phase, les élèves devront atteindre le sous-objectif 7 visé par le cas. Ils travailleront, dans la mesure du possible, en grandeur nature de façon à effectuer les travaux utiles à la zone d'influence de la Ferme-Ecole et qui pourront servir de démonstration.

2.2 Deuxième Cas - Densité de Semis : Maïs - Haricot

La tentation du technicien arrivant dans la zone de Côtes-de-Fer serait de conseiller immédiatement de réduire la densité de semis du Maïs et du Haricot; le semis à haute densité entraîne, en effet, une baisse de productivité par compétition et un gaspillage de semences. On constate cependant que l'agriculteur n'adopte que très lentement, voire pas du tout, un semis à densité raisonnée. Le semis à haute densité a, en effet, sa raison d'être pour le paysan. Il constitue une sage assurance que prend l'agriculteur contre les éléments qu'il ne peut contrôler.

En effet, les semences sont de fort mauvaise qualité, les dégâts dus aux maladies, aux insectes, aux prédateurs sont importants. De plus, la pauvreté du sol entraîne peut-être un faible développement racinaire qui expliquerait la densité du couvert végétal recherché.

Plutôt que d'agir directement sur la densité de semis, il paraît donc qu'il vaudrait mieux étudier l'amélioration du sol, le contrôle des maladies, la conservation des semences.

Compte tenu de cette analyse sommaire, l'objectif pédagogique à atteindre à travers ce deuxième cas serait donc le suivant : Etre capable d'analyser la technique de semis du maïs et du haricot dans la zone d'influence de l'école en analysant les contraintes auxquelles obéit cette technique et les conséquences qu'elle entraîne.

Nous présentons ci-après les différents sous-objectifs pédagogiques, ainsi que les informations qui pourraient être données aux élèves et les méthodes pédagogiques qui pourraient prévaloir.

D'autres cas pourraient être construits de façon analogue à partir des problèmes suivants : conservation des denrées. En effet, les pertes dues au stockage semblent souvent plus importantes que le gain de productivité espéré par un surcroît de travail et de dépenses.

Conservation, exploitation de l'eau
 Maintien de la fertilité du sol, etc...

Les cas seront choisis par chaque Ferme-Ecole en fonction des critères suivants :

- être représentatif de la problématique de la zone
- permettre un apport d'informations assez général et complet sur l'ensemble "Climat - Sol - Plante"
- permettre une réflexion méthodologique dans le cadre du processus "Analyse - Réflexion - Expérimentation - Propositions " tel qu'il a été décrit.

CAS SEMIS MAIS-HARICOTOBJECTIFS

1. Etre capable de décrire les différentes phases du développement morphologique du maïs et du haricot depuis le semis jusqu'à la récolte
2. Etre capable de citer les différents facteurs, positifs ou négatifs, susceptibles d'intervenir sur ce développement et d'expliquer sommairement leur modalité d'action.

INFORMATIONS NECESSAIRES

Notion de cycle végétatif. Racines tiges, feuilles
 Notions de Chimie : éléments, corps simple, corps composé, corps pur, mélange.

METHODES PEDAGOGIQUES

Observation des différents stades
 Mesure de la croissance
 Pesée des organes
 Comparaison des observations faites sur Maïs et Haricot
 Démonstrations expérimentales
 Mesure de la faculté germinative, tri des semences.
 Mesure de la faculté germinative
 Observation et évaluation des dégâts
 Recherche des agents

Rôle des différents organes de la plante et principales fonctions: alimentation, respiration, transpiration, photosynthèse, reproduction, germination, faculté germinative, conservation des semences.
 Influence réciproque de la qualité du sol, de l'eau dans le sol et du développement racinaire.
 Rôle de la lumière - Notion de parasitisme et de maladies - Notions d'association - Cycle de l'eau - Cycle de la matière organique.

- | | | |
|--|---|--|
| 3. Etre capable de détecter dans la zone les facteurs positifs ou négatifs, intervenant de manière prioritaire et analyser leurs relations d'interdépendance | Maîtrise de toutes les informations précédentes | Enquête - Observation -
Mesure sur le terrain
Comparaison
Discussion - Classification |
| 4. Etre capable d'analyser les avantages et les inconvénients d'un semis à haute densité dans un système de contraintes données. | Maîtrise de toutes les informations précédentes | Discussion en groupe
Classification des données |
| 5. Etre capable de décrire l'ensemble des mesures qui devraient accompagner une réduction de la densité des semis et de mettre ces mesures en pratique | Amélioration du sol
Lutte contre les maladies
Irrigation
Amélioration de la qualité germinatrice des semences. | Travaux pratiques en grandeur nature |

3. FORMATION DES ENSEIGNANTS DE LA FERME-ECOLE (Partie Agricole)

Le travail du formateur, en ce qui concerne l'aspect enseignement agricole de la Ferme-Ecole consiste donc à aider les élèves de cette école à atteindre l'objectif pédagogique, précédemment formulé et justifié, à travers la préparation et la diffusion d'un certain nombre de cas, en s'inspirant de systèmes d'alternance préconisé et décrit à l'occasion de la diffusion du cas No. 1 : "Erosion".

Pour effectuer tout travail de formation, 4 fonctions principales sont à distinguer, à savoir :

- Programmation
- Préparation de moyens pédagogiques
- Diffusion
- Evaluation.

Le programme de formation des enseignants, en ce qui concerne l'aspect agricole de la Ferme-Ecole, peut donc être obtenu en analysant, tour à tour, chacune des quatre fonctions principales dans le cadre des objectifs et de la pédagogie proposés pour la Ferme-Ecole.

3.1 Fonction Programmation : L'objectif pédagogique à fixer au candidat enseignant sera le suivant :

Etre capable de préciser le programme pédagogique à partir des objectifs généraux de l'Ecole (objectifs institutionnel et pédagogique) en tenant compte des principaux problèmes existant dans la zone d'influence de la Ferme-Ecole. Ce programme sera formulé en termes d'objectifs pédagogiques, c'est-à-dire en termes "Etre capable de..", en précisant pour chaque objectif les niveaux de performance à atteindre. Il devra également préciser la (ou les) progression(s) susceptible(s) d'amener l'élève à former d'un niveau de départ au niveau d'arrivée prévu par les objectifs généraux de la Ferme-Ecole.

Cet objectif peut lui-même être décomposé en sous-objectifs qui seront les suivants : Etre capable de :

- 3.1.1 Effectuer un pré-diagnostic de la zone d'influence de la Ferme-Ecole de manière à en détecter les principaux problèmes susceptibles de nuire ou de limiter son développement.
- 3.1.2 Appliquer la méthodologie d'approche (analyse, réflexion, expérimentation, proposition) à l'étude d'un problème de développement agricole.
- 3.1.3 Définir et rédiger un objectif pédagogique en terme de "Etre capable de.." en précisant le niveau de performance à atteindre et désagréger cet objectif en sous-objectifs.
- 3.1.4 Tenir compte du pré-diagnostic de la zone, des objectifs de la Ferme-Ecole, de la méthodologie d'approche pour choisir les cas susceptibles de répondre le mieux aux nécessités pédagogiques de la Ferme-Ecole, pour formuler les objectifs propres à chaque cas et pour choisir la stratégie d'alternance adéquate.
- 3.1.5 Déterminer les pré-conditions nécessaires pour l'atteinte d'un objectif donné en fonction du niveau d'information et de capacité des élèves.
- 3.2 Fonction Préparation des Moyens Pédagogiques : L'objectif pédagogique à fixer au candidat enseignant sera le suivant :
- Etre capable de produire les moyens pédagogiques susceptibles d'aider les élèves à atteindre un objectif donné, compte tenu du niveau de réceptivité des élèves et des conditions matérielles environnantes.
- Cet objectif peut lui-même être désagrégué en sous-objectifs qui seront les suivants : Etre capable de ...
- 3.2.1 Analyser et ordonner les éléments du contenu correspondant à un objectif donné, à partir d'une connaissance générale de celui-ci et en recherchant le complément d'informations nécessaire sur le terrain ou dans les livres. Ce sous-objectif peut lui-même s'explicitier de la manière suivante :

Résumer un texte, faire un plan logique, éliminer l'information parasite, détecter les concepts, rechercher des exemples et des contre-exemples...

- 3.2.2 Organiser une séance de formation sur un objectif donné en combinant l'utilisation des différents moyens pédagogiques en fonction des apports spécifiques de chacun d'eux, de la méthodologie sous-jacente et du niveau de réceptivité des élèves et produire une fiche pédagogique de la séance en précisant le rôle de l'animateur de la séance pour chacune des étapes de celle-ci.
- 3.2.3 Produire les documents nécessaires à l'utilisation du matériel pédagogique disponible, tels que photo, diapositive, bande sonore, schéma, courbe et graphique et maîtriser la technique d'utilisation de ce matériel.
- 3.2.4 Présenter un texte écrit de manière pédagogique : plan logique, titre significatif, vocabulaire adapté au public...
- 3.2.5 Classer toute la production pédagogique en vue de sa capitalisation et de sa réutilisation future, compte tenu des résultats de l'évaluation de cette production.

3.3 Fonction Diffusion : L'objectif pédagogique à fixer au candidat enseignant sera le suivant :

- Etre capable de mettre à la disposition des élèves, au moment opportun, les moyens pédagogiques précis et de les aider, individuellement ou en groupe, à utiliser ces moyens pour atteindre l'objectif fixé.

Les sous-objectifs sont les suivants : Etre capable de :

- 3.3.1 Animer un groupe en formation, c'est-à-dire explicitier l'objectif, rechercher les motivations (interne ou externe au groupe), poser des questions, assurer un feedback, distribuer la parole, faire préciser les interventions, trancher une discussion, orienter la recherche dans le cadre de l'objectif, assurer la conclusion du travail.

- 3.3.2 Faire un exposé oral pour un public donné (diction, regard, geste, attitude).
- 3.3.3 Manipuler les appareils nécessaires à la diffusion des moyens pédagogiques (tableaux, projecteur, retro-projecteur, flanellographe, etc...).
- 3.3.4 Prendre toutes les dispositions matérielles nécessaires à une diffusion donnée (local, disposition des tables, lumière, source d'énergie, documents écrits, matériel spécifique à la séance).

3.4 Fonction Evaluation : L'objectif pédagogique sera le suivant :

Etre capable d'évaluer l'atteinte ou la non atteinte d'un objectif donné, de mesurer l'écart éventuel entre le niveau atteint et le niveau fixé et d'analyser les causes de cet écart.

- 3.4.1 Formuler une ou plusieurs épreuves de contrôle (en précisant les limites de chacune d'elles), à partir de la formulation d'un objectif et de ses différents sous-objectifs.
- 3.4.2 Déterminer pour chaque objectif, le type d'évaluation convenant le mieux, compte tenu de la nature de l'objectif, du type de performance à atteindre, des conditions dans lesquelles se fera l'évaluation et des moyens disponibles.
- 3.4.3 Animer un groupe en situation d'auto-évaluation (après un stage par exemple) et analyser les écarts mis en évidence.
- 3.4.4 Faire l'analyse statistique des données de l'évaluation chiffrée (moyenne courbe de Gauss) et rendre compte des résultats.
- 3.4.5 Participer à l'évaluation du système de formation de la Ferme-Ecole (programme en liaison avec les problèmes de la zone d'influence et le niveau des élèves, Moyens pédagogiques et relation avec leur contribution à l'atteinte des objectifs et leur efficacité économique).

Diffusion-animation en fonction des réactions de groupe, Evaluation en fonction des objectifs effectivement mesurés et du feed-back obtenu.

N.B. Ce programme attire les remarques suivantes :

Il est nécessaire de ne pas théoriser sur les différents objectifs et sous-objectifs par des considérations trop générales et abstraites. Il faut au contraire rester essentiellement pratique et concret en mettant les élèves-enseignants en situation d'activité (système d'alternance).

- Tout enseignant (maitre ou animateur) doit recevoir au minimum une information sur ces différents objectifs et sous-objectifs afin de lui faire découvrir le processus pédagogique et les différentes fonctions qu'il implique.
- On peut concevoir une certaine division des fonctions, ce qui mènerait à spécialiser certains enseignants dans l'une ou l'autre d'entre elles. Le Centre Educatif Polyvalent pourrait par exemple intervenir au niveau des 3 fonctions: programmation, production, évaluation.
- Il faut cependant éviter d'enfermer le maitre d'école dans la seule fonction de diffusion, la plus contraignante et la plus éprouvante, mais le décharger des tâches impliquant une certaine technicité tout en considérant qu'il reste le maître d'oeuvre et avec lui le monde rural de la zone d'influence de la Ferme-Ecole.
- Le niveau de performance de chaque objectif n'a pas été précisé, mais il doit être retrouvé à travers les objectifs de la Ferme-Ecole, la méthodologie générale et la situation agricole des zones d'influence de chaque Ferme-Ecole.

III.e

APPUI DE LA FACULTE D'AGRONOMIE AU PROJET
INTEGRE D'EDUCATION RURALE

1. Formation d'Animateurs
 - 1.1 Sols (Aménagement et Conservation)
 - 1.2 Horticulture
 - 1.3 Agriculture (Cultures Annuelles et Pérennes)
 - 1.4 Aviculture
 - 1.5 Cuniculture
 - 1.6 Apiculture
 - 1.7 Suimoculture
 - 1.8 Industrialisation des Produits Agricoles
 - 1.9 Atelier Rural (Menuiserie, Ferronnerie, Mécanique Générale et Agricole)
 - 1.9.1 Menuiserie
 - 1.9.2 Ferronnerie
 - 1.9.3 Mécanique Générale et Agricole
 - 1.10 Constructions et Installations Rurales
 - 1.11 Administration Rurale
 - 1.12 Sociologie Rurale - Développement Communautaire - Principes d'Extension
2. Cours Destinés au Professorat Rural
3. Journées Ecologiques d'Extension Universitaire
4. Organisation d'un Département d'Extension Universitaire et de Développement Agricole

APPUI DE LA FACULTE D'AGRONOMIE AU PROJET INTEGRE D'EDUCATION RURALE

1. FORMATION D'ANIMATEURS

Chaque CEIDER est formé d'instituteurs et d'animateurs destinés à l'éducation formelle et non formelle respectivement, mais avec comme objectif fondamental leur intégration en vue d'atteindre le maximum de couverture de la Communauté Rurale.

En ce qui concerne précisément la formation de ces instituteurs et animateurs des F.E. et des C.E.P., on a pensé à la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire qui dispose de ressources humaines et d'installations adéquates lui permettant d'organiser durant les mois de vacances, et en coordination avec la Division du Développement Rural et l'Institut Pédagogique National, des cours destinés à fournir à ces enseignants l'outil nécessaire à la réalisation des objectifs proposés. Les cours organisés de manière à consacrer un grand nombre d'heures à des travaux pratiques, seraient dictés par les titulaires des différentes chaires de la Faculté et se développeraient en majeure partie sur les bases de petits projets à caractère agricole et artisanal.

Les cours destinés aux animateurs comprendraient les matières suivantes : Sols (Aménagement et Conservation), Horticulture, Agriculture (Cultures annuelles et pérennes), Aviculture, Cuniculture, Apiculture, Sérologie, Industrialisation de Produits Agricoles, Atelier Rural, Constructions et Installations Rurales, Administration Rurale, Sociologie Rurale, Développement Communautaire et Principes d'Extension.

1.1 SOLS (AMENAGEMENT ET CONSERVATION)

Le Sol: structure et composition physique - types de sols rencontrés en Haïti: caractéristiques - prélèvement d'échantillons de sol selon divers procédés - observation d'un profil de sol - notion de pH - sa mesure par des procédés rapides - correction de l'acidité ou de l'alcalinité des sols - érosion: concept - érosion hydrique et éolienne -

caractéristiques - moyens de combattre l'érosion.

Amendement et Engrais - Amendement du sol par des procédés divers - préparation de compost - utilisation du guano - fertilisation chimique - pratiques culturales : technique de labourage - les mauvaises herbes : moyens mécaniques et chimiques de contrôle.

Utilisation de l'eau du sol - méthodes d'irrigation : ruissellement - inondation, etc...

1.2 HORTICULTURE

Analyse des capacités agrologiques de chaque zone du pays - Installation de jardins potagers - Choix du terrain - Détermination de la qualité - Préparation du sol : amendements, engrais, fertilisants - Choix des espèces et des variétés (pour chaque espèce, on établira un chronogramme d'activités telles que : semis, pratiques culturales, transplantation, sarclage, irrigation, contrôle de mauvaises herbes, protection végétale, etc.. récolte) - Classification des cultures potagères selon l'organe consommé : feuilles, racines, bulbes, tubercules, fruits.

1.3 AGRICULTURE (CULTURES ANNUELLES ET PERENNIES)

Pour élaborer ce programme, on tiendra compte des principales espèces cultivées dans le pays. Pour chacune d'elles, on considèrera : son développement en Haïti, régions et zones de production, son importance pour la production rurale, exigences en sols et climats, choix de variétés, méthodes de propagation (voie générative ou végétative), techniques de labourage - Irrigation (au cas où la culture est irriguée), Fertilisation au cas échéant) - Entretien de la plantation - Contrôle des mauvaises herbes, de maladies et pestes - Récolte et Conservation.

1.4 AVICULTURE

L'aviculture en Haïti et son développement régional - importance de cette activité pour le producteur rural - L'abri avicole et son installation - terrain, grillage, litière, accessoires - Principales races

d'importance commerciale : races de chair, races pondeuses, races mixtes - Incubation : naturelle et artificielle - Couveuses : Aménagement et contrôle - choix des oeufs d'incubation - techniques d'incubation - Elevage : méthodes et installations - Acclimatation - Alimentation: importance - aliments d'origine végétale, animale et minérale - mélanges usuels - rations balancées - Maladies: mesures prophylactiques - Prévention et traitement des maladies - Considérations générales relatives à l'exploitation d'espèces telles que: dindons, canards, oies.

1.5 CUNICULTURE

La cuniculture en Haïti: situation actuelle et perspectives - Importance de la cuniculture pour le producteur rural - Principales races d'importance commerciale - Le clapier et son installation - choix des reproducteurs - Période de chaleurs - Accouplement - Gestation - Parturitions et portées - Allaitement et sevrage - Soins aux lapereaux - Portée et séparation des sexes - Castration - Prévention et traitement des maladies.

1.6 APICULTURE

L'apiculture en Haïti: situation actuelle et perspectives - Importance de cette activité pour le producteur rural - La ruche - sa localisation et son installation - Colonies: description d'une ruche: ses parties - chambre - alvéoles - grillages, noyaux, etc... Installation de la ruche - Epoque appropriée, choix des noyaux et des reines - nettoyage périodique des ruches - Flore apicole - alimentation artificielle (au cas où elle s'emploie et méthodes à suivre) - Recolte du miel - Epoques et mode de collecte - Rendements - obtention de sous-produits: cire hydromiel, vinaigre de miel - Eléments de travail à la ruche et machinerie de récolte - Ennemis et maladies de l'abeille : prévention et traitement.

1.7 SUIMOCULTURE

L'élevage porcin en Haïti: situation actuelle et perspectives - Importance de cette activité pour le producteur rural - Principales races d'importance commerciale - Installation de la porcherie - mises à bas -

mangeoires - abreuvoirs - rations d'engraissement - système d'élevage - Abri des porcelets - soins aux mères et aux petits - soins durant les services: état, âge, époque de chaleurs, période de gestation - castration - sevrage - Alimentation: besoins nutritifs des porcelets et des pores selon leur âge - Préparation de rations - Prévention et traitement des maladies.

1.8 INDUSTRIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Importance de la transformation des produits et sous-produits agricoles - Emploi de méthodes à caractère familial - Appertisation des fruits - Elaboration de confiseries et conserves - Préparation de rations pour la volaille, les lapins et les pores - Conservation des engrais - Ensilage - Elaboration de farine et d'huiles - Fenaison - Elaboration et conservation des produits pour le bétail, en particulier pour les pores et la volaille - Tannage et utilisation des peaux.

1.9 ATELIER RURAL (MENUISERIE, FERRONNERIE, MECANIQUE GENERALE ET AGRICOLE)

1.9.1 MENUISERIE

Identification et caractéristiques des bois les plus usuels - Scierie manuelle et mécanique - ajustage - rabotage - préparation des colles - montage de pièces destinées à la maison et l'activité agricole - Petits meubles - Ruches - Clapiers - Pondeuses- etc... Réparation d'objets en bois

1.9.2 FERRONNERIE

Identification et spécification des matériaux en usage - Emploi correct et conservation des outils - Coupe - Soudure - Aménagement de la forge - Aménagement de mangeoires, d'abreuvoirs, de bâches d'eau etc... Réparation.

1.9.3 MECANIQUE GENERALE ET AGRICOLE

Usage correct et conservation des outils - Pratique de réparation

élémentaire - Maniement et conservation du motoculteur - Attelage et maniement de la charrue, la herse et les cultivateurs - semoirs à la volée et semoirs-drills - Groupe électrogène et de provision d'eau.

1.10 CONSTRUCTIONS ET INSTALLATIONS RURALES

Notions de dessin linéaire - matériaux d'usage courant dans la communauté rurale - leurs caractéristiques - leur utilisation en constructions dans la communauté rurale - cadres en fil de fer - Réservoirs - Etudes des besoins en matière de constructions et équipements pour une petite exploitation agricole (élevage ou agriculture) - Elaboration de projets d'aviculture, de cuniculture, suimoculture, en établissant des alternatives quant aux dimensions et coûts - Le logement rural: ses caractéristiques - Conditions minima de sécurité et d'hygiène - provision d'eau potable - Détermination de la dureté et de la salubrité de l'eau par des méthodes chimiques.

1.11 ADMINISTRATION RURALE

Facteurs de production: terre, travail, capital - classification du capital agraire - organisation d'un établissement: plan d'exploitation - Registres agricoles: de la nécessité de tenir des registres - Etudes de commerce agricole: analyse élémentaire des entrées et sorties - coûts de production - mesures du profit - financement: analyse du crédit agricole - commercialisation des produits - Coût de commercialisation.

1.12 SOCIOLOGIE RURALE - DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE - PRINCIPES D'EXTENSION

La population rurale - caractéristiques régionales - niveaux économique, techniques et culturels - principales nécessités de la communauté rurale: logement, hygiène et salubrité - transports et communications - régime de propriété - la famille rurale - conditions du travail rural - organisation du travail rural - les associations traditionnelles de travail familial rural - l'exode rural - développement de la communauté rurale -

Education: écoles primaires rurales, fermes-écoles, écoles vocationnelles agricoles - le système CEIDER comme facteur de développement rural - l'extension en agriculture: concept - méthodologie du travail d'extension - élaboration des programmes d'extension - Evaluation.

Remarque Importante - Dans ce cours destiné aux animateurs ruraux, chaque participant pourra s'adonner à l'activité qui l'intéresse ou à toutes les activités selon les nécessités et en accord avec les vœux du CEIDER.

2. COURS DESTINES AU PROFESSORAT RURAL

Ils se tiendront aussi durant la période des vacances. Dans leur préparation, on tiendra compte du fait que toutes les disciplines sus-mentionnées seront élaborées à un niveau correspondant aux nécessités et aux intérêts du secteur, à l'exception de la Sociologie Rurale, du Développement Communautaire et des Principes d'Extension qui auront la même envergure que pour les animateurs. En effet, il ne faut pas oublier que les intérêts du professorat en ce qui concerne le développement communautaire en Haïti sont similaires et que par sa philosophie le projet CEIDER vise une pleine conscientisation de tous les éducateurs qui y participent.

3. JOURNEES ECOLOGIQUES D'EXTENSION UNIVERSITAIRE

On propose l'organisation de ces journées comme une activité permanente de la Faculté, à laquelle participeront tous les étudiants de l'année terminale. Le but visé est la consubstanciation de l'avenir professionnel avec la problématique du développement rural en Haïti.

A cet effet, on formera des groupes d'étudiants qui élaboreront des activités de promotion et d'évaluation dans différentes communautés rurales.

Ces journées seront organisées selon un plan de travail auquel on appliquera le système d'alternance. Les directives générales de ce système seront indiquées plus loin. Le plan de travail comprendra un questionnaire élaboré de manière à fournir l'information suivante relative à une

zone déterminée: climat, sols, végétation - cultures fondamentales, espèces de bétail et types de ferme, analyse démographique de la population: classification par groupe d'âge et d'occupation - Niveaux économiques, techniques et culturels - principales nécessités de la communauté rurale: logement, hygiène, services sanitaires - identification des organisations publiques et privées qui agissent dans la communauté - transports et communications - régime de propriété - organisation du travail rural, services éducatifs existants, etc...

1ère Etape (à développer à la Faculté; durée: 10 jours)

Contenu : Recrutement des étudiants - Information au sujet de l'organisation des CEIDER - Information spécifique au sujet de l'enquête à réaliser et pré-diagnostic - Organisation des groupes de travail sur le terrain, choix des zones et assignation d'une zone à chaque groupe.

2ème Etape (à développer dans la communauté; durée : 10 jours)

Contenu : Pré-diagnostic des traits généraux - Possibilités et état actuel de la zone.

3ème Etape (à développer à la Faculté; durée: 15 jours)

Contenu : Echange de vues sur le travail accompli par chaque groupe d'étudiants - Evaluation du travail réalisé - Discussions sur la méthodologie la plus adéquate pour une participation effective des membres de la communauté - Conférer au pré-diagnostic des caractéristiques qui le rendent accessible aux paysans - Esquisses d'un modèle d'enquête et préparation du matériel.

4ème Etape (à développer dans la communauté; durée : 20 jours)

Contenu : Collecte des données de l'enquête (on conseille d'éviter les expéditions compliquées organisées vers la recherche d'informations et de méthodes analytiques très élaborées, au profit de questions que suggère le bon sens, en considérant la situation d'une manière ample et

systematique. Donner une participation pleine et entiere à la commu -
nauté).

5ème Etape (à développer à la Faculté; durée : 5 jours)

Contenu : Chaque groupe informe la classe sur la marche des travaux,
sur les difficultés rencontrées et les résultats obtenus.

6ème Etape (à développer dans la communauté; durée : 5 jours)

Contenu : On élargira le questionnaire en vue d'obtenir des informa -
tions sur des thèmes déterminés.

7ème Etape (à développer à la Faculté; durée : 15 jours)

Contenu : Traitement de l'information - Organisation d'un séminaire
d'analyse des solutions possibles aux problèmes identiques et spécifi -
cation claire et précise des liens entre les nécessités et les solutions.

8ème Etape (à développer à la Faculté; durée : 5 jours)

Contenu : Préparation d'informations détaillées sur les résultats du
séminaire, à envoyer tant aux autorités chargées de la coordination des
groupes CEIDER qu'aux autorités du Département de l'Agriculture.

4. ORGANISATION D'UN DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE ET DE DEVELOPPE- MENT AGRICOLE

Les objectifs fondamentaux visés sont les suivants :

- a. maintenir un lien permanent entre la Faculte et les Communautés ru-
rales;
- b. permettre aux étudiants une compréhension large de la réalité agri-
cole haitienne;
- c. prêter une collaboration ample et résolue à la formation et au re -
cyclage des instituteurs et animateurs ruraux;
- d. offrir une assistance technique aux producteurs ruraux;
- e. développer des activités de développement rural.

Il convient de signaler que pour la réalisation de ces objectifs, il faudrait un minimum de matériel et comme ressources humaines: un Ingénieur-Agronome chargé de la coordination des différentes activités, en collaboration avec les professeurs titulaires participants et le personnel administratif du Projet.

On considère que l'organisation et la réalisation des Journées Ecologiques constituent une voie convenable vers la réalisation du premier objectif.

En ce qui concerne le second objectif, on propose l'implantation d'un régime de stage organisé durant les mois de vacances pour les étudiants de l'année terminale. L'organisation et la réalisation de ce régime présuppose la réalisation des étapes suivantes :

- a. Préparer une liste des organismes officiels installés dans le pays et qui réalisent des activités rurales: agences d'extension forestière, agences agricoles, stations expérimentales, îlots de développement, Ecoles Vocationnelles Agricoles, CEIDER, etc..
- b. Solliciter la collaboration des organisations privées (laïques ou religieuses) qui réalisent des activités de développement communautaire et aussi celle de particuliers, propriétaires d'exploitations agricoles, éleveurs, fermiers, propriétaires d'exploitation mixte, d'industries de produits agricoles (lait, confiserie, conserves, fruits, boissons, etc...) qui autorisent le stage des étudiants.
- c. Etablir un calendrier fixe des stages, leur durée et les facilités de logement et de nourriture des stagiaires.
- d. Solliciter la collaboration des titulaires de la Faculté qui aideront à orienter les étudiants dans le choix des zones de stage.
- e. Etablir un registre d'inscription des étudiants ainsi que les établissements ou organismes auprès desquels sont intéressés à effectuer leur stage.

- f. Préparer des formulaires-types dans lesquels l'étudiant devra présenter une information sur son stage. La direction de l'établissement officiel ou privé donnera également son opinion sur les activités réalisées par le stagiaire.

Ces étapes une fois réalisées, la Faculté fournira à chaque étudiant le frais de transport ainsi qu'un viatique qui lui permettent de se rendre à l'établissement choisi.

Quand il aura terminé son stage, l'étudiant préparera une information que le Département acheminera au professeur titulaire aux fins d'expertise. De son côté, l'entreprise ou établissement devra remettre directement au Département le formulaire-questionnaire dans lequel il aura noté son opinion au sujet du stagiaire, de son comportement, des conditions dans lesquelles il a réalisé ses activités, de son esprit de collaboration, etc... Ces éléments permettront aussi la formulation d'un jugement sur l'étudiant.

A titre de suggestions, la Faculté pourra établir le caractère obligatoire de ces stages, en incluant dans le programme des études que les étudiants devront les effectuer avant la remise de leurs diplômes.

En ce qui concerne l'alinéa c), on a déjà expliqué que la tâche du Département sera d'organiser la réception des enseignants, leur logement et la coordination des tâches de chacun des titulaires en vue de la réalisation des plans et programmes prévus.

Quant à l'alinéa d), on propose d'organiser un Service d'Assistance Technique destiné aux producteurs ruraux. Ce service pourra réaliser les activités suivantes :

- a. Préparation de programmes sur des thèmes agricoles autres que ceux élaborés par les professeurs titulaires de la Faculté. Ces programmes seraient diffusés par la Radio Rurale.

- b. Consultation de thèmes agricoles
 - i. directement
 - ii. par correspondance
 - iii. par la radio.
- c. Organisation d'une équipe mobile qui véhicule l'assistance technique agricole et vétérinaire vers une aire rurale déterminée par la Faculté

Cette unité mobile devra être équipée d'éléments techniques indispensables (projecteurs de diapositives et de court métrage, équipement d'analyse de sols, de détermination du pH, d'analyse de l'eau, semences, fertilisants, pesticides, planches explicatives, éléments de chirurgie vétérinaire, etc...). Elle sera formée de 3 Agronomes orientés vers la vulgarisation, l'amélioration des plantes et la médecine vétérinaire respectivement, et un étudiant de l'année terminale. Les étudiants se relaient à chaque voyage.

Quant à l'alinéa e), il se réfère à l'organisation d'un Service qui comprend les sections suivantes :

- a. Vente de semences fiscalisées
- b. Vente d'oeufs d'incubation, de poulets BB, de poulets de 4 semaines, de coqs et poules
- c. Vente d'abeilles - reines - miel
- d. Vente de plantes d'ornementation et forestières
- e. Vente de produits laitiers
- f. Plan d'amélioration du bétail par :
 - 1) prestation de service de reproducteurs (en particulier porcs)
 - 2) Organisation de service de monte (porcs et boeufs)
 - 3) Organisation de services d'insémination artificielle (boeufs)
 - 4) Organisation de services de clinique vétérinaire pour grands et petits animaux.

IV.a GROUPEMENTS DE JEUNESSE RURALE EN HAITI

1. Introduction
2. Méthodologie
3. Organisation
 - 3.1 Histoire
 - 3.2 Formation des Groupements
 - 3.3 Les membres 4C
 - 3.4 Le membre 4C et son projet
 - 3.5 Fonctionnement du Projet
 - 3.6 Propriété du projet
 - 3.7 Crédit aux membres 4C
 - 3.8 Formation des animateurs
 - 3.9 4C - Education de base
 - 3.10 Journée de résultat
 - 3.11 Excursions périodiques
 - 3.12 Loisirs des 4C
 - 3.13 Religion des 4C
 - 3.14 Camp
 - 3.15 Jardin communautaire
 - 3.16 Insertion des 4C dans la structure de Damien
 - 3.17 Les avantages du mouvement pour la jeunesse rurale
 - 3.18 Problèmes dans les groupements
 - 3.19 Cas de renvoi
4. Conclusions
5. Recommandations

GROUPEMENTS DE JEUNESSE RURALE EN HAÏTI

1. INTRODUCTION

Les groupements 4C travaillent à la participation des jeunes dans le mouvement du développement communautaire et les préparent à devenir membres des conseils communautaires quand ils atteignent l'âge de 21 ans. Le sigle 4C est mis pour Cerveau, Corps, Coeur et Coopération; la coopération au travail communautaire non pas seulement des 4C, mais aussi des animateurs et de toute la communauté. Dans cette perspective, la famille rurale est considérée capable de porter une aide appréciable en encourageant les jeunes à faire partie des Clubs 4C. Tous les membres de la famille paysanne sont invités à participer aux groupements 4C. La famille, s'entend du père, de la mère et des enfants, peut devenir animateur du programme rural du groupement 4C, la mère animatrice et les enfants membres, les enfants qui ont plus de 4 ans dans le programme peuvent finalement devenir des animateurs JUNIORS. Toute la famille intégrée dans ce programme et dans les programmes généraux de l'extension agricole.

Il y a des groupements un peu partout sur le territoire de l'Ile. Il y a en tout 502 groupements avec plus de 6000 membres. Dans tout groupement, on trouve un président, un vice-président, un secrétaire-trésorier, un animateur de récréation et des membres. Un animateur agent d'extension et l'animateur responsable de l'organisation du mouvement supervisent le groupement et veillent à son bon fonctionnement. Le groupement se compose de 8 à 15 membres et ne dépasse pas 15 membres pour permettre aux animateurs d'avoir un contrôle plus facile sur les groupement qu'ils dirigent.

2. METHODOLOGIE

Les données sur les groupements 4C ont été recueillies à Kenscoff et à Laborde. Pendant que j'ai eu à interviewer un groupe de paysans sur les groupements communautaires existant dans la zone de Kenscoff, le terme 4C m'était venu pour la première fois à l'oreille. Les paysans parlaient

de la participation de leurs enfants dans ce mouvement de jeunesse et insistaient sur les projets agricoles de ces jeunes. A partir de ces bribes d'information, j'ai préparé un questionnaire que je devais soumettre plus tard à M. Marc Frédéric, le responsable du mouvement 4C sur le plan national.

Dans son bureau à Damien, M. Marc Frédéric a eu la gentillesse de répondre à toutes les questions sur le fonctionnement des 4C. La conversation a été prise sur bande magnétique. A la fin de l'entrevue, je l'ai invité à commenter sur les avantages et inconvénients du mouvement 4C quant à la participation de la jeunesse rurale au développement économique de leurs communautés. Cette entrevue m'a permis de comprendre la philosophie du programme et aussi d'avoir les vues d'un vétéran de ce programme de jeunesse rurale.

A Laborde, il m'a été possible d'interviewer en créole un animateur de 4C. La conversation a été aussi prise sur bande magnétique. Ses révélations concordaient avec ce que M. Frédéric m'avait dit au préalable. Lors d'une enquête dans le Nord, je me suis informé aussi du fonctionnement des groupements 4C existant dans la région.

Une dernière source de documentation consistait à lire les bulletins de l'association 4C (Bulletin Nos. 1 à 5) et le registre du Secrétaire du Club 4C qui contient de bonnes informations sur l'organisation du mouvement 4C.

3. ORGANISATION

3.1 Histoire

Le mouvement 4C a commencé en Haïti après l'occupation américaine en 1939 et était sous l'égide de l'enseignement rural. En 1949, il est passé sous la responsabilité du Département de l'Agriculture, en collaboration avec le CSIPA. En 1960, le Département de l'Agriculture prend en charge la supervision du mouvement.

3.2 Formation des Groupements

D'ordinaire, l'agent d'extension, arrivant dans une communauté, mène une petite enquête pour s'assurer de la possibilité de l'établissement d'un groupement. Il rend visite aux parents, aux notables, aux animateurs possibles, et aux enfants qui peuvent faire partie du groupe. Si après ces visites, il s'aperçoit qu'il y a possibilité de former un groupement, il prend alors les dispositions nécessaires pour le mettre sur pied.

3.3 Les Membres 4C

A l'intérieur du mouvement 4C il y a un certain regroupement qui se fait. Les jeunes sont classés et groupés par groupe d'âge: un premier groupe contient des jeunes de 10 à 12 ans, un autre groupe de 13 à 15 ans, ensuite de 16 à 18 et finalement de 19 à 21. A partir de 21 ans, ils sont déjà prêts à faire partie des conseils communautaires. Ils sont des membres préparés. Les 4C quand ils deviennent adultes, font les meilleurs coopérateurs, membres de coopératives.

Le membre 4C est appelé à rester 11 ans en service. Les jeunes qui font partie du Club sont âgés de 10 à 21 ans.

Il y a des clubs de filles, des clubs de garçons et aussi des clubs mixtes. Il y a plusieurs mariages de 4C. Dans la région de Limbe, on a enregistré près de 20 mariages de 4C. Ces couples sont susceptibles de former de bons agriculteurs et d'excellents membres de conseils communautaires. Les enfants de ces couples sont des membres 4C. Parfois le père ou la mère est animateur d'un groupement 4C de la localité. Ils font de bons animateurs quand ils prêtent leur aide puisqu'ils ont été membres de 4C. Ils connaissent les règles du mouvement et ont eux-mêmes dans le temps réalisé des projets.

3.4 Le Membre 4C et son Projet

Il n'y a pas de membre 4C sans au moins un projet et parfois plusieurs projets. Ce sont des projets agricoles, projets d'élevage, de légumes. Ces projets concordent avec les intérêts de la communauté,

les intérêts de la famille et les intérêts des membres.

3.5 Fonctionnement du Projet

Les parents sont censés donner à l'enfant une parcelle de terrain pour lui permettre de lancer son projet. L'animateur et l'agent se chargent d'étudier le projet. Ils se rassurent si l'enfant est capable de faire le projet, si c'est un projet possible. Il teste l'enfant pour voir comment il va s'y prendre, s'il connaît les nouvelles méthodes culturelles, s'il sait comment utiliser les insecticides et les fongicides, comment entretenir un jardin de légumes aussi que compte-t-il faire de la récolte. Il faut qu'il ait l'ambition de produire plus et mieux.

De toutes façons, on arrive à l'avance à évaluer le projet quant à son succès et à détecter les échecs possibles et les corriger à temps. Par exemple, si c'est un projet d'élevage de poules, quelle race, comment va-t-on les abriter, quelle nourriture leur donner (quel genre de ration donner si on fait l'élevage pour les oeufs, la viande ou la reproduction).

Pour la première année, les parents sont censés mettre à la disposition de l'enfant une parcelle de terre. L'enfant peut à l'avenir affermer d'autres parcelles. Pour cela, il peut se faire aider par un prêt. Le système de crédit suppose que l'enfant fasse ses preuves c'est-à-dire qu'il a pu avoir un projet réussi, même si cela ne rapporte pas beaucoup sur le plan financier. A la fin de chaque récolte, l'enfant doit avoir l'ambition de verser quelque chose dans la caisse pour élargir son projet.

3.6 Propriété du Projet

Les projets sont individuels; aussi est individuelle la propriété du projet. Le jeune rura; qui organise un petit jardin, jouit à la récolte des bénéfices de la vente des produits. Pour lancer le projet d'un membre, on fait appel aux 14 autres membres pour venir à son aide.

Tout le groupe peut venir travailler en combite pour lancer le projet d'un des leurs. Comme on l'avait mentionné un peu plus haut, il n'y a pas de membres 4C sans un projet.

Le membre 4C est invité à verser quelque argent dans la petite caisse du groupement pour lui permettre d'agrandir son projet. Souvent, lorsqu'il faut renouveler le comité, s'il n'y a rien en caisse, tout nouveau départ pour le groupement serait impossible. C'est pourquoi on demande, à part ce qui revient à l'enfant (80%), de verser 20% à la caisse, lesquels seront utilisés la saison prochaine pour permettre l'achat de semences. Ainsi l'enfant peut élargir son projet d'année en année et en commencer d'autres.

Il y a eu un cas assez intéressant à St. Raphael. Un jeune homme avait commencé son projet avec 10 centimes de légumes. Après 2 à 3 ans, il avait bénéficié d'un prêt de \$80 et une année plus tard, ce jeune homme avait pu vendre \$400 de légumes. Il avait, en plus, d'autres jardins et du bétail. On a dû lui demander de surseoir sur ses activités car il s'esquintait trop.

Il y a dans les zones de Mersan et de Laborde, dans la Plaine des Cayes près de 12 à 14 groupements 4C avec plusieurs projets par membres et de bons projets pour chaque membre. Ce sont des groupements très valables.

3.7 Crédit aux Membres 4C

On ne donne pas de l'argent directement à l'enfant, mais au bureau de Damien qui se charge de développer le mouvement. Tout organisme qui veut venir en aide aux gens ruraux du mouvement 4C, doit passer par l'intermédiaire du bureau central. Depuis quelque temps, les 4C reçoivent l'aide financière du Service de l'Organisation de la Vie Rurale (SOVIR). Chaque 4C qui a mené à bon terme un projet, reçoit une carte de garantie de solvabilité sur laquelle on lit l'inscription suivante: "Le 4C dont le nom est mentionné plus haut a bénéficié d'un prêt de \$ du programme de crédit aux 4C et l'a remboursé avec les intérêts de 6% l'an à la date d'échéance".

La carte de garantie de solvabilité permet aux membres de recevoir des prêts. Comme on l'a mentionné plus haut, quand on doit consentir un prêt, on passe par le bureau central avant d'arriver au groupement.

Quand on accorde une valeur à un enfant, il faut que les parents se portent garants et de plus, il faut avoir la signature de l'agent d'extension, du superviseur d'extension, la signature des parents et la signature du Directeur du programme au niveau national. Avec ces signatures, il y a un contrôle qui se fait. La valeur est remise à l'enfant sous la responsabilité des parents.

3.8 Formation des animateurs

Les animateurs sont des volontaires. En réduisant les groupements à 15 personnes au plus, on essaie de leur rendre la tâche plus facile. Pour être animateur efficace, il faut avoir une certaine volonté d'aider le groupement. En plus, il faut du dévouement, un esprit de sacrifice. L'animateur aide sans être rémunéré. Parfois, pour pouvoir superviser le travail des plus jeunes, l'animateur se voit obligé d'abandonner, pour certaines périodes, le travail de son propre jardin.

L'animateur du club doit être un type de la région qui prête volontairement son aide. Damien envoie aussi des animateurs professionnels. Mais ces animateurs, agents d'extension agricole, ne sont pas des volontaires. Il reçoivent un salaire.

Il y a actuellement beaucoup d'animateurs qui sont directeurs et instituteurs d'école rurale. Ils sont alors très qualifiés pour mener à bien le travail. Le directeur national du mouvement qui enseigne aussi à l'École Normale Rurale invite les jeunes professeurs, qui sont appelés à militer à la campagne, à prendre en charge les groupements 4C de leurs zones. Quant aux autres animateurs, ce sont d'anciens membres de 4C et des parents qui travaillent avec les agents d'extension. Les enfants choisissent eux-mêmes leur animateur. En réalité, il faut qu'il s'établisse une certaine confiance entre les deux parties.

Il arrive qu'on organise quelquefois pendant une à six semaines des cours à l'intention d'un groupe d'animateurs d'une région donnée. Le plus souvent, ces cours sont organisés sur place. Pour

ces cours, il ne revient pas aux animateurs de Damien de les faire, mais aux Agronomes et agents d'extension qui diffusent les connaissances reçues en transmettant aux animateurs ce qu'ils ont appris. Il y a parfois plusieurs groupements dans la même zone. Un animateur en général s'occupe de plus d'un groupement.

3.9 4C et Education de Base

La grande majorité des 4C fréquente les écoles rurales mais ce n'est pas une condition formelle pour en faire partie. Un analphabète peut aussi en faire partie. Le mouvement 4C est une école de formation. Il donne une éducation fonctionnelle aux enfants. A la fin de chaque année, il y a des examens que les 4C doivent passer. Certaines questions sont posées à l'enfant concernant l'agriculture, l'élevage et s'il arrive à retenir la plupart des notions qui lui ont été inculquées, c'est qu'il a pu assimiler les enseignements.

On demande aux enfants de garder un cahier de projet, ce qui nécessite de savoir lire et écrire. En 1956, il n'y avait pas une école à Laborde quand on voulait commencer les 4C dans cette localité. On commença le mouvement avec des jeunes ruraux analphabètes. L'alphabétisation n'est pas un obstacle. Aujourd'hui, c'est à Laborde que se trouve peut-être, à part Chatard, la plus grande Ferme-Ecole rurale. Cela a pu se réaliser grâce au concours des agents d'extension et des groupements 4C. C'est illogique que de vouloir barrer le chemin aux analphabètes. Les groupements 4C sont parfois utilisés pour les conscientiser sur la nécessité de l'éducation formelle.

Actuellement à Laborde, les 4C ont toutes sortes de projets: légumes, vivres alimentaires, élevage de poulets, porcs. Ils participent aux travaux de conservation du sol, d'irrigation et font aussi de l'artisanat. Les projets qu'ils considèrent sont, selon la vocation de la région, comme les projets d'élevage, d'irrigation, de conservation de sol et d'art artisanal.

3.10 Journée de Résultat

On appelle journée de résultat celle consacrée à la distribution des Certificats à plusieurs groupements réunis en cette occasion. On distribue alors des CERTIFICATS de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème année. Après la quatrième année de service ou de participation dans le groupement, on donne des médaillons aux méritants. Après 5 ans de service, on donne aux leaders un diplôme signé du Président de la République: MERITE AGRICOLE. On donne aussi peu après des diplômes avec insignes internationales.

3.11 Excursions Périodiques

Pour stimuler l'esprit de compétition entre les jeunes, on organise des excursions. Par exemple, s'il y a 2 ou 3 jardins et poulaillers qui sortent de l'ordinaire, on organise des tours pour les montrer aux autres jeunes. C'est une sorte de stimulus pour les inciter à faire mieux l'année à venir de façon à ce que leurs jardins puissent être montrés en exemple.

3.12 loisir des 40

Le sport et les jeux organisés en plein air sont les moyens de loisir. Aux jeunes, on recommande à l'occasion des 2 réunions mensuelles 15 minutes de récréation (sport) par réunion.

3.13 Religion des 40

Il n'y a pas de discrimination religieuse dans le mouvement. On n'y fait pas de distinction de religion. On est simplement admis à s'incorporer au mouvement. Par exemple, le hougan est considéré comme planteur et ses enfants sont admis en conséquence. Il n'est que de respecter les règlements et de faire preuve de bonne volonté. Tout simplement on ne veut pas d'athées dans le mouvement.

3.14 Camp

On prépare aussi des programmes de camp pour les membres du district, des animateurs volontaires et des animateurs professionnels. Le prochain camp durera une semaine (1976). Il se fera sur la ferme de Damien. Ce camp n'est pas pour tout le monde. On a choisi 10 membres du sous-district des zones frontalières, 10 membres du district de St-Marc, 85 membres du district de Port-au-Prince, plus 15 animateurs volontaires et 5 animateurs professionnels.

Au cours de ces temps, on donne aux enfants l'habitude de diètes bien balancées. Il y a des instituteurs qui étudient avec eux la façon de rendre ce programme de développement valable tant sur le plan éducatif que social et économique (dératisation, nutrition appliquée, etc.). C'est le genre de programme qu'on peut préparer sur place. Les enfants apprennent en faisant des projets. Parfois même, il y a 3 camps simultanés: 1 dans le Nord, 1 dans le Sud, et un autre dans le district de Port-au-Prince.

3.15 Jardin Communautaire

A part le jardin individuel que chaque membre est censé avoir, à Laborde le Club 4C a aussi en charge un jardin communautaire. Un club a affermé 1/16 de terrain pour ce jardin collectif. Tous les membres sont responsables de la bonne marche et de la prospérité de ce jardin. Le jardin collectif sert de Laboratoire d'expérimentation. C'est là qu'on montre à tout le groupe les nouvelles méthodes culturales qu'ils sont appelés à utiliser dans leur jardin individuel. Quand la récolte est vendue, avec l'argent en caisse, on peut affermer une portion de terrain de plus grande étendue que le premier affermé. La moitié de l'argent de la récolte sera distribuée aux membres et le reste mis dans la caisse commune. Pour l'achat des semences et d'insecticides pour le terrain collectif, on utilise l'argent de la caisse.

3.16 Insertion des 4C dans la Structure de Damien

Sur le plan national, il y a le Directeur du Service d'Extension, et ensuite les spécialistes responsables de ce mouvement. Le spécialiste

en charge du mouvement que nous avons interviewé se situe à ce niveau. Dans les districts, il y a encore le responsable du développement, l'agronome de district, le superviseur, les agents d'extension et le responsable d'économie domestique, les animateurs, les familles et les enfants.

Pour Mersan et Laborde, les agents d'extension font partie du district des Cayes. Les agents ont à leur tête le moniteur du programme de jeunesse rurale, le superviseur d'extension, l'agronome de district. La première connexion est avec le district et ensuite Damien.

3.17 Les Avantages du Mouvement pour la Jeunesse Rurale

Les avantages du mouvement 4C sont multiples. Il permet de regrouper de jeunes paysans en vue de leur apprendre de nouvelles techniques en agriculture pour l'amélioration de la vie paysanne. Ces jeunes apprennent et appliquent les méthodes améliorées dans leurs jardins. Déjà dès le tout jeune âge, on éveille chez le jeune le sens de la communauté.

A côté de l'éducation formelle qu'il peut recevoir, on lui apprend aussi à travailler de ses mains et à s'attacher à la terre. Les petits profits qu'il réalise chaque année lui donnent une chance d'augmenter la productivité agricole de sa région. Indépendamment de son projet personnel, le projet communautaire lui permet de faire quelque chose pour la communauté et éveille en lui le sens communautaire.

Par sa participation dans le groupement 4C, le jeune ne se trouve plus isolé, mais intégré dans un réseau d'amis et de compagnons de travail. Il apprend alors à discuter ses projets, à les évaluer, à prévoir les échecs et à développer des stratégies pour améliorer la productivité de son petit jardin.

Le mouvement 4C nous paraît être le seul groupement valable qui prépare les jeunes paysans à leur vie de paysans. Il les prépare de façon à ce qu'ils puissent améliorer leurs conditions de vie et être utiles à leurs communautés en travaillant effectivement au développement socio-économique de leurs communautés.

3.18 Problèmes dans les Groupements

Il y a tout d'abord le problème de la continuité dans l'effort. On confronte un manque d'animateurs préparés. Pour faire face à ce problème, des cours sur place sont organisés pour les animateurs en souhaitant que cela soit continu. Parfois, à cause des difficultés économiques, on ne peut pas offrir ces cours.

Depuis quelques temps, à l'Ecole Normale Rurale, on donne des cours pour former des animateurs éventuels de ces groupements 4C. On essaie même d'intéresser les écoles rurales à ce mouvement. En ce sens, il y eut une circulaire de la Direction de l'Enseignement Rural demandant aux directeurs et instituteurs des écoles rurales de travailler en collaboration avec les agents d'extension pour la promotion du mouvement.

Il y a aussi le problème de l'exode des enfants de la campagne vers les villes. On ne peut pas bloquer totalement cette migration. On essaie de les préparer de façon à ce qu'ils puissent s'intégrer à la vie des villes et non pas à venir former la ceinture de misère des grandes villes. Ces animateurs et agents d'extension ont pu jusque là recommander beaucoup de jeunes ruraux à ces usines qui préparent des articles d'artisanat. Là encore, on est satisfait de leur travail et ils arrivent aussi à se faire une place dans les villes. Bien qu'on soit conscient de l'exode, la politique du mouvement a été de les retenir à la campagne en accordant des crédits aux jeunes pour leurs champs.

Par ailleurs, quand il se pose un problème de grosseur entre les membres d'un groupement mixte, l'agent se charge d'arranger la situation en les invitant à se marier. Lorsque l'agent est impuissant devant cet état de choses, on fait appel alors au superviseur et parfois au directeur national du mouvement 4C.

3.19 Cas de Renvoi

On veut éviter le plus possible les cas de renvoi. Le directeur national a eu écho d'un cas de renvoi. Il s'agissait d'un jeune paysan de St-Raphael qui avait pris quelques épis de maïs dans le jardin d'un

autre membre. On avait décidé de le renvoyer afin de donner un exemple aux autres membres à savoir que les 4C ne doivent pas être des gens malhonnêtes.

4. CONCLUSIONS

Le club 4C, un groupement de jeunes ruraux de 10 à 21 ans, est "une association d'au moins huit jeunes gens, garçons et filles qui s'intéressent à un projet agricole, artisanal, culinaire, sanitaire, etc.. Ils élisent eux-mêmes leurs dirigeants, conçoivent, organisent, mettent en oeuvre leur programme grâce à des animateurs volontaires qualifiés et à l'agent d'extension de la région. "Un membre peut conduire un ou plusieurs projets qui varient selon les conditions locales, ses possibilités et celles de ses parents, leurs intérêts et leurs besoins" (Bulletin No. 5 p.4). Les participants sont pour la plupart des gens rattachés à des Fermes-Ecoles et le 4C leur permet de faire des expérimentations pratiques. Il les aide à combler les lacunes de l'éducation formelle.

Les 4C, formés en de petits groupes de 15 jeunes, ont des projets individuels aussi bien que des projets communautaires. Ils se lancent dans la culture, l'élevage, l'artisanat, la conservation du sol et le reboisement. Ils ont parfois des jardins communautaires qui leur servent aussi de ferme d'expérimentation. Le travail sur le terrain se fait par les membres du groupement et une partie de l'argent est distribuée aux membres et l'autre partie mise en caisse pour l'élargissement du projet communautaire.

Les 4C permettent le regroupement des jeunes ruraux sur la base de leur fournir une éducation informelle, mais fonctionnelle. Ils préparent les jeunes aux nouvelles techniques culturelles et aussi à la collaboration et coopération, car ces jeunes sont obligés de s'organiser en comité pour s'aider les uns les autres. En plus, le mouvement 4C donne à ses membres un sens de la communauté. Très jeunes, ils travaillent et collaborent pour le développement socio-économique de leurs communautés.

Le groupement 4C comprend, dans sa structure, la fonction d'animateur, de leader naturel, une fonction si importante pour le développement

rural. L'animateur est le pilier de l'association. Ces animateurs ont une certaine formation qu'ils ont reçu de Damien, des séminaires de conscientisation de Laborde et de l'Institut Diocésain d'Education des Adultes. En d'autres termes, les animateurs expérimentés sont déjà sur place et bon nombre a été récupéré par les 4C.

Les Diplômes et Certificats que l'on remet aux membres et aux animateurs font éveiller en eux un certain sens de dignité, de compétence et d'optimisme pour les jours à venir. Cela crée aussi chez les jeunes un esprit de coopération pour les choses de la communauté et un esprit de compétition dans les projets individuels.

Le 4C est avant tout une école de formation. Il y a une conscientisation qui se fait chez le jeune rural qui appartient à un groupement 4C. Les jeunes prennent conscience des problèmes de leurs communautés, Développé en eux, ce sentiment les prépare à faire partie plus tard des conseils communautaires. Ils sont préparés à prendre en main leur vie d'adulte et ne viendront peut-être pas gonfler davantage les ceintures de pauvreté de nos villes.

5. RECOMMANDATIONS

- 5.1 Il convient de préparer des animateurs polyvalents en les recrutant parmi les animateurs dans la communauté. Il suffit tout simplement de faire leur éducation en ce sens pour qu'ils puissent aider efficacement les jeunes ruraux.
- 5.2 Il conviendrait de grouper les jeunes par bloc d'âge ou des gens de même niveau intellectuel. Dans ce cas, on pourrait avoir les jeunes de Élémentaire I et II ensemble et ensuite les jeunes de Moyen I et II. L'autre possibilité est de former des groupes de jeunes de 10 à 14 ans premièrement, de 15 à 17 deuxièmement et finalement de 18 à 21 ans.
- 5.3 Créer des liens entre les leaders d'une même zone et même organiser des séminaires d'études à leurs intentions. Ainsi ils partageront leurs découvertes avec d'autres animateurs.

- 5.4 Maintenir des liens entre les 4C d'une même région en organisant des excursions pour leur montrer les meilleures réalisations des 4C et les inciter aussi à se renseigner pour augmenter la productivité agricole de leur propre champ.
- 5.5 Réduire le nombre des 4C par les leaders. Un leader ne devait pas avoir plus de 4 groupements sous sa supervision. Avec un plus grand nombre, il risque de perdre le contrôle de la situation.
- 5.6 Il conviendrait de donner un salaire au leader pour pouvoir le retenir dans la zone. Dans le cas contraire, il y a de grands risques à ce qu'il aille traîner à Port-au-Prince, à la recherche de travail.
- 5.7 Toutes les communications avec les 4C doivent se faire en créole pour permettre aux membres de pouvoir dialoguer avec les animateurs et agents d'extension. Le créole doit être le moyen d'expression à la campagne et les bulletins, diplômes et certificats remis aux 4C doivent être préparés ou traduits en créole.
- 5.8 Il est possible d'utiliser une partie de l'argent des champs communitaires des 4C pour défrayer les dépenses du système CEIDER. Cet argent pourra être prélevé sous forme de don et non de taxe (qui dit taxe dit obligation) des 4C pour le développement de leurs communautés. Il y a don de travail, mais il y a aussi don de l'argent résultant de leur travail.

IV.b ORGANISATION STRUCTURELLE DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES EN HAITI

1. **Conclusions**
2. **Recommandations**

ORGANISATION STRUCTURELLE DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES EN HAÏTI

Vu l'ampleur de la documentation relative à ce chapitre, nous nous bornerons à ne considérer que la partie consacrée aux Conclusions et Recommandations.

1. CONCLUSIONS

La grande réalisation des conseils communautaires a été de redonner la parole aux paysans. Ils permettent un regroupement des adultes d'une même zone. Les participants prennent une conscience aigüe et en groupe des problèmes qu'affrontent leurs communautés respectives et sont convaincus qu'ils peuvent les résoudre avec les moyens du bord.

Les conseils communautaires ont été des moyens utilisés pour apprendre aux paysans de nouvelles méthodes en agriculture afin d'améliorer et leurs terres et leurs récoltes. Ils sont de petits gouvernements installés à la campagne pour pourvoir aux besoins de leurs communautés.

Les conseils ont pu réaliser des routes, écoles, canaux d'irrigation et travailler dans des fermes communautaires, fermes d'expérimentation. Dans la zone de Kenscoff, ils ont travaillé aux travaux de conservation de sol et de reboisement. Par leurs journées de travail une fois par semaine sur ces fermes communautaires, ils ont pu non seulement apprendre de nouvelles techniques agricoles mais aussi les méthodes pour le "management" efficace d'une ferme, sans compter les sous que la ferme leur permet de mettre en caisse pour l'amélioration de leur communauté.

Les membres des conseils communautaires ont aussi leurs champs privés, Les connaissances acquises dans la ferme communautaire sont censées être mises en pratique quand ils travaillent dans leurs propres champs. Leur participation à ces conseils leur permet d'entrer en contact avec des amis et voisins qu'ils invitent quand ils organisent des sangues et des combites ou quand ils veulent s'organiser en escouades. Les conseils communautaires n'éliminent pas les associations traditionnelles de travail mais les renforcent en les rendant plus efficaces et renforcent en même temps les liens d'amitié et de solidarité des gens vivant dans une même localité.

Tout conseil communautaire maintient des réunions hebdomadaires pour soutenir le cordon de solidarité entre les membres. Ces réunions sont des réunions d'information où l'on fait des compte-rendus des activités du groupement, où l'on planifie le travail à réaliser, où l'on discute des projets prioritaires, où surtout l'on informe les membres sur la nécessité de rester en groupe pour le travail communautaire à réaliser. Dans certains groupements on utilise aussi ces réunions pour faire des cours d'agriculture, comme ce fut le cas à Laborde.

Il y a passablement des règlements qui régissent ces groupements mais ils ne sont pas écrits. Par exemple, on demande que les membres s'identifient aux objectifs de leur groupement. Ils passent par un stage d'initiation qui dure jusqu'à trois mois. Au cours de ce stage, ils ne jouissent pas des privilèges des membres; par exemple, participer aux élections des nouveaux membres du Comité-Directeur. Mais ces nouveaux venus doivent quand même venir assister aux réunions et payer leur part. Le droit de voter et l'éligibilité, pour être membre du Comité-Directeur, n'est dévolu qu'aux membres actifs du groupement.

Dans certains groupements, les membres se divisent en membres actifs et en membres adhérents. Les membres actifs sont à plein temps dans le groupement, alors que les membres adhérents viennent aider quand il y a un travail communautaire. Parmi ces membres adhérents, on trouve surtout des commerçants qui sont obligés de voyager de temps en temps à cause des urgences de leur commerce et qui alors ne sont pas toujours dans la communauté. A cause de ce handicap, ils ne peuvent pas participer, de façon hebdomadaire aux meetings des groupes et ne peuvent pas être des membres actifs. D'autres personnes tels des voleurs connus dans la zone ne sont pas admis comme membres adhérents.

Chacun de ces groupements se compose en général au moins d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier. En plus, ils peuvent aussi avoir un vice-président et des conseillers. Comme règle générale, les conseillers se recrutent parmi les vieux du groupement. Des gens de jugement sûr, capables de proposer au groupe des projets prioritaires pour l'amélioration de la

zone et capables de régler à l'amiable les petits conflits qui peuvent surgir dans le groupement.

Les groupements apprennent à leurs membres à épargner de l'argent. Au lieu de dépenser l'argent fait durant les récoltes et être sans un sou au moment de la semence durant la saison prochaine, les paysans de plus en plus épargnent une partie de leur avoir de façon à diversifier ou à améliorer, ou à augmenter le taux de la production agricole de leur champ la saison à venir. Cette question d'épargne est un des points forts de l'expérience de Laborde. Ailleurs, à Kenscoff où les paysans travaillent durant toutes les saisons, ils utilisent des banques ou déposent une partie de leur argent en banque.

Les règles prévoient, et on les met en pratique, que des élections doivent se tenir chaque 2 ans pour renouveler le staff. Les membres ont la liberté de réélire les membres du comité ou d'en élire d'autres.

Le conseil communautaire joue un rôle d'intégration sociale dans la communauté. Source de solidarité humaine, ils permettent aux paysans de se grouper en vue du développement de leur milieu. Ils sont une école de formation où les paysans apprennent des choses qui leur servent et où ils prennent une part active dans le travail de la communauté.

Les conseils communautaires redonnent aux paysans un certain goût du travail surtout le travail de la terre. Ils font prendre conscience aux paysans que le travail planifié et fait, en utilisant les techniques agricoles modernes et des fertilisants, cause une augmentation de la production agricole. En plus, ils font réaliser aux paysans que le développement de leur communauté dépend en grande partie d'eux, c'est-à-dire dépend des projets qu'ils entendent exécuter pour améliorer le niveau de vie dans leur communauté. Cette conscientisation peut amener à la longue un certain frein à la migration interne et externe.

A l'instar d'un petit gouvernement établi, le groupement communautaire est un centre de planification local. Les projets sont pensés, discutés et mis en exécution par les paysans eux-mêmes. Ces projets ne sont pas

parachutés comme prioritaires par des experts venant de l'extérieur, mais vus comme tels parce que pensés par les paysans.

La réalisation d'un projet communautaire est peut-être la meilleure leçon de "management" que le paysan peut avoir. Il est au départ quand on discute de la nécessité du projet, quand on décide de le réaliser, quand on l'exécute, quand on évalue son coût en terme de temps, d'énergie dépensée et d'argent. L'échec d'un projet est l'échec de la communauté. La réussite est la réussite de la communauté.

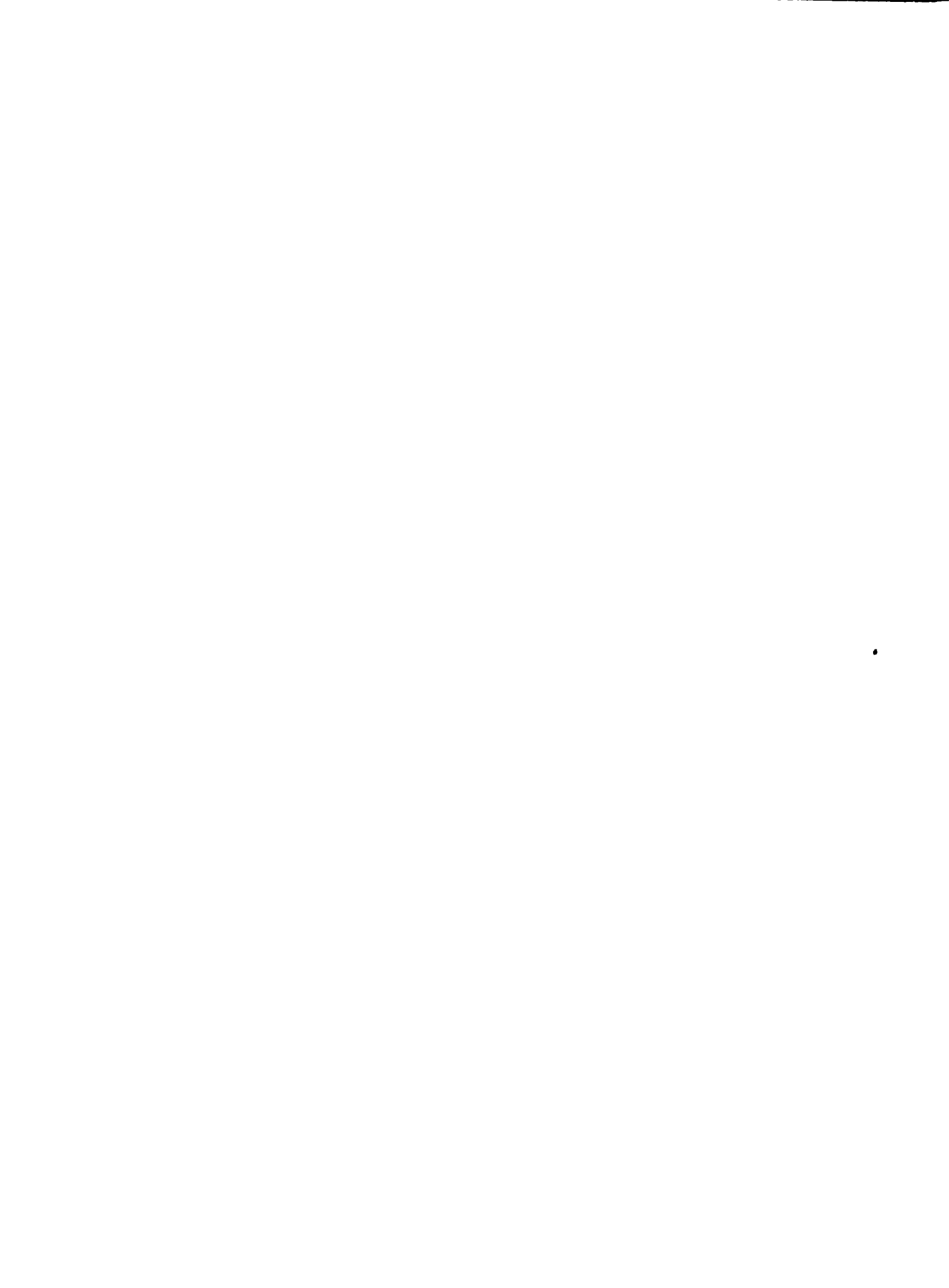
2. RECOMMANDATIONS

- 2.1 Pour donner une base de permanence au Conseil Communautaire et un statut juridique pour leur stabilité, il est recommandé à l'Etat Haitien de donner un statut légal aux conseils communautaires.
- 2.2 Pour que les groupements soient plus efficaces dans leur travail, il est proposé de réduire le nombre des membres à un maximum de 25. Il est souhaité qu'ils aient un effectif d'un minimum de 15 à 20 personnes.
- 2.3 Il est aussi proposé une fédération des conseils par zone et non par région ou district, pour éviter de compliquer les choses et pour s'assurer.
- 2.4 Il est proposé que l'on fasse participer les animateurs de groupements à des entrainements techniques pour qu'ils puissent être à l'aise dans le travail d'appui au gouvernement.
- 2.5 Il convient d'encourager les groupements dans leur projet en leur octroyant des prêts à long terme. Le crédit à court terme, comme ils s'en plaignent, n'est pas toujours à leur avantage bien qu'ils l'apprécient quand même.
- 2.6 Il est important pour les groupements agricoles d'avoir à leur disposition des silos pour la conservation et le stockage des grains.
- 2.7 Il convient également d'utiliser les structures des conseils communautaires pour faire des cercles d'études apprenant aux paysans des techniques agricoles modernes et d'autres choses pratiques sur les problèmes

de nutrition, d'élevage, de pêche, de planing familial, etc., et leur inculquant des notions d'épargne.

- 2.8 Orienter les groupements vers l'organisation de coopératives de consommation, d'achat et de vente.
- 2.9 Promouvoir la création de caisses d'épargne.
- 2.10 Que l'Etat mette à leur disposition au moins quatre carreaux de terre qui se transformeront en ferme d'expérimentation et en champ communautaire.
- 2.11 Que les regroupements se fassent en tenant compte des conditions écologiques et géographiques c'est-à-dire en faisant la distinction entre les montagnards et les paysans des plaines ou des vallées.
- 2.12 Qu'une partie des produits de la ferme communautaire soit utilisée pour payer les dépenses de maintien du système CEIDER.
- 2.13 Que les bâtiments de CEIDER soient des bâtiments à vocation multiple, c'est-à-dire des bâtiments polyvalents. Ces bâtiments pourraient être utilisés comme salle de classe, salle de réunion communautaire, salle de projection de films éducatifs (agriculture, hygiène corporelle, pêche, élevage, planing familial) salle de loisirs.
- 2.14 Que les animateurs soient responsables d'un maximum de 5 groupements pour éviter qu'ils ne dispersent leurs efforts et pour qu'ils puissent se concentrer sur leur travail, en suivant de près les expériences et projets des groupements sous leur responsabilité.
- 2.15 Ces animateurs doivent résider dans la zone pendant le temps du contrat avec les groupements ou le CEIDER.
- 2.16 L'utilisation du créole comme langue de communication s'avère nécessaire pour le plein succès du projet. Les documents qu'on doit passer éventuellement aux gens du groupement doivent être en créole.

- 2.17 Pour répondre à l'attente des groupements, les animateurs éventuels des CEIDER doivent pouvoir les aider dans les domaines suivants: arts, couture, économie domestique, commercialisation, planing familial; et dans les petits métiers: cordonnier, menuisier, maçon, forgeron.
- 2.18 Inviter les membres des groupements à organiser un magasin général pour les gens de la zone, en vue de financer l'entretien du projet CEIDER.
- 2.19 Après un certain stage d'études et d'entraînement, les animateurs des Conseils Communautaires peuvent devenir des animateurs du CEIDER.



V. ASPECTS SOCIO-CULTURELS IMPORTANTS POUR LE CEIDER

V. ASPECTS SOCIO-CULTURELS IMPORTANTS POUR LE CEIDER
COMMUNICATIONS SUR LES COMMUNAUTES RURALES HAITIENNES

1. Introduction
2. Plan de Travail
3. Méthodologie
4. Détermination des zones
5. Conclusions
 - 5.1 Considérations générales
 - 5.2 Communication sociale
 - 5.2.1 Contexte
 - 5.2.2 Le Binôme source-récepteur
 - 5.2.3 Message
 - 5.2.4 Canaux
 - 5.3 Codage et décodage
 - 5.4 Codes
6. Programme d'études et de communication dans les milieux ruraux
7. Propositions méthodologiques

COMMUNICATIONS SUR LES COMMUNAUTÉS RURALES HAÏTIENNES

1. INTRODUCTION

En définissant l'éducation comme un processus spécifique de communication, il paraît convenable d'appliquer à cet univers les schémas méthodologiques et conceptuels des théories modernes de la communication. Ce faisant, on éviterait de proposer des transpositions dangereuses d'un secteur réel à un autre, en visualisant l'Éducation-Apprentissage comme un processus additionnel avec ses codes spécifiques, ses canaux et décodeurs dans le réseau de communications existant dans une communauté humaine ou dans une culture déterminée, dans le cadre de coordonnées spatio-temporelles.

Si l'on cherche à communiquer un nouveau message ou bien si l'on a l'intention d'élaborer un nouveau système d'éducation-apprentissage destiné au contexte rural haïtien, il convient par dessus tout de se cantonner dans le contexte, en recherchant les formes traditionnelles de communication entre les individus et les groupements humains, si tant est qu'il n'y a pas de culture sans un système co-perpendiculaire et structuré de communication de messages qui forment les traditions.

Notre hypothèse initiale de travail est qu'à côté de l'éducation scolarisée avec son système spécifique de communication, on véhicule dans une communauté quelconque d'autres niveaux communicationnels parfois plus effectifs et plus significatifs.

L'éducation doit les compléter et les dynamiser d'une façon ou d'une autre, pour qu'elle ne soit pas un instrument de conquête et de manipulation. Il ne vaut pas la peine qu'on se disperse en des tentatives infructueuses ou, selon l'adage, que "l'on écrive dans le vent", comme un message sans écho.

On a suffisamment souligné la signification des vocables "conquête" et

"colonisation" au cours des mises au point diachroniques sur les cultures des masses rurales de l'Amérique Latine. Alors que la "conquête" dénote une dépréciation physique et biologique des peuples conquis, la "colonisation" au contraire, renferme des formes plus subtiles de pénétration de leur âme et conscience. L'évangélisation et l'éducation sont des formes de colonisation, auxquelles il convient de rattacher en ce qui concerne la Caraïbe et particulièrement Haiti, d'autres variables culturelles et démographiques engendrées du fait du remplacement, dans le cadre de l'économie de plantation, de la population autochtone par des contingents successifs d'esclaves nègres issus de peuplements et de cultures diverses de l'Afrique Equatoriale.

Avec la succession violente de divers groupes ethniques au pouvoir tout au cours de son long processus révolutionnaire, il ne semble pas qu'il y ait en Haiti altération du schéma existant dans d'autres pays de l'Amérique Latine, i.e. que l'éducation est restée en un certain sens emmurée dans une sphère académique d'étrangeté, traînant après elle des schémas anachroniques en complète dissidence avec la réalité à laquelle on la destine.

Forger à l'intention des communautés rurales haitiennes une éducation à la fois authentique, autogénératrice et capable de canaliser des contenus fonctionnels de développement autonome constitue un cul-de-sac auquel il est possible d'échapper en portant l'attention vers la façon dont ces groupements communiquent spontanément et effectivement, vers les niveaux auxquels cette communication s'opère concrètement et enfin vers les points critiques d'interférence ou de blocage des différentes formes de communication.

En fixant les objectifs de notre travail, nous avons tenu compte du fait que celui-ci ne doit point s'arrêter à un diagnostic de la culture dans les communautés rurales haitiennes, mais qu'il devrait de préférence constituer un appui à l'élaboration du Projet Intégré d'Education Rurale à travers le schéma opérationnel des CEIDER (Centre d'Education Intégrée pour le Développement Rural) dont l'objectif final délimite le cadre

conceptuel de notre investigation.

Ainsi donc, nous avons divisé ses objectifs en 3 niveaux: théorique, curriculaire et méthodologique. Comme objectifs concrets à chaque niveau, nous nous sommes proposé :

- a) de savoir approximativement comment se réalise effectivement la communication dans le milieu rural haïtien
- b) d'offrir, à partir d'une théorie plus ou moins globale, des critères opérationnels et des directives prioritaires dans l'élaboration des curricula
- c) proposer enfin certaines directives méthodologiques dans l'incorporation du Projet au processus effectif de Communication-Apprentissage des paysans haïtiens.

Compte tenu de ces objectifs, le cadre de notre travail sera délimité d'après les domaines suivants de problématisation.

- 1) le contexte socio-linguistique et psycho-social au sein duquel s'opère le processus extra-scolaire de Communication-Apprentissage
- 2) l'indice d'approximation entre la SOURCE (c'est-à-dire les organes chargés de l'implantation du Projet Intégré d'Education Rurale) et le RECEPTEUR (c'est-à-dire les communautés rurales de base)
- 3) le contenu du Message qui atteint effectivement le récepteur et les types de "communication à double voie" perceptibles depuis leurs bases
- 4) Les Canaux ou niveaux sensibles de communication traditionnellement en usage dans les communautés rurales haïtiennes, et leurs formes auxquelles on a recours en cas d'interférence ou de blocage.
- 5) les codes ou systèmes conventionnels de signes existant au sein de certains groupements humains et à un certain niveau de communication.
- 6) Enfin, l'identification de celui (ou ceux) qui joue le rôle de codeur et/ou décodeur du message élaboré.

2. PLAN DE TRAVAIL

Nous avons retenu quatre univers qui, pour être en corrélation les uns avec les autres n'en sont pas moins assez significatifs et différenciables pour apporter des profils spécifiques d'interprétation, à savoir :

- a) La Famille, comme groupe fonctionnel domestique
- b) Le Vodou, comme forme de communication mystico-religieuse
- c) La Politique, comme principe de structuration socio-communautaire
- d) Les associations de travail qui, avec la famille, constituent des types primaires d'association avec leurs propres moyens empiriques de Communication-Apprentissage.

3. METHODOLOGIE

En principe, et compte tenu du laps de temps qui nous a été imparti, la présente étude ne prétend pas offrir un exposé systématique et concluant sur la matière. De même et compte tenu des déterminations précises du Projet, il ne nous paraît pas opportun d'entreprendre une étude en profondeur, une monographie sur un groupement humain spécifique ou une aire réduite de la géographie rurale haïtienne. Car, avec de telles monographies, eu égard aux objectifs que nous nous sommes fixés, on courrait le risque d'offrir comme plus génériques ceux qui probablement n'existent qu'à une échelle réduite et qui, d'une manière ou d'une autre, exigeraient la multiplication de telles études par des recoupements régionaux de la réalité, aux fins d'établir une politique nationale de l'éducation rurale.

Il en a été de même des références bibliographiques: bien que nous ayons eu en mains un répertoire relatif de textes de consultation, nous avons intentionnellement renoncé à la compilation exhaustive de la bibliographie spécifique à la matière; sinon nous eussions épuisé le temps imparti à une simple élaboration de fiches. Ainsi, nous avons alterné le travail sur le terrain pendant le jour avec l'étude des textes pendant la nuit.

Pour les mêmes raisons, nous nous sommes abstenu de faire des recherches sur les problèmes du bilinguisme et des profils socio-linguistiques du créole à travers les canaux et le contenu de la communication en Haïti quoique le thème linguistique doive percer ça et là à travers notre étude. Sinon, c'eut été se laisser guider totalement par des pré-concepts que de prétendre aborder un thème d'une telle envergure. Car, en effet, ce thème a motivé en Haïti comme dans d'autres régions de l'Amérique Latine, un amas d'études et d'opinions contradictoires. Le rôle effectif de la langue comme code est de permettre d'intégrer le système de communication à un contexte donné. Le caractère typique d'une langue déterminée doit être perçu non comme la cause mais certes comme un système transcendant et significatif d'une structure dépendante et alimentée "du dehors", et au sein de laquelle il y a de profondes altérations d'autres codes et d'autres systèmes de valeurs avec comme conséquence la perte de la communication originale des individus entre eux et avec le monde externe.

De même, nous avons préféré à un schéma purement structurel une vision dialectique et dynamique de notre interprétation, car il se crée toujours des éléments générateurs de changements vers le meilleur ou vers le pire dans toutes les sociétés plus attardées.

4. DETERMINATION DES ZONES

Pour des raisons de temps et d'espaces, nous avons isolé trois aires géographiques, un peu au hasard :

1. Carrefour Dufort, près de Léogane sur la route Sud-Ouest;
2. Cazale, dans la zone de St-Marc - Duvalier Ville, dans la Chaîne des Matheux et les Mornes du Trou d'Eau
3. Fonds Parisien, dans la Plaine du Cul-de-Sac, près de la frontière haïtiano-dominicaine.

En choisissant ces zones nous avons tenu compte de leur accessibilité à l'échelle des moyens de communication existant en Haïti. De même, nous

avons choisi certains villages atypiques comme groupe de contrôle pour la formulation des variables :

- a) Lully, une bourgade de pêcheurs dans la commune de l'Arcahaie, au Nord de Duvalier-Ville
- b) Bas Boen, dans la Plaine du Cul-de-Sac, inclus dans un projet d'irrigation dirigé par des experts nationaux et étrangers.

Dans chaque communauté, on a cherché à identifier certaines constantes des groupes ruraux à l'aide d'entrevues, d'études de cas, sondages d'opinions et sociogrammes.

5. CONCLUSIONS

5.1 Considérations Générales

La première constatation qui se dégage du rapport sur les travaux sur le terrain est que les aires proposées ont des conditions écologiques différentes. En effet, si les versants de Cazale se distinguent par une végétation exubérante très dense dans les crevasses profondes de la montagne, si les terres de la partie extrême-orientale du Cul-de-Sac se caractérisent par leur épuisement et leur désolation dûs à des ouragans fréquents et des torrents intempestifs et impétueux; la zone de Léogane au contraire se singularise par une agriculture intensive et des sols irrigables. Ces conditions écologiques distinctes ont engendré avec le temps des différences dans les groupements humains et une typologie sociale et économique facilement identifiable.

Ce sont ces écosystèmes et non point le régime de "plantations" selon la thèse d'Horswitz (1960) qui distinguent les communautés rurales haïtiennes qui accusent également un degré plus ou moins grand d'"urbanisation", c'est-à-dire une ouverture vers l'économie de marché, et un certain indice de spécialisation dans les groupes de travail.

Un autre aspect mérite une attention particulière, savoir qu'au delà de cette typicité de l'homme et son habitat, il surgit une nouvelle dimension au niveau culturel de non moindre importance. En effet, la population paysanne n'est une entité ni homogène, ni statistique, l'on

peut interpréter comme un vaste musée ethnographique. Au contraire, elle est une société dynamique, mobilisée en une succession de processus asynchrones mais, en fin de compte, en voie de changement.

On ne voit point dans cette population cette fixité que certaines études veulent démontrer. Celles-ci ne font que distordre la vraie image du rural haïtien, avec ses énormes problèmes géologiques, géographiques, climatiques, ethniques, démographiques, socio-économiques et géo-politiques. La population rurale haïtienne n'est ni une enclave africaine dans la Caraïbe ni une simple société tribale vodouïsante. Il y a tout cela certes, mais il y a beaucoup plus qu'on n'a voulu dire ou qu'on n'a pas eu le temps de constater. En dehors de la couleur locale et d'un certain pittoresque, les traits prédominants de cette société sont peut-être la grande densité démographique sur un sol impitoyablement érodé. Le faible transfert de technologie et la parcimonie des ressources économiques ne sont pas un attribut spécifique au milieu haïtien. Ce sont là des traits déterminants de toute l'Amérique Latine.

Le changement n'est pas précisément synonyme de progrès. Cette simple constatation oblige à reviser les schémas d'interprétation et à accepter avec prudence les images totalitaires. Si l'on veut implanter à l'échelle nationale tout un Projet Intégré d'Education Rurale, il convient de tenir compte de ce processus dynamique et effectuer des prospections.

Ce changement s'opère dans toutes les sphères: dans la famille qui laissera graduellement le schéma tribal pour s'adapter au système nucléaire; dans les systèmes agronomiques où l'on pourra planifier et contrôler l'irrigation et stabiliser la production; dans la commercialisation des produits qui va depuis la forme spontanée et empirique des pêcheurs de Lully jusqu'aux schémas sophistiqués des intermédiaires et des rameaux spécifiques avec leur marché à "double voie" de Carrefour Dufort; dans le système de crédit qui s'ouvre en éventail depuis le modèle paternaliste du simple échange de services qu'aux

prêts usuriers et l'organisation de Petites Caisses Populaires, véritable anticipation des systèmes bancaires.

En ce qui concerne la famille en effet, on doute sérieusement de la fonctionnalité du schéma "lacou - famille nucléaire" en interprétant actuellement le réseau de communications qui s'opèrent effectivement dans une population rurale. Primo: des conditions entièrement nouvelles ont surgi, qui mènent la survivance du lacou tribal (cf. Bastien); parmi ces conditions, il convient de citer la compétition, l'émiettement de la famille, l'émigration et la perte des valeurs de solidarité (cf. Bas Boen). D'autres conditions exogènes forcent le lacou à rompre sa dynamique clostrale. Mentionnons la religion et le processus de dissociation engendré par les multiples sectes protestantes et par dessus tout la pression démographique si forte dans certaines zones comme Lully, Belnaud, Fond Parisien que le lacou primitif s'est convertie en cillage. Ou bien les liens extra-familiaux sont si intenses que le lacou a peine à présenter un schéma d'urbanisation. Toutefois, dans cet émiettement de la famille tribale, quelques liens de valeur symbolique - mystique sont restés à couvert, comme le cas du "loa Dantor" (arbre des esprits dans le culte familial): quand un paysan désire émigrer ou vendre sa propriété, il se réserve par contrat la titularité du petit espace où est resté l'arbre pour ne pas s'attirer les disgrâces du loa (cf. graphique); comme aussi ce que l'on décrit improprement cas de polygamie, qui seraient en réalité, d'après Bastien, des situations de "polygynie (c'est-à-dire qu'un seul homme dispose de plusieurs femmes, bien qu'il soit uni de façon permanente et par des liens de mariage ou de plaçage à une femme déterminée, maintenue à un rang différent de celui des "femmes de jardin". Ces relations sont assez similaires à celles que l'on trouve dans les sociétés dites civilisées.

En ce qui concerne l'identification des populations rurales il apparaît un problème qui a une très grande importance dans notre cas: c'est celui que Ch. Waglen a signalé dans le régime de "plantations" quoiqu'ici les conditions mentionnées par l'auteur ne soient plus de

de mise : "le sens de la cohésion communautaire est, semble-t-il, faible et les communautés locales montrent une organisation lâche". Dans le cas des populations rurales haïtiennes, il apparaît que les causes de la dispersion du lacou sont plus démographiques qu'économiques. En effet, dans certaines régions, la distribution des habitations forme un "continuum" qui ne respecte pas les frontières des sections rurales et des communes, et le peuplement s'organise plus selon le schéma d'agrégats longitudinaux que d'après le moule urbain. Ainsi, sa dynamique est-elle centrifuge et dissociante que centripète et associante. D'où des conséquences de très haute portée quant à la stratégie politique d'établir : les populations rurales ont une faible notion de leur propre identité; il est très difficile de représenter une communauté quelconque sans vérifier avant ce qui s'intègre effectivement à une telle dénomination.

La différenciation des rôles s'associe aussi à une différenciation du statut social en esquisant la constitution de formes embryonnaires d'une société de classes. Parfois la classification laisse après elle un arrière-goût ethnique, comme par exemple à Cazale où mûlatres et nègres sont très susceptibles. Dans d'autres communautés, le moule choisi est clairement économique, que ce soit sur la base de la possession de la terre - propriétaires et métayers ou sur celle de l'argent. Encore que le paysan fortuné soit un usurier, comme à Dufort, la société lui reconnaît un certain rang à côté d'autres formes traditionnelles d'autorité dérivées de la religion et de la politique. Il apparaît aussi que l'éducation s'identifie clairement avec le prestige. A propos, ce terme intervient constamment au cours des conversations (cf. Lully: rapport de l'Animateur). Cette interprétation aberrante de l'éducation scolaire est sans aucun doute, un héritage de la structure de classes de la société coloniale, avec néanmoins comme nouveauté unique que l'école a apporté à la campagne ses règlements urbains en stimulant un genre de "bourgeoisie rurale" qui défigure totalement les objectifs de l'Education elle-même.

La dénomination générique d'"agriculteurs" ou d'"agriculteur-pêcheurs" (cf. Anglade) aux paysans semble encore moins appropriée. Des différenciations très claires de la population rurale commencent à se faire jour: c'est la pêche à Lully; l'agriculture du type "plantations" à Dufort; la ferme familiale (le jardin) à Cazale. C'est encore la petite industrie sur les chantiers du littoral de Lully; la fabrication de charbon ou de pâte de tomate à Fonds Parisien, ou enfin l'artisanat.

Il faut citer tous ceux qui sont des intermédiaires (borlettiers, "Madam Sarah", porteurs, brouetteurs) ou qui vivent des intérêts que leur rapportent leurs capitaux, soit en donnant de l'argent à crédit, soit lors des contrats de vente sur pied des récoltes. En tout cas, ils remplissent tous la rubrique "occupations inconnues" des statistiques haïtiennes.

Toute classification approximative des systèmes de marché dans les communautés rurales doit inclure au moins trois catégories :

- a) les marchés organisés selon un schéma cyclique: une ou deux fois par semaine chaque communauté organise à tour de rôle un "gros marché" vers lequel les paysans accourent, créant une ample perméabilité à "double voie" de leurs produits respectifs.
- b) les marchés organisés selon le modèle centro-périphérique: une zone plus urbanisée satellisée autour d'elle une autre d'économie primaire et rurale;
- c) enfin, les marchés de type cellulaire: un seul marché avec les produits du jour (cf. graphiques).

Par ailleurs cela est conforme aux mécanismes particuliers que les paysans observent en faisant le prix de leurs produits. En effet, tandis que dans les marchés des deux premiers types les prix se stabilisent par marchandage entre vendeur et acheteur; dans le type cellulaire au contraire, les prix et les conditions de vente sont un attribut exclusif de l'acheteur (cf. Lully). Aussi donc les trois systèmes de marché sus-mentionnés se définissent structurellement comme des formes ouverte, moins ouverte et fermée respectivement. Le système cyclique est exposé à toute une gamme très diversifiée de messages et par conséquent imbriqué dans une dynamique plus accélérée que les changements et les systèmes centro-périphériques et cellulaires.

L'apparition au marché du capital donné à crédit, porte en elle des caractéristiques notoires de destructuration. A la base du système se trouvent des formes très simples de crédit en accord, tant soit peu, avec la typologie proposée par Laguerre et intégrée à d'autres formes de biens et services dans les sociétés patriarcales. Tel est par exemple le cas de Lully, où n'existe aucun système prévu d'aide, mais où, dans les cas de mortalité, la communauté assure aux familles nécessiteuses les frais des funérailles. On assiste à un autre phénomène à Cazale, où il existe, malgré la persistance des liens de la société patriarcale, une certaine disponibilité en argent pour les prêts "entre parents". De tels prêts sont consentis sans intérêts, mais l'emprunteur doit signer un document. En ce qui concerne le respect de cette obligation il nous paraît qu'il existe des problèmes.

Sur un autre plan, les crédits commerciaux ont un caractère usurier. Les intérêts mensuels vont de 20 à 30% jusqu'à 100% (reïn troué). Citons comme autre variable, la vente sur pied des futures récoltes ou la vente à 40 ou 60% de la récolte qu'un paysan espère obtenir (cf. Fond Parisien) ou encore la signature à blanc d'un document dans les cas désespérés ("blanc seing").

Enfin, comme summum de la sophistication, on observe des formes de coopératives d'épargne et de crédit comme la Caisse Populaire de Chateau Gaillard qui perçoit un intérêt bancaire de 1%. En général, les biens ne sont pas grevés de gage ou d'hypothèque. "La parole suffit". Tout un système compulsif se cache derrière le crédit qui est beaucoup plus efficace que les autres figures légales. Ainsi, les usuriers n'avancent de crédit à Fond Parisien qu'aux groupes organisés, i.e. aux familles solvables, ou encore quand le débiteur retardataire est admonesté par le commandant du District Militaire. Menacé de prison, le débiteur se rend chez lui et "vend tout ce qu'il a" pour faire face à ses obligations.

Nous avons, dans ce qui précède, fait allusion aux caractéristiques de destructuration du crédit. En effet, tandis que dans les populations où prévaut le schéma patriarcal, l'aide occasionnelle fortifie les liens familiaux, au contraire dans les groupes qui ont plus d'accès au marché, le crédit constitue un facteur de dissociation qui peut mettre en péril la stabilité du groupe familial (Dufort) ou même introduire subrepticement des éléments conditionnants étrangers à l'éthos traditionnel paysan. C'est le "pitit, cé richès pov" dit l'adage populaire. C'est encore l'attitude ouverte des habitants de Fond Parisien au Planning familial administré par les Instituts de Crédit eux-mêmes.

5.2 Communication Sociale

De ce qui vient d'être exposé dans les pages précédentes, on conclut que le processus de communication sociale dans les communautés rurales haïtiennes s'est considérablement compliqué. Il ne s'agit point de simples formes répétitives étendues à travers le pays, mais bien d'une superposition de processus asynchrones développés chacun selon leur propre loi de spécificité. En accord avec le schéma méthodologique proposé, nous devons distinguer les éléments suivants.

5.2.1 Contexte

Toutes les variables d'approximation des univers sélectionnés dans notre étude: famille, vodou, association de travail et politique, forment notre hypothèse initiale dans ce sens qu'en marge de l'éducation scolaire (formelle, selon la terminologie du Projet), il existe tout un réseau de communications à la charge desquelles se trouve, de manière effective et fonctionnelle, la formation authentique du paysan. Meïux, entre l'univers linguistique auquel se réfère l'école et le contexte réel et concret des groupements ruraux, on constate un déphasage qui n'est pas seulement une différence de langage, mais bien une opposition de mondes de valeurs et de processus mentaux divers. Tandis que l'école apporte un système logico-causal et oriente son exposition selon "la linéarité du discours", le peuple par contre persiste dans le penser magique avec un fort contenu émotionnel, et son discours se fait pas "bonds" et au moyen d'intuitions rapides et complexes. C'est par exemple le cas des pêcheurs de Lully qui "interpellent les esprits" dans les situations de contrainte en pleine mer; ce sont les mécanismes qui orientent le vendeur au marché à établir les prix selon leurs propres estimations de la marchandise; c'est enfin la taxonomie empirique de l'acheteur pour classer les articles selon l'échelle des prix. Le cas extrême reste, cependant le vodou amplement diffusé à travers les strates rurales. Son climat magico-sacré enveloppe et absorbe totalement l'unité, le mettant en communication avec les loas, les ames des trépassés et les forces surnaturelles. Comme ce thème a été déjà convenablement traité dans des études exhaustives et systématiques, nous n'y faisons allusion que pour constater selon le cas son apport à certaines variables de la communication sociale.

5.2.2 Le Binôme Source-Récepteur

Une supposition inéluctable demeure que "les sources et les récepteurs de la communication doivent être des systèmes similaires; sinon, la communication est impossible" (Berlo, 1973). Selon ce

qui a été dit antérieurement, on peut voir que dans de telles conditions, la communication est détachée ab initio. Sans chacun des univers étudiés, on peut se rendre parfaitement compte de l'existence de cet axiome. Tout d'abord, dans la famille où les parents s'imaginent que l'éducation scolaire que vont recevoir leurs enfants est avant tout une affaire de "prestige", et que l'école n'est rien d'autre que la première partie d'un "cours d'honneur" qui conduit au doctorat et au pouvoir. Dans les associations de travail, le système se réduit à une loi d'échange entre semblables durant les travaux des champs, la pêche et le marché. La communication s'altère quand elle passe d'une strate à l'autre de la communauté (i.e. du producteur à l'acheteur; du prêteur au producteur; du vendeur à l'accapareur); dans le vodou et les formes improprement appelées syncrétisme, où en plus de la distorsion du contenu du message, on observe des formes curieuses d'accumulation par "renfort" du rituel chrétien; dans l'organisation politique des communautés rurales où l'on entoure l'autorité d'un halo de respect sacré, qui détruit toute possibilité de communication authentique en même temps que sa fonctionnalité (cf. Dufort: cas du commandant consitué le juge d'un débiteur retardataire). De même, la politique financière et le système de priorités dans les travaux du Gouvernement sont des thèmes connexes de leurs formes de communication; inversement, ses attentes semblent cogner contre un mur de silence qui ne laisse aucune ouverture à un message de retour. Tout cela conduit à une attitude de passivité et de désintéressement du paysan devant le silence des responsables d'un Projet.

5.2.3 Message

Le message acquiert toujours un caractère d'immédiateté. Ici, il y a une relation de conditionnement mutuel entre message et messager. On n'y observe en aucun cas un processus d'abstraction des contenus de la Source comme personne réelle et concrète de la

communication. L'exemple le plus frappant de cette assertion est le vodou même, ou son propre pouvoir hypnotique.

Le péristyle est précisément le point d'accès au monde des loas qui "parlent, gesticulent, menacent ou bénissent" par l'intermédiaire d'une présence humaine concrète. En face de ce caractère d'immédiateté du vodou il est incontestable que les rites chrétiens ont beaucoup moins d'impact sur le vodouisant et que le message évangélique se perd en des symboles ésotériques en exhortations morales.

D'un autre côté le crédit se fait à une personne sans garantie réelle. Le prix se communique au marché entre les Mme Sarah et à l'aide de blagues et nouvelles de tout genre. L'animateur d'un centre d'économie domestique sera la garantie du succès d'un projet de coopérative (cf. Lully). Une école ne marche pas parce que son directeur est négligent (à Cazale). La communauté élira tel homme à un projet du Conseil d'Action Communautaire parce que tel autre est Président (à Cazale). On plante du tabac ou des légumes selon la personne chargée du projet. L'église catholique elle-même semble perdre ses ouailles du milieu rural parce que elle n'est pas aussi physiquement organisée que les sectes protestants. Les seules formes de "message mutuel" perceptibles dans la communauté sont précisément l'adhésion ou le retrait muet en face du leader occasionnel, ou bien encore, quand la situation devient insupportable, l'émigration d'abord vers la ville, ensuite vers l'étranger.

5.2.4 Canaux

En général, ils sont semblables dans toutes les communautés. Ils ont en conséquence une existence universelle. Comme mentionné précédemment, seuls prévalent les porte-parole qui peuvent être une autorité ou un simple émissaire d'un village à un autre. Une étiquette stricte ou la loi hiérarchique décide de celui qui sera le

porte-parole autorisé. Ce sera le père de famille ou le pêcheur le plus respecté ou l'animateur de l'ONAAC ou encore le Président de l'Action Communautaire. En tout cas, le dialogue n'est en aucune manière ouvert à tous les assistants. Comme dans toutes les communautés rurales, la communication est véhiculée à travers les groupes plus ou moins structurés: la famille en ce qui concerne l'apprentissage, les associations de travail, le marché, les jeux de récréation (gaguère, "borlette"), l'école, l'église et le vodou. Dans chaque groupe les interférences sont multiples, ainsi que les niveaux de blocage qu'offrent ces canaux à la communication: l'opposition entre le vodou et les secte protestantes; le facteur de dissociation dû à la multiplicité des églises réformistes; la suspicion, toutes les fois que l'on parle de vodou (ici tous les enquêtés confessent leur acceptation universelle encore qu'ils n'admettent pas d'être identifiés avec ces pratiques peut-être une séquelle de l'époque des persécutions du vodou par l'église); l'esprit de compétition et de méfiance des associations de travail; fondé sur des expériences douloureuses et continuelles; les plans de cultures et les systèmes de crédit (cf. rapport de Lakéus Morean, Bas Boen), le marché rural où le système atavique du "marchandage" met l'acheteur en garde contre la variabilité des prix; les autorités politiques avec leur incommunicabilité; l'école qui prépare les élèves plus pour le Certificat d'Etudes que pour la vie.

On observe également des déterminants externes qui bloquent la communication entre les communautés rurales, les condamnant à une sorte de monologue culturel dû à l'inaccessibilité des routes (Cazale), le provincialisme de l'économie (Lully, Fond Parisien) ou un faible indice d'urbanisation. En ce qui concerne les mass media, Dufort seul possède un ciné qui fonctionne le dimanche; aucune des communautés n'a l'électricité; à Fond Parisien il existe des installations

téléphoniques et télégraphiques destinées à l'usage exclusif des forces armées à cause de la situation stratégique frontalière de cette localité.

Le "lambi", comme signal d'alarme ou de convocation dans les communautés rurales, laisse un arrière-goût de la culture agro-pastorale de l'époque coloniale.

5.3 Codage et Décodage

Ce qui a été dit au sujet des canaux est aussi valable en ce qui concerne les codeurs et les décodeurs dans leurs processus traditionnels de communication. Celui qui est chargé d'informer, de traiter et de décoder le message devient une autorité, que celle-ci soit politique, religieuse, familiale ou de travail. Le cas le plus significatif est sans contexte le "houngan" comme interprète des messages surnaturels qui ont un si grand écho dans l'imagination populaire. D'où le haut niveau de respect et de crédibilité dont il jouit. Cet aspect magique semble envahir d'autres terrains comme celui de la borlette ou les nombres ont une relation intime avec les rêves ou encore avec d'autres situations préconscientes qui donnent lieu à toute une gamme de techniques de décodage. Les problèmes de santé eux-mêmes ne constituent pas une simple spéculation dans le diagnostic du non-facultatif; ils peuvent être des cas de possession par des "zombis" (cas de Ti Cousin à Dufort) qui requièrent les services du houngan.

Un travail profitable en ce sens est celui des coordonnateurs de zone et des animateurs polyvalents de l'ONAAC. En ce qui concerne les conseils d'Action Communautaire, il ne semble pas qu'ils constituent les interprètes authentiques de la communauté étant donné la manière dont ils sont actuellement intégrés. On a déjà vu avec quelle prudence on doit utiliser ce terme pour désigner les populations rurales à cause de l'absence de schémas d'urbanisation et de distribution longitudinale à côté des chemins vicinaux. D'un autre côté, son identification avec les groupes au pouvoir, enlève au Conseil Communautaire toute relation spontanée avec les bases. On court le risque de répéter l'expérience de Dufort,

où par divergences politiques, la communauté nie son appui au Conseil, et les projets s'identifient très faiblement aux espérances de la population.

Ceci ne signifie pas que les dits Conseils auront à réaliser des tâches d'une ampleur considérable et qu'ils ne pourront pas les mener à bien. On pourrait même suggérer des mesures correctives pour rendre la communication plus libre et plus franche entre les membres de la communauté.

5.4 Code

Nous nous étions promis de faire ressortir systématiquement le thème du créole dans notre étude. Néanmoins, nous pensons qu'il est opportun de signaler ici que la langue intègre, de manière transcendante, tous les secteurs de l'univers de la communication. Par ailleurs, on a vu ce qui se passe lorsque les sources et les récepteurs de la communication ont des systèmes distincts. En Haïti, comme dans beaucoup d'autres pays de l'Amérique Latine, l'asyntonie des systèmes n'est pas seulement linguistique, elle n'est même pas un symptôme éloquent d'autres niveaux de déphasage culturel, qui, dans une situation d'économie marginale, correspond à des cultures dépendantes, où la technologie, le capital et même la religion et l'art proviennent de l'extérieur. Cette asyntonie n'est pas un simple problème de langues, sinon un problème d'adaptabilité des deux parties du système social: ville-campagne, marché-producteur, organes au pouvoir-organisations de base. Ni le créole, ni le français ne pourront résoudre ce problème, si on ne surmonte pas cet ecueil.

6. PROGRAMMES D'ETUDES ET DE COMMUNICATION DANS LES MILIEUX RURAUX

On pourrait, à partir de tout ce qui a été dit, opposer quelques paramètres d'orientation en ce qui concerne l'élaboration de programmes d'études tant pour l'éducation formelle que non formelle des milieux ruraux haïtiens.

6.1 Comme conséquence des niveaux différents d'évolution culturelle et des variables écologiques signalés, la première conclusion à tirer est que l'éducation doit être assez flexible et variée pour s'ajuster, de

manière adéquate, aux caractéristiques économiques et sociales de chaque zone tout en étant capable de satisfaire, à chaque niveau, les exigences spécifiques de l'éducation systématique. Trop mettre l'emphase sur la Régionalisation peut conduire à la formation de ghettos éducatifs, en réduisant le paysan à une condition pire que celle des anciens serfs de la glèbe. D'autre part, il faut prendre garde à ne pas tomber dans des généralisations qui, quoiqu'elles puissent rendre la programmation - évaluation plus agile, paralyseraient et déformeraient une communication-apprentissage authentique.

Il faut bien se rappeler, qu'en matière de programme d'études, il n'y a pas de description définitive, car la société à laquelle elles sont destinées les prend et les enrichit au moyen d'un processus d'auto-éducation. Une manière d'optimiser la synchronie entre les deux systèmes, serait de réduire au minimum et pour chaque niveau, le contenu éducatif systématique tout en laissant une grande marge d'options pour que l'élève puisse structurer son propre programme, en accord avec les exigences, les espérances de sa propre personne et de son milieu, ce qu'il est seul en état de connaître.

- 6.2 Si on doit penser que l'éducation primaire est le vestibule des études secondaires et si on prétend lui conférer une identité et une autonomie propres, il faudrait avant tout penser, dans ce cas, à diminuer les années de scolarité en réduit l'éducation primaire à un cycle de quatre ans ou tout au plus, à cinq ans durant lesquels on offrira à l'élève rural les notions instrumentales de base en même temps que celles qui lui donneront accès à une culture littéraire et aux notions de base de la pensée scientifique.

Dans la sélection des aires scientifiques à intégrer au programme de travail, on a préféré un schéma totalitaire et compréhensif de la réalité à la distribution systématique de matières. Ceci est fondamental si on prétend orienter l'enfant, dès les premières années, à rendre fonctionnel et auto-orienté son apprentissage. Dans le cas contraire, on a initié

un processus formel dans lequel le curriculum compte beaucoup plus que la croissance de l'enfant, en l'éloignant de sa réalité et en stimulant un faux humanisme qui place l'école avant la vie même. Il est inutile qu'on ait comme stratégie fondamentale de l'orienter vers son monde et de le mettre en face des attentes de son milieu, en le dotant d'une compréhension critique et créative de son problème, si dans l'école primaire l'élève n'a pas été orienté au moyen d'un programme de travail approprié et si après, au niveau des fermes-écoles, on ne prépare des programmes correctifs.

- 6.3 Les situations comme celle de Fond Parisien où les adultes désertent massivement les centres d'alphabétisation devraient être revues totalement en ce concerne leur fonctionnalité dans le schéma actuel. Leur dynamisation ne paraît pas viable quand on l'affecte simplement aux groupes communautaires de base si on ne propose pas des correcteurs pour leur constitution et leur fonctionnement. Mais, d'un autre côté, l'alphabétisation doit incorporer des notions théoriques suffisantes au curriculum pour offrir à l'alphabétisé une vision claire et cohérente de son monde en stimulant chez lui un jugement critique qui consolide son autonomie et dynamise sa créativité. A ce sujet, on doit tenir compte des conditions précaires de l'économie rurale haïtienne qui poussent de grandes masses à émigrer constamment; ce qui exige, dans la programmation, non seulement de doter l'alphabétisé de notions et expériences fonctionnelles pour son milieu mais aussi de le préparer convenablement à d'éventuels changements de milieu et de situations économiques.

7. PROPOSITIONS METHODOLOGIQUES

L'inclination innée à la décodification de groupes, première constante dans la psychologie rurale haïtienne, mérite une attention spéciale pour le développement d'un nouveau système de Communication-Apprentissage.

Cette psychologie de groupes, dans laquelle la notion d'individu apparaît quelque peu diffuse, peut être stimulée à différents niveaux :

Le premier relatif aux méthodes de projet dans lesquelles les groupes spontanées peuvent être orientés de façon à assumer le rôle de sujet de leur

auto-éducation et coopérer à l'effort de fixer les objectifs et contenus prioritaires. En un tel cas, l'école principale serait une transposition invétérée du système scolaire à l'alphabétisation des adultes et au manque d'autonomie des centres communautaires.

De même, cette psychologie de groupes peut être exploitée avantageusement en ce qui a trait à la méthodologie de l'apprentissage-études et à l'évaluation par la dynamique de groupes, en plus du fait de faciliter les canaux spontanés pour obtenir des rétro-messages fréquents en provenance des mêmes sources.

L'idée génératrice, dans les différents groupes, peut être trouvée dans les produits de la terre, pour les structures plus traditionnelles, et ceux concernant les marchés et prix des produits, pour les systèmes à structure urbaine supérieure.

Le problème méthodologique capital continue à être, quelque soit l'angle sous lequel on le considère, la précarité des ressources humaines dont on doit tenir compte si l'on veut assurer le succès du Projet. Ceci conduit inévitablement à organiser des systèmes de recyclage des enseignants et du personnel administratif décrits dans ce schéma. Etant donné les caractéristiques et situations du problème, d'un côté, et de l'autre, l'impérieuse exigence de disposer d'un personnel semi-qualifié pour l'implantation du projet, le résultat sera plus sûr si on combine les courtes périodes de recyclage intensif, dans lesquelles on inclut des contenus spécifiques et déterminés, avec d'autres systèmes de recyclage et d'évaluation permanentes dans lesquels, en plus de l'orientation fournie par chaque CEIDER, on peut intensifier, par une méthode d'éducation à distance, le recyclage par l'intermédiaire de moniteurs de base et d'une équipe multi-sectorielle de la Capitale en ayant comme ressource un service adéquat de production de textes.

Un sujet d'importance capitale pour la mise en oeuvre du Projet est celui de pouvoir disposer, au préalable, d'un système efficient pour son évaluation par secteur et aux différentes instances de sa mise en marche. Etant

donné l'impact "destructurant" du Projet en ce qui a trait à la destruction des formes traditionnelles, les substituant par d'autres formes à caractère innovateur, le spectre des possibilités est à tout point de vue irréversible en ce qui concerne les réactions et les distorsions du message original pour lequel il convient de prévoir, à chaque niveau du Projet, des ajustements des systèmes d'évaluation, en le dotant en même temps d'une flexibilité suffisante pour assimiler les réajustements que, à chaque étape et en accord avec la dite évolution, l'on juge opportun d'introduire au plan original.

D'un autre côté, comme tout système éducatif auto-orienté, il dynamise l'esprit critique et multiplie les expectatives des bases; il convient, au niveau des organismes officiels, de faciliter les canaux de communication avec les centres communautaires, en évitant le plus possible les distorsions et les interférences que l'on rencontre dans certains secteurs ruraux. Dans le cas contraire, le Projet peut rencontrer des barrages psychologiques dans le manque de confiance et d'animation de ses propres bénéficiaires.

VI. LOCALISATION ET IMPLANTATION SPATIALE DES CEIDER

LOCALISATION ET IMPLANTATION SPATIALE DES CEIDER

1. Méthodologie

La détermination des lieux où on recommande d'installer les diverses écoles qui composent les CEIDER, s'est réalisée selon le schéma méthodologique suivant :

- 1) Diagnostic général
- 2) Elaboration d'un modèle de base
- 3) Détermination des zones possibles
- 4) Investigation directe dans la zone
- 5) Nouvelle élaboration du schéma du CEIDER
- 6) Détermination de zones prioritaires
- 7) Proposition pour chaque zone choisie.

Les principales considérations pour le développement de chacun des points antérieurs, se résument comme suit:

- 1.1 Pour le premier point, on a étudié le diagnostic général élaboré par l'équipe de base du projet, les rapports ou projets réalisés antérieurement et les antécédents généraux existants. On plaça un accent spécial sur la situation géographique du pays, l'infrastructure, la population scolaire et la structure de l'éducation rurale.
- 1.2 Dans l'élaboration du modèle de base du CEIDER, on a considéré les aspects pédagogiques exposés dans le projet, les critères et les normes générales sur la capacité, les distances, le nombre et le type des éléments à utiliser, le critère économique et la couverture nécessaire. Dans cette étape et en termes précis, on commença à élaborer les projets d'architecture pour les édifices scolaires, basés sur les termes de référence qui forçaient à envisager la flexibilité des espaces, la modulation des dessins, la baisse des coûts, les moyens d'adaptation à divers endroits, etc...
- 1.3 La détermination des zones se réalisa en tenant compte de deux aspects fondamentaux :

- La distribution dans tout le pays et l'évaluation de facteurs techniques qui permettraient de donner la priorité à certaines zones au niveau global; ces facteurs furent :

Accessibilité : Localisation des routes existant et en cours, en faisant ressortir l'état et la catégorie de ces routes. On fit, de plus, une estimation du temps employé dans un parcours possible par divers tronçons.

Centres d'échange : On localisa les centres peuplés et les lieux de confluence de la population, donnant une importance toute spéciale aux marchés existant, en distinguant les divers types et niveaux.

Potentiel du sol : On délimita les zones où les sols sont aptes à la culture en établissant les catégories et l'usage potentiel.

Irrigation : On délimita les zones rurales irriguées, ainsi que les divers projets d'irrigation pour de grandes surfaces.

Projets de développement rural : On délimita les zones où se réalisent ces projets et les zones pour lesquelles il existe des projets approuvés. Dans ce cas, on fit la distinction entre les accords avec les entités internationales ou gouvernementales et ceux établis avec des organismes privés externes.

Infrastructure scolaire : A ce point, on donna une importance particulière à la collaboration obtenue de fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture.

On localisa toutes les écoles rurales existant et en cours d'exécution, en considérant les différents types d'établissement.

Ainsi, la superposition et confrontation des aspects sus-mentionnés permirent la détermination de 23 zones possibles pour l'installation des CEIDER, dont la liste se trouve ci-dessous :

Liste des Zones Proposées pour l'Implantation des CEIDER en Juin 1976

- | | | |
|--------------------------|------------------------------|------------------|
| 1. Lesson | 9. Jacmel | 17. Anse-Rouge |
| 2. Marfranc | 10. Léogâne | 18. Pilate |
| 3. Cayes | 11. Pl. du Cul-de-Sac/Damien | 19. Cap-Haitien |
| 4. Laborde | 12. Arcahaie/Duvalier Ville | 20. Port-de-Paix |
| 5. Aquin | 13. Artibonite | 21. La Gonave |
| 6. Pte Rivière de Nippes | 14. St-Michel de l'Attalaye | 22. Thomassique |
| 7. Côtes de Fer | 15. La Victoire | 23. Jean-Rabel |
| 8. Petit-Goâve | 16. Gonaïves | |

La classification des zones de cette liste n'a pas été faite selon un ordre de priorité.

Cette liste, avec l'explication respective des critères utilisés fut soumise à la considération du DARNDR, pour arriver après une période d'évaluation à une liste de zones prioritaires pour l'implantation des CEIDER. Les 15 premiers lieux de la liste sont :

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| 1. Laborde | 9. Port-à-Piment |
| 2. Ponce | 10. Marfranc |
| 3. Aubert | 11. Lafond |
| 4. Damien | 12. Côtes-de-Fer |
| 5. Chatard | 13. St-Michel de l'Attalaye |
| 6. Lesson | 14. Pont-Sondé |
| 7. Milot | 15. Bayeux |
| 8. Morne Coma (Nicolas) | |

Notons que puisque la liste de 15 zones choisies par le Gouvernement correspondait avec celle des 23 zones proposées par le Projet, exception faite de Port-à-Piment et Bayeux, il n'était point question de reprendre les sept critères identifiés dans la section précédente (marchés, routes, écoles, terres, etc..). Les 15 zones répondaient plus ou moins convenablement à ces critères. Il était nécessaire, donc, d'utiliser des critères qui fournissaient des indications sur la viabilité relative des systèmes CEIDER s'ils seront implantés dans l'une ou l'autre des zones concernées.

La liste préparée par le Gouvernement Haitien a permis la réalisation de l'étape suivante.

- 1.4 Pour le développement de cet aspect qui consiste dans l'étude en profondeur de chacune des zones, réalisée sur le terrain afin de donner la priorité aux 15 zones avec l'implantation des CEIDER, l'équipe décida de se grouper pour réaliser des tournées dans les zones, ces groupes disposeraient de la précieuse et directe collaboration du personnel assigné aux divers endroits. Pour la réalisation du travail, on a tenu compte des critères techniques d'évaluation de la viabilité d'un CEIDER dans un lieu donné.

Les principaux critères utilisés furent :

- niveau d'évolution de l'organisation communautaire
- régime de propriété de la terre
- caractéristiques physiographiques qui affectent l'agriculture
- niveau d'évolution de l'agriculture et potentiel pour le développement agricole
- état des routes de communication au niveau micro-zonal
- situation de l'organisation scolaire et état des installations existant dans la zone.

Ce dernier point est d'une grande importance parce qu'il s'agissait de faire des propositions spécifiques sur la localisation des ECB, F-E et

CEP d'une part, et d'autre part, d'utiliser au maximum ce qui existe (spécialement les EVA) et proposer l'amélioration des établissements que l'on désire incorporer au CEIDER.

1.5 Le développement du point antérieur a permis, ensuite de réaliser l'étude des rapports élaborés après les tournées, de préciser la structure des CEIDER, en différenciant les cas pour chaque zone, tant au niveau global, c'est-à-dire nombre d'établissements, utilisation des écoles ou terrains existant, propositions d'amélioration et/ou agrandissement de locaux et détermination des écoles qui peuvent être considérées comme "satellites" des CEIDER dans le but de faciliter l'administration du système scolaire et, étant viable, une future incorporation au système CEIDER.

1.6 D'autre part, l'étude, l'analyse et les conclusions obtenues des deux points antérieurs, en se basant sur une méthodologie rigoureuse et en considérant de façon spéciale les études économique-financières y relatives, on a fini par conclure les priorités suivantes :

- | | |
|----------------------------|-------------------|
| 1. Chatard | 9. Côtes de Fer |
| 2. Damien | 10. Pont Sondé |
| 3. St-Michel de l'Attalaye | 11. Lafond |
| 4. Dufailly (Milot Sud) | 12. Bayeux |
| 5. Laborde | 13. Port-à-Piment |
| 6. Marfranc | 14. Morne Coma |
| 7. Aubert | 15. Lesson |
| 8. Milot (Nord) | |

1.7 Une fois les zones prioritaires déterminées et en tenant compte de l'étude réalisée dans chacune d'elles, on a élaboré une proposition spécifique pour l'installation des CEIDER, ce qui permet de formuler les précisions qui rendent factible le Projet en termes opérationnels et économique-financiers.

2. Localisation des Ecoles des Systèmes CEIDER

Cette partie présente en détail la proposition pour l'implantation d'un système CEIDER dans chacune des 12 zones choisies pour la première phase d'exécution du projet, ainsi que des propositions pour 4 autres zones qui seront dotées de systèmes CEIDER dans les phases ultérieures du Projet.

La présentation pour chaque zone est faite de façon très directe. Nous disposons d'un résumé des caractéristiques les plus importantes de chaque proposition, suivi d'un tableau qui identifie chaque école et type d'école du système, ainsi que le type d'investissement prévu, la capacité du système à moyen terme, et la couverture spatiale et démographique du système. Une carte de chaque zone, aussi annexée, identifie la localisation approximative de chaque école proposée.

2.1 Les Systèmes CEIDER proposés pour la Première Phase d'Implantation

Les systèmes CEIDER suivants proposés pour l'implantation pendant la première phase d'exécution du projet sont au nombre de 12 :

- | | |
|----------------------------|------------------|
| 1. DAMIEN | 7. LABORDE |
| 2. ST-MICHEL DE L'ATTALAYE | 8. AUBERT |
| 3. CHATARD | 9. PONT SONDE |
| 4. PONCE | 10. COTES DE FER |
| 5. MILOT SUD (DUFAILY) | 11. MILOT NORD |
| 6. MARFRANC | 12. LAFOND |

Les localisations de ces 12 systèmes se trouvent sur la carte annexée. Figurent également sur la carte quatre autres systèmes qui seront implantés dans les phases ultérieures du Projet (Morne Coma, Bayeux, Port-à-Piment et Lesson).

Ensemble, les 12 systèmes proposés pour la première phase d'exécution exigeront l'implantation de 12 Centres Educatifs Polyvalents (CEP), 44 Fermes-Ecoles (FE) et 187 Ecoles Communautaires de Base (ECB), soit un total de 243 écoles.

Parmi ces 243 écoles, 148 seront des écoles complètement nouvelles, dont 101 seront construites là où il n'y a pas d'écoles actuellement, et 47 pour remplacer des écoles actuelles en très mauvais état. On procédera à l'agrandissement de 69 écoles déjà existantes. Et finalement, 26 écoles existantes seront réparées et/ou dotées de meubles, d'équipement, de matériels didactiques, etc., et 14 de ces 26 se trouveront à l'intérieur des Districts scolaires concernés. Ces derniers se trouvent à Damien, 9 de ces écoles se situant à l'extérieur de la zone directe du CEIDER, cela permettrait l'incorporation de toutes les écoles du District de Port-au-Prince, d'une façon ou d'une autre, dans le programme d'enseignement CEIDER; et à Marfranc.

A moyen terme, la capacité de 12 systèmes CEIDER pour l'éducation formelle serait de l'ordre de 77.000 élèves par an, dont 69.000 dans les premiers quatre cours de l'enseignement, et 8.000 par an dans les 5ème et 6ème cours. Cette capacité est basée sur l'estimation des effectifs suivants :

TYPE D'ECOLE	Effectif du 1er au 4ème Cours	Effectif des 5ème et 6ème Cours
Centre Educatif Polyvalent	300	---
Ferme-Ecole	300	200
Ferme-Ecole, Petite	150	100
Ecole Communautaire de Base	300	---
Ecole Communautaire de Base Petite	150	---

Notons cependant, que les capacités physiques des écoles proposées pour les CEIDER sont plus élevées que celles indiquées dans le Tableau ci-dessus. Par exemple, une Ecole Communautaire de Base dispose de 3 salles de classe et d'un préau couvert. Si les salles de classe sont utilisées au maximum (75 élèves par classe) et à 2 tours par jour, la

capacité de l'école serait de 450 élèves. En utilisant le préau couvert, l'effectif pourrait atteindre 600 élèves. Il est donc possible d'augmenter l'effectif de chaque école d'environ 100%. Une telle augmentation, cependant, dépendrait des méthodes d'enseignement et du nombre de professeurs dans chaque école.

La population totale qui se trouverait à l'intérieur des 12 zones couvertes par les systèmes CEIDER s'élèverait en 1976 à environ 550.000 habitants pour 2.400 km²; ce qui donne une population scolarisable de 94.000 enfants de 6 à 12 ans. La capacité des systèmes CEIDER, 77.000 élèves, couvrirait donc, 80% de la population scolarisable, à moyen terme.

Puisque la capacité physique de chaque école est beaucoup plus élevée que celle indiquée dans le tableau précédent, il n'y aurait pas d'investissement important nécessaire pour couvrir jusqu'à 100% de la population. Aussi, la capacité physique de chaque école est telle que la croissance de la population scolarisable pourrait être accommodée pour une période d'au moins 40 ans, sans la nécessité d'agrandissements importants.

Il est à noter que l'effectif actuel des écoles du DARNDR dans les aires couvertes par le CEIDER est d'environ 38.000. La capacité des 12 systèmes CEIDER de 77.000 élèves représente une augmentation des effectifs de l'ordre de 105%.

Le tableau 1.0 résume les caractéristiques les plus importantes de chacun des systèmes CEIDER proposés. Dans les secteurs suivants, les caractéristiques de chaque système CEIDER sont décrites en détail. La méthodologie utilisée pour choisir les zones et pour localiser les écoles dans chaque zone est décrite à la section 3. Une brève description des caractéristiques importantes de chaque zone se trouve à la section 2.

Notons qu'aux environs des zones de St-Michel de l'Attalaye, Chatard, Milot-Sud, Pont Sondé, Milot-Nord et Bayeux, il y aurait des écoles implantées par le projet Haiti-BIRD. Les aires couvertes par les systèmes

TABEAU 1.0: CARACTERISTIQUES DES SYSTEMES CEIDER PROPOSES

ZONE	LE SYSTEME CEIDER PROPOSE					CAPACITE DU SYSTEME CEIDER A MOYEN TERME (Elèves/an - Formelle)			Population totale	COUVERTURE DU SYSTEME CEIDER								
	TYPE D'ECOLLES		TYPE D'INVESTIS- SEMENTS, ECOLES			1 à 4	5 et 6	Total		Aire (km ²)	Population Scolarisable (6 à 12 ans)	% de la Popula- tion Scolarisable dans le Système	Effectif Actuel Des Ecoles Du DARRER	Augmentation de l'Effectif Après l'implan- tation du Système				
	CEP	FE	ECB	Total	Nouvelles										Remplacer	Agrandir	Stimuler (1)	Stimuler (2)
1 DAHIEN	1	3	30	34	3	3	16	1	9	8.950	600	9.550	245	76.000	13.000	62 %*	7.350	30 %
2 ST MICHEL DE L'ATTALAYE	1	4	11	16	11	1	4	0	0	4.800	800	5.600	165	35.300	6.000	93 %	1.400	300 %
3 CHATARD	1	4	10	25	15	4	3	3	0	7.200	800	8.000	166	66.000	11.300	71 %	2.500	220 %
4 Ponce	1	3	15	19	3	5	10	1	0	5.900	600	6.500	225	48.500	8.200	79 %	4.250	53 %
5 MILOT-SUD (DUFAILY)	1	2	7	10	1	3	6	0	0	3.000	400	3.400	100	22.000	3.700	92 %	2.600	31 %
6 MARFRANC	1	5	21	27	8	8	5	3	3	7.470	1.000	8.470	200	50.000	8.500	90 %*	4.920	72 %
7 LAERDIE	1	5	19	25	15	2	8	0	0	7.500	1.000	8.500	210	60.400	10.400	82 %	3.100	174 %
8 AUBERT	1	5	13	19	10	4	3	2	0	4.350	600	4.950	220	32.000	5.400	92 %	1.600	209 %
9 PONT-SONDE	1	3	9	13	6	3	4	0	0	3.900	600	4.500	254	30.000	5.100	88 %	2.215	103 %
10 COTES-DE-FER	1	3	13	17	8	5	1	3	0	4.150	500	4.650	185	30.000	5.100	91 %	1.700	162 %
11 MILOT - NORD	1	3	13	17	8	5	3	1	0	5.450	600	6.050	175	47.600	8.100	75 %	3.100	95 %
12 LAFOND	1	4	16	21	13	4	4	0	0	6.150	800	6.950	216	51.000	8.700	80 %	2.900	140 %
TOTAL	12	44	187	243	101	47	69	14	12	68.820	8.300	77.120	2.363.	548.600	93.500	80 %*	37.715	105 %

(1) Ecoles à Stimuler à l'Intérieur de la Zone Couverte par le CEIDER

(2) Ecoles à Stimuler à l'Extérieur de la Zone Couverte par le CEIDER

* Les Effectifs des Ecoles à Stimuler à l'Extérieur de la Zone Couverte par le CEIDER, exclus.

CEIDER dans chaque zone ont été délimitées de sorte qu'elles soient séparées des aires couvertes par les écoles Haiti-BIRD. Ainsi, il serait possible d'intégrer ces dernières écoles dans les systèmes CEIDER, si le DARNOR le voulait, dans une étape ultérieure (Annexe A).

2.1.1 Zone de Damien

Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 3 Fermes-Ecoles et 30 Ecoles Communautaires de Base, soit un total de 34 écoles.

Trois écoles nouvelles seraient construites où il n'y a pas d'écoles actuellement, et 3 écoles nouvelles seraient construites pour remplacer des écoles actuellement en mauvais état. Il y aurait également 18 écoles à agrandir, et une à stimuler à l'intérieur de la zone couverte par le CEIDER. Il y aurait aussi 9 écoles à stimuler en dehors de la zone directe du CEIDER.

Les 3 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 245 km², une population totale de 76.000 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 13.000 enfants. La capacité à moyen terme du système serait de l'ordre de 9.550 élèves par an, dont 8.950 dans les premiers quatre cours de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 62% (*) de la population scolarisable.

Le Tableau 1.1 suivant indique les caractéristiques du système proposé. La carte 1.1 suivante indique les localisations approximatives pour chacune des écoles identifiées dans le Tableau.

(*) La capacité des écoles à stimuler à l'extérieur de la zone directe du CEIDER est exclue.

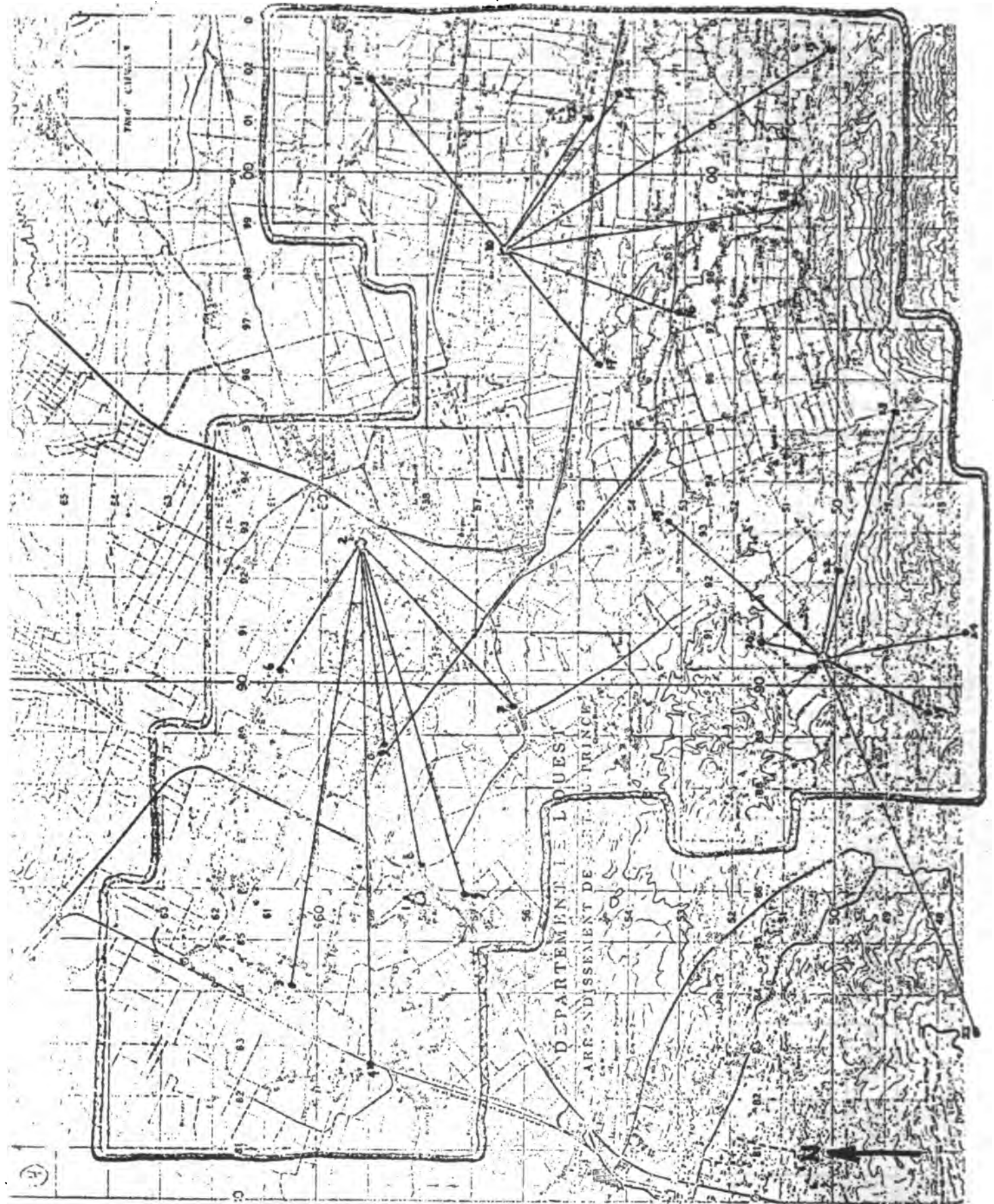
TABLEAU 1.1: PROPOSITION POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTEME CEIDER DANS LA ZONE DE DAMIEN

CEP	TYPE D'ECOLE	NOM DE L'ECOLE	PROPOSITION ECOLES				CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES				CAPACITE DU SYSTEME CEIDER A MOYEN TERME				
			Nouvelles	Remplacer	Agrandir	Stimuler	Surface Couverte (km ²)	Densité Moyenne (H/km ²)	Population Couverte (Totale)	Population Scolarisable (6 à 12 ans)	Effectifs Ecoles DARNDR	1er et 4e	5e et 6e	Total	
1		Damien			X							300		300	
2	FE	Beudet			X										
3		Sibert			X										
4		Duyvlier			X										
5		Cazeau		X				95	250	24.000	4.000	2.200	2.200	200	
6		Lilavois			X										
7		Tabarre		X											
8		Croix-des-Missions			X										
9		Tamarin Santo				X									
10	FE	Vaudreuill													
11		Coutard			X										
12		Descloches			X										
13		Jonc			X			80	300	24.000	4.000	2.300	2.400	200	
14		Lamardelle			X										
15		Jacquot			X										
16		Dube		X											
17		Duval Roche													
18	FE	Frères			X										
19		Diéque			X										
20		Solissons			X										
21		Laboule			X			70	450	28.000	4.800	1.700	2.400	200	
22		Pernier			X										
23		Dumay			X										
24		Grande Savane													
25															
1	3	30**	TOTAL	3	3	19	10**	245	310	76.000	13.000	7.350**	8.950**	600	9.550**

* CEP: Centre Educatif Polyvalent; FE: Ferme Ecoles; ECB: Ecole Communautaire de Base.

** Y compris 9 Ecoles à stimuler en dehors de la zone directe du CEIDER, soit les écoles de: Fragneau, Fermathe, Kanscoff, Furcy, Marianne, Mergex, Degand, Boucan Valet et Orangers (1.450 élèves).

296
1.1 DAMIEN



2.1.2 Zone de St-Michel de l'Attalaye

Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 4 Fermes-Écoles et 11 Ecoles Communautaires de Base, soit un total de 16 écoles.

Onze écoles nouvelles seraient construites où il n'y a pas d'écoles actuellement, et une école nouvelle serait construite pour remplacer une école actuellement en mauvais état. Il y aurait également 4 écoles à agrandir.

Les 4 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 165 km², une population totale de 35.300 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 6.000 enfants. La capacité à moyen terme du système serait de l'ordre de 5.600 élèves par an, dont 4.800 dans les premiers quatre cours de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 93% de la population scolarisable.

Le Tableau 1.2 suivant indique les caractéristiques du système proposé et la carte 1.2 les localisations approximatives pour chacune des écoles identifiées dans le tableau, ainsi que les aires qui seront dotées d'écoles du Projet Haiti-BIRD.

2.1.3 Zone de Chatard

Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation Centre Polyvalent, 4 Fermes-Écoles et 20 Ecoles Communautaires de Base, soit un total de 25 élèves.

Quinze écoles nouvelles seraient construites où il n'y a pas d'écoles actuellement, et 4 écoles nouvelles seraient construites pour remplacer des écoles actuellement en mauvais état. Il y aurait également 3 écoles à agrandir, et 3 à stimuler à l'intérieur de la zone couverte par le CEIDER.

TABLEAU 1.2: PROPOSITION POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTEME CEIDER DANS LA ZONE DE ST MICHEL DE L'ATTALAYE

TYPE D'ECOLE*	NOM DE L'ECOLE	PROPOSITIONS ECOLES:				CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES						CAPACITE DU SYSTEME CEIDER A MOYEN TERME		
		Nouvelles	Remplacer	Aggrandir	Stimuler	Surface Couverte (km ²)	Densité Moyenne (H/km ²)	Population Couverte (Totale)	Population Scolarisable (6 à 12 ans)	Effectifs Ecoles DARNDR	1er et 2ème	3ème et 4ème	Total	
1 CEP	Saint-Michel de l'Attalaye	X									300			300
2	Roche Rameau/La Castaigne	X												
3	Roche Lacour	X												
4	Gaspard (Platana)	X		X		60	150	9.000	1.500	200	1.200	200		1.400
5	Bois Neuf/La Boudlao	X												
6	Camathe			X										
7	Pedi	X		X		35	200	7.000	1.200	400	900	200		1.100
8	Bas de Sault (Fabre)			X										
9	Savane Salée	X												
10	Lalomas	X		X										
11	Marché Louverture	X												
12	Irlan	X				35	400	14.000	2.400	400	1.800	200		2.000
13	Rameau	X												
14	Boucan Giraumon	X												
15	Bassin Laurent	X				35	150	5.300	900	400	600	200		800
16	L'Attalaye		X											
1	4	11	1	4	0	165	214	35.300	6.000	1.400	4.800	800		5.600

* CEP: Centre Educatif Polyvalent; FE: Ferme-Ecole; ECB: Ecole Communautaire de Base.

Les 4 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 166 km², une population totale de 66.000 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 11.300 élèves. La capacité à moyen terme du système serait de l'ordre de 8.000 élèves par an, dont 7.200 dans les premiers quatre cours de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 71% de la population scolarisable.

Le tableau 1.3 suivant indique les caractéristiques du système proposé et la carte 1.3, les localisations approximatives pour chacune des écoles identifiées dans le tableau, ainsi que l'aire qui serait dotée d'écoles par le Projet Haiti-BIRD.

2.1.4 Zone de Ponce

Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 3 Fermes-Ecoles et 15 Ecoles Communautaires de Base, soit un total de 19 écoles.

Trois écoles nouvelles seraient construites où il n'existe pas actuellement d'écoles, et 5 écoles nouvelles seraient construites pour remplacer des écoles actuellement en mauvais état. Il y aurait également 10 écoles à agrandir, et une à stimuler à l'intérieur de la zone couverte par le CEIDER.

Les 3 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 225 km², une population totale de 48.500 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 8.200 enfants. La capacité à moyen terme du système serait de l'ordre de 6.500 élèves par an, dont 5.900 dans les premiers quatre cours de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 79% de la population scolarisable.

TABLEAU 1.3: PROPOSITION POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTEME CEIDER DANS LA ZONE DE CHATARD

301

TYPE D'ECOLE	NOM DE L'ECOLE	PROPOSITION ECOLES:				CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES							CAPACITE DU SYSTEME CEIDER A MOYEN TERME		
		Nouvelles	Remplacer	Agrandir	Stimuler	Surface Couverte (km ²)	Densité Moyenne (H/km ²)	Population Couverte (Totale)	Population Scolarisable (6 à 12 ans)	Effectifs Ecoles DARNRS	Per au 4ème	5ème et 6ème	Total		
1 CEP	Chatard			X							300		300		
2	Chatard														
3	La Ville		X												
4	Mapou St/Angé		X												
5	De Noitlé/Bols d'Homme														
6	Poudrière		X												
7	La Trouble		X												
8	Ti Fond		X												
9	Haut Bassin		X												
10	Fessac		X												
11	Pullboreau			X											
12	Labadie		X												
13	Carrefour Bols d'Homme		X												
14	Diamni	FE													
15	Pica	ECB	X												
16	Bauvral	ECB	X												
17	Baudin	ECB	X		X										
18	Larguesse	ECB	X												
19	Colline Gaubert	FE													
20	Masouco	ECB	X		X										
21	Haut Martineau	ECB		X											
22	Bassin	ECB			X										
23	Piment	ECB				X									
24	Tirelle	ECB	X												
25	Douane/Bertin	ECB	X												
1	Total	20	15	4	3	3	166	398	66.000	11.300	2.500	7.200	800	8.000	

* CEP: Centre Educatif Polyvalent; FE: Ferme Ecoles; ECB: Ecole Communautaire de Base.

Le tableau 1.4 indique les caractéristiques du système proposé, et la carte 1.4, les localisations approximatives pour chacune des écoles identifiées dans le Tableau.

2.1.5 Zone de Milot-Sud (Dufailly)

Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 2 Fermes-Ecoles et 7 Ecoles Communautaires de Base, soit un total de 10 écoles.

Une école nouvelle serait construite où il n'existe actuellement pas d'école, et trois écoles nouvelles seraient construites pour remplacer des écoles actuellement en mauvais état. Il y aurait également 6 écoles à agrandir.

Les 2 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 100 km², une population totale de 22.000 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 3.700 enfants. La capacité à moyen terme du système serait de l'ordre de 3.400 élèves par an, dont 3.000 dans les premiers quatre cours de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 92% de la population scolarisable.

Le Tableau 1.5 indique les caractéristiques du système proposé, et la carte 1.5, les localisation approximatives pour chacune des écoles identifiées dans le tableau, ainsi que l'aire qui serait dotée d'écoles par le Projet Haiti-BIRD.

2.1.6 Zone de Marfranc

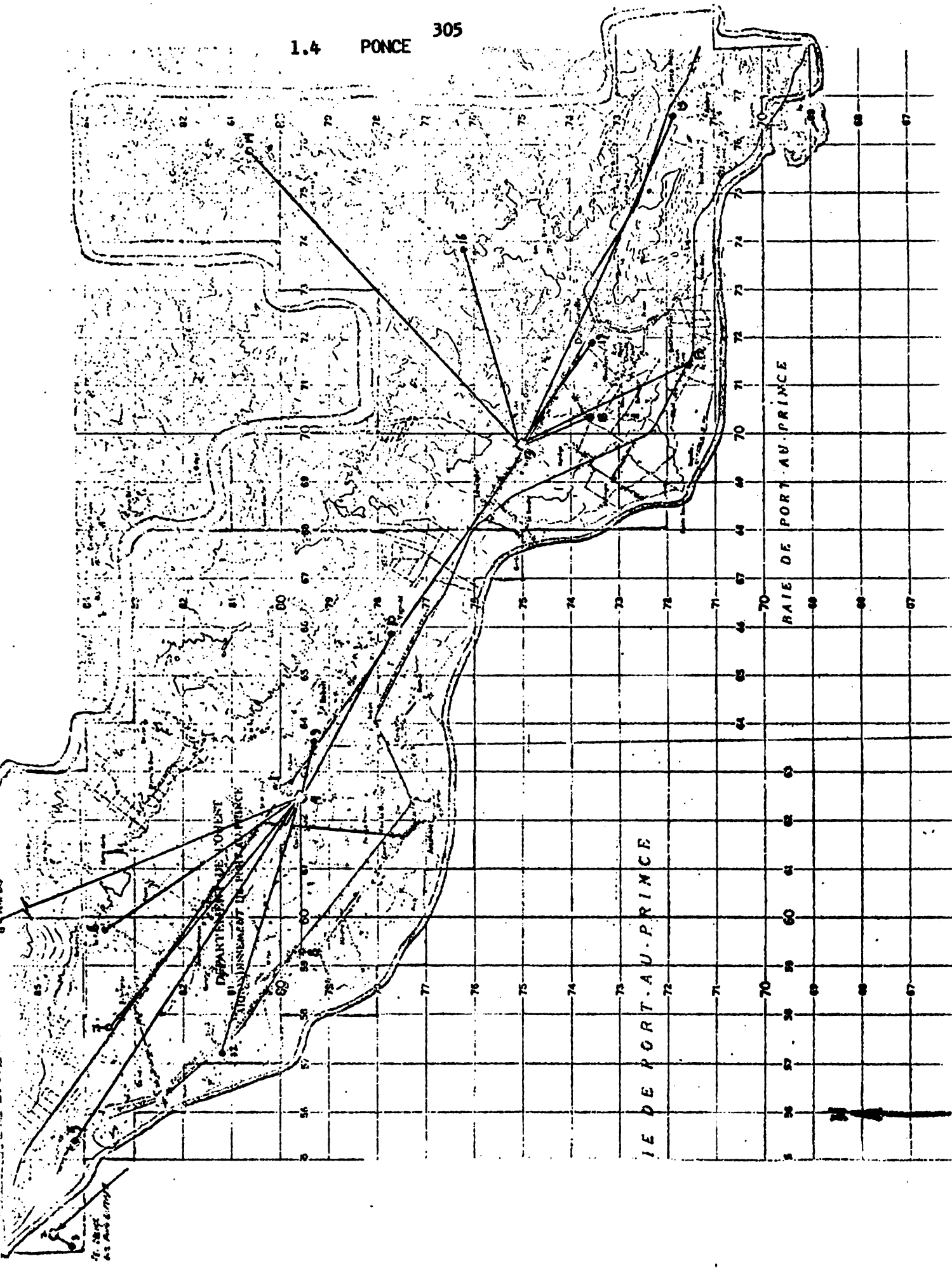
Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 5 Fermes-Ecoles et 21 Ecoles Communautaires de Base, soit un total de 27 écoles.

TABLEAU 1.4: PROPOSITION POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTEME CEIDER DANS LA ZONE DE PONCE

TYPE D'ECOLE *	NOM DE L'ECOLE	PROPOSITION ECOLES:				CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES						CAPACITE DU SYSTEME CEIDER A MOYEN TERME		
		Nouvelles	Remplacer	Agrandir	Stimuler	Surface Couverte (km ²)	Densité Moyenne (H/km ²)	Population Couverte (Totale)	Population Scolarisable (6 ans à 12 ans)	Effectifs Ecoles DARNDR	Ler au 4ème	5ème et 6ème	Total	
1 CEP	Ponce	X									300		300	
2 FE	Délugé			X										
3 ECB	Fond Baptiste			X										
4 FE	Ponce			X										
5 ECB	Luly			X										
6 ECB	Barbancourt			X										
7 ECB	Saintard			X										
8 ECB	Corail		X											
9 ECB	Carrefour Poix		X											
10 ECB	Vignier		X											
11 ECB	Petit Bois		X											
12 ECB	Dasse	X												
13 FE	Manègue			X										
14 ECB	Cazalle		X											
15 ECB	Source Matelas		X											
16 ECB	Dos Rameau	X												
17 ECB	Foveau			X										
18 ECB	Dubuisson		X											
19 ECB	Duvalleville				X									
1	TOTAL	3	5	10	1	225	216	48.500	8.200	4.250	5.900	600	6.500	

* CEP: Centre Educatif Polyvalent; FE: Ferme-Ecole; ECB: Ecole Communautaire de Base.

** La population de Duvalleville incluse (1700).



1:25000
AS 100/1000

TABLEAU 1.5: PROPOSITION POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTEME CEIDER DANS LA ZONE DE MILOT-SUD (DUFAILY)

TYPE D'ECOLE	* NOM DE L'ECOLE	PROPOSITION ECOLE:				CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES						CAPACITE DU SYSTEME CEIDER A MOYEN TERME			
		Nouvelles	Remplacer	Agrandir	Stimuler	Surface (km ²)	Densite (H/km ²)	Population (Totale) (Couverte)	Population Scolarisable (6 a. 12 ans)	Effectifs Ecoles DARNOR	Ler au ferme	Seine et ège	Total		
1	CEP			X							300				300
2	FE			X											
3				X											
4	ECB		X	X		50	240	12.000	2.000	1.400	1.500	200		1.700	
5	ECB			X											
6	ECB		X												
7	FE			X											
8	ECB		X	X		50	200	10.000	1.700	1.200	1.200	200		1.400	
9	ECB			X											
10	ECB		X												
			1	3	6	100	220	22.000	3.700	2.600	3.000	400		3.400	
		Total	1	3	6	100	220	22.000	3.700	2.600	3.000	400		3.400	

* CEP: Centre Polyvalent; FE: Ferme Ecole; ECB: Ecole Communautaire de Base.

307

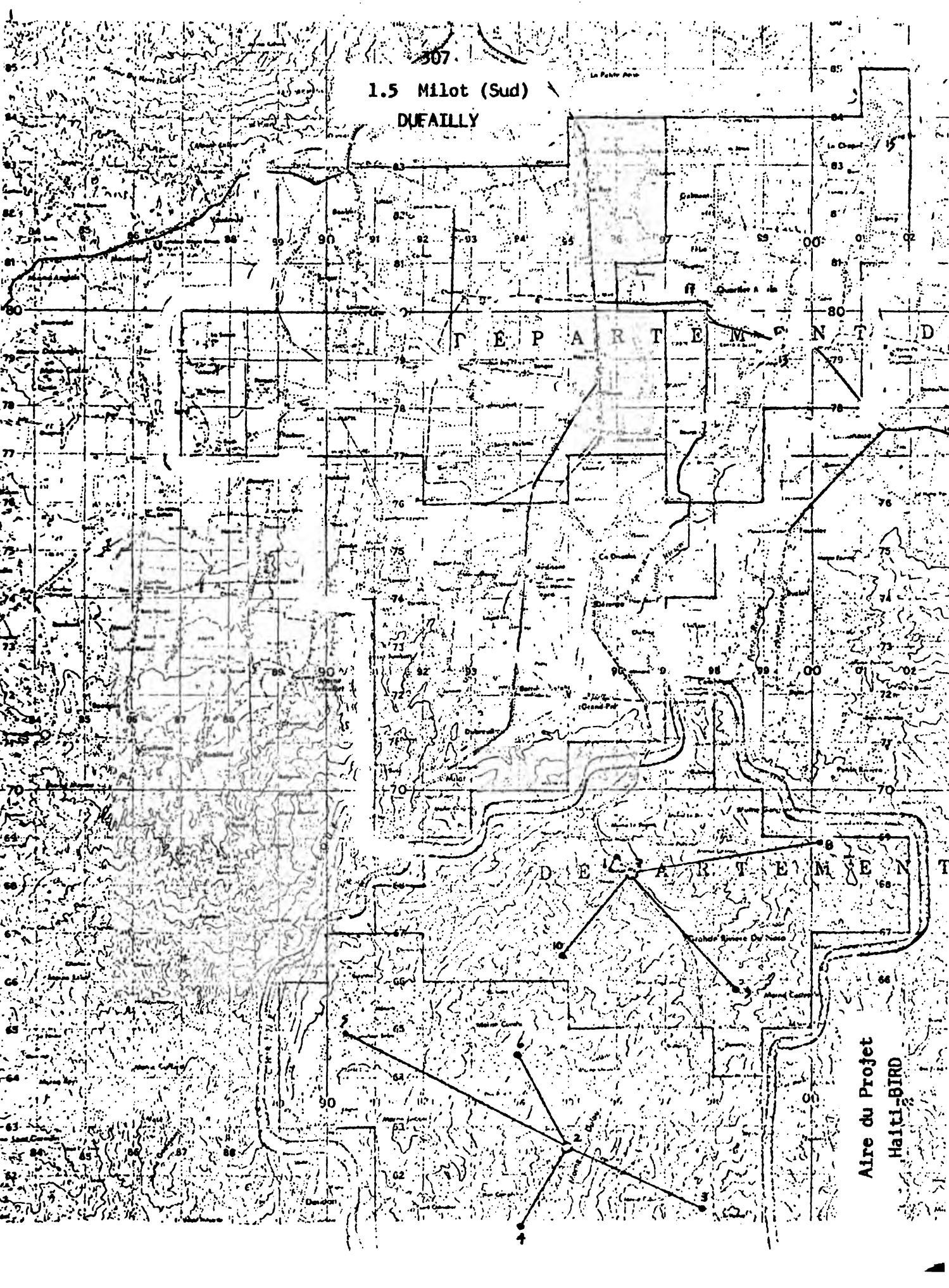
1.5 Milot (Sud)

DUFALLY

D E P A R T E M E N T

D E P A R T E M E N T

Aire du Projet
Haïti-BIRD



Huit écoles nouvelles seraient construites où il n'existe pas d'écoles actuellement, et 8 écoles nouvelles seraient construites pour remplacer des écoles actuellement en mauvais état. Il y aurait également 5 écoles à agrandir, et 3 à stimuler à l'intérieur de la zone couverte par le CEIDER. Il y aurait aussi 3 écoles à stimuler en dehors de la zone directe du CEIDER.

Les 5 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 200 km², une population totale de 50.000 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 8.500 enfants. La capacité à moyen terme du système serait de l'ordre de 8.470 élèves par an, dont 7.470 dans les premiers quatre corus de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 90% (*) de la population scolarisable.

Le Tableau 1.6 indique les caractéristiques du système proposé, et la carte 1.6, les localisations approximatives pour chacune des écoles identifiées dans le Tableau.

2.1.7 Zone de Laborde

Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 5 Fermes-Ecoles et 19 Ecoles Communautaires de Base, soit un total de 25 écoles.

Quinze écoles nouvelles seraient construites où il n'existe actuellement pas d'école, et 2 écoles nouvelles seraient construites pour remplacer des écoles actuellement en mauvais état. Il y aurait également 8 écoles à agrandir.

(*) La capacité des écoles à stimuler à l'extérieur de la zone directe du CEIDER est exclue.

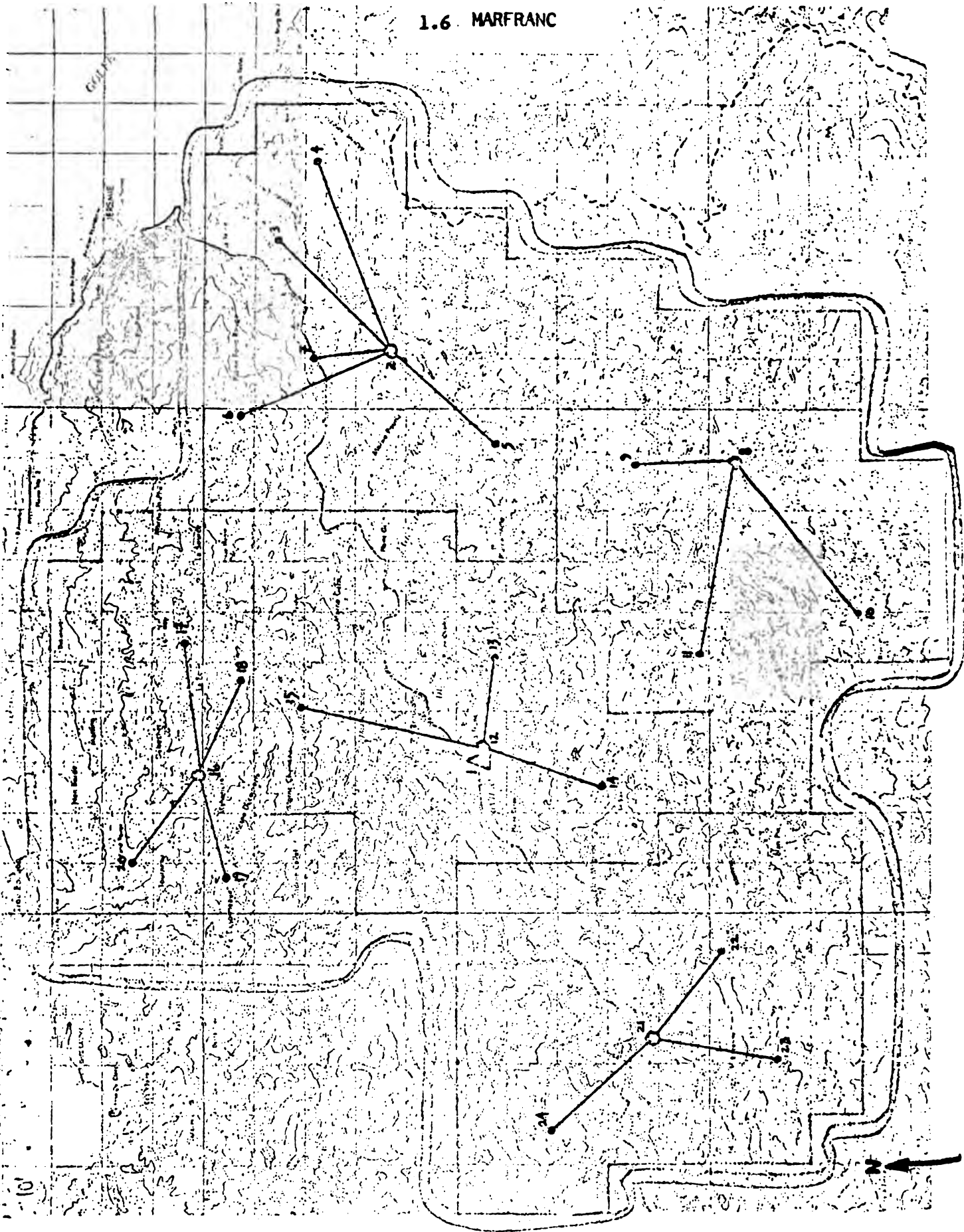
TABEAU 1.6: PROPOSITION POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTEME CEIDER DANS LA ZONE DE PAYSAN

TYPE D'ECOLE*	NOM DE L'ECOLE	PROPOSITION ECOLES				CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES						CAPACITE DU SYSTEME CEIDER A MOYEN TERME		
		Nouvelles	Remplacer	Agrandir	Stimuler	Surface Couverte (km ²)	Densité Moyenne (H/km ²)	Population Couverte (Totale)	Population Scolarisable (6 ans et plus)	Effectifs Ecoles DARDR	Ter. au	Séne et	Total	
1	CEP	X										300		300
2	FE			X X										
3	ECB	X												
4	ECB				X									
5	ECB													
6	ECB													
7	ECB													
8	FE													
9	ECB	X												
10	ECB													
11	ECB													
12	FE													
13	ECB	X												
14	ECB													
15	ECB	X												
16	FE													
17	ECB	X												
18	ECB													
19	ECB													
20	ECB													
21	FE													
22	ECB	X												
23	ECB	X												
24	ECB	X												
	5													
	21													
	1	8	6	5	6	200	250	50.000	8.500	4.920	7.470	1000	8.470	

* CEP: Centre Polyvalent; FE: Ferme Ecole; ECB: Ecole Communautaire de Base.

** Y compris 3 écoles à stimuler en dehors de la zone directe du CEIDER, soit les écoles de: Lory, Léon & Décédé (620 élèves).

1.6 MARFRANC



Les 5 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 210 km², une population totale de 60.400 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 10.400 enfants. La capacité à moyen terme du système serait de l'ordre de 8.500 élèves par an, dont 7.500 dans les quatre premiers cours de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 82% de la population scolarisable.

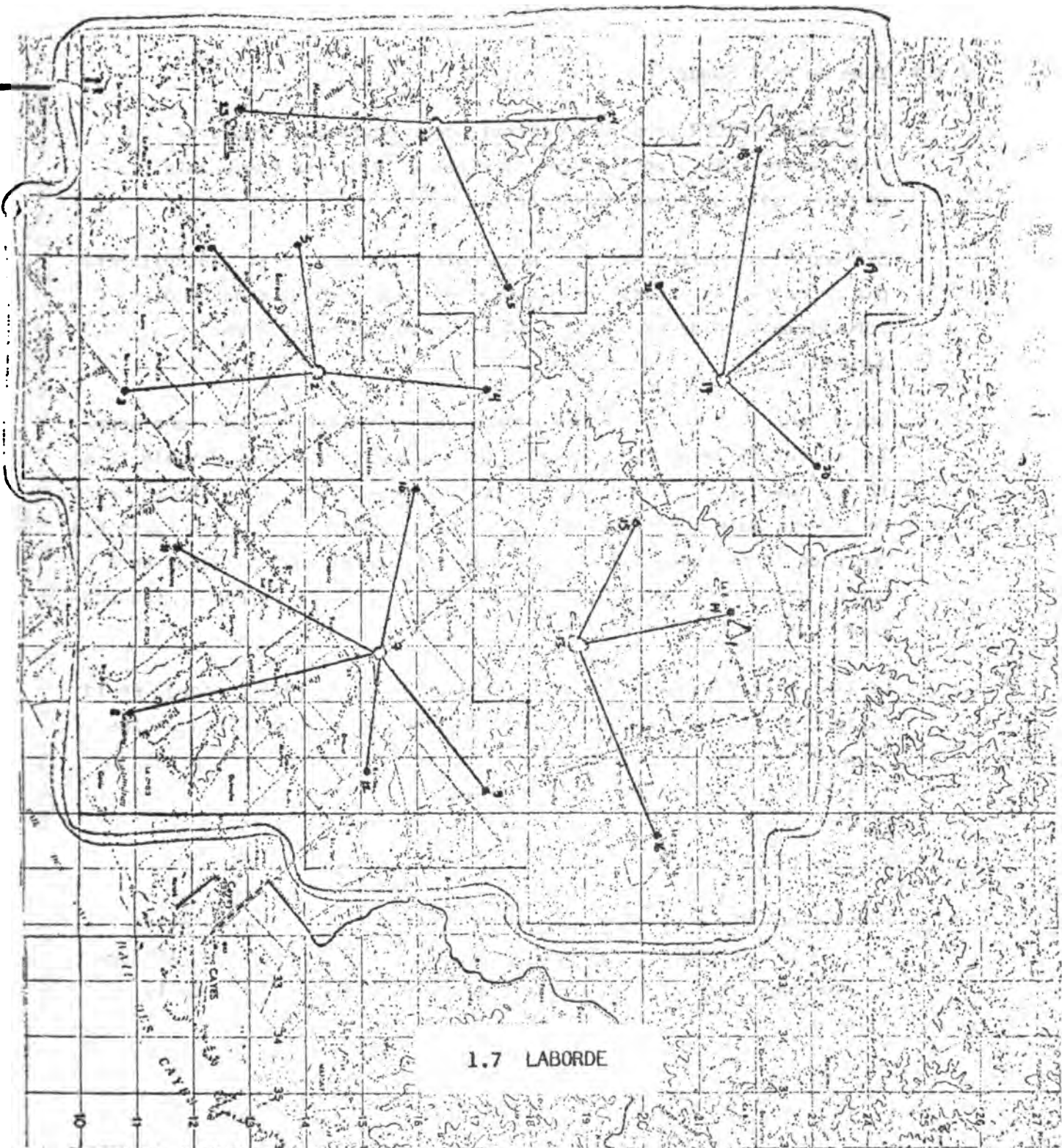
Le Tableau 1.7 indique les caractéristiques du système proposé, et la carte 1.7 les localisations approximatives pour chacune des écoles identifiées dans le Tableau.

2.1.8 Zone d'Aubert

Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 5 Fermes-Ecoles et 13 Ecoles Communautaires de Base, soit un total de 19 écoles.

Dix écoles nouvelles seraient construites où il n'existe actuellement pas d'écoles et 4 écoles nouvelles seraient construites pour remplacer des écoles actuellement en mauvais état. Il y aurait également 3 écoles à agrandir et 2 à stimuler à l'intérieur de la zone ouverte par le CEIDER. Quatre Fermes-Ecoles et trois Ecoles Communautaires de Base seraient petites.

Les 5 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 220 km², une population totale de 32.000 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 5.400 enfants. La capacité à moyen terme du système serait de l'ordre de 4.950 élèves par an, dont 4.350 dans les quatre premiers cours de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 92% de la population scolarisable.



Le Tableau 1.8 indique les caractéristiques du système proposé, et la carte 1.8, les localisations approximatives pour chacune des écoles identifiées dans le tableau.

2.1.9 Zone de Pont Sondé

Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 3 Fermes-Ecoles et 9 Ecoles Communautaires de Base, soit un total de 13 écoles.

Six écoles nouvelles seraient construites où il n'existe actuellement pas d'écoles, et 3 seraient construites pour remplacer des écoles actuellement en mauvais état. Il y aurait également 4 écoles à agrandir.

Les 3 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 254 km², une population totale de 30.000 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 5.100 enfants. La capacité à moyen terme du système serait de l'ordre de 4.500 élèves par an, dont 3.900 dans les quatre premiers cours de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 88% de la population scolarisable.

Le Tableau 1.9 indique les caractéristiques du système proposé, et la carte 1.9, les localisations approximations pour chacune des écoles identifiées dans le Tableau, ainsi que les deux aires qui seront dotées d'écoles par le Projet Haiti-BIRD.

2.1.10 Zone de Côtes de Fer

Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 3 Fermes-Ecoles (dont une petite) et 13 Ecoles Communautaires de Base (dont 4 petites), soit un total de 17 écoles.

TABLEAU 1.8: PROPOSITION POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTEME CEIDER DANS LA ZONE DE AUBERT

TYPE D'ECOLE*	NOM DE L'ECOLE**	PROPOSITION ECOLES:				CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES						CAPACITE DU SYSTEME CEIDER A MOYEN TERME		
		Nouvelles	Remplacer	Agrandir	Stimuler	Surface Couverte (km ²)	Densité (H/km ²)	Population Couverte (Totale)	Popula-tion Scolari-sable (Gai-rans)	Effectifs Ecoles	Ter au	Sème et	Total	
1 CEP	Aubert		X	X							300			300
2 FE	Aubert (P)													
3 ECB	Gola (Polvo)	X				10	320	3.200	550	320	450	100		550
4 FE	Trois Pavillons		X											
5 ECB	Dolcinay		X											
6 ECB	Mainville	X				35	240	8.400	1.450	365	1.050	200		1.250
7 ECB	Lacroix (P)	X												
8 FE	Chansolme (Bélier) (P)		X											
9 ECB	Chansolme	X				40	200	8.000	1.400	435	1.050	100		1.150
10 ECB	La Visite	X												
11 ECB	Champagne	X												
12 FE	Paulin Lâcorne (P)		X											
13 ECB	Fond Coq	X				50	120	6.000	1.000	140	750	100		850
14 ECB	La Saline	X												
15 FE	Mare Plate (P)													
16 ECB	Baie des Moustiques				X									
17 ECB	Poste Métier				X									
18 ECB	Passé Catabois (P)	X				85	70	6.000	1.000	350	750	100		850
19 ECB	Morne Rond (P)	X												
1 5 13	Total	10	4	3	2	220	145	32.000	5.400	1.600	4.350	600		4.950

* CEP: Centre Educatif Polyvalent; FE: Ferme Ecole; ECB: Ecole Communautaire de Base.

** P: Petite Ecole.

1.8 AUBERT

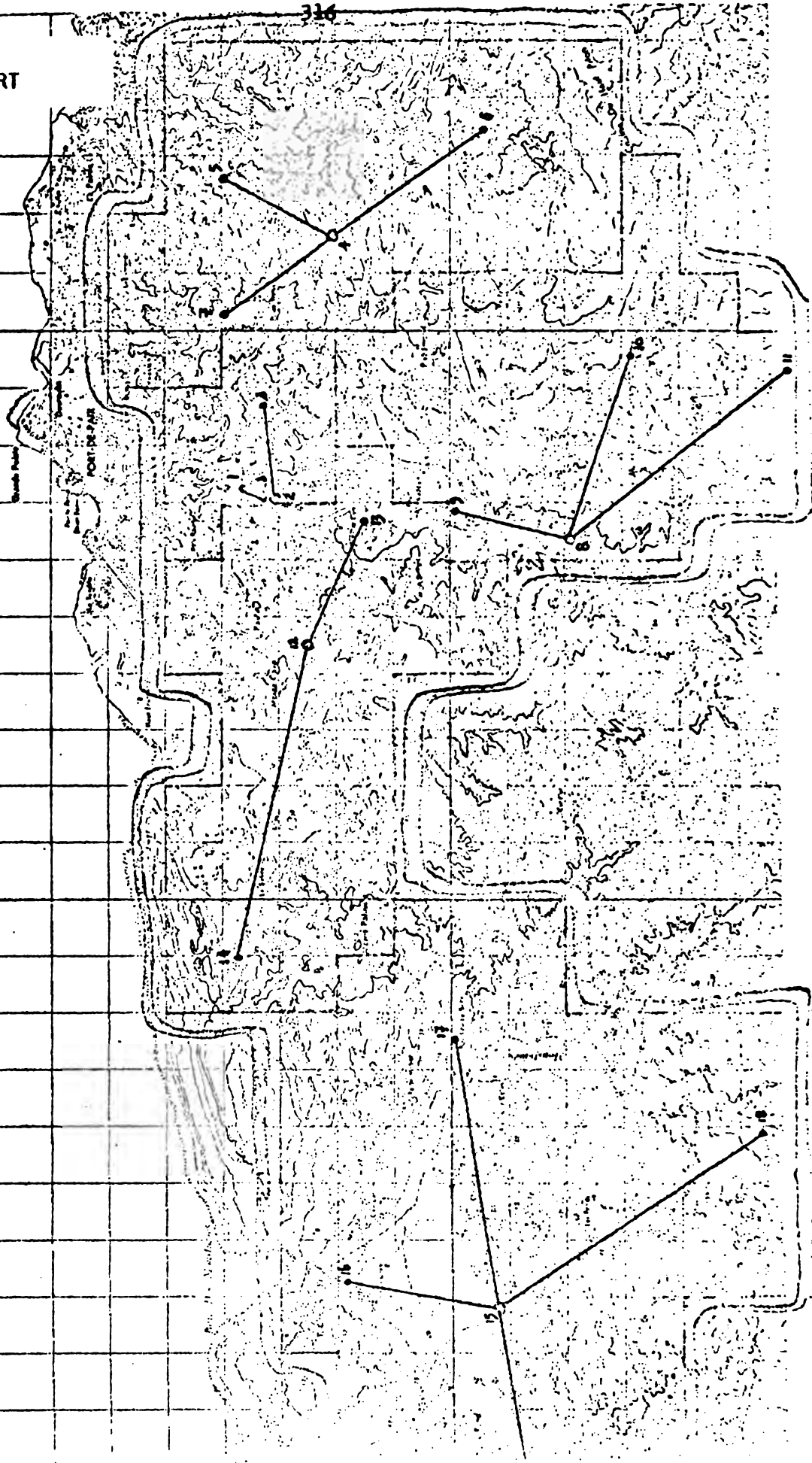
316

TORTUE

LA

DE

CANAL



317
TABLEAU 1.9: PROPOSITION POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTEME CEIDER DANS LA ZONE DE PONT SONDE

TYPE D'ECOLE*	NOM DE L'ECOLE	PROPOSITION ECOLE				CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES					CAPACITE DU SYSTEME CEIDER A MOYEN TERRE			
		Nouvelles	A Remplacer	Agrandir	Stimuler	Surface Couverte (Totale)	Densité Moyenne (H/km ²)	Population Couverte (Totale)	Population Scolarisable (6 à 12 ans)	Effectifs Ecoles DARNDR	1er au 4ème	5ème et 6ème	Total	
1 CEP	Carrefour Paye	X									300		300	
2	Haut de Saint-Marc La Charrette Bois Etienne Bel Air Dipson Toman	X X X X X X X	X	X		90	160	14.500	2.400	715	1.800	200	2.000	
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9	Carrefour Paye Pont Sondé Molette	X		X		64	100	6.400	1.100	700	900	200	1.100	
10														
11	Aoul Basse Terre Bocosel Poirier	X X X		X		100	90	9.000	1.600	800	900	200	1.100	
12														
13														
1	Total	6	3	4	0	254	118	30.000	5.100	2.215	3.900	600	4.500	

* CEP: Centre Educatif Popyvalent; FE: Ferme Ecoles; ECB: Ecole Communautaire de Base.



1.9 PONT SONDE

Huit écoles nouvelles seraient construites là où il n'existe pas d'écoles actuellement, et 5 seraient construites pour remplacer des écoles actuellement en mauvais état. Il y aurait également une école à agrandir, et 3 à stimuler à l'intérieur de la zone couverte par le CEIDER.

Les 3 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 185 km², une population totale de 30.000 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 5.100 enfants. La capacité à moyen terme du système serait de l'ordre de 4.650 élèves par an, dont 4.150 dans les quatre premiers cours de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 91% de la population scolarisable.

Le Tableau 1.10 indique les caractéristiques du système proposé et la carte 1.10, les localisations approximatives pour chacune des écoles identifiées dans le Tableau.

2.1.11 Zone de Milot Nord

Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 3 Fermes-Ecoles et 13 Ecoles Communautaires de Base, soit un total de 17 écoles.

Huit écoles nouvelles seraient construites où il n'existe pas d'écoles actuellement, et 5 seraient construites pour remplacer des écoles actuellement en mauvais état. Il y aurait également 3 écoles à agrandir et une à stimuler à l'intérieur de la zone couverte par le CEIDER. Une des écoles de base serait petite.

Les 3 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 175 km², une population totale de 47.600 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 8.100 enfants. La capacité à moyen terme du système serait

TABLEAU 1.10: PROPOSITION POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTEME CEIDER DANS LA ZONE DE COTES DE FER

TYPE D'ECOLE*	NOM DE L'ECOLE**	PROPOSITION ECOLES				CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES						CAPACITE DU SYSTEME CEIDER A MOYEN TERME		
		Nouvelles	Remplacer	Agrandir	Stimuler	Surface Couverte (km ²)	Densité Moyenne (H/km ²)	Population Couverte (Totale)	Population Scolarisable (6 ans et plus)	Effectifs Ecoles	DANDR	Ter au Fer	Terme et	Total
1	CEP	X										300		300
2	FE	X												
3	ECB	X												
4	ECB	X												
5	ECB	X												
6	ECB	X			X									
7	FE	X												
8	ECB			X										
9	ECB		X											
10	ECB		X											
11	ECB		X											
12	ECB				X									
13	FE													
14	ECB	X												
15	ECB	X												
16	ECB	X												
17	ECB	X												
		8	5	1	3	185	160	30.000	5.100	1.780	4.150	500	4.650	
	Total													

* CEP: Centre Educatif Polyvalent; FE: Ferme Ecole; ECB: Ecole Communautaire de Base.

** P: Petit Ecole

*** La population de la ville de Côtes de Fer incluse (1.100).

de l'ordre de 6.050 élèves par an, dont 5.450 dans les quatre premiers cours de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 75% de la population scolarisable.

Le tableau 1.11 indique les caractéristiques du système proposé, et la carte 1.11, les localisations approximations pour chacune des écoles identifiées dans le Tableau, ainsi que les deux aires qui seront dotées d'écoles par le Projet Haiti-BIRD.

2.1.12 Zone de Lafond.

Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 4 Fermes-Ecoles et 16 Ecoles Communautaires de Base (dont une petite), soit un total de 21 écoles.

Treize nouvelles écoles seraient construites là où il n'existe pas d'écoles actuellement et 4 seraient construites pour remplacer des écoles actuellement en mauvais état. Il y aurait également 4 écoles à agrandir.

Les 4 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 218 km², une population totale de 51.000 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 8.700 enfants. La capacité à moyen terme du système serait de l'ordre de 6.950 élèves par an, dont 6.150 dans les quatre premiers cours de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 80% de la population scolarisable.

Le Tableau 1.12 indique les caractéristiques du système proposé, et la carte 1.12, les localisations approximatives pour chacune des écoles identifiées dans le tableau.

322
 TABLEAU 1.11: PROPOSITION POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTEME CEIDER DANS LA ZONE DE MILOT-NORD

TYPE D'ECOLE*	NOM DE L'ECOLE**	PROPOSITION ECOLES:				CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES						CAPACITE DU SYSTEME CEIDER A MOYEN TERME		
		Nouvelles	A REMPLACER	AGRANDIR	STIMULER	Surface Couverte (km ²)	Densité Moyenne (H/km ²)	Population Couverte (Totale)	Population Scolarisable (6 à 12 ans)	Effectifs Ecoles DARNDR	Ter au fermes	Dépendants et	Total	
1	CEP	X									300		300	
2	FE	X		X										
3	ECB	X												
4	ECB	X				55	250	14.000	2.400	1.110	2.000	200	2.200	
5	ECB		X											
6	ECB			X										
7	FE													
8	ECB			X										
9	ECB		X											
10	ECB		X											
11	ECB		X											
12	ECB		X											
13	FE	X												
14	ECB	X												
15	ECB		X											
16	ECB	X												
17	ECB		X											
1	3	8	5	3	1	175	250	47.600	8.100	3.100	5.450	600	66.050	
		Total												

* CEP: Centre Educatif Polyvalent; FE: Ferme Ecole; ECB: Ecole Communautaire de Base
 ** P: Petite Ecole
 *** La population de Milot incluse (2.700)
 **** La population de Quartier Morin incluse (700).

1.11 Milot (Nord)



Aire du Projet
Haiti-BIRD

Aire du Projet
Haiti-BIRD

DEPARTMENT

DEPARTMENT

TYPE D'ECOLE *	NOM DE L'ECOLE **		PROPOSITION ECOLES				CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES						CAPACITE DU SYSTEME SCOLAIRE A MOYEN TERME			
			Nouvelles	Remplacer	Aggrandir	Stimuler	Surface Couverte (km ²)	Densité Moyenne (H/km ²)	Population Couverte (Totale)	Population Scolarisable (6 à 12 ans)	Effectifs Ecole	DARRR	1er au 4ème	5ème et Total		
1	CEP		Les Orangers	X									300	300		
2	FE	ECB	Les Orangers	X	X			14	250	3.500	600	450	450	450	200	650
3			Thomas Brun (P)													
4	FE		La Montange		X											
5		ECB	Nan Margot	X												
6		ECB	Nan Bambou	X												
7		ECB	Mahotièrre	X												
8		ECB	Gran Bangnin	X												
9		ECB	Nan Voute	X												
10		ECB	Baguette	X												
11	FE		Lafond													
12		ECB	Péguy	X		X										
13		ECB	Viol	X				100	150	15.000	2.600	1.200	1.200	200	2.000	
14		ECB	Arreguy	X												
15		ECB	Lavanneau		X											
16		ECB	La Vouute		X											
17	FE		Meyer			X										
18		ECB	Maho/Delmas	X												
19		ECB	Michel	X												
20		ECB	Raymond		X											
21		ECB	La Mandou			X										
1	4	16	Total	13	4	4	0	218	234	51.000	8.700	2.900	6.150	800	6.950	

* CEP: Centre Educatif Polyvalent; FE: Ferme Ecole; Ecole Communautaire de Base.

** P: Petite Ecole.

2.2 Les Autres Zones Analysées

A part les 12 zones choisies pour l'implantation des systèmes CEIDER dans la première phase d'exécution du projet, il y a 4 autres zones qui ont été analysées pour l'implantation des écoles. L'implantation des systèmes CEIDER dans ces 4 zones, Morne Coma, Bayeux, Port-à-Piment et Lesson, serait faite dans des phases ultérieures du Projet.

Les sections suivantes décrivent les propositions pour chacune des quatre zones.

2.2.1 Zone de Morne Coma

Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 4 Fermes-Ecoles et 12 Ecoles Communautaires de Base (dont 3 petites), soit un total de 17 écoles.

Quatorze nouvelles écoles seraient construites où il n'existe pas d'écoles actuellement, et 2 seraient construites pour remplacer des écoles en mauvais état actuellement. Il y aurait également une école à stimuler à l'intérieur de la zone couverte par le CEIDER.

Les 4 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 135 km^2 , une population totale de 35.600 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 6.000 enfants. La capacité à moyen terme du système serait de l'ordre de 5.500 élèves par an, dont 4.750 dans les quatre premiers cours de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 93% de la population scolarisable.

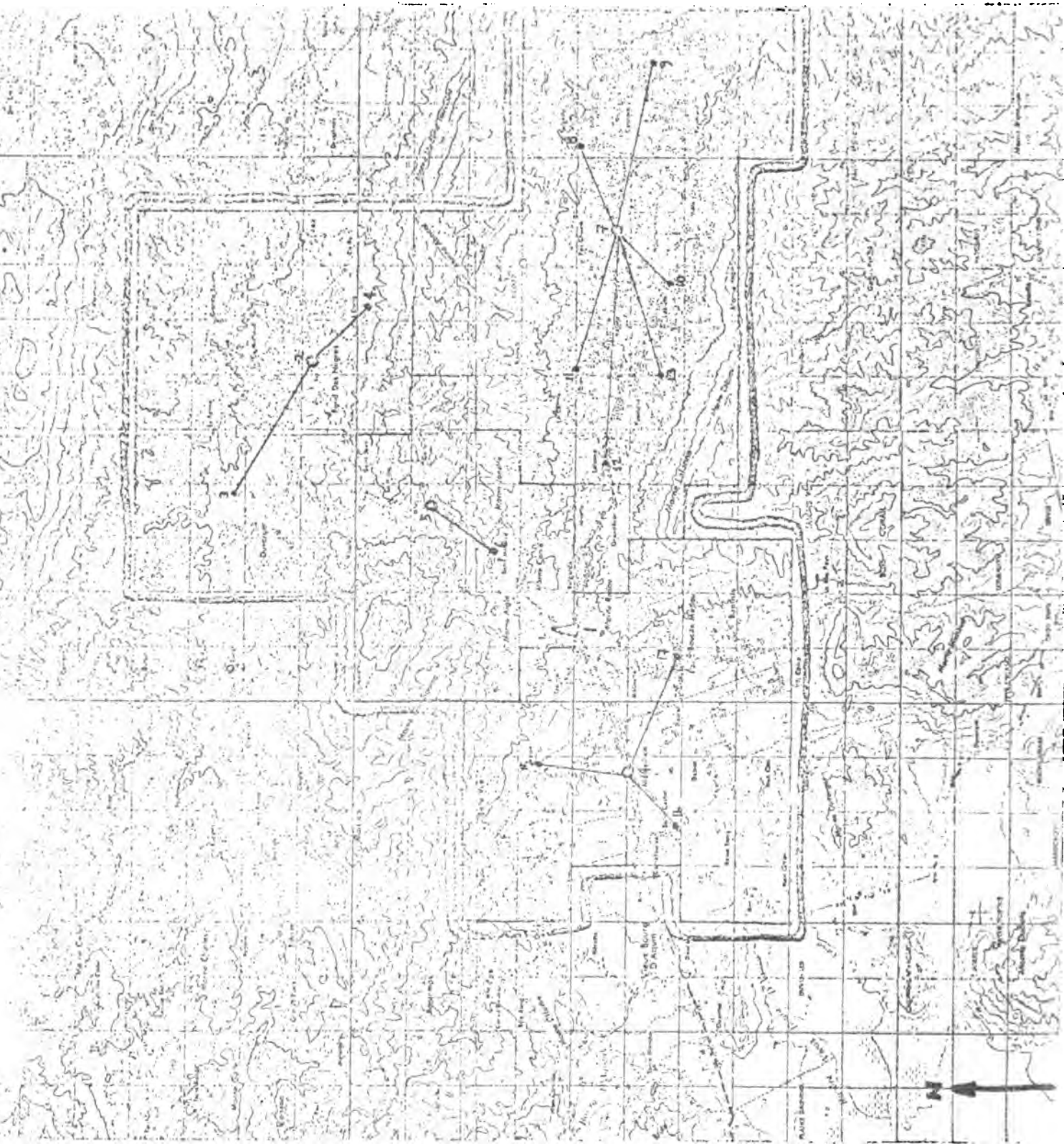
Le tableau 1.13 indique les caractéristiques du système proposé et la carte 1.13, les localisation approximatives des écoles identifiées dans le tableau.

TABEAU 1.13: PROPOSITION POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTEME CEIDER DANS LA ZONE DE MORNE COMA

TYPE D'ECOLE*	NOM DE L'ECOLE	PROPOSITION ECOLES:				CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES						CAPACITE DU SYSTEME CEIDER A MOYEN TERME		
		Nouvelles	Remplacer	Agrandir	Stimuler	Surface Couverte (km ²)	Densité Moyenne (km ²)	Population Couverte (Totale)	Population Scolarisable (6 à 12 ans)	Effectifs Ecoles	DARNDR	Ter. au	Coût et	Total
1	CEP	X										3 300		300
2	FE		X			25	310	7.750	1.300	970		1.000	200	1.200
3	ECB	X												
4	ECB	X												
5	FE		X			20	180	3.600	600	350		450	200	650
6	ECB	X												
7	FE	X												
8	ECB	X												
9	ECB	X												
10	ECB	X				55	300	16.500	2.800	800		2.100	2.000	2.300
11	ECB	X												
12	ECB	X												
13	ECB	X												
14	FE	X				35	220	7.700	1.300			900	200	1.100
15	ECB	X												
16	ECB	X												
17	ECB	X												
1	4	12	14	2	0	1	135	35.600	6.000	2.120		4.750	800	5.550

* CEP: Centre Educatif Polyvalent; FE: Femme Ecole; ECB: Ecole Communautaire de Base.
 P: Petite Ecole.

1.13 MORNE COMA



2.2.2 Zone de Bayeux

Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 3 Fermes-Ecoles et 9 Ecoles Communautaires de Base, soit un total de 13 écoles.

Huit écoles nouvelles seraient construites où il n'existe pas d'écoles actuellement, et 3 seraient construites pour remplacer des écoles en mauvais état actuellement. Il y aurait également 2 écoles à agrandir.

Les 3 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 90 km², une population totale de 31.500 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 5.300 enfants. La capacité à moyen terme du système serait de l'ordre de 4.500 élèves par an, dont 3.900 dans les quatre premiers cours de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 85% de la population scolarisable.

Le tableau 1.14 indique les caractéristiques du système proposé, et la carte 1.14, les localisations approximatives pour chacune des écoles identifiées dans le tableau, ainsi que l'aire qui serait dotée d'écoles par le Projet Haiti-BIRD.

2.2.3 Zone de Port-à-Piment

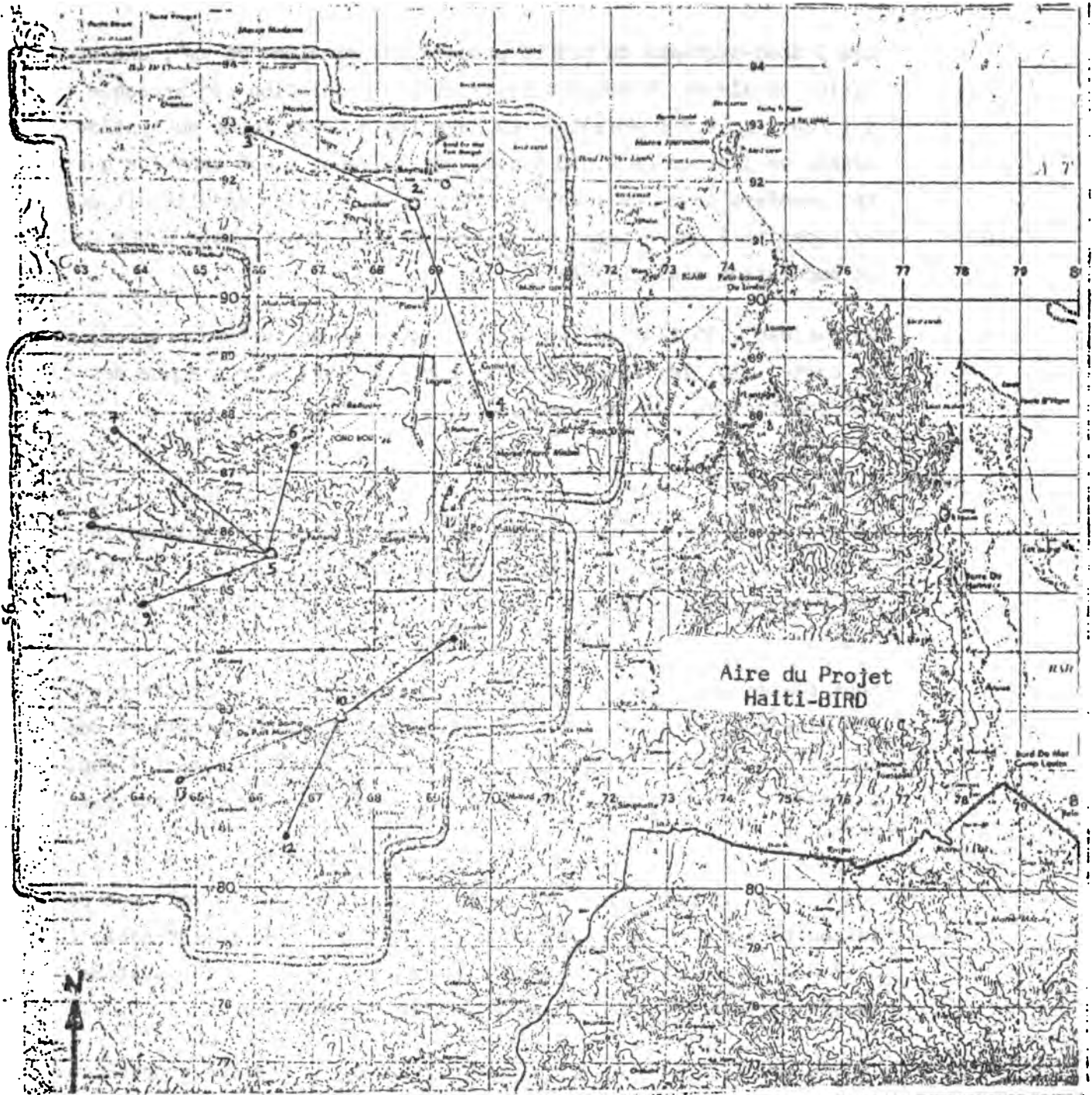
Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 3 Fermes-Ecoles et 9 Ecoles Communautaires de Base, soit un total de 13 écoles.

Sept écoles nouvelles seraient construites là où il n'existe pas d'écoles actuellement, et 6 seraient construites pour remplacer des écoles actuellement en mauvais état.

TYPE D'ECOLE*	NOM DE L'ECOLE**		ECOLE				CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES						CEIDER A MOYEN TERME			
			Nouvelles	Remplacer	Agrandir	Stimuler	Surface Couverte (km ²)	Densité Moyenne (H/km ²)	Population Couverte (Totale)	Population Scolarisable (6 a 12 ans)	Effectifs Ecoles DAVADR	Ter au 4ème	Sème et gène	Total		
1	CEP		Port-Margot	X									300			300
2		FE	Bayeux													
3		ECB	Novion (Bas Quartier)	X	X			30	250	7.500	1.300	530	900	200		1.100
4		ECB	Mathurin	X												
5		FE	Corail	X	X											
6		ECB	Redoute	X												
7		ECB	Haut Petit Bourg	X	X		30	400	12.000	2.000	710	1.500	200		1.700	
8		ECB	Cornelle	X												
9		ECB	Bance	X												
10		FE	Petit Bourg Port-Margot	X												
11		ECB	Fauché	X												
12		ECB	Cartache	X												
13		ECB	Grande Plaine	X												
1	3	9	Total	8	3	2	0	90	350	31.500	5.300	1.740	3.900	600		4.500

* CEP: Centre Educatif Polyvalent; FE: Ferme Ecole; ECB: Ecole Communautaire de Base.

1.14 BAYEUX



Les 3 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 96 km², une population totale de 24.600 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 4.200 enfants. La capacité à moyen terme du système serait de l'ordre de 4.050 élèves par an, dont 3.450 dans les quatre premiers cours de l'enseignement rural. Il en résulterait que la capacité à moyen terme du système CEIDER serait égale à 96% de la population scolarisable.

Le tableau 1.15 indique les caractéristiques du système proposé, et la carte 1.15, les localisations approximatives pour chacune des écoles identifiées dans le tableau.

2.2.4 Zone de Lesson

Le système CEIDER proposé pour cette zone envisage l'implantation d'un Centre Polyvalent, 4 Fermés-Ecoles (dont une petite) et 14 Ecoles Communautaires de Base (dont 6 petites), soit un total de 19 écoles.

Sept écoles nouvelles seraient construites là où il n'existe pas d'écoles actuellement et 4 seraient construites pour remplacer des écoles actuellement en mauvais état. Il y aurait également 3 écoles à agrandir, et 5 à stimuler à l'intérieur de la zone couverte par le CEIDER.

Les 4 sous-systèmes du CEIDER proposé couvriraient 195 km², une population totale de 28.900 habitants et une population scolarisable (6 à 12 ans) de 4.800 enfants. La capacité à moyen terme du système serait égale à 97% de la population scolarisable.

Le tableau 1.16 indique les caractéristiques du système proposé, et la carte 1.16, les localisations approximatives pour chaque école identifiée dans le tableau.

333
 TABLEAU 1.15: PROPOSITION POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTEME CEIDER DANS LA ZONE DE PORT A PIMENT

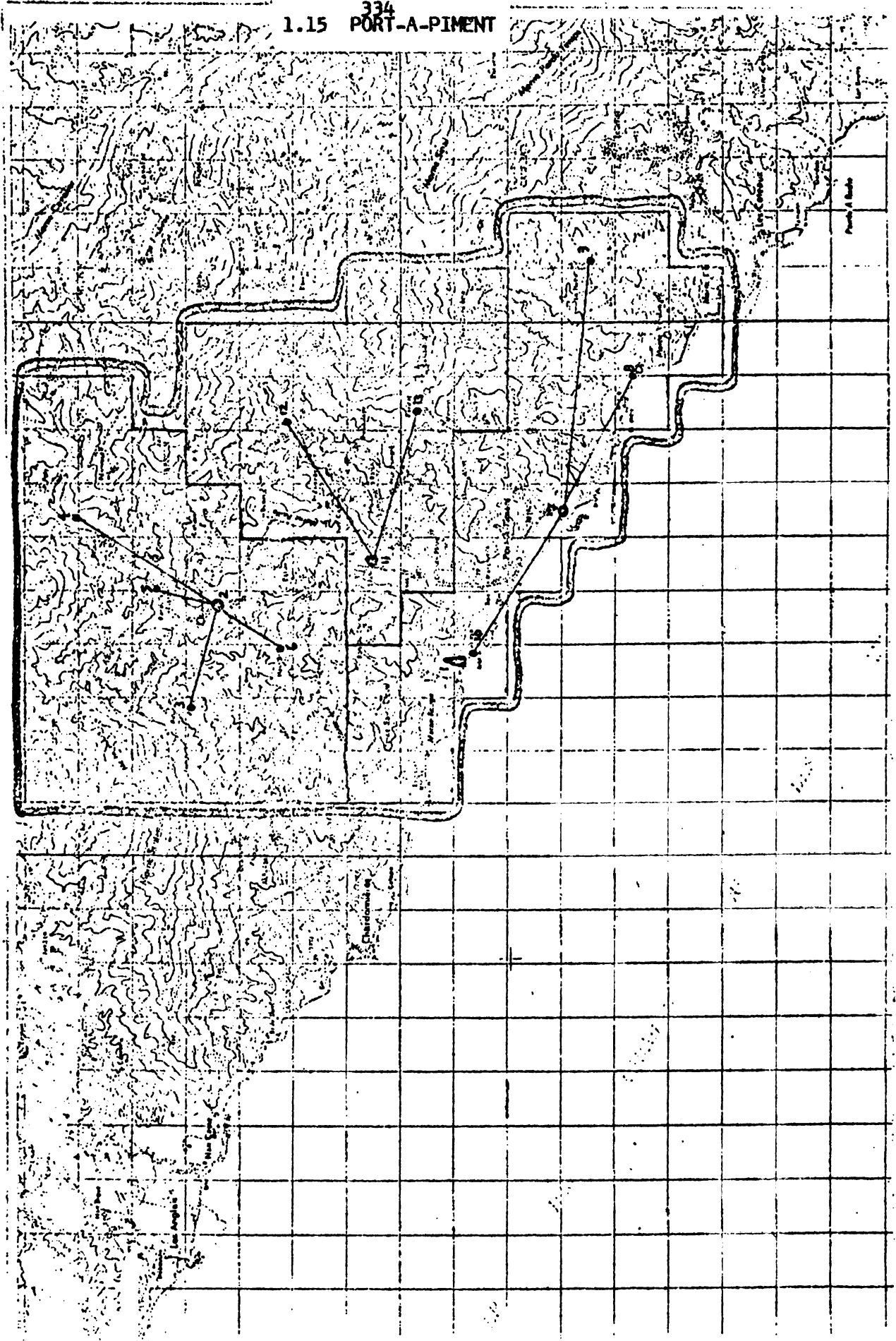
TYPE D'ECOLE	* NOM DE L'ECOLE**	PROPOSITION ECOLLES				CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES						CAPACITE DU SYSTEME CEIDER A MOYEN TERME			
		Nouvelles	Remplacer	Agrandir	Stimuler	Surface Couverte (km ²)	Densité Moyenne (H/km ²)	Population Couverte (Totale)	Population Scolarisée (6 à 12 ans)	Effectifs Ecoles	DARNDR	Ler au 4ème	5ème et 6ème	Total	
1 CEP	Labaye	X										300		300	
2	Dussape		X												
3	ECB Aubin (P)	X													
4	ECB Canot	X													
5	ECB Rendel (P)	X													
6	ECB Haut Bois (P)	X													
7	Figuier		X												
8	ECB Damassin		X												
9	ECB La Hatte		X												
10	ECB Labaye		X												
1	3	9	7	6	0	0	0	96	256	24.600	4.200	2.000	3.450	600	4.050
		Total													

* CEP: Centre Educatif Polyvalent; FE: Ferme Ecoles; ECB: Ecole Communautaire de Base

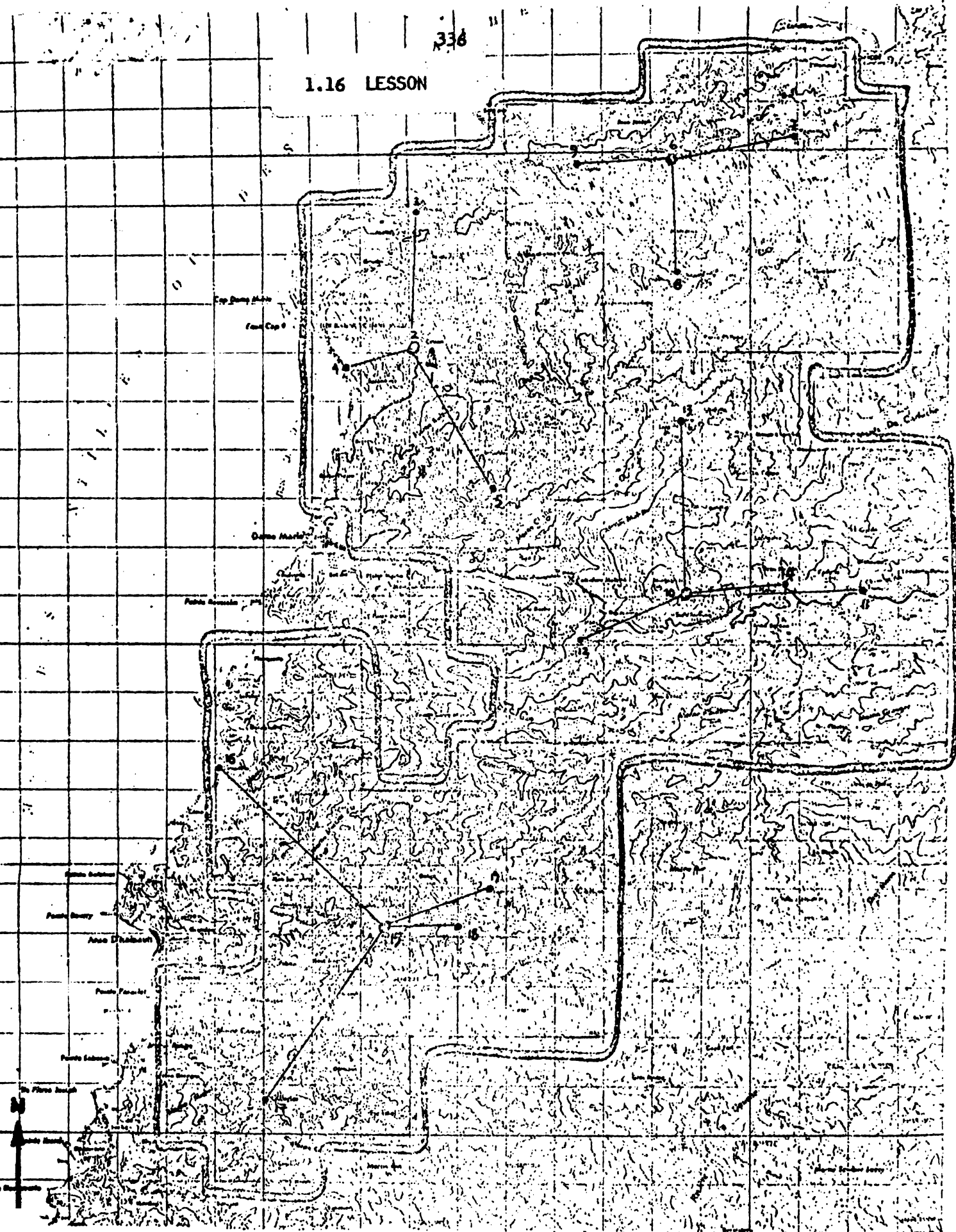
** F: Petite Ecole

*** La population de . Pott-à-Piment incluse (3.500).

334
1.15 PORT-A-PIMENT



1.16 LESSON



3. Caractéristiques des Zones Proposées pour l'Implantation des Systèmes CEIDER

Dans cette section, on présente une brève description des caractéristiques les plus importantes des 12 zones choisies pour l'implantation des systèmes CEIDER dans la première phase d'exécution du Projet.

Les descriptions de chacune des zones, dont les localisations sont indiquées sur la Carte 1.0, présentée antérieurement, sont divisées en sept sous-sections, à savoir :

1. La Population
2. L'Agriculture
4. Le Personnel Spécialisé
4. Les Caractéristiques Physiographiques
5. Le régime de Propriété
6. L'infrastructure et les Ecoles Existant
7. Les Organisations Communautaires.

Ces sept sous-sections fournissent une idée générale des conditions actuelles rencontrées dans chaque zone. Il est à souligner aussi que c'est à partir de ces caractéristiques que l'évaluation des zones et le choix des zones préférencielles pour les CEIDER, dans la première phase du projet, ont été effectuées. Les chiffres présentés pour la population en 1976 ont été calculés à partir des données de base fournies par l'Institut Haïtien de Statistiques (IHS), des recensements de 1950 et 1971. Afin d'estimer la population de chaque section rurale en 1976, le taux de croissance entre 1950 et 1971 de la population rurale dans chaque Arrondissement, ou le taux moyen de chaque paire d'Arrondissements, dans le cas d'une zone qui se trouve en partie dans un Arrondissement et en partie dans un autre, a été calculé. Puisque les taux de croissance des sections rurales individuelles entre 1950 et 1971 n'ont pas encore été proposés par l'IHS, cette méthode était le seul moyen disponible pour arriver à une estimation pour 1976.

Ensuite, ces taux ont été appliqués à la population de 1950 pour chaque section rurale. Pour obtenir la densité de la population, la superficie de chaque section rurale a été calculée à partir des cartes préparées par la Mission d'Assistance Technique de l'OEA (1972).

Les effectifs de la population présentés dans les tableaux de cette section ne correspondent pas exactement à la population indiquée dans les tableaux de la section précédente. Il en est ainsi parce que les limites des sections rurales ne correspondent pas exactement aux limites des aires couvertes directement par les systèmes CEIDER.

Les descriptions des caractéristiques de l'Agriculture, du Personnel Spécialité, du Régime de Propriété, de l'Infrastructure et les Ecoles Existant et des Organisations Communautaires ont été préparées à partir des questionnaires remplis par l'équipe du Projet dans chaque zone concernée (Annexe B et C).

Les caractéristiques physiographiques ont été tirées du rapport de la Mission Technique de l'OEA, 1972, après que les équipes dans les zones concernées aient eu l'occasion de vérifier, par observation directe, les données présentées dans le rapport.

3.1 Damien

La zone de Damien se situe en plein centre économique et géographique du pays. En effet, elle est le point de division du pays en partie nord et sud. La zone étudiée s'étend de Bon Repos, au Nord, jusqu'à Pétion-Ville, au Sud; et de la Baie de Port-au-Prince à l'Ouest, jusqu'à Vaudreuil à l'Est (Carte 1.0).

3.1.1 La Population

L'effectif de la population dans les alentours de Damien en 1976 est évalué à 82.000, dont 77.400 dans la zone rurale. La densité moyenne de la zone rurale est de l'ordre de 200 habitants/km².

Cependant, il est à noter que la densité varie entre 100 h/km² dans la section de Les Vasseux(1) et 490 h/km² dans la section de Les Vasseux (3). Le tableau ci-dessous indique l'estimation de la population et la densité dans chacune des sections rurales de la zone, ainsi que la population de la ville de Croix-des-Bouquets.

Notons que pendant la période 1950-1971, la population rurale a augmenté à un taux de 1,67% par an, chiffre qui est légèrement inférieur au taux de croissance national d'environ 1,8%. Bien que la zone perde un peu de sa population en faveur de Port-au-Prince, elle est néanmoins relativement stable.

Estimation de la Population en 1976, Zone de Damien

Localisation	Superficie (a)	Population 1950 (b)	Estimation Population 1976 (c)	Densité Population 1976
Sections Rurales:				
Les Vasseux (1)	72	4.700	7.100	100
Les Vasseux (2)	55	7.900	12.000	220
Les Vasseux (3)	7	2.200	3.400	490
Petit Bois (1)	40	7.400	11.400	285
Petit Bois (2)	50	4.500	6.800	140
Petit Bois (3)	55	7.500	11.500	210
Grande Plaine	38	8.800	13.500	360
Bellevue-Chardonnière	67	7.700	11.700	175
Sous-Total	384	50.700	77.400	200
Ville: Cx-des-Bouquets	---	1.450	5.000	---
Total	---	52.200	82.000	---

(a) La superficie est calculée à partir des cartes préparées par la Mission d'Assistance Technique de l'OEA, 1972

(b) Recensement de la Population 1950, IHS

(c) Calculé à partir du taux de croissance rurale et urbaine entre 1950 et 1971, soit 1,67% pour les sections rurales et 4,9% pour la ville de Croix des Bouquets.

3.1.2 L'Agriculture

La caractérisation économique de la zone est en partie agricole et en partie semi-industrielle (expansion industrielle de la capitale). De fait, quelques noyaux urbains sont presque des villes-dortoirs. Néanmoins, on peut distinguer deux types d'agriculture: celle de produits destinés à l'exportation et de type latifundiaire (canne-à-sucre) et une agriculture de subsistance du type minifundiaire. Les principales cultures sont: la canne-à-sucre, la banane, le manioc, le millet, le maïs, la pomme de terre et les légumes. Il existe également dans la Plaine du Cul-de-Sac un petit élevage domestique familial des poulaillers de moindre importance.

Les pratiques agricoles de la zone sont peut-être les plus avancées du pays; et ceci à cause de deux raisons principales. En premier lieu, le marché le plus important du pays, soit pour la consommation locale soit pour l'exportation est la ville de Port-au-Prince qui se trouve à côté de la zone concernée. Deuxièmement, la ville offre à la zone toute la gamme de services publics et privés pour la production agricole; une grande partie des agents de vulgarisation et des agronomes est concentrée à Damien, la zone est dotée d'un grand système d'irrigation, la plupart des établissements commerciaux agricoles, tels que Darbouco, etc., se trouvent en ville. Il en résulte que bien que la zone démontre des pratiques agricoles loin de l'idéal, ces pratiques sont néanmoins les plus évoluées du pays.

Il existe cinq marchés dans la zone dont un, celui de Croix-des-Bouquets est un des marchés régionaux les plus importants du pays, et réunit plus de 2.500 personnes chaque vendredi. Les autres marchés, du type semi-rural, sont ceux de Bon Repos et Beudet (avec entre 50 et 500 personnes), et Croix des Missions et Lettelier (avec entre 500 et 1500 personnes).

3.1.3 Le Personnel Spécialisé

Comme indiqué au paragraphe précédent, la zone de Damien est la plus riche du pays en ce qui concerne la disponibilité du personnel spécialisé. Il y a, littéralement, des centaines de techniciens du DARNDR,

des organisations bilatérales et multilatérales et des experts privés qui travaillent dans la zone. Il y a tant de différences entre cette zone et les autres qui ont été étudiées pour l'implantation d'un système CEIDER qu'une comparaison entre les zones ne serait pas réaliste.

3.1.4 Les Caractéristiques Physiographiques

La zone de Damien se trouve dans le bassin hydrographique du Cul-de-Sac; une région de dépression partage la République en deux parties: Nord et Sud. Elle présente dans sa partie centrale la grande Plaine du Cul-de-Sac formée d'alluvions, et qui a grossièrement la forme d'un rectangle de 15 km de large sur 30 km de long. La pente y est très faible. Les bassins versants constituant les parties hautes de la zone ont subi les effets d'un déboisement intensif, d'où la grande érosion constatée.

La rivière la plus importante de la zone est la rivière Grise, qui présente un flux superficiel pendant toute l'année. La rivière est essentiellement alimentée par les pluies qui varient de 800 mm/an dans la plaine à 2000 mm/an dans les mornes au sud et 1600 dans les montagnes au nord.

La portion occidentale de la plaine est relativement plus élevée que le reste de la région, sauf dans la ceinture côtière où l'accumulation des matériaux charriés par les cours d'eau a créé une bande de marécage côtière avec drainage difficile et une salinité élevée qui en font une zone impropre à la culture.

A partir de cette zone, l'accumulation alluvionnaire et probablement l'effet des marées ont élevé une espèce de digue naturelle d'une hauteur légèrement supérieure à celle de la portion orientale de la plaine. Cette accumulation crée une espèce de terrasse composée d'alluvions récentes et de sols correspondant principalement à l'Unité de

Damien et qui sont cultivés avec succès, grâce à leurs excellentes conditions physiques et à un degré d'exploitation qui est probablement le plus élevé du pays. Cette zone, en effet, fournit une grande partie des produits agricoles de consommation pour Port-au-Prince, le marché principal, ainsi que la canne-à-sucre à l'Usine Sucrière de la HASCO. L'utilisation actuelle des sols de cette zone semble adéquate et les rendements pourraient peut-être s'améliorer par des applications plus fréquentes d'engrais, si les conditions économiques le permettent.

3.1.5 Le Régime de Propriété

Le régime de propriété de la zone est mixte: il y a certains grands propriétaires comme la HASCO qui possèdent quelques milliers d'hectares plantés en canne-à-sucre. D'autre part, il y a plusieurs milliers de petits agriculteurs qui travaillent leurs propres terres dont la dimension varie entre 1/2 et 1 carreau. Entre ces deux extrêmes, il y a un grand nombre d'agriculteurs ou locataires.

Les valeurs des terrains de la zone sont très élevées. Dans la périphérie de la ville, les prix sont de l'ordre de deux à trois dollars le mètre carré, soit 20.000 à 30.000 dollars l'hectare.

Vers le Nord et à l'Est, les valeurs tombent entre 8.000 et 10.000 l'hectare. Aux extrémités nord et est de la région, les prix sont de l'ordre de 1.000 à 2.000 l'hectare.

3.1.6 L'Infrastructure et les Ecoles Existant

La zone dispose de l'infrastructure et des services de Port-au-Prince de telle sorte que pratiquement, elle constitue une aire métropolitaine à caractéristiques suburbaines. C'est pourquoi elle reçoit presque directement les avantages des services de la Capitale. A part les trois principales routes (celle du Nord, jusqu'en République Dominicaine et celle qui suit la montagne de Kenscoff) l'aire possède

une accessibilité extraordinaire par des réseaux de chemins.

Il existe 22 écoles du DARNDR qui se trouvent à l'intérieur et 9 autres écoles à l'extérieur de la zone concernée pour l'implantation d'un système CEIDER. Cinq seulement de ces écoles sont relativement en bon état. Cependant, trois sont en très mauvais état. Il en résulte que la plupart des locaux peuvent être, d'une façon ou d'une autre, réparés. La zone, en effet, est relativement bien dotée d'écoles. Le tableau suivant indique les caractéristiques les plus importantes des écoles existantes. Des descriptions plus détaillées de quelques-unes de ces écoles se trouvent à l'Annexe D.1.

3.1.7 Les Organisations Communautaires

A cause de leurs caractéristiques rurales et suburbaines, on note moins de dynamisme communautaire en comparaison avec les zones typiquement rurales. De plus, comme zone d'attraction migratoire, les traits particuliers de la culture rurale traditionnelle se détériorent de jour en jour. Néanmoins sous l'impulsion de quelques institutions nationales dont le DARNDR, on est en train de structurer quelques coopératives et conseils de développement communautaire. Les plus importants parmi ceux que nous avons visités sont: Sibert (projet scolaire et amélioration de routes), Lilavois (dispensaire, am amélioration des écoles), Tabarre (amélioration scolaire), Kenscoff-Frères.

3.2 St-Michel de l'Attalaye

La zone de St-Michel de l'Attalaye se trouve dans la partie centrale du pays, dans le Plateau Central. La zone étudiée pour l'implantation d'un système CEIDER s'étend de Savane Carrée, à l'Ouest, à Garde Sixième à l'Est; et de Trou Jean Pierre au Nord jusqu'à Garde Baptiste au Sud (Carte 1.0).

TABLEAU 2.1: ECOLES EXISTANT DANS LA ZONE D'ANALYSE DE DAMIEN

NOM DE L'ECOLE	TYPE D'ECOLE		PROF.	ELEVES	TYPE DE CONSTRUCTION*			LOCAL LOUE	ETAT PHYS. ECOLE			SUPERFICIE DES TERRAINS (ha)
	FE	RUR.			BC	TOIT	MURS		PLANCHER	BON	REPAR.	
DAMIEN	X			10	T	B	C		X	X		0,2
DIEGUE	X			4					X			
FRERES	X			4					X			
PERNIER	X			5					X			
BEUDET	X			8	T	P	C		X	X		0,6
DESCLOCHES	X			11					X	X		
DUMAY	X			5					X	X		
LILAVOIS	X			3					X	X		
VAUDREUIL	X			3	T	P	B0	X	X	X		0,7
CAZEAU	X			9					X			
CROIX-DES-MISSIONS		X		1	T	P	C			X		0,1
DUVIVIER		X		9	T	B	C					
LABOULE		X		5	CH	P	C		X			
GRANDE SAVANE		X		6								
SOISSONS		X		1								
TABARRE		X		4								
COULTARD		X		6	T	P	C		X	X		0,1
JACOLOT		X		4					X	X		
LAMARDELLE		X		1								
SIBERT		X		8					X	X		
TAMARIN SANTO		X		5	T	B	C		X	X		0,1
FRAGNEAU		X		2					X	X		
FERMATHE		X		3					X			
KENSCOFF		X		9					X			
MARIANMAN		X		3					X			
FURCY		X		2					X			
MERGER		X		3					X			
DEGAND		X		4					X			
BOUCAN VALET		X		1					X			
ORANGERS		X		1					X			
JONC		X		2					X			
TOTAL	10	21		142								7350

3.2.1 La Population

L'effectif de la population aux alentours de St-Michel de l'Attalaye en 1976 est évalué à 71.700, dont 66.200 dans la zone rurale. La densité moyenne de la zone rurale est d'environ 200 h/km², et varie entre 110 h/km² dans la section de Camathe et 680 h/km² dans la section de Lalomas. Le tableau ci-dessous indique l'estimation de la population, la densité dans chacune des sections rurales de la zone, ainsi que la population de la ville de St-Michel de l'Attalaye. Il est à noter que pendant la période 1950-1971 la population rurale a augmenté à un taux de 1,91% l'an, ce qui est légèrement supérieur au taux de croissance nationale d'environ 1,8%. La zone a une population stable.

Estimation de la Population en 1976, Zone de St-Michel de l'Attalaye

Localisation	Superficie (a)	Population 1950 (b)	Population 1976 (c)	Densité Population 1976
Sections Rurales:				
Camathe	95	6.500	10.600	110
Bas de Sault	23	7.100	11.600	500
Lalomas	28	10.500	19.000	680
L'Attalaye	106	7.300	13.300	125
Platana	80	6.400	11.700	150
Sous-Total	332	40.500	66.200	200
Ville: St-Michel de l'Attalaye	--	2.250	5.500	--
TOTAL	--	42.750	71.700	--

- (a) La superficie est calculée à partir des cartes préparées par la Mission d'Assistance Technique de l'OEA, 1972
- (b) Recensement de la Population, IHS
- (c) Calculé à partir des taux de croissance rurale et urbaine entre 1950 et 1971, soit 1,91% pour les sections rurales et 3,52% pour la ville de St-Michel de l'Attalaye.

3.2.2 L'Agriculture

Il y a plusieurs cultures importantes dans la zone de St-Michel de l'Attalaye. Celles-ci incluent le maïs, le millet, le haricot, la patate, l'arachide, le manioc, la canne-à-sucre et le tabac. Il y a aussi le coton résultant d'un projet de promotion de cette denrée par l'IDAI depuis quelques années. A cause du mauvais résultat, la production du coton est en baisse. L'IDAI a aussi promu des semences améliorées de maïs PIONEER. Bien qu'un bon nombre de récoltes aient été éliminées au cours des 3 dernières années à cause de la sécheresse, la variété PIONEER demeure la plus importante de la zone. En 1974, il y avait aussi une production importante de légumes dont les semences avaient été fournies par la Haitian Community Help Organization (HACHO). C'était une bonne expérience, mais la HACHO n'opère plus dans la zone et les semences au prix du marché actuel sont trop chères pour les agriculteurs, donc il n'y a pas de production de légumes depuis 1974. Finalement, notons l'importance de l'élevage dans la zone: la plupart des agriculteurs ont un ou plusieurs animaux.

Le niveau d'évolution des pratiques agricoles dans la zone est mixte. Pour les denrées introduites par l'IDAI, le maïs et le coton, on utilise des engrais et des insecticides, ainsi que des semences et plantules améliorées. Pour les autres cultures, les méthodes et semences traditionnelles prévalent. Les pratiques de conservation de sols sont à leur début dans deux ou trois endroits de la région.

Il y a quatre marchés importants qui desservent la zone, dont trois sont des marchés semi-ruraux et le quatrième régional. Leurs noms et le nombre de personnes qui les fréquentent le jour principal de marché sont :

St-Michel de l'Attalaye (régional) :	plus de 2.500 personnes
Platana :	50 à 500 personnes
Bas de Sault :	50 à 500 personnes
Lalomas :	50 à 500 personnes.

A part la production agricole, les autres emplois disponibles dans la région incluent les guildives, la fabrication artisanale de macoutes, l'ébénisterie, les produits en pite et en latanier, etc.. Ces derniers sont plutôt des moyens pour les agriculteurs d'augmenter leurs revenus, et ils ne s'y adonnent pas à temps complet. Il y a vingt ans, l'usine d'huiles essentielles de Débauché employait environ 2.000 personnes, et était la base économique de la région. Depuis la fermeture de l'usine, l'économie de la zone est en baisse.

3.2.3 Le Personnel Spécialisé

En milieu rural, on peut trouver un peu partout, des prêtres, des pasteurs, des professeurs d'écoles rurales et des agents d'alphabétisation de l'ONAAC. D'autres spécialistes sont concentrés à St-Michel de l'Attalaye où se trouvent actuellement 2 médecins, un bon nombre d'infirmières, l'administrateur du programme IDAI et 3 promoteurs de l'IDAI. Pour obtenir les services d'autres personnes qualifiées, il faut faire appel aux personnes résidant aux Gonaives.

3.2.4 Caractéristiques Physiographiques

La zone de St-Michel de l'Attalaye se situe dans la partie Nord-Ouest du bassin hydrologique de l'Artibonite, dans le Plateau Central. Le Plateau, avec une altitude moyenne de 350 m environ, est une surface légèrement ondulée et environnée de montagnes. Le Plateau est drainé par la Rivière Canot et Boyaha aux alentours de St-Michel. L'alimentation des cours d'eau est assurée par des sources et par les pluies qui varient de 1.400 mm/an à 2.000 mm/an. Cependant, les rivières, pour la plupart, forment des vallées enclavées relativement profondes. Aussi, le régime pluvial est mal distribué et les 1.400 à 2.000 mm/an qu'il reçoit en moyenne annuellement sont parfois enregistrés dans les premiers mois de la saison pluvieuse, alors que le reste de l'année s'écoule, le plus souvent, sans la moindre averse.

Dans l'aire de St-Michel, il existe quelques zones de terrain montagneux calcaire et non calcaire. Quelques dépressions moins étendues constituent des vallées intramontagneuses. Les plus productives sont celles formées par les alluvions récentes. D'autre part, de larges bandes d'alluvions récentes traversent l'aire de St-Michel, les principales étant celles qui correspondent aux Rivières Platana, Frio et Canot.

Les sols du Plateau présentent des difficultés et dépendent pour leur développement agricole de pratiques comprenant la fertilisation, l'irrigation, la rotation des cultures dans certains cas et des mesures urgentes de conservation pour les sols les plus sujets à l'érosion. Néanmoins, le Plateau est une vaste région avec de grandes possibilités d'exploitation, pour l'élevage ainsi que pour les cultures agricoles dans les surfaces alluviales qui se trouvent aux alentours de la ville de St-Michel.

3.2.5 Le Régime de Propriété

La plupart des agriculteurs travaillent sur leurs propres terrains, dont la dimension moyenne varie entre un quart et un demi carreau dans les mornes, et 2 à 3 carreaux dans la Plaine. Notons cependant qu'au Sud-Est il y a quelques milliers de carreaux de terrain de la Plantation Déjoie (vétiver pour la production d'huiles essentielles) appartenant à l'Etat, et actuellement loués aux agriculteurs de la zone.

Les valeurs des terrains dans la zone sont plus ou moins constantes et varient entre \$80/cx et \$160/cx. Nous avons pu identifier les valeurs suivantes dans la zone :

Lalomas	: \$ 80/cx*
Camathe	: 120/cx
L'Attalaye	: 160/cx
Bas de Sault	: 160/cx

* 1cx (carreau) = 1,29 ha (hectares)

3.2.6 L'Infrastructure et les Ecoles Existantes

Les routes les plus importantes de la zone sont celles qui relient Ennery et St-Michel (départementale #306), St-Michel et St-Raphael (départementale #307), et St-Michel et Maissade (départementale #306). Ces routes sont carrossables seulement en temps sec, de même que les pistes pour Jeeps qui se trouvent un peu partout dans la région. Cependant, il est à noter que les routes importantes sont sujettes, actuellement, aux travaux de réfection par les Conseils Communautaires de la zone. Il y a actuellement à l'étude un projet de reconstruction de la route St-Michel - Ennery sur un nouveau tracé afin d'améliorer l'accès entre le Plateau et le reste du Pays.

Il y a un système d'eau potable à St-Michel qui comprend 2 fontaines publiques. L'eau est tirée d'un puits par une pompe Diesel. En milieu rural, l'eau potable est également tirée de puits. Cependant, à cause de la sécheresse de ces 2 dernières années, il n'y a pas d'eau dans les puits actuellement; ils ne sont pas assez profonds. L'eau est donc obtenue des rivières de la zone.

Il y a 6 générateurs Delco à St-Michel. Ce sont des installations privées, mais 2 particuliers vendent l'électricité aux habitants de la ville. Il n'y a pas le téléphone à St-Michel. Ennery est la ville la plus proche qui offre ce service.

La ville de St-Michel dispose par ailleurs de 3 dispensaires, 9 écoles primaires, 3 écoles secondaires et un marché régional.

Il existe actuellement 5 écoles rurales du DARNDR dans la zones concernée de St-Michel de l'Attalaye. De ces 5 écoles, 2 ont des locaux relativement convenables, mais peut-être trop petits. Les 3 autres méritent d'être remplacées et les Conseils Communautaires ont des projets en cours. Le Tableau suivant indique les caractéristiques les plus importantes des écoles rurales actuelles. Des descriptions plus détaillées se trouvent à l'Annexe D.2.

TABEAU 2.2: ECOLES EXISTANT DANS LA ZONE DE ST MICHEL DE L'ATTALAYE

NOM DE L'ECOLE	TYPE D'ECOLE		PROF. ELEVES	TYPE DE CONSTRUCTION*			LOCAL		ETAT PHYS. ECOLE		SUPERFICIE DES TERRAINS (ha)
	FE	RUR.		TOIT	MURS	PLANCHER	LOUE	BON	REPAR.	MAUV.	
BAS DE SAULT	X		2	CH	CT	TB	X			X	0,7**
CAMATHE	X		3	T	B	C			X		0,3
LALOMAS	X		4	T	P	C			X		0,3
L'ATTALAYE	X		5	T	CT	TB	X			X	0,7
PLATANA (CASPARD)	X		2	CH	I	TB				X	1,3**
TOTAL	5		16								

* MATERIAUX DE CONSTRUCTION:

T: Tôle
 CH: Chaume
 CI: Clissage et Terre
 B: Blocs de Ciment
 C: Ciment
 P: Plâtres
 TB: Terre Battue
 BR: Brique
 I: Inexistant

3.2.7 Les Organisations Communautaires

L'organisation communautaire de la zone est très évoluée. Actuellement, l'organisation la plus importante, qui encadre les Conseils Communautaires de la zone, est la Fédération des Conseils d'Action Communautaire de St-Michel de l'Attalaye et des communes voisines.

Cette Fédération a été fondée en 1974 comme organisation régionale d'encadrement des Conseils Communautaires quand la HACHO, qui remplissait ce rôle, a quitté la zone. Les membres de la Fédération incluent non seulement les présidents des Conseils Communautaires, mais aussi toutes les autorités militaires et civiles de la zone; la police rurale, les Forces Armées d'Haiti, les Volontaires de la Sécurité Nationale, les Chefs de Section, le Maire de St-Michel, le Député de la zone, etc...

L'objectif de la Fédération est de coordonner les ressources et les efforts des Conseils Communautaires et de l'aide externe pour les projets et programmes prioritaires dont la construction des écoles rurales et urbaines, la réfection des routes, le captage des sources, l'amélioration des techniques agricoles (avec ONAAC) et la supervision des professeurs des écoles rurales sont les plus importants.

C'est la Fédération qui a pris l'initiative de construire une nouvelle route entre St-Michel et Ennery et a demandé au DTPTC le prêt de 2 camions et d'un bulldozer pour cette tâche. La Fédération a également pris l'initiative de construire une école primaire urbaine pour le Département de l'Education Nationale.

Actuellement, il y a 14 Conseils Communautaires dans la Fédération. Ils ont environ 100 membres chacun. Ces Conseils sont ceux de :

La Cidras	La Castaigne	Paul
Gaspard	Ti Fond	Camathe
Fond Alzan	Trou Jean Pierre	L'Attalaye
Bas de Sault	Bourg St-Michel	Lalomas
Savane Carrée	L'Ermite.	

Nous avons pu entrer en contact avec 5 de ces Conseils Communautaires. Leurs noms et attributions sont les suivants :

A. Conseil Communautaire de Lalomas

Membres : 110

Projets Achevés : Construction de 35 latrines rurales avec l'appui de la HACHO, construction en 1974 d'une nouvelle école rurale.

Achat d'un terrain pour la construction d'un dispensaire et

Captage d'une source d'eau pour la communauté.

Projets en cours : Construction du Dispensaire

Projets à l'étude : Construction d'un Centre communautaire, construction des terrasses et murs secs pour la conservation des sols.

B. Conseil Communautaire de Camathe

Membres : 110

Projets en cours : Construction d'une nouvelle école rurale avec l'appui de la HACHO (tôle et ciment); réfection de la route Camathe - St-Michel, et construction de terrasses pour la conservation des sols.

C. Conseils Communautaire de l'Attalaye

Membres : 55

Projets Achevés : Achat d'un terrain pour la construction d'une nouvelle école rurale

Projets en cours : Construction d'une nouvelle école rurale

Projets à l'étude : Reconstruction de la route St-Michel - St-Raphael et construction d'un système d'irrigation à partir des puits artésiens.

D. Conseil Communautaire de Bas de Sault

Membres : ND

Projets Achevés : Achat d'un terrain de 1/2 carreau à Fabre pour la construction d'une nouvelle école rurale

Projets en cours : Construction de l'école rurale

Projets à l'étude : Réfection de la route Carrefour Sévère - Carrefour Bas de Sault.

E. Conseil Communautaire de Gaspard (Platana)

Membres : 70

Projets en cours : Construction d'une école rurale sur un terrain fourni par l'Etat.

3.3 Chatard

La zone de Chatard se trouve dans la partie Nord du Pays, dans l'Arrondissement de Plaisance. La zone étudiée s'étend de Pilate au Nord'Ouest jusqu'à Marmelade au Sud-Est, et suit l'axe central de la Vallée longeant la Rivière des Trois Rivières (Carte 1.0).

3.3.1 La Population

L'effectif de la population aux alentours de Chatard en 1976 est évalué à 72.100 dont 67.800 dans la zone rurale. La densité moyenne de la zone rurale est de l'ordre de 370 h/km^2 . Cependant, il faut noter que la densité varie beaucoup dans la zone; de 170 h/km^2 dans la section de Margot, jusqu'à 1.060 h/km^2 dans la section de Colline Gaubert. Le tableau suivant indique l'estimation de la population et la densité dans chacune des sections rurale de la zone, ainsi que la population des deux villes : Plaisance et Pilate. Il faut noter que pour la période 1950-1971, la population rurale a augmenté à un taux de 2,58%, chiffre qui est bien supérieur au taux de croissance nationale d'environ 1,8%. En effet, la population est très croissante dans la zone.

Estimation de la Population en 1976, Zone de Chatard

Localisation	Superficie (a)	Population 1950 (b)	Estimation Population 1976 (c)	Densité Population 1976
Sections Rurales:				
Margot	42	3.900	7.600	170
Baudin	25	4.000	7.800	310
Grande Rivière	38	5.600	10.900	290
Mapou	10	4.900	9.500	950
Colline Gaubert	8	4.400	8.500	1060
Haut Martineau	16	2.200	4.300	270
Bassin	6	3.100	6.000	1000
La Trouble	24	3.400	6.700	280
La Ville	12	3.400	6.500	540
Sous-Total	184	34.900	67.800	370
Villes :				
Plaisance	-	1.700	1.900	-
Pilate	-	1.300	2.400	-
TOTAL	-	37.900	72.100	-

(a) La superficie est calculée à partir des cartes préparées par la Mission d'Assistance Technique de l'OEA, 1972

(b) Recensement de la Population, 1950, IHS

(c) Calculé à partir des taux de croissance rurale et urbaine entre 1950 et 1971, soit: 2,58% pour les sections rurale, 0,45% pour la Ville de Plaisance et 2,50% pour la ville de Pilate.

3.3.2 L'Agriculture

La culture la plus importante dans la zone est le café, et l'économie de la région est axée sur cette denrée. En second rang vient le maïs qui pousse tant sur les pentes abruptes que dans la vallée. Les autres cultures importantes sont: la canne-à-sucre, le haricot, le riz

de montagne, l'igname, le taillot, le mazoubelle, la banane et les fruits tels que le chadèque et la mangue.

Le niveau d'évolution des pratiques agricoles dans la zone est relativement élevé. L'utilisation des semences et plantules améliorées est courante, ainsi que les pratiques de conservation de sols. L'utilisation des engrais n'est pas très répandue, sauf aux alentours de la ville, à l'Est de Chatard, où il y a une source de guano (à Grotte de Yaguno) facilement accessible. Cette évolution des techniques est due à plusieurs facteurs dont: la présence de l'IHPCADE et du BCA, ainsi que celle d'un groupement coopératif de commercialisation du café à Pilate sont les plus importants.

Il existe quatre marchés importants qui desservent la zone. Ils sont tous des marchés de type semi-rural. Leurs noms et le nombre de personnes qui les fréquentent sont les suivants :

Pilate	: 50 à 500 personnes
Gaubert	: 50 à 500 personnes
Plaisance	: 50 à 1.500 personnes
Chatard	: 50 à 500 personnes.

Il faut noter que, dans la zone, il n'existe pas d'emplois importants autre que l'agriculture; exception faite de quelques guildives, quelques usines de café et les services gouvernementaux et commerciaux dans les villes.

A l'heure actuelle, le Département de l'Agriculture (avec l'IHPCADE et le BCA) et USAID collaborent sur un projet public de régénération et de promotion du café dans l'aire de Pilate.

3.3.3 Le Personnel Spécialisé

A part les professeurs des écoles rurales et les agents d'alphabétisation de l'ONAAC qui se trouvent un peu partout dans la zone, le personnel spécialisé est concentré dans les bourgs de Pilate et de

Plaisance. A Pilate, par exemple, se trouvent 5 prêtres et pasteurs, 4 infirmières, 40 professeurs, 22 agents d'alphabétisation de l'ONAAC, un agent d'extension agricole du DARNDR, un promoteur de café de l'IHPCADE, et 10 animateurs ruraux qui travaillent pour le Mouvement de Développement Communautaire de Pilate (MODCOP).

Il existe également un bon nombre de personnes spécialisées à Plaisance. Cependant, il n'y a pas de médecins dans la zone; le plus proche se trouve à l'Hôpital Le Bon Samaritain de Limbé.

3.3.4 Les Caractéristiques Physiographiques

La zone de Chatard se situe dans le bassin hydrologique des Trois-Rivières qui est à cheval sur la Presqu'Ile du Nord'Ouest et la partie Nord d'Haiti.

Au point de vue morphologique, la zone est très accidentée; et les bassins versants tributaires longent de part et d'autre une grande vallée centrale. Dans la partie occidentale du bassin, les flancs des montagnes sont très déboisées et causent une érosion très accentuée. Cependant, dans la haute vallée de la région de Chatard - Plaisance-Pilate, une certaine couverture végétale existe encore.

Le drainage se fait vers le Nord-Ouest; les principaux affluents rencontrent les Trois-Rivières le long de son parcours. Leurs lits sont creusés en vallées profondes et étroites, séparés par des mor- nes escarpés. Le lit des Trois-Rivières dans la vallée est peu pro fond. Ces cours d'eau sont uniquement alimentés par des pluies qui sont en moyenne de 800 à 1.200 mm/an.

Les sols prédominants de la zone correspondent, à cause de leur caractère topographique, au terrain montagneux non calcaire. Il y a une petite aire de sols très productifs d'alluvions récentes dans la vallée au sud-est de Pilate. Aussi, dans l'aire de Plaisance, le sol et la topographie permettent d'excellentes possibilités pour des cultures économiques variées.

3.3.5 Le Régime de Propriété

En général, les agriculteurs travaillent leurs propres terrains, dont la dimension moyenne varie entre un demi à deux carreaux. Néanmoins, il y a un bon nombre de familles qui sont locataires.

Les valeurs des terrains dans la zone sont plus ou moins constantes et varient entre \$200/cx dans les mornes et \$500/cx dans la vallée.

Nous avons pu identifier les valeurs suivantes dans la zone :

Puilboreau :	\$160/cx*	Margot :	\$300/cx
Pilate :	200/cx	Chatard :	400/cx
Mapou :	200/cx	Martineau :	400/cx
La Ville :	300/cx	Gaubert :	500/cx.

3.3.6 L'Infrastructure et les Ecoles Existantes

Il existe deux bonnes routes dans la zone, la Route Départementale No. 116 qui relie Pilate et Plaisance, et la Route Nationale No. 100 (du Nord) qui traverse la zone aux alentours de Chatard et Plaisance. Il existe également un bon nombre de sentiers qui sont parfois carrossables par Jeep, tels que le chemin entre Chatard et La Ville. Néanmoins, ces sentiers carrossables ne sont pas des routes proprement dites.

Les moyens de communication, à part les petits postes de radio, sont concentrés à Pilate et à Plaisance. On peut en dire de même pour les systèmes d'eau potable, l'électricité (vendue à titre privé), les dispensaires, les églises, les écoles secondaires, etc...

Il y a 10 écoles du DARNDR qui se trouvent actuellement dans la zone concernée pour l'implantation du système CEIDER.

Parmi ces écoles, 3 seulement ont des locaux adéquats (2 à Chatard, et celle de Colline Gaubert). Une est temporaire (Puilboreau) et les

(*) 1 cx (carreau) = 1,29 hectares

autres sont louées. En effet, il existe 7 écoles qui méritent d'être remplacées. Le tableau suivant indique les caractéristiques les plus importantes des écoles existantes. Des descriptions plus détaillées de ces écoles ainsi que celles des autres qui se situent aux environs de la zone concernée pour l'implantation d'un CEIDER, se trouvent à l'Annexe D.3. Notons que le Projet d'éducation Haiti-BIRD prévoit l'implantation d'un groupe d'écoles au Nord-Est de la zone. Ce groupe comprend les écoles de Camp Coq, Bodoret et Chabaud.

3.3.7 Les Organisations Communautaires

L'Organisation communautaire dans la zone est très évoluée. L'organisation la plus importante actuellement est le Mouvement pour le Développement Communautaire de Pilate (MODCOP). Cette organisation, fondée en 1969 avec l'appui technique des Frères de Ste-Croix, est plutôt une organisation régionale qui dispense l'éducation agricole (surtout production café), l'animation rurale (avec 17 animateurs) et le financement aux groupements agricoles. Actuellement, il existe 86 groupements agricoles qui font partie du MODCOP. Chacun de ces groupements a 20 membres, soit environ 1.700 participants au MODCOP.

Actuellement, MODCOP a 4 projets en cours. Il s'agit de la construction d'un système d'eau potable pour le bourg de Pilate, la construction d'un Centre d'Economie Domestique, la préparation des plantules de café pour la distribution aux groupements, et la construction d'un sanatorium pour les habitants souffrant de la tuberculose.

Il y a également plusieurs conseils communautaires dans la zone, dont certains sont plus dynamiques que d'autres. Nous avons pu identifier une douzaine de ces conseils, dont les noms et attributions sont les suivants :

A. Conseil Communautaire de Colline Gaubert

Membres : 125

Projets Achevés : Construction d'une école rurale de 250 m²
(\$6.000) avec l'appui de l'Ambassade des Etats

TABLEAU 2.3: ECOLES EXISTANT DANS LA ZONE D'ANALYSE DE CHATARD

NOM DE L'ECOLE	TYPE D'ECOLE		PROF. ELEVES	TYPE DE CONSTRUCTION			LOCAL	ETAT PHYS. ECOLE		SUPERFICIE DES TERRAINS (ha)
	FE	RUR		TOIT	MURS	PLANCHER		BON REPAR.	MAUV.	
		BG								
CHATARD (EVA)			7	62	T	B	C		X	5,0
CHATARD	X		15	600	T	B	C		X	1,0
BASSIN		X	2	250	T	P	C	X	X	1,3
BAUDIN		X	2	200	CH	CT	TB	X	X	1,3 **
COLLINE GAUBERT		X	4	350	B	B	C	X		1,3
HAUT MARTINEAU		X	3	205	T	CT	C		X	0,3
LAVILLE		X	3	350	T	CT	C	X	X	0,7
MAPOU		X	2	150	T	CT	C	X	X	1,3
PIMENT		X	2	250	T	CT	C	X	X	
PUILBOREAU		X	2	160	T	CT	TB		X	1,3
TOTAL	1	8	42	2500						

** Un autre local est en voie de construction par la communauté.

* MATERIAUX DE CONSTRUCTION:

I: Tôle CH: Chaume B: Blocs de ciment P: Pierres I: Inexistant
 CT: Clissage et Terre BO: Bois C: Ciment TB: Terre Battue BR: Brique

Unis (\$3.000)

Projets en cours : Construction d'un dispensaire avec l'appui de l'ONAAC (le terrain est disponible et les matériaux locaux sont rassemblés)

Projets à l'étude : Système d'eau potable et réfection de la route d'accès à la communauté.

B. Conseil Communautaire de La Ville

Membres : 125

Projets Achevés : Achat d'un terrain communautaire de 1/2 carreau (\$200) pour la construction éventuelle d'une nouvelle école rurale

Projets en cours : Construction d'une route entre Plaisance et La Ville avec l'appui technique de l'ONAAC

Projets à l'étude : Construction d'une école rurale.

C. Conseil Communautaire de Thibeau

Membres : 100

Projets à l'étude : Achat d'un jardin communautaire et construction d'une école rurale.

D. Conseil Communautaire de Figaro

(renseignements non disponibles)

E. Conseil Communautaire de Puilboreau-Labadie

Membres : 52

Projets Achevés : Achat d'un terrain de 1 cx (\$160) pour la construction éventuelle d'une nouvelle école rurale

Projets en cours : Construction d'une nouvelle école rurale et construction d'une latrine pour l'école existante.

F. Conseil Communautaire de Bassin

Membres : N.D.

Projets Achevés : Achat d'un terrain de 1 cx pour la construction d'une nouvelle école rurale.

G. Conseil Communautaire de BaudinMembres : 95Projets en cours : Acquisition d'un terrain de 1 cx de l'Etat pour la construction d'une nouvelle école rurale.H. Conseil Communautaire de Haut MartineauMembres : 100Projets Achevés : Achat d'un terrain de 1/4 cx pour la construction d'une nouvelle école ruraleProjets en cours : Réfection de la route d'accès à la communauté et éducation agricole (avec l'appui technique des maîtres de l'Ecole Vocationnelle de Chatard).I. Conseil Communautaire de MapouMembres : N.D.Projets Achevés : Récupération d'un terrain de l'Etat de 1 cx pour la construction éventuelle d'une nouvelle école rurale.J. Conseil Communautaire de Margot

(Conseil relativement inactif).

K. Conseil Communautaire de Piment

(Conseil relativement inactif).

L. Conseil Communautaire de ChatardMembres : 80Projets Achevés : Construction d'un local communautaire et préparation d'un jardin communautaire.

3.4 Ponce

La zone de Ponce se trouve au Nord-Ouest de la ville de Port-au-Prince, sur la côte nord de la Baie de Port-au-Prince. La zone étudiée s'étend de Montrouis à l'Ouest, jusqu'à Source Matelas à l'Est; et de Fond des Blancs, au Nord, à la Baie au Sud (Carte 1.0).

3.4.1 La Population

L'effectif de la population aux alentours de Ponce en 1976 est évalué à 57.400 dont 53.000 dans la section rurale. La densité moyenne de la zone rurale est de l'ordre de 200 h/km², et varie entre 85 h/km² dans la section de Boucassin (2) et 330 h/km² dans la section de Boucassin (1). Le tableau suivant indique l'estimation de la population et la densité dans chacune des sections rurales, ainsi que la population des villes de l'Arcahaie et de Duvalierville.

Au cours de la période 1950-1971, la population rurale a augmenté à un taux de 1,67% l'an, ce qui est légèrement inférieur au taux de croissance nationale qui est de 1,8%. Bien que la zone perde un peu de sa population, elle est néanmoins relativement stable.

Estimation de la Population en 1976, Zone de Ponce

Localisation	Superficie (a)	Population 1950 (b)	Estimation Population 1976 (c)	Densité Population 1976
Sections Rurales :				
Des Vases	90	12.000	18.500	205
Delice	28	5.800	8.900	320
Boucassin (1)	28	6.200	9.200	330
Boucassin (2)	26	1.400	2.200	85
Boucassin (3)	28	3.000	4.600	165
Casale	60	6.300	9.700	160
Sous-Total	260	35.000	53.000	200
Villes :				
Arcahaie	-	1.800	2.700	-
Duvalier Ville	-	500	1.700	-
TOTAL	-	37.300	57.400	-

(a) La superficie est calculée à partir des cartes préparées par la Mission d'Assistance Technique de l'OEA, 1972

(b) Recensement de la Population 1950, IHS

(c) Calculé à partir des taux de croissance rurale et urbaine entre 1950 et 1971, soit 1,67% pour les sections rurales, 1,6% pour la ville de l'Arcahaie et 4,80% pour la Ville de Duvalierville.

3.4.2 L'Agriculture

L'agriculture prédominante dans la zone est celle des petites exploitations et du type de subsistance. Néanmoins, il existe quelques exploitations importantes de cultures destinées à l'exportation (banane et canne-à-sucre). Les principaux produits agricoles de la zone sont: la banane (principalement dans la zone de l'Arcahaie), la canne à sucre, le millet, le maïs, le manioc, la pomme de terre et les légumes. On observe, également, que les familles possèdent des cabris, des porcs et de la volaille mais en petites quantités. Ainsi, à Luly et ses environs, la pêche représente un apport économique considérable.

Les pratiques agricoles de la zone sont relativement avancées sur une bonne partie de la Plaine d'Arcahaie-Duvalierville et ceci à cause de la proximité de la ville de Port-au-Prince, qui est le marché le plus important du pays, ainsi que le centre où se trouve la plus grande concentration de techniciens agricoles, publics et privés. Signalons, cependant, qu'en dehors de la plaine, dans les mornes, les pratiques agricoles sont très peu évoluées. Les agriculteurs, en dehors de la plaine, n'utilisent ni semences et plantules améliorées ni engrais local; ils n'utilisent pas non plus les pratiques de conservation de sols. En effet, la zone de Ponce démontre un contraste important entre les pratiques agricoles de la plaine et celles des mornes.

La région est dotée de 7 marchés du type semi-rural, dont les plus importants se trouvent à l'Arcahaie (plus de 2.500 personnes), à Duvalierville (entre 500 et 1.500 personnes). Les autres marchés, Saintard, Corail, Luly, Fond des Blancs et Casale, réunissent entre 50 et 500 personnes normalement.

3.4.3 Le Personnel spécialisé

En général, les ressources humaines disponibles dans la zone viennent de Port-au-Prince, dont la proximité facilite un service permanent et adéquat. Néanmoins, les centres urbains de Duvalierville et Arcahaie polarisent les cadres techniques de la zone.

3.4.4 Les Caractères Physiographiques

La zone de Ponce se situe dans le bassin hydrologique de St-Marc - Duvalierville. Le bassin est constitué par une succession de petits bassins et présente un aspect très tourmenté sauf au long de la côte où il y a plusieurs plaines étroites inclinées, dont celle d'Arcahaie-Duvalierville est la plus importante. Les montagnes de la zone sont presque totalement déboisées et le niveau d'érosion est extrême. La végétation dans cette zone est tellement dégradée qu'elle lui confère un aspect semi-désertique.

Le drainage de cette zone est assuré par plusieurs cours d'eau qui descendent de la Chaîne des Matheux. Les plus importants sont: la Rivière Bretelle, la Rivière Torcelle, la Rivière Courjolle et la Rivière Matheux. Ces cours d'eau ont leurs lits creusés en vallées profondes, sauf dans les basses plaines où ils ont une pente très faible. L'alimentation des cours d'eau est assurée par des pluies qui varient entre 1000 et 1400 mm/an.

Les sols dans la plaine d'Arcahaie-Duvalierville sont dans l'ensemble humifère, de texture légère, limoneuse, à tendance sabloneuse. Hormis la fertilité élevée des sols, les conditions écologiques locales se sont révélées optimistes, notamment, pour la culture du bananier et ont ainsi fait de la plaine de l'Arcahaie un véritable grenier pour Port-au-Prince.

La Plaine de l'Arcahaie est composée principalement de sols de l'unité Cabaret. Ces sols sont à profil peu évolué à cause des conditions prédominantes d'aridité. Ils sont, cependant, susceptibles d'être cultivés avec succès moyennant irrigation, comme le prouvent actuellement les petites surfaces qui sont arrosées par des systèmes modestes.

Sur les bords internes de la plaine se rencontrent des sols colluvionnaires de l'unité Fau d'Eau, d'origine calcaire également et qui sont constitués généralement par des dépôts des fragments les plus épais des matériaux, ce qui les limite sensiblement, tant à cause de l'aridité

inhérente de ceux-là, qu'à cause d'une nature fortement rocailleuse. Ces zones de colluvions ne pourraient être utilisées qu'à des fins forestières si l'on trouvait une espèce pouvant prospérer dans ces conditions.

3.4.5 Le Régime de Propriété

Le régime de propriété de la zone est mixte. Il y a certains grands propriétaires qui possèdent des terrains plantés en canne à sucre et en banane et loués à un grand nombre de petits agriculteurs. Cependant, la majorité des agriculteurs travaillent leurs propres terres, dont les dimensions moyennes varient entre 1/4 et 1 cx.

Les valeurs des terrains dans la zone varient beaucoup. Dans la plaine, par exemple, un hectare se vend à environ \$4.000. Dans les mornes les prix tombent rapidement à \$100-250 l'hectare.

3.4.6 L'Infrastructure et les Ecoles Existantes

La route principale de la zone est la Route du Nord qui la traverse d'un point à l'autre. Il y a également plusieurs routes de pénétration qui sont généralement difficilement carrossables.

La zone est également dotée de plusieurs petits systèmes d'irrigation qui desservent la plaine, un système d'électricité à Duvalierville et des systèmes d'eau potable à Duvalierville et à l'Arcahaie.

Il y a 16 écoles du DARNDR qui se trouvent à l'intérieur de la zone concernée pour l'implantation d'un système CEIDER. Cinq seulement de ces écoles sont en relativement bon état. Cinq autres méritent d'être remplacées et six devraient être réparées. Le tableau suivant indique les caractéristiques les plus importantes des écoles existantes. Des descriptions plus détaillées de quelques-unes de ces écoles se trouvent à l'Annexe D.4.

3.4.7 Les Organisations Communautaires

On constate beaucoup de dynamisme de la part des communautés de la

TABLEAU 2.4: ECOLES EXISTANT DANS LA ZONE D'ANALYSE DE PONCE

NOM DE L'ECOLE	TYPE D'ECOLE		PROF	ELEVES	TYPE DE CONSTRUCTION*			LOCAL LOUE	ETAT PHYS. ECOLE		SUPERFICIE DES TERRAINS (ha)	
	FE	RUR			BG	TOIT	MURS		PLANCHER	BON REPAR.		MAUV.
PONCE	X			4	70	T	P	C		X	4,0	
DELUGE	X			5	260	T	P	C		X	1,0	
MANEGUE	X			10	786	T	P	C		X	0,3	
BARBANCOURT		X		4	195	T	B	C	X		0,5	
CARREFOUR POIX		X		5	240	T	B	C	X		0,8	
CAZALE		X			233					X		
CORAIL		X		3	120					X		
DUBUISSON		X		3	300					X		
FOND BAPTISTE		X		4	230				X			
POVEAU		X		3	252				X			
PETIT BOIS		X		3	300					X		
SAINFARD		X		3	119	T	P	C				
SOURCE MATELAS		X		5	251	T	B	C	X		0,7	
VIGNIER		X		2	144	T	P	C		X	0,1	
DUVALIERVILLE		X		10	500	C	B	C	X			
LULY		X		3	230	T	B	C	X		0,2	
TOTAL	3	12		73	4250							

zone en ce qui concerne les actions et les projets communautaires, même s'il n'existe aucune articulation ou fédération de Conseils Communautaires au niveau zonal (pire encore, ils travaillent isolément ou sous l'impulsion des animateurs de Port-au-Prince ou d'Institutions Etrangères).

Les principaux Conseils Communautaires sont :

- a. Source Matelas (on a construit une école et on travaille à l'amélioration des routes)
- b. Manègue (projets de santé, coopération avec l'école)
- c. Vignier (Arcahaie) (projets de construction d'une église et amélioration des routes)
- d. Carrefour Paye (projets de centre sanitaire, amélioration des routes, construction de l'école)
- e. Ponce (amélioration des routes et coopérative agricole)
- f. Barbancourt (construction de l'école)
- g. Saintard (projets d'amélioration de routes, construction d'un dispensaire, construction de l'école et réparation du canal d'irrigation. Il y a concurrence entre 2 Conseils de ce secteur)
- h. Lully (le Conseil a construit une école et élaboré la promotion de deux coopératives)
- i. Délugé (amélioration des routes et du canal d'irrigation).

3.5 Milot-Nord et Milot-Sud (Dufailly)

La région de Milot qui a été étudiée se situe au sud-est de la ville de Cap-Haïtien et s'étend de la ville de la Plaine du Nord, à l'Ouest, à la ville de Limonade à l'Est, et du Cap-Haïtien au Nord, jusqu'à Dondon au Sud.

A l'intérieur de la région, il y a deux sous-régions distinctes, la partie nord où se trouve la Plaine du Nord, et la partie sud, dans le Massif du Nord. Puisque les caractéristiques des deux sous-régions sont très différentes, ce qui apparaîtra clairement dans les sections suivantes, il s'est avéré plus fonctionnel d'évaluer la région pour

l'implantation de deux systèmes CEIDER, un dans la partie nord et un autre dans la partie sud (Carte 1.0).

3.5.1 La Population

L'effectif de la population aux environs de la région de Milot en 1976 est évalué à 160.000 dont environ 93.000 dans la zone rurale. La densité moyenne de la zone rurale est de l'ordre de 240 h/km². Mais, il faut noter que la densité varie un peu à travers la zone; de 70 h/km² dans la section de Bonnet à l'Evêque jusqu'à 600 h/km² dans la section de Grand Boucan. Le tableau de la page suivante indique l'estimation de la population et de la densité dans chacune des sections rurales de la zone, ainsi que la population des 6 villes importantes qui s'y trouvent.

Au cours de la période 1950-1971, la population rurale de la région a augmenté à un taux de 1,34% par an, ce qui n'est pas trop loin du taux d'accroissement national qui est de 1,8% par an. Il y a donc une certaine émigration des habitants de la zone. Nous pouvons plus tôt caractériser la région comme région avec une population plus ou moins stable.

3.5.2 L'Agriculture

Il y a une variété de cultures dans la Région de Milot. En plaine, la culture dominante est la canne à sucre qui est vendue à l'usine Caldos et aux guildives que l'on trouve un peu partout dans la zone. Il y a également du maïs et du tabac dans la plaine, et l'élevage y est en abondance.

Dans les mornes, dans la partie sud de la zone, on trouve du café et du maïs. Aux environs de la ville de Grande Rivière du Nord, il y a également du cacao, du manioc, du taillo, du mazoubelle, des haricots et une grande variété de fruits tels que la figue-banane, les mangues, les ananas, les chadèques et les oranges.

Estimation de la Population en 1976, Zone de Milot

Localisation	Superficie (a)	Population 1950 (b)	Estimation Population 1976 (c)	Densité Population 1976
Sections Rurales (Nord)				
Basse Plaine (Pl. du Nord)	16	3.400	4.800	300
Basse Plaine (Limonade)	38	5.100	7.100	190
Grand Boucan	12	5.200	7.300	600
Bassin Diamant	26	1.000	1.400	55
Perches de Bonnet	28	5.600	8.000	290
Morne Pelé	22	5.200	7.400	340
Bas de l'Anse	45	8.200	11.700	260
Sections Rurales (Sud)				
Brostage	14	4.500	6.300	450
Caracol	10	3.900	5.500	550
Gambade	15	3.000	4.200	280
Jolitrou	37	6.200	8.700	240
Bonnet à l'Evêque	50	2.500	3.500	70
Selon	31	3.300	3.100	100
Grand Gilles	20	3.100	4.400	220
Gormiers	27	3.000	4.200	160
Génipailier	19	3.500	4.900	260
Sous-Total	384	65.600	92.500	240
Villes :				
Cap-Haïtien	-	24.600	54.000	-
Plaine du Nord	-	600	1.800	-
Quartier Morin	-	600	700	-
Limonade	-	1.200	2.000	-
Grande Rivière du Nord	-	2.700	6.200	-
Milot	-	1.200	2.700	-
TOTAL	-	97.500	160.000	-

- a) La superficie est calculée à partir des cartes préparées par la Mission d'Assistance Technique de l'OEA, 1972
- b) Recensement de la Population, 1950 IHS
- c) Calculée à partir des taux de croissance rurale et urbaine entre 1950 et 1971, soit: 1,34% pour les sections rurales, 3,05% pour le Cap-Haïtien, 4,6% pour la Plaine du Nord, 0,59% pour Quartier-Morin, 1,90% pour Limonade, 3,25% pour Grande-Rivière du Nord, et 3,25% pour Milot.

Le niveau d'évolution des pratiques agricoles est très bas. L'utilisation des semences et plantules améliorées n'est pas courante, ni l'application des méthodes de conservation des sols, ni l'application des engrais ou insecticides. Cependant, il faut signaler que l'arrivée récemment des techniciens de la FAO (un péruvien, un expert en conservation de sols et reboisement, etc..) aura tendance à changer les pratiques actuelles. En plus, l'AMAS ROSA a démarré un projet de promotion de Cacao et le Mennonite Central Committee (MCC) a mis sur place un promoteur agricole et un petit projet d'amélioration des semences à Grande Rivière du Nord.

A part les emplois urbains au Cap-Haïtien, la coupe de la canne à sucre dans la Plaine du Nord, les guildives, et un petit atelier artisanal à Grande Rivière du Nord, il n'y a pas d'autres emplois importants dans la zone autre que la production agricole.

Actuellement, le Département de l'Agriculture, conjointement avec la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement, étudie la possibilité de lancer un grand projet de développement agricole dans la Plaine du Nord.

Il existe 12 marchés de type semi-rural, dont le plus grand est celui de Grande Rivière du Nord. Leurs noms et le nombre de personnes qui les fréquentent le jour principal de marché sont :

Milot	50 - 500 personnes
Carrefour Jean Bernard	50 - 500 personnes
Haut du Cap	50 - 500 personnes
Madeline	50 - 500 personnes
Carrefour des Pères	50 - 500 personnes
Plaine du Nord	50 - 500 personnes
Robillard	50 - 500 personnes
Grison Garde	500 - 1500 personnes
Grande Rivière du Nord	1500 - 2500 personnes
Dondon	500 - 1500 personnes
Limonade	500 - 1500 personnes
Bord de Mer Limonade	50 - 500 personnes.

3.5.3 Le Personnel Spécialisé

La zone de Milot est relativement bien dotée en personnel spécialisé. En premier lieu, la ville du Cap-Haitien offre toute la gamme de personnel nécessaire pour l'appui d'un projet d'enseignement et de développement rural.

A Grande-Rivière du Nord, on trouve 4 prêtres, 2 médecins, 12 infirmières, 2 agents agricoles du DARNDR, 2 animateurs et un bon nombre d'agents d'alphabétisation et de professeurs.

A Milot, il y a 3 prêtres, 1 médecin, 17 infirmières, environ 12 agents d'alphabétisation et 4 experts agricoles. La zone est aussi desservie par un dispensaire mobile sortant de Milot.

3.5.4 Les Caractéristiques Physiographiques

La zone de Milot se situe dans deux bassins hydrologiques; la partie orientale du Bassin du Cap-Haitien et la partie nord du bassin de la Grande-Rivière du Nord.

Le bassin du Cap-Haitien est traversé par deux rivières dont la plus importante est la rivière Gallois au Haut-du-Cap qui prend sa source dans les hauteurs de Grison-Garde. La pente des rivières est très faible et dans la basse plaine il existe des régions marécageuses. L'alimentation des cours d'eau est assurée par quelques sources et par la pluie qui, en moyenne, est de 1600 mm/an.

Le bassin de la Grande Rivière du Nord est très accidenté dans sa partie haute et moyenne; et dans sa partie basse il dispose d'une plaine qui prolonge celle du bassin du Cap-Haitien. L'altitude moyenne des mornes dans la région est d'environ 900m. La couverture végétale des mornes est assez affectée et l'érosion gagne du terrain. La basse plaine près de la côte est marécageuse:

Le drainage de ce bassin se fait vers le nord, et il est assuré par la Grande Rivière du Nord qui reçoit de part et d'autre de son parcours

les eaux d'une multitude de petits affluents. Les lits des cours d'eau sont très enclavés et celui de la rivière principale ne commence à s'ouvrir qu'au voisinage de la ville de Grande Rivière du Nord. Dans les hauteurs, les pentes des affluents dépassent parfois 30%. Les cours d'eau du bassin sont presque exclusivement alimentés par les pluies qui varient de 1400 mm/an à 2000 mm/an.

La plaine du Nord se trouve au nord de la ville de Milot et constitue une région probablement la plus intéressante du pays du point de vue des sols.

La plaine présente des sols formés en grande partie de matériaux ignés ou métamorphiques, mais influencés par les eaux calcaires qui proviennent des couches de calcaire qui occupent les parties les plus hautes du Massif du Nord (au sud de Milot), enrichissant ainsi les sols de la plaine.

Les sols de l'unité St-Michel s'étendent sur toute la partie de la plaine à l'Ouest de Milot. Ces sols offrent une productivité moindre que ceux des environs, mais avec de bonnes conditions physiques et se prêtant au drainage. Plus à l'est dans la plaine se rencontrent des sols de l'unité Limonade d'excellente fertilité naturelle mais d'une grande plasticité qui réclame des méthodes d'exploitation très soigneuses.

A part la vallée de la Grande Rivière du Nord, qui offre des sols d'alluvions récentes très fertiles, la région au sud de Milot se compose de terrains montagneux non calcaires qui offrent des possibilités agricoles limitées à cause de leur topographie et de leur nature rocailleuse.

3.5.5 Le Régime de Propriété

Dans la plaine, le régime de propriété est surtout latifundiste et la plupart des petits agriculteurs travaillent des terres louées de particuliers ou de l'Etat. Pendant la saison de la récolte, la

plaine offre beaucoup de possibilités d'emplois aux habitants pour la coupe de la canne à sucre.

D'autre part, un régime minifundiste existe dans les mornes au sud de Milot. Les agriculteurs travaillent leurs propres terrains qui varient en superficie généralement entre 1/2 et 1 cx.

Les valeurs des terrains dans la zone varient beaucoup, de \$50/cx dans les mornes aux environs de la Grande Rivière du Nord jusqu'à \$5.000/cx dans le Plaine du Nord. Nous avons pu identifier les valeurs suivantes dans la zone :

Jolitrou	: \$ 50/cx *
Bonami	200/cx
La Tannerie	400/cx
Carrefour Baudin	500/cx
La Suisse	5.000/cx.

3.5.6 L'Infrastructure et les Ecoles Existantes

Il y a plusieurs bonnes routes dans la zone. Dans la partie nord, se trouve la Route Nationale No. 100 et la Route Départementale No. 121. Entre Cap-Haïtien et Dondon, il y a la Route Nationale No. 300. Il y a également de bonnes routes entre Carrefour Ménard et Grande Rivière du Nord, entre Clérisse et Carrefour Jean Bernard, entre Clérisse et Haut du Cap, etc... En outre, il y a plusieurs pistes facilement carrossables en temps sec.

Les moyens de communication sont concentrés dans les villes de la zone, ainsi que les systèmes d'eau potable (Milot, Grande Rivière, Limonade, Cap-Haïtien), l'électricité, les dispensaires et hopitaux, les églises, les écoles secondaires, etc...

Il y a 19 écoles rurales du DARNDR actuellement dans la zone concernée pour l'implantation des systèmes CEIDER, dont 10 dans

la partie nord de la zone et 9 dans la partie sud. Parmi ces 19 écoles, 9 ont des locaux relativement adéquats. Les 10 autres méritent d'être remplacées ou élargies. Dans cette optique, nous pouvons prévoir un certain réaménagement avec l'achèvement dans l'avenir des travaux de réfection du Centre Rural de Développement de Milot (CRUDEM) des écoles de La Suisse, Lory et Cadush. Les 2 tableaux suivants indiquent les caractéristiques les plus importantes des écoles rurales actuelles dans la partie nord et dans la partie sud de la zone. Notons qu'il s'agit ici des écoles qui se trouvent dans la zone concernée pour l'implantation des systèmes CEIDER. Il existe d'autres écoles dans les communautés voisines, dont les caractéristiques sont indiquées aux Annexes D.5 et D.11.

Signalons aussi que le projet d'éducation Haiti-BIRD prévoit l'implantation de 3 groupes d'écoles dans la région, au sud-est, à l'ouest et à l'est des zones concernées pour les CEIDER. Ces trois groupes sont les suivants :

- a) Grison-Garde, Robillard, Navarre, Duty
- b) Bois de Lance, Campêche, Isidor, Dufort (Déréal)
- c) Breto, Caracol, Bonamy.

3.5.7 Les Organisations Communautaires

L'organisation communautaire dans la zone de Milot est très avancée. L'organisme d'encadrement le plus important de la zone est le Centre Rural de Développement de Milot (CRUDEM), qui fonctionne dans la partie nord de la région depuis 1968 et qui encadre 55 Conseils Communautaires, dont 35 se trouvent dans notre zone. Ces Conseils Communautaires sont :

Carrefour Déricourt	Carrefour Champion	La Suisse
Coronel	Dubré	Lory
Carrefour Orange	Carrefour Laguerre	Thibeau
La Salle	Milot	Cabaret
Citadelle	Dondon	Carrefour Seize

TABLEAU 2.5: ECOLE EXISTANT DANS LA ZONE D'ANALYSE DE DUFAILLY (MILOT - SUD)

375

NOM DE L'ECOLE	TYPE D'ECOLE		PROF	ELEVES	TYPE DE CONSTRUCTION*			LOCAL	ETAT PHYS. ECOLE		SUPERFICIE DES TERRAINS (ha)
	FE	RUR			BG	TOIT	MURS		PLANCHER	LOUE	
DUFAILLY (EVA)											
DUFAILLY	X			7	C	B	C		X		6,0
JOLITROU				10	T	BR	C		X		0,7
BROSTAGE		X		4	T	BR	C		X		0,7
LA VITE		X		4	T	CT	BR			X	0,7**
ZEPINY		X		5	T	BR	C		X		0,7
CORMIER		X		5	T	BR	C		X		2,5
BEAUJOINT		X		2	-	-	-			X	-
CHATEAU NOIR		X		5	-	-	-			X	-
CHATEAU NOIR		X		2	-	-	-			X	-
TOTAL	1	7		44	2620						

* Un nouveau local est en voie de construction, par la communauté.

* Matériaux de construction:

T: Tôle
 CH: Chaume
 B: Blocs de ciment
 P: Pierres
 I: Inexistant
 BO: Bois
 C: Ciment
 IB: Terre Battue
 BR: Brique

TABLEAU 2.11: ECOLES EXISTANT DANS LA ZONE D'ANALYSE DE MILOT (NORD)

NOM DE L'ECOLE	TYPE D'ECOLE			PROF	ELEVES	TYPE DE CONSTRUCTION*			LOCAL	ETAT PHYS. ECOLE			SUPERFICIE DES TERRAINS (ha)
	FE	RUR	BG			TOIT	MURS	PLANCHER		LOUE	BON REPAR.	MAUJ.	
MILOT (ENR)				0	30	C	B	C		X			1,0
CARREFOUR DES PERES	X			3	290	T	B	C		X			1,0
PARCIS	X			7	450	T	B	C		X			1,0
MILOT			X	10	750	T	B	C		X			1,8
QUARTIER MORIN			X	10	700	T	T	C	X			X	**
BORD DE MER LIMONADE		X		3	180	CH	CT	B0	X			X	-
CARRUSH		X		3	125	T	CT	C	X			X	-
GRAND PRE		X		4	250	T	B	C				X	0,7
LA SUISSE		X		2	125	T	CT	TB				X	-
LORY		X		3	230	T	I	TB				X	-
TOTAL	2	5	2	61	3130								

* MATERIAUX DE CONSTRUCTION:

T: Tôle

CH: Chaume

B: Blocs de Ciment

I: Inexistant

C: Missage et Terre

B0: Bois

TB: Terre Battue

BR: Brique

** L'Ecole a 3 locaux dont deux loués.

Samson	Lambert	Carrefour Diaquois
Carrefour Père	Carrefour La Mort	Carrefour Bongars
Carrefour Thalès	L'Ecuyer	Carrefour Médisan
Plantation de Bérard		Carrefour Barrière Batan
Saint-Pierre	Grand-Pré	Carrefour Jean Bernard
Cadush	Carrefour Ménard	Caimitte
Carrefour Clérisse	Quartier-Morin	Bord de Mer Limonade

Une équipe mobile d'animation de CRUDEM est chargée de contacter continuellement les conseils communautaires pour expliquer les différents projets qui touchent leur milieu et répondre à leurs questions. L'équipe visite régulièrement les conseils et chaque année, elle les groupe pour une réunion générale au cours de laquelle tous les présidents font un rapport de travail de l'année et de leurs projets. Chaque année aussi, de jeunes éléments de valeur qui font preuve de sens communautaire plus poussé sont invités à bénéficier de 10 mois de stage à l'Institut Diocésien pour l'Éducation des Adultes (IDEA) au Cap-Haïtien, afin de se préparer à devenir animateurs ruraux.

À côté de ces activités d'animation rurale, le CRUDEM fournit aux agriculteurs de la zone l'appui technique et financier, des services de santé, l'appui pour des projets communautaires, tels que routes, eau potable, écoles, etc... et un service d'enseignement.

Ce dernier est organisé de la façon suivante. Le CRUDEM fournit un appui financier et technique aux conseils communautaires pour la construction des écoles rurales du DARNDR. Les écoles rurales de Milot et de Grand Pré sont déjà achevées, l'école de La Suisse est en construction, et les écoles de Lory et Cadush sont à l'étude. En outre, le CRUDEM a construit l'École Rurale de Milot, et, actuellement, des travaux d'agrandissement sont en cours.

Le CRUDEM fournit aussi l'appui technique et financier aux conseils,

ainsi que des professeurs pour des écoles rurales qui ne relèvent pas de la responsabilité du DARNDR. Ces écoles sont situées à Calvaire, à Thibeau, à Dubré et à Cadush (où il y a également une école de l'Etat).

Dans la partie sud de Milot, aux environs de la Grande Rivière du Nord, le Mennonite Central Committee (MCC) est, depuis 1959, l'organisme d'encadrement des conseils communautaires le plus important. Le MCC encadre 35 conseils communautaires, dont 19 se trouvent dans la zone concernée pour l'implantation des CEIDER. Ce sont les suivants :

La Tannerie	Dubreuil	Carrefour Ménard
Brossa	Galipette	La Rogue
Chateau Noir	Zépin	Vieux Caille
Jolitrou	Castagne	Fond Chevalier
La Couronne	St-Malon	Markan
La Vite	Beaujoint	Bois Séjour
Faugé.		

Le MCC fournit à peu près les mêmes services et appui technique et financier que le CRUDEM, mais à une échelle plus réduite. Il offre des services agricoles, de santé, d'animation rurale, d'enseignement rural ainsi qu'une coopérative pour la production et la commercialisation des produits de l'artisanat à la Gde Rivière du Nord.

En ce qui concerne les écoles rurales, le MCC a fourni de l'aide technique et financière aux conseils communautaires pour la construction de nouveaux locaux. Ainsi, les communautés de Jolitrou, Lavite et Zépin sont actuellement dotés de locaux tout neufs. Le MCC a également aidé à la construction de l'Ecole Vocationnelle Agricole de Dufailly. Il faut noter que le MCC a récemment décidé de ne plus construire d'écoles dans la région.

Dans la partie nord-est de la zone, basée à Limonade, se trouve un autre organisme d'encadrement de conseils communautaires qui

s'appelle le Mouvement pour le Développement de Limonade (MODCLIM), Cet organisme est relativement petit et récent, mais a réussi jusqu'à présent à construire des logements bon marché, à promouvoir une coopérative artisanale, à fournir l'électricité et l'eau potable à la population et à former des animateurs et moniteurs agricoles.

3.6 Marfranc

La région de Marfranc se situe dans l'Arrondissement de la Grand'Anse, dans la partie ouest de la presqu'île du sud d'Haïti. La zone s'étend de Petit Ange, à l'ouest, à Léon à l'est et de Jérémie au nord jusqu'à Lory au sud (Carte 1.0).

3.6.1 La Population

L'effectif de la population dans les environs de Marfranc en 1976 est évalué à 104.000 dont 81.000 dans la zone rurale. La densité moyenne de la zone rurale est de l'ordre de 220 h/km². Cette densité varie entre 180 h/km² dans la section de Ravine à Charles et 315 h/km² dans la section des Iles Blanches. Le tableau suivant indique l'estimation de la population et la densité dans chacune des sections rurales de la zone, ainsi que la population des villes de Jérémie, Bonbon et Moron.

Au cours de la période 1950-1971, la population rurale a augmenté à un taux de 1,44% par an. Ce chiffre est légèrement inférieur au taux de croissance nationale qui est de 1,8%. La zone est sujette à une émigration d'habitants.

3.6.2 L'Agriculture

Les sols en général sont propices à l'agriculture mais beaucoup doivent être traités ou améliorés. Le relief est très montagneux ce qui rend difficile les pratiques agricoles. Les cultures les

Estimation de la Population en 1976, Zone de Marfranc

Localisation	Superficie (a)	Population 1950 (b)	Estimation Population 1976 (c)	Densité Population 1976
Sections Rurales :				
Moron	80	15.100	21.900	275
Iles Blanches	36	7.800	11.300	315
Ravine à Charles	60	7.300	10.600	180
Basse Guinaudé	30	5.200	7.500	250
Marfranc	33	4.400	6.400	195
Fond Rouge d'Ayer	32	4.400	6.400	195
Danglise	28	4.700	6.800	240
Bonbon	40	7.000	10.100	250
Sous-Total	339	56.000	81.000	240
Villes :				
Jérémie	-	11.000	19.700	-
Bonbon	-	550	700	-
Moron	-	1.100	2.800	-
TOTAL	-	68.650	104.000	-

(a) La superficie est calculée à partir des cartes préparées par la Mission d'Assistance Technique de l'OEA, 1972

(b) Recensement de la Population, 1950, IHS

(c) Calculé à partir des taux de croissance rurale et urbaine entre 1950 et 1971, soit: 1,44% pour les sections rurales, 2,25% pour Jérémie, 0,95% pour Bonbon et 3,5% pour Moron.

plus importantes de la zone sont : café, canne à sucre et cacao. D'autres cultures importantes sont : maïs, banane, haricots, igname et patate.

Le travail est organisé en grande partie sous le système de la coumbite. Dans la zone on utilise des semences améliorées mais on ne pratique pas les méthodes de conservation de sols ni les techniques de production améliorées. On n'utilise pas non plus les engrais. Les insecticides sont très peu utilisés.

Dans la zone du district de Jérémie, il n'existe pas de systèmes d'irrigation, bien qu'il y ait des micro-zones relativement plus vieuses.

Il existe 8 marchés ouverts dans la zone, et celui de Marfranc est le plus important parce que plus de 2500 personnes y vont une fois par semaine.

La liste des marchés est la suivante :

Carrefour Simon (semi-rural)	50 - 500 personnes
Désormeaux (semi-rural)	500 - 1500
Marfranc (régional)	plus de 2500
Jourdan (semi-rural)	50 - 500
Lory (semi-rural)	500 - 1500
Moron (régional)	plus de 2500
Prévilé (semi-rural)	50 - 500
Sources Chaudes Ti Paris (semi-rural)	50 - 500.

En ce qui a trait aux occupations dans la zone, il existe aussi l'artisanat rural qui produit les chapeaux et les paniers. On travaille aussi un peu le cuir. Il y a en plus quelques moulins de maïs.

3.6.3 Le Personnel Spécialisé

Il existe dans la zone le personnel spécialisé suivant :

Prêtres	7
Personnel médical et paramédical	5
Infirmières	7
Techniciens agricoles	1
Animateurs de l'ONAAC	1
Animateur du DARNDR	1

On rencontre aussi évidemment les professeurs des écoles rurales (53) et les professeurs de l'Ecole Normale de Marfranc.

3.6.4 Les Caractéristiques Physiographiques

La zone de Marfranc se situe dans le bassin hydrographique de la Grand'Anse. Ce bassin a la forme d'un éventail un peu allongé, et est très accidenté. La vallée de la rivière est très étroite et s'ouvre très peu même dans sa partie basse. Les mornes sont assez boisés et il faut remarquer la présence, dans la vallée et sur les flancs abrupts des mornes, d'une forte densité d'arbres véritables.

La rivière de la Grand'Anse est formée par la Rivière Bourdon qui rencontre, au voisinage de Moron, la rivière Bras Droit et reçoit sur son chemin les eaux de la rivière Mars. La principale source d'alimentation des rivières du bassin est la pluie qui varie de 1400 mm/an sur la côte à 2600 mm/an sur les sommets.

L'aire des mornes de la zone présente de petites vallées intramontagneuses avec des sols variables suivant leur localisation, et qui sont cultivables suivant les contraintes imposées par la profondeur du sol et sa nature rocailleuse. Il y a, cependant, quelques aires d'alluvions récentes qui offrent des conditions avantageuses pour la culture sur des superficies assez restreintes.

Dans la partie centrale de la Plaine de la Grand'Anse prédominent les sols de l'unité l'Asile un peu productifs, mais limités par la topographie, la profondeur effective et la nature rocailleuse. Le long de la côte, sur les terrasses de calcaire corallien se sont développés des sols du groupe Matanzas, mais de peu de valeur à cause de leur faible profondeur. La surface alluviale de la Rivière de la Grand'Anse offre quelques possibilités de culture, mais dans des aires très limitées à cause du pourcentage excessif de cailloux.

3.6.5 Le Régime de Propriété

En général, les agriculteurs travaillent leurs propres parcelles qui ont en moyenne entre 1/2 et 2 carreaux.

Les valeurs des terrains de la zone varient entre US \$100 et US \$200 par ha. On a pu identifier, entre autres, les valeurs suivantes dans la zone :

Grand Vincent, Mahotière, Chameau, Fond Rouge d'Ayer	\$ 100/ha
Colette	120/ha
Marfranc, Anse du Clerc, Chambellan, Didon, Gébeau	200/ha.

3.6.6 L'Infrastructure et les Ecoles Existantes

Il existe dans le District de Jérémie qu'un tronçon de bonne route entre la ville de Jérémie et l'Aéroport. Les autres sont en très mauvais état rendant très difficile le transport entre les différentes populations paysannes.

En ce qui concerne les services à la population rurale, il existe plusieurs églises catholiques et protestantes, 8 marchés, 5 dispensaires, un centre artisanal et une école secondaire à Lartibo-lière.

Il existe aussi à Gerbau une organisation méthodiste avec une station expérimentale, un centre médical, un centre mécanique et une école avec des cours d'économie domestique.

Il existe dans la zone concernée de Marfranc 4 Fermes-Ecoles et 15 Ecoles Rurales. De ces écoles, 3 se trouvent en bon état, 7 sont réparables et 9 méritent d'être remplacées. Le tableau suivant indique les caractéristiques les plus importantes des écoles rurales actuelles. Des données plus détaillées pour ces écoles, ainsi que pour d'autres qui se trouvent aux alentours de la zone concernée, sont portées dans l'Annexe D.6.

3.6.7 Les Organisations Communautaires

L'organisation communautaire est très répandue dans la région. Il existe un Comité Régional de Développement de Jérémie, auquel sont affiliées les organisations communautaires.

Les plus importants Conseils Communautaires sont les suivants :

- a) Lartibolière. Ils ont une école, un centre médical et des moulins de canne à sucre et de maïs. Ils entretiennent aussi, autant que possible, la route.
- b) Grand Vincent. Ce conseil a construit une route et a comme projets un dispensaire et la construction d'une fontaine publique. Il a 250 membres.
- c) Lory. Ils ont construit un tronçon de route et une école. Leur conseil compte 370 membres.

D'autres conseils communautaires importants existent à Marfranc, Privilé, Léon, Carrefour Sanon et Testasse.

Les Conesils Communautaires ont accompli leurs projets sans aide technique ou économique.

NOM DE L'ECOLE	TYPE D'ECOLE		PROF.	ELEVES	TYPE DE CONSTRUCTION*			LOCAL LOUE	ETAT PHYS. ECOLE			SUPERFICIE DES TERRAINS (ha)
	FE	RUR. BG			TOIT	MURS	PLANCHER		BON	REPAR.	MAUV.	
LEON	X		6	502	T	B	C		X			1,0
MARFRANC	X		10	533	T	P	C		X			1,5
MAHOTIERE	X		5	388	T	P	TB		X			1,0
PREVILLE	X		6	664	T	P	TB			X		0,8
CAMPAGNE		X	3	241	T	P	C	X				0,5
CHAMEAU		X	2	154				X				
COLETTE		X	5	213	T	B0	C		X			0,3
DESORMEAUX		X	2	205	CH	B0	TB	X				0,2
BIDON		X	4	375	CH	CT	TB		X			0,2
FOND ROUGE D'AYER		X	2	172	T	B0	TB					
FOND ROUGE DE TORBECK		X	2	115	CH	CT	TB	X				0,1
GATINEAU		X	2	137	T	P	TB		X			
BEBEAU		X	2	90	T	B	C	X				0,5
LARTIBOLIERE		X	3	264	T	B	C					0,3
PETIT ANGE		X	2	258	T	CT	C	X				0,5
RAVIEN BLANCHE		X	1	135	CH	CT	C	X				0,3
SASSIER		X	2	117	T	B	C		X			0,3
LORY		X	2	253	T	TB	C	X				0,3
DECEDE		X	1	64	T	P	C		X			0,3
TOTAL	4	15	62	4920								

* MATERIAUX DE CONSTRUCTION:

T: Tôle

CH: Chaume

P: Pierres

I: Inexistant

CT: Clissage et Terre

B0: Bols

C: Ciment

TB: Terre Battue

BR: Brique

B: Blocs de Ciment

3.7 Laborde

La zone de Laborde se trouve sur la côte sud de la presqu'île du sud d'Haiti, au nord-ouest de la ville des Cayes. La zone étudiée pour l'implantation d'un système CEIDER s'étend de Chantal à l'Ouest, jus qu'aux Cayes à l'est, et de Camp Perrin au nord jusqu'à la mer au sud (Carte 1.0).

3.7.1 La Population

L'effectif de la population dans les alentours de Laborde en 1976 est évalué à 101.000 dont 72.000 dans la zone rurale. La densité moyenne de la zone rurale est de l'ordre de 300 h/km^2 . Cette densité varie entre 185 h/km^2 dans la section de Solon à 730 h/km^2 dans la section de Beraud. Le tableau suivant indique l'estimation de la population et la densité dans chacune des sections rurales de la zone ainsi que la population des villes de Chantal, Camp Perrin et les Cayes.

Au cours de la période 1950-1971, la population rurale a augmenté à un taux de 1,51% par an. Ce chiffre est légèrement inférieur au taux de croissance nationale qui est d'environ 1,8%. La zone est sujette à une légère émigration.

3.7.2 L'Agriculture

La zone de Laborde sélectionnée pour l'implantation d'un CEIDER dispose d'une très haute proportion de terrain plat ou semi-plat (75%). Les sols sont francs avec une tendance argileuse; la structure, dans les zones cultivables, est émiettée et par conséquent, les sols sont faciles à labourer.

La déforestation dans la zone est faible, spécialement dans les endroits montagneux et conséquemment à cette situation, le phénomène d'érosion est également faible. Cependant, le processus de dégradation du sol est notoire, spécialement pour des raisons éoliques qui, opportunément, se transforment en de véritables ouragans.

Estimation de la Population en 1976, Zone de Laborde

Localisation	Superficie (a)	Population 1950 (b)	Estimation Population 1976 (c)	Densité Population 1976
Sections Rurales :				
Léon	15	4.000	4.900	330
Laborde	40	5.800	8.700	220
Morency	36	6.000	8.900	250
Fonfrède	20	5.700	8.400	420
Bourry	60	10.600	15.700	260
Beraud	23	11.400	16.900	730
Solon	50	6.200	9.200	185.
Sous-Total	244	49.700	72.700	300
Villes :				
Chantal	-	650	850	-
Camp Perrin	-	1.400	1.400	-
Les Cayes	-	11.600	26.000	-
Total	-	63.350	101.000	-

(a) La superficie a été calculée à partir des cartes préparées par la Mission d'Assistance Technique de l'OEA, 1972

(b) Recensement de la Population, 1950, IHS

(c) Calculé à partir des taux de croissance rurale et urbaine entre 1950 et 1971, soit 1,5% pour les sections rurales et 1,12 pour Chantal, 0,0% pour Camp Perrin et 3,1% pour les Cayes.

Les principales cultures de la zone sont : la canne à sucre, le maïs, les haricots, le millet. De plus, on observe la culture des légumes, fruits, riz et un peu de café.

Le niveau technologique en général est minime; l'utilisation de certaines techniques: emploi d'engrais et de machinerie, sont réservées uniquement aux grandes propriétés.

L'élevage se fait de façon sporadique. Généralement, les bovins sont élevés dans des pâturages et les porcs dans des porcheries très mal construites. Dans les deux cas, l'alimentation est assurée avec les sous-produits de la canne à sucre.

Le travail agricole dans ces minifundia est de type personnel et familial. En certaines occasions, on emploie le système "coubite" Dans les grandes propriétés, le travail salarié se généralise.

L'agriculture et les aspects y relatifs sont les principales activités de la zone de Laborde. La présence dans la zone d'une usine pour la canne à sucre, une partie de la main d'oeuvre qui, dans plusieurs activités telles que: culture, mécanique, etc... sont des salariés.

Les autres types d'activités importantes, à part l'agriculture sont : la poterie, le tissage et la vannerie.

Les marchés existants dans la zone sont :

Laurent (semi-rural)	50 - 500 personnes
Cayes (urbain)	1500 - 2500
Cayes Bord-de-Mer (urbain)	500 - 1500
Cayes Poissons (urbain)	50 - 500
Péant (semi-rural)	50 - 500
Ducis (régional)	plus de 2500
Kans (semi-rural)	50 - 500
Chantal (semi-rural)	1500 - 2500

3.7.3 Le Personnel Spécialisé

La zone dispose actuellement de plusieurs prêtres et pasteurs, infirmières, professeurs (50), techniciens du DARNDR (4), agents d'alphabétisation de l'ONAAC, etc... De plus, il est à noter que la ville des Cayes, au sud de la zone, offre un personnel additionnel, public et privé, qui pourrait appuyer un programme d'éducation rurale.

Aussi, plusieurs organismes privés, nationaux et internationaux travaillent dans la zone (Nations Unies, USAID, PAM, etc...). Le principal projet de ce genre qu'exécute le "Programme Foi et Développement", financé par MISEREOR, CCFD, Secours Catholique, Entraide et Fraternité (Belgique) et ADVENIAT développe des projets d'agriculture de santé, d'éducation et de promotion.

3.7.4 Les Caractéristiques Physiographiques

La zone de Laborde se situe dans le bassin hydrographique des Cayes. Très accidentée dans sa partie haute, cette zone dispose de la plaine la plus importante de la presqu'île du Sud: la Plaine des Cayes. La plaine, dans son ensemble, présente très peu de dénivellation. C'est ainsi que, même dans la partie la plus éloignée de la mer, on trouve des poches marécageuses. La partie haute de la zone est peu boisée et l'effet de l'érosion y est assez intense.

La zone est traversée par un grand nombre de cours d'eau dont la plupart prennent naissance dans sa partie basse. Les cours d'eau les plus importants sont : La Ravine du Sud, la Rivière l'Islet, la Rivière Torbeck et la Rivière de l'Acul. Les lits de ces cours d'eau sont très peu profonds dans la plaine et sont alimentés par les pluies (2000 mm/an) et par les émergences. Au Nord de la zone, il existe trois étangs d'un km² environ chacun : Lachaux, Douait, et Laborde.

En dehors de quelques petites étendues de sols mal drainés, localisés dans le voisinage de la côte, les sols de la Plaine des Cayes à cause de leur haute fertilité, offrent d'excellentes possibilités d'exploitation en ce qui concerne, en particulier, la production sucrière, la production vivrière et céréalière et la production ani - male. Notons, cependant, qu'en dehors des pluies saisonnières, les cultures souffrent d'une évidente pénurie d'eau, à cause de la précarité des systèmes d'irrigation existants. Mais, par contre, les risques d'inondation, par temps pluvieux, posent de sérieux problèmes aux planteurs de la région.

Néanmoins, la Plaine, avec ses sols alluviaux récents et ses bandes fertiles (Le Cayes d'origine alluviale plus ancienne), offre un potentiel agricole très élevé.

3.7.5 Le Régime de Propriété

La propriété agricole est très divisée. Les exploitations agricoles moyennes vont de 0,75 à 1,5 ha dédiées en majorité aux cultures de consommation locale. La présence de la canne à sucre a déterminé des cultures relativement grandes qui fournissent la matière pre - mière à la Centrale Dessalines à 6 km de Laborde.

L'hectare de terrain, pour des buts spécifiquement agricoles, se vend entre \$400 et \$800.

3.7.6 L'Infrastructure et les Ecoles Existantes

La zone de Laborde manque de système d'eau potable. La population s'approvisionne en eau potable dans des puits. Celui de l'Ecole Vocationnelle Agricole de Laborde est actionné par une force électrique provenant d'un moteur diesel.

La voie d'accès est relativement bonne et en connexion avec la route nationale du Sud par une artère de second ordre. La zone est

traversée par un réseau de chemins qui facilitent la communication entre les différents points de cette aire, spécialement dans la Plaine.

A cause de sa proximité avec Les Cayes, les systèmes de communication : téléphone, radio, télégrammes, etc... se font à partir de la ville.

Il existe 10 écoles du DARNDR à l'intérieur de cette zone pour l'implantation d'un Système CEIDER, dont l'une est l'Ecole Vocationnelle Agricole de Laborde. Des neuf autres écoles, cinq ont des locaux relativement adéquats, trois méritent d'être réparées et la dernière est à remplacer. Notons cependant que l'Ecole Rurale de Laborde utilise les locaux de l'Ecole Vocationnelle Agricole et devra construire ses propres locaux. Le tableau de la page suivante indique les caractéristiques les plus importantes des écoles existantes. La description plus détaillée de ces écoles, ainsi que d'autres qui se trouvent dans la zone, sont portées à l'Annexe D.7.

3.7.7 Les Organisations communautaires

L'organisation communautaire dans la zone de Laborde est un processus de développement. Il existe des Conseils Communautaires promus par l'ONAAC à des fins d'alphabétisation et d'action communautaire. On peut qualifier l'organisation communautaire et l'activité qui s'y développe comme régulières. La présence de plusieurs agences étrangères à des fins de catéchisation religieuse est en train, dans une certaine mesure, de soustraire des possibilités à une organisation communautaire cohérente.

3.8 Aubert

La zone d'Aubert se situe sur la côte Nord du pays, au sud de la ville de Port-de-Paix. La zone étudiée s'étend de la Baie des Moustiques à

TABLEAU 2.7: ECOLES EXISTANT DANS LA ZONE D'ANALYSE DE LABORDE

NOM DE L'ECOLE	TYPE D'ECOLE		PROF	ELEVES	TYPE DE CONSTRUCTION*			LOCAL	ETAT PHYS. ECOLE		SUPERFICIE DES TERRAINS (ha)
	FE	RUR.			BG	TOIT	MURS		PLANCHER	BON	
	LABORDE (EVA)			6	22	C	B	C		X	
FONFREDE	X		6	300	T	P	C		X		1,3
LAVAL	X		2	200	T	P	C			X	1,5
MERSAN	X		6	300	T	P	C		X		1,3
DUICIS		X	6	400	T	B	C		X		1,3
CHANTAL			8	700	T	P	C		X		0,5
LABORDE **			6	400	T	B	C		X		-
FERME LEBLANC		X	2	300	T	P	C			X	1,6
LACAUDRAY		X	5	300	T	B	C		X		0,6
SOLOIN		X	3	240	T	P	C			X	0,1
TOTAL	3	5	1	3100							

* MATERIAUX DE CONSTRUCTION:

T: Tôle

CH: Chaume

B: Blocs de Ciment

P: Pierres

I: Inexistant

CT: Clissage et Terre

C: Ciment

TB: Terre Battue

BR: Brique

** Le local est temporaire et est situé dans l'Ecole Vocatonnelle Agricole.

l'ouest jusqu'à la Rivière des Nègres à l'est, et Port-de-Paix au nord jusqu'à Champagne au sud (Carte 1.0).

3.8.1 La Population

L'effectif de la population dans les environs d'Aubert est évalué à 56.000 âmes dont 39.000 dans la zone rurale. La densité moyenne de la zone rurale est de l'ordre de 140 h/km^2 , chiffre relativement bas. Cependant, il faut noter que la densité varie dans la zone. Elle va de 50 h/km^2 dans la section aride de la Baie des Moustiques jusqu'à 450 h/km^2 dans la Section de Rivière des Nègres. Le tableau de la page suivante indique l'estimation de la population et la densité dans chacune des sections rurales de la zone, ainsi que la population de la ville de Port-de-Paix.

Au cours de la période 1950-1971, la population rurale a augmenté à un taux de 0,42%, chiffre qui est bien inférieur au taux de croissance nationale d'environ 1,8%. En effet, la zone est sujette à une dépopulation importante, en particulier dans la partie ouest semi-aride.

3.8.2 L'Agriculture

Il y a plusieurs cultures importantes dans la zone. Dans la Vallée des Trois-Rivières, les cultures prédominantes sont: la banane, le haricot, le maïs et la canne-à-sucre. A l'Ouest, dans la Plaine des Moustiques, c'est surtout la banane, le haricot et le maïs. A l'Est, dans les mornes au sud-est de Port-de-Paix, la denrée la plus importante est le café; en effet, la zone entre Trois-Rivières et le Borgne est une zone très importante pour la production de cette denrée. Les mornes sont aussi le lieu de production d'une grande variété de légumes et de fruits destinés à la consommation urbaine, ainsi que la production d'une gamme considérable de vivres alimentaires.

Estimation de la Population en 1976, Zone d'Aubert

Localisation	Superficie (a)	Population 1950 (b)	Estimation Population 1976 (c)	Densité Population 1976
Sections Rurales :				
Baie des Moustiques	82	3.600	4.000	50
La Corne	60	3.400	3.800	65
Aubert	21	6.200	6.900	330
Beaudin	14	3.600	4.000	285
La Pointe	30	5.500	6.200	210
Rivière des Nègres	12	4.800	5.400	450
Chansolme	31	5.000	5.600	180
Source Beauvoir	27	2.800	3.100	115
Sous-Total	277	35.000	39.000	140
Villes :				
Port-de-Paix	-	6.500	17.000	-
TOTAL	-	41.500	56.000	

(a) La superficie est calculée à partir des cartes préparées par la Mission d'Assistance Technique de l'OEA, 1972

(b) Recensement de la Population, 1950, IHS

(c) Calculé à partir des taux de croissance rurale et urbaine entre 1950 et 1971, soit, 0,42% pour les sections rurales et 3,77% pour la ville de Port-de-Paix.

Le niveau d'évolution des pratiques agricoles dans la zone varie selon la localisation en question. Dans la vallée des Trois-Rivières l'utilisation des semences améliorées, les pratiques de conservation des sols et l'irrigation est courante, résultant de la présence des Nations Unies et du DARNDR pendant plusieurs années d'études et d'expérimentations agricoles.

Dans les mornes à l'est de la vallée, on n'utilise pas des semences améliorées. D'autre part, les insecticides fournies par le DARNDR sont appliquées constamment, ainsi que les engrais locaux, compost, pour les caféiers. Les pratiques de conservation de sols sont très évoluées, résultat d'un décret d'urgence dans le Nord-Ouest et des efforts des experts des Nations-Unies, des techniciens du DARNDR et des professeurs et inspecteurs de l'enseignement rural de la zone.

Il y a sept marchés importants qui desservent la zone, dont 2 sont des marchés urbains, deux sont des marchés régionaux et trois des marchés semi-ruraux. Leurs noms et le nombre de personnes qui se trouvent dans ces marchés le jour principal sont :

Port-de-Paix (urbain)	500 - 1500 personnes
Port-de-Paix Bord-de-Mer (urbain)	500 - 1500
Chansolme (régional)	500 - 1500
La Croix St-Joseph (régional)	500 - 1500
Cabaret (Baie des Moustiques)	50 - 500
Nan Dubois	50 - 500
La Pointe	50 - 500

Il faut noter qu'à part la production agricole et les emplois urbains offerts par Port-de-Paix, les autres activités importantes sont la production de charbon (à l'ouest de la ville) et la Pêche).

3.8.3 Le Personnel Spécialisé

A part la zone autour de la Baie des Moustiques, le région d'Aubert est relativement bien dotée en personnel spécialisé.

A Chansolme, par exemple, il y a quatre prêtres et pasteurs, une infirmière, 4 professeurs, 8 agents d'alphabétisation de l'ONAC, et 3 techniciens du DARNDR.

A la Croix St'Joseph, également, il y a un prêtre, 7 infirmières, 11 professeurs, un agent du DARNDR et un animateur rural du DARNDR.

Il va sans dire que la ville de Port-de-Paix offre à la région toute la gamme de personnel spécialisé qui pourrait appuyer un système CEIDER. Il y a cinq médecins sur place, plusieurs infirmières et professeurs, quelques agents du DARNDR y compris les inspecteurs départementaux et régionaux de l'Enseignement Rural.

3.8.4 Les Caractéristiques Physiographiques

La région d'Aubert se situe à travers la partie orientale du bassin hydrographique du Môle St-Nicolas - Moustique, la partie nord-ouest du bassin des Trois-Rivières, et la partie occidentale du bassin de Port-de-Paix - Port Margot.

L'aire de la Baie des Moustiques est très accidentée et est caractérisée par la présence d'une chaîne de montagnes de direction est-ouest et par la Plaine des Moustiques où il existe un petit système d'irrigation de 140 ha. Dans cette aire, le drainage est assuré par un ensemble de cours d'eau à régime torrentiel et qui sont à sec la plupart du temps. La précipitation y est maigre et très variable, de l'ordre de 500 mm/an. Entre la Vallée des Trois-Rivières et la Plaine des Moustiques, l'aire est caractérisée par une végétation semi-aride.

Le bassin des Trois-Rivières, dans le centre de la zone concernée,

est très accidenté. A partir du Gros-Morne, la vallée s'ouvre carrément vers le nord-ouest et s'élargit progressivement jusqu'à son entrée dans la petite plaine côtière de Port-de-Paix. Les flancs des montagnes étant très déboisés, causent dans le bassin une érosion très accentuée.

La morphologie du bassin de Port-de-Paix est assez tourmentée, mais est encore assez boisée. Cependant, un début d'érosion existe par endroits. Cette aire est traversée par de nombreuses rivières pérennes, dont les lits sont, en général, assez encaissés. De nombreuses sources existent dans cette zone et la précipitation est assez importante : entre 1.600 et 2.400 mm/an.

La Rivière Trois Rivières, qui prend sa source dans le Massif de Gros Morne, débouche sur une plaine côtière à l'ouest de la ville de Port-de-Paix. En aval, la rivière serpente entre deux élévations de calcaire interstratifiée avec quelques sables calcaires et des dépôts d'argile calcaire formant une laine alluviale allongée et relativement argilo-sablonneuse. Les méandres décrits par le cours d'eau à travers les deux massifs de calcaires partagent la plaine en petites unités qui sont appelées localement "plaines". En dernier lieu, la rivière donne naissance à une étendue plus vaste qui s'étend jusqu'à la ville de Port-de-Paix et qui présente des problèmes de salinité propres à la proximité de la mer.

La portion occidentale de la Plaine de Port-de-Paix est composée de sols des unités des Moustiques à faible évolution générique, mais avec d'excellentes conditions physiques. Toute cette portion de la plaine est sujette à des conditions d'aridité et dans les parties plus basses, à l'infiltration saline. Vers l'est de Port-de-Paix, la plaine se prolonge par une bande très étroite de sols de l'unité Matanzas-Greenville évolués en terrasses de calcaires caverneux de la côte, assez productifs, mais de profondeur minime. Cette bande est bordée par le terrain montagneux calcaire qui s'étend jusqu'à la proximité de la mer.

Notons que la Plaine des Trois-Rivières a été l'objet d'une étude et d'un projet d'irrigation importants de la part des Nations Unies, visant à obtenir des renseignements de base pour l'exécution d'un important programme de développement agricole dans l'avenir.

3.8.5 Le Régime de Propriété

A part une petite aire autour d'Aubert, la plupart des agriculteurs travaillent leurs propres terrains, dont la dimension moyenne est de 1cx aux environs de Chansolme et 1 1/2 à 2 cx aux environs de La Croix St-Joseph.

Les valeurs des terrains dans la zone sont très variables. Dans l'aire de la Baie des Moustiques, où la pêche est une activité importante, la valeur des terrains arrosés se situe aux environs de \$400/cx. Dans la Baie de Port-de-Paix, les valeurs tombent à \$80 - \$100/cx. Dans la Vallée des Trois Rivières, la valeur moyenne est de \$1.000/cx et dans les mornes à l'est, est de \$1.200/cx.

3.8.6 L'Infrastructure et les Ecoles Existantes

Il y a quatre routes importantes dans la zone: la route départementale No. 150 qui relie Gros Morne et Port-de-Paix; la route de pénétration entre Port-de-Paix et les Trois Pavillons, la route départementale No. 151 entre Port-de-Paix et Jean Rabel et la route départementale No. 152 entre Port-de-Paix et St-Louis du Nord. Seules les deux premières routes sont carrossables en tout temps. Les deux autres sont carrossables seulement en temps sec. Noton que la route Port-de-Paix-Trois Pavillons de 7 km de long était construite par les Conseils Communautaires de la zone.

En dehors de la ville de Port-de-Paix, il y a très peu d'infrastructure et de services disponibles à la population. A la Croix St-Joseph, il y a un système d'eau potable en voie de construction, un dispensaire, un centre communautaire et un générateur privé. A Chansolme, il y a un centre communautaire et le service téléphonique.

Tous les autres services se trouvent à Port-de-Paix où il y a un hôpital, une école vocationnelle, 14 écoles primaires et 4 écoles secondaires, l'électricité publique et tous les systèmes de communication.

Il y a 8 écoles du DARNDR qui se trouvent actuellement dans la zone concernée d'Aubert. Parmi ces 8 écoles, 4 ont des locaux relativement adéquats et 4 méritent d'être remplacées. Le tableau de la page suivante indique les caractéristiques les plus importantes des écoles rurales actuelles. Des données plus détaillées se trouvent à l'Annexe D.8.

Notons que la zone, surtout la partie à l'ouest des Trois-Rivières est extrêmement pauvre et qu'à cause de la sécheresse, des aliments d'urgence ont été distribués en 1975. À cause de la sécheresse, les effectifs des écoles ont diminué depuis 1973. Ceci est particulièrement vrai pour les écoles de Champagne, Baie des Moustiques, Poste Métier, Paulin Lacorne et Aubert, qui desservent la zone aride. Les distances aux écoles que les petits enfants doivent parcourir sont trop grandes quand ils sont très mal nourris.

Il faut également noter que les organisations non-gouvernementales et les écoles de l'Éducation Nationale à Port-de-Paix ont des locaux et des équipements nettement supérieurs à ceux des écoles rurales. Aussi, quelques-unes des écoles non-gouvernementales ont offert \$1 à chaque élève qui s'est inscrit à leur programme. Il y avait donc un transfert important des élèves des écoles rurales vers les écoles qui ne relèvent pas du DARNDR. Ainsi, l'effectif à Aubert est de 320 au lieu de 500 comme il l'était, il y a quelques années. La même chose s'est passée à la Ferme-École de Bonneau, en dehors de la zone concernée, mais dans le District de Port-de-Paix.

3.8.7 Les Organisations Communautaires

L'organisation communautaire dans la zone est très évoluée et date

TABLEAU 2.8: ECOLE EXISTANT DANS LA ZONE D'ANALYSE D'AUBERT

NOM DE L'ECOLE	TYPE D'ECOLE		PROF. ELEVES	TYPE DE CONSTRUCTION*			LOCAL	ETAT PHYS. ECOLE		SUPERFICIE DES TERRAINS (ha)		
	FE	RUR, BG		TOIT	MURS	PLANCHER		LOUE	BON		REPAR.	MAUV.
AUBERT	X		8	T	B	C		X		2,5		
BAIE DES MOUSTIQUES		X	2	T	CT	C		X		0,6		
CHAMPAGNE		X	2	T	B	C		X		0,6		
CHANSOLNE		X	4	T	P	C	X		X	0,6		
CROIX ST. JOSEPH		X	2	T	P	C	X		X	0,2		
DOLCJNAY		X	2	T	P	C	X		X	-		
POSTE HETIER		X	2	T	CT	C		X		0,3		
PAULJN LACORNE		X	2	T	P	C			X	0,3		
TOTAL	1	7	24									

* MATERIAUX DE CONSTRUCTION:

T: Tôle

CH: Chaume

B: Blocs de Ciment

I: Inexistant

CT: Clissage et Terre

BO: Bois

C: Ciment

P: Pierres

TB: Terre Battue

BR: Brique

de nombreuses années, malgré le fait qu'il n'existe pas une organisation d'encadrement importante dans la zone.

Nous avons pu identifier neuf conseils communautaires dans la zone d'Aubert. Leurs noms et attributions sont les suivants :

a. Conseil Communautaire de Chansolme

Membres : 250

Projets en cours : Construction d'un cimetière et construction d'un système d'irrigation à Audouin

Projets à l'étude : Construction d'une cuisine et d'un dépôt pour l'école rurale existante, et évaluation des possibilités de construire une nouvelle école (le terrain est disponible).

Notons aussi l'existence du Comité de Développement de Chansolme qui a 111 membres qui font également partie du Conseil Communautaire. Ce Comité a été créé pour le Projet Haiti-Nations Unies.

b. Conseil Communautaire de La Croix St-Joseph

Membres : 125

Projets en cours : Agrandissement de l'école rurale actuelle y compris la construction d'une citerne pour l'école, construction d'un système d'eau potable, construction de la route de pénétration et programme de conservation de sols avec l'appui du DARNDR.

c. Conseil Communautaire de Champagne

Membres : 160

Projets achevés : Construction de l'Ecole Rurale en 1966

Projets à l'étude : Construction d'une école d'économie domestique.

d. Conseil Communautaire de la Baie des Moustiques

Membres : 200

Projets achevés : Construction de l'école rurale sur un terrain de l'Etat

Projets en cours : Construction d'un dispensaire

e. Conseil Communautaire de Poste Métier

Membres : N.D.

Projets Achevés : Construction d'une nouvelle école rurale (1976)

Projets en cours : Programme d'enseignement d'économie domestique avec l'appui de la HACHO.

f. Conseil Communautaire de Dolcinay

Membres : N.D.

Projets en cours : Acquisition d'un terrain pour la construction d'une nouvelle école.

Ce conseil n'est pas très actif, mais des programmes de sensibilisation sont en cours par les inspecteurs de l'enseignement rural.

g. Conseil Communautaire de Paulin Lacorne

Membres : N.D.

Projets Achevés : Achat d'un terrain et construction d'une école rurale et centre d'économie domestique.

h. Conseil Communautaire de La Coupe

Membres : 125

Projets Achevés : Construction de la route d'accès, construction d'un bâtiment qui sert de dispensaire, école communautaire avec l'appui (\$600) de l'Organisation Catholique pour le Développement et la Paix (Canada)

Projets en cours : Endiguement de la rivière pour protéger les bas côtés contre l'érosion.

i. Conseil Communautaire de la Saline

Membres : N.D.

Projets Achevés : Achat d'un terrain pour la construction d'une école rurale

Bien qu'il n'y ait pas une seule grande organisation d'encadrement pour ces Conseils Communautaires, on doit mentionner la présence de la HACHO et de l'Organisation Catholique pour le Développement et la Paix comme organisations d'appui technique et financier importantes dans la zone. Soulignons aussi les activités des inspecteurs de l'Enseignement Rural qui travaillent en collaboration étroite avec les Conseils de la zone.

Enfin, il faut noter qu'à Bassin Bleu, il existe un programme de formation d'animateurs ruraux dirigé par le Curé de ce lieu. Ce programme, siégré au Centre d'Education Vin Noun prépare 20 animateurs par années et ils sont payés pour créer et diriger de petits centres d'éducation rurale et agricole et d'enseignement ménager à travers la région de Port-de-Paix; dans les chapelles et aux postes catéchistes qui s'y trouvent. Le centre travaille sous l'encadrement du Ministère des Affaires Sociales.

3.9 Pont Sondé

La région de Pont Sondé se trouve dans la partie centrale du pays, dans la Plaine de l'Artibonite. La zone étudiée s'étend de la ville de St-Marc à l'ouest jusqu'à Moreau à l'est; et de la Rivière Gobé au sud jusqu'à Gibert au nord (Carte 1.0).

3.9.1 La Population

L'effectif de la population aux environs de Pont Sondé en 1976 est évalué à 87.200 âmes, tous dans la zone rurale. La densité moyenne de la zone rurale est de l'ordre de 160 h/km². Il faut noter que la densité varie entre 85 h/km² dans la section de Bocozel et 550 h/km² dans la section de Bas Goussin. Le tableau suivant indique l'estimation de la population et la densité dans chacune des sections rurales de la zone concernée.

Il faut noter qu'au cours de la période 1950-1971, la population rurale a augmenté à un taux de 1,86% par an, chiffre qui est égal au taux de croissance nationale. En effet, la population est stable dans la zone. Signalons cependant, un mouvement saisonnier très important des ouvriers qui arrivent dans la zone pour la récolte du riz.

Estimation de la Population en 1976, Zone de Pont-Sondé

Localisation	Superficie (a)	Population 1950 (b)	Estimation Population 1976 (c)	Densité Population 1976
Sections Rurales :				
Bocozel	230	12.000	19.000	85
Pottenot	86	11.500	18.700	220
Duvallon	90	5.600	9.000	100
Bas Goussin	39	13.200	21.300	550
Guillaume Mogé	42	4.200	6.800	160
Lalouère	52	7.400	12.000	230
TOTAL	539	54.000	87.200	160

- (a) La superficie est calculée à partir des cartes préparées par la Mission d'Assistance Technique de l'OEA, 1972
- (b) Recensement de la Population, 1950, IHS
- (c) Calculé à partir des taux de croissance rurale entre 1950 et 1971, soit 1,86%.

3.9.2 L'Agriculture

Les cultures principales de la zone actuellement sont : le maïs, les haricots, le riz (paddy) et la patate. Les pratiques agricoles sont relativement peu évoluées dans la zone, en particulier dans les mornes, où l'utilisation des semences et plantules améliorées, l'application des techniques de conservation de sols, l'utilisation des engrais, etc... sont presque inconnues. D'autre part, il faut

signaler que dans la Plaine où l'ODVA, le DARNDR et les organisations internationales ont appuyé le développement agricole pendant plusieurs années, les pratiques agricoles s'améliorent rapidement.

Il existe quatre marchés importants dans la zone, dont le plus important se trouve à Pont Sondé. Ce sont :

Pont Sondé (régional)	plus de 2.500 personnes
Liancourt (semi-rural)	500 - 1.500
Jean Denis (semi-rural)	500 - 1.500
Villard (semi-rural)	50 - 500

3.9.3 Le Personnel Spécialisé

La zone de Pont Sondé est relativement bien dotée en personnel spécialisé, surtout à cause de la présence de l'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA), qui appuie la promotion rurale et agricole avec plusieurs agronomes, ainsi que celle des organisations internationales. La zone reçoit également l'action de l'IDAI dans le domaine de crédit supervisé, et l'action de l'ONAAC en ce qui concerne l'éducation fonctionnelle. D'autre part, il manque de personnel non-agricole tels que: médecins, infirmières, etc... C'est l'Hopital Albert Schweitzer, à Verrettes, à l'est de la zone, qui offre les services sanitaires à la région.

3.9.4 Caractéristiques Physiographiques

La zone de Pont Sondé se divise en deux parties dont une moitié se trouve dans le bassin de l'Estère, qui constitue la plus grande partie de la basse Plaine de l'Artibonite et l'autre moitié dans le bassin de l'Artibonite.

Le drainage du bassin de l'Estère est assuré par la Grande Rivière de l'Estère qui reçoit sur sa rive droite et au haut de la Plaine,

les affluents Cabeuil et Coupe à l'Inde. Ces cours d'eau coulent dans des lits d'alluvions, peu profonds et leur pente est relativement faible. Il faut mentionner que le lit de la Rivière l'Estère a été complètement remanié pour servir de drain principal dans le cadre du plan d'aménagement de la vaste Plaine de l'Artibonite; ce qui a modifié les caractéristiques géométriques et, par conséquent, les caractéristiques hydrauliques de la rivière. En plus des eaux de drainage, son alimentation est assurée par les précipitations qui varient de la côte vers l'intérieur entre 600 et 1600 mm/an.

Au sud du bassin de l'Estère se trouve la partie occidentale du bassin de l'Artibonite. La partie nord de ce bassin a les mêmes caractéristiques hydrologiques que le bassin de l'Estère. Dans les endroits près de la côte, poussent le cactus et les plantes similaires qui sont les caractéristiques des régions semi-arides. Les sommets au sud, sont plus ou moins boisés à cause des conditions du climat qui sont meilleures. La précipitation dans cette aire varie de 600 mm/an près de la côte à 1.200 mm/an dans les montagnes.

Les sols de la zone de Pont Sondé sont franchement argileux et de plus en plus compacts en profondeur. Une partie de ces terres convient encore à la culture du riz. Des étendues appréciables ont dû être abandonnées après avoir été radicalement transformées en véritables marécages. La récupération de ces terres s'avère une opération difficile, le bas niveau des terrains pouvant être éventuellement curés ne se prête pas aisément au type usuel de drainage.

Les sols prédominants dans la plaine correspondent à l'unité l'Estère et sont formés par des matériaux alluvionnaires. Tout au centre de la Plaine, apparaissent quelques aires moins étendues qui correspondent à Gramont et à Pont Sondé, plus argileux et avec une meilleure rétention d'humidité. Deux aires de marécages intérieurs marquent des dépressions dans la surface alluvionnaire où le manque de drainage artificiel a provoqué une accumulation d'eau. Vers le bord méridional de la région, se trouvent des sols de l'unité Pont Sondé qui

occupent des terrasses alluviales plus élevées et mieux drainées bien qu'un peu moins fertiles que les sols de la partie basse centrale de la plaine.

La productivité actuelle des sols de la zone est due à sa condition alluviale. Cependant, une intensification de la culture impliquerait une charge pour la fertilité inhérente qui, si elle n'est pas renouvelée par des méthodes adéquates de fertilisation, aboutira éventuellement à une perte considérable des rendements.

3.9.5 Le Régime de Propriété

En général, les agriculteurs de la zone travaillent leurs propres terrains. Soixante pour cent des exploitations de la zone sont moindres qu'un carreau, et 75% moindres que 3 carreaux. Signalons, cependant, qu'il y a un grand nombre d'agriculteurs de la région qui ont affermé leurs terrains. Notons aussi que le projet ODVA est en train de revaloriser de grandes surfaces de la zone avec l'amélioration des systèmes d'irrigation et ceci cause une tendance vers une croissance rapide de la proportion des terres qui sont affermées.

3.9.6 L'Infrastructure et les Ecoles Existantes

Bien que la région soit dotée d'un réseau routier qui couvre presque la totalité de la zone, l'accessibilité est possible surtout par temps sec. La plupart des routes de pénétration sont praticables par temps de pluie.

L'élément d'infrastructure le plus important est le système d'irrigation géré par l'ODVA. Ce système, un des plus importants du pays, serait la base de tout développement agricole dans l'avenir.

Il existe actuellement 8 écoles du DARNDR qui desservent la zone. De ces écoles, 3 sont en bon état, une a besoin de réparations et 4 méritent d'être remplacées. Le tableau de la page suivante indique

NOM DE L'ECOLE	TYPE D'ECOLE		PROF	ELEVES	TYPE DE CONSTRUCTION *			LOCAL	ETAT PHYS. ECOLE		SUPERFICIE DES TERRAINS (ha)
	FE	RUR. BG.			TOIT	MURS	PLANCHER		LOUE	BON REPAR.	
CARREFOUR PAYE	X		6	441	T	B	C		X		1,4
ACUL BASSE TERRE	X		3	269	T	B	C		X		1,3
BAC D'AQUIN	X		1	95	-	-	-			X	-
BOCOZEL	X		3	238	-	-	-			X	-
CHARETTE		X	3	215	T	P	C			X	0,1
HAUT DE SAINT-MARC		X	6	498	T	B	C		X		1,3
POIRIER		X	3	200	-	-	-			X	-
PONT SONDE		X	4	260	T	B	C			X	0,3
TOTAL	4	4	29	2215							

* MATERIAUX DE CONSTRUCTION :

T: Tôle
 CT: Clissage et Terre
 CH: Chaume
 B0: Bois
 B: Bloos de Ciment
 C: Ciment
 P: Pierres
 TB: Terre Battue
 BR: Brique
 I: Inexistant

les caractéristiques les plus importantes de ces écoles. Des descriptions plus détaillées de ces écoles, ainsi que d'autres se trouvant dans la zone, sont portées à l'Annexe D.9.

Signalons la présence dans la zone du Pont Sondé, du projet d'Education Haiti-BIRD qui prévoit l'implantation de 4 groupes d'écoles au nord et à l'est de la zone concernée par l'implantation d'un système CEIDER. Ces groupes sont :

- a. Jean Denis, Beaufort, Grandac
- b. Liancourt, Tapion, Moreau
- c. Latapie-Drouin, Rossignol, Chevreaux Lombard
- d. Segur, Lachicotte.

3.9.7 Les Organisations Communautaires

Il y a une participation importante des agriculteurs dans les Conseils Communautaires de la zone, dont plusieurs sont éparpillés dans la région. Cependant, les conseils communautaires ne sont pas encore, pour la plupart, dynamiques ou actifs. Il y a des travaux de réfection de routes, ainsi que des projets de réparation d'écoles rurales. Néanmoins, ces activités sont rares. L'organisation communautaire de la zone est plutôt en voie d'évaluation.

3.10 Côtes de Fer

La région de Côtes de Fer se situe sur la côte sud de la Presqu'Ile du Sud d'Haïti, entre Aquin et Bainet. La zone étudiée pour l'implantation d'un système CEIDER s'étend de Mouillage, à l'ouest, jusqu'à Pointe Ravine Blanche à l'est et de Amazone au nord jusqu'aux Côtes de Fer, au sud (Carte 1.0).

3.10.1 La Population

L'effectif de la population aux environs de Côtes de Fer en 1976 est évalué à 32.600 âmes dont 31.500 dans la zone rurale. La

densité moyenne de la zone rurale est de l'ordre de 130 h/km². Cette densité varie entre 70 h/km² dans la section de Jamais Vue, et 340 h/km² dans la section de Gris-Gris. Le tableau ci-dessous indique l'estimation de la population et la densité dans chaque section rurale de la zone, ainsi que la population de la ville de Côtes de Fer.

Au cours de la période 1950-1971, la population rurale a augmenté à un taux de 1,42% par an. Ce chiffre est inférieur au taux de croissance nationale qui est d'environ 1,8%. La zone est sujette à une légère émigration.

Estimation de la Population en 1976, Côtes de Fer

Localisation	Superficie (a)	Population 1950 (b)	Estimation Population 1976 (c)	Densité Population 1976
Sections Rurales :				
Frangipane	75	5.900	8.500	115
Jamais Vue	94	4.700	6.800	70
Gris-Gris	36	8.600	12.300	340
Boucan Bélier	39	2.760	3.900	100
Sous-Total	244	22.000	31.500	130
Ville :				
Côtes de Fer	-	750	1.100	-
TOTAL	-	23.000	32.600	-

(a) La superficie est calculée à partir des cartes préparées par la Mission d'Assistance Technique de l'OEA, 1972

(b) Recensement de la Population 1950, IHS

(c) Calculé à partir des taux de croissance rurale et urbaine entre 1950 et 1971, soit 1,42% pour les sections rurales et 1,6% pour Côtes de Fer.

3.10.2 L'Agriculture

Les cultures les plus importantes de la zone de Côtes de Fer sont : le maïs, le millet, le café et la pite. L'activité de la pêche revêt un caractère important pour un pourcentage élevé de la population qui vit dans la ville de Côtes de Fer.

Le niveau technologique pour l'exploitation agricole est minime. Le paysan assure la production par l'application de méthodes traditionnelles qui, de génération en génération, lui ont toujours assuré la production. Dans la zone irriguée (Plaine d'Aquin), on peut apprécier une plus grande intensité dans les cultures avec des techniques de production améliorées.

3.10.3 Le Personnel Spécialisé

Le personnel spécialisé qui est en charge dans la zone se trouve concentré dans la région de Côtes de Fer, On a pu constater la présence du personnel suivant : une infirmière, 17 professeurs du DARNDR, 4 animateurs de l'ONAAC, 1 technicien contre l'érosion, 1 technicien pour les forêts, 6 agents d'alphabétisation de l'ONAAC, 30 moniteurs, 6 enquêteurs.

L'Institut Pédagogique National dispose dans la zone d'un projet d'alphabétisation et d'action communautaire en association avec l'ONAAC, c'est la raison pour laquelle il y a disposé d'un nombre appréciable d'animateurs et instituteurs d'alphabétisation. On note l'absence d'agents de vulgarisation et de technicien en méthode artisanale.

Comme activité complémentaire à l'exploitation agricole, une grande partie de la population se consacre à la préparation de la pite brute. Comme conséquence de ce travail complémentaire, on note celle de la confection de chapeaux, de cordes et de tapis.

D'autres activités importantes, spécialement dans les secteurs de la côte, sont les marais salants pour la fabrication de sel, l'élaboration de charbon et la pêche enpp etite proportion.

Les marchés suivants fonctionnent dans la zone :

Côtes de Fer (semi-rural)	500 - 1.500 personnes
Naudé (semi-rural)	50 - 500
Fond des Blancs (semi-rural)	1.500 - 2.500

3.10.4 Les caractéristiques Physiographiques

La zone de Côtes de Fer est située dans la partie centrale de la presqu'île du Sud, sur le versant sud du massif de la Hotte. Elle est constituée par les bassins de la Rivières de Côtes de Fer et de Baignet et par plusieurs petits bassins. La zone est très accidentée et presque dépourvue de plaines. Les deux rivières principales coulent dans des vallées assez étroites jusqu'à la mer et la côte y est assez tourmentée. Cependant, on doit signaler la présence des plaines côtières de Côtes de Fer, de Métayer, et de la Plaine d'Abraham située presque à la source de la Rivière de Côtes de Fer.

La Rivière de Côtes de Fer est constituée par des affluents qui arrivent de partout et dont les plus importants sont les Rivières Berzeaud, Lomond, Diéménin et Duvois. La Rivière Baignet est située dans la partie nord-est de la zone et ses affluents les plus importants sont les Rivières Amazone, Ti-Bras et l'Islet. La principale source d'alimentation des cours d'eau est la précipitation qui varie de 1.200 à 1.800 mm/an en moyenne.

La plaine côtière de la zone est une plaine d'alluvion calcaire, tandis que les alluvions de type basaltique se déposent de part et d'autre de cette localité. Dans la partie haute de la plaine, la texture de la couche de surface est légère et varie du limon au

sable fin. Par contre, au voisinage de la côte, le niveau du sol est bas et le profil accuse un drainage. Néanmoins, la plaine offre des possibilités agricoles considérables. L'irrigation est un facteur décisif dans l'exploitation de ces terres, mais surtout pour les sols prédominants de l'unité d'Aquin, des problèmes de structure et leur teneur en matière organique réclament une organisation soignée afin d'éviter une baisse des rendements après quelques années de culture intensive.

Dans les mornes du nord de la plaine les sols prédominants sont les terrains montagneux calcaires. Cette aire jouit de conditions climatiques favorables au développement de certaines cultures économiques telles que le café, la pomme de terre, les haricots, etc... Il importe cependant d'accorder à cette région très sujette à l'érosion toute l'attention qu'elle mérite, en ce qui concerne, en particulier, la conservation du sol.

3.10.5 Le Régime de Propriété

La possession de la terre est de type Petite Propriété (90%) qui en moyenne se calcule entre 0,5 et 1,5 ha par propriété. Les exploitations, en général, sont privées.

La valeur de la terre, en termes approximatifs, se situe entre \$100 et \$300 l'hectare. Ce prix peut être doublé aux endroits où il y a concentration humaine.

3.10.6 L'Infrastructure et les Ecoles Existantes

La zone dispose d'un réseau de routes. La Route Nationale du Sud (No. 200) et la Route Départementale (# 208) servent de voies d'accès. A l'intérieur de la zone, on dispose de routes de type secondaire très étroites et accessibles seulement aux véhicules de type Jeep, ces routes sont généralement construites par la communauté, et les camions les parcourent régulièrement deux fois par jour.

Une autre infrastructure nécessaire qui mérite d'être prise en considération est la suivante :

- a. Equipement de générateur électrique local
- b. système d'irrigation pour une section de la zone basse avec la possibilité d'élargir l'aire d'irrigation
- c. Système de communication :
 - téléphone
 - réception de télégrammes
 - bureau de poste.

Il y a 9 écoles du DARNDR qui desservent la zone concernée par l'implantation d'un système CEIDER. Deux de ces écoles sont en bon état 3 méritent des réparations et 4 sont à remplacer. Le tableau de la page suivante indique les caractéristiques les plus importantes de ces 9 écoles. La description détaillée de ces écoles ainsi que d'autres qui se trouvent aux alentours de la zone concernée est portée à l'Annexe D.10.

Signalons que dans la llème d'Aquin, il existe des terres appartenant à l'Etat avec des disponibilités d'arrosage. Dix hectares sont réservés à la construction d'une Ecole d'Agriculture qui sera élaborée par la communauté avec la coopération du Gouvernement de la Hollande.

3.10.7 Les Organisations Communautaires

L'organisation communautaire dans la zone de Côtes de Fer est bien constituée. Le processus est stimulé par l'ONAAC par la promotion de Conseils Communautaires. Neuf Conseils Communautaires et un Comité d'Action Sociale fonctionnent à Côtes de Fer; trois sous-comités de secteur forment une fédération dont le schéma suivant indique la structuration.

TABLEAU 2.10: ECOLE EXISTANT DANS LA ZONE D'ANALYSE DE COTES DE FER

NOM DE L'ECOLE	TYPE D'ECOLE			PROF.	ELEVES	TYPE DE CONSTRUCTION*			LOCAL	ETAT PHYS. ECOLE			SUPERFICIE DES TERRAINS (ha)	
	FE	RUR.	BG			TOIT	MRS	PLANCHER		LOUE	BON	REPAR.		MAUV.
COTES DE FER			X	4	310	T	B	C					0,1	
AMAZONES		X		2	180	T	P	C	X				-	
BOUCAN BELIER		X		2	259	T	B	C		X			0,2	
BRAS DE GAUCHE		X		1	90	CH	P	TB			X		-	
HAUT DE GRIS GRIS		X		1	150	T	P	TB			X		-	
JAMAIS VUE		X		3	300	T	B	C		X			-	
LA BICHE		X		1	159	T	CT	TB			X		0,6	
MAYETTE		X		2	245	T	P	C				X	0,3	
BOUCAN MORAN		X		1	90	-	-	-			X		-	
TOTAL:		8	1	17	1780									

* MATERIAUX DE CONSTRUCTION:

T: Tôle

CH: Chaume

B: Blocs de Ciment

P: Pierres

I: Inexistantes

CT: Clissage et Terre

BO: Bois

C: Ciment

TB: Terre Battue BR: Brique

FEDERATION - 1ère Section

Conseil Communautaire de Gris-Gris
 Conseil Communautaire de Cabalic
 Conseil Communautaire de Montblanc
 Conseil Communautaire de Mayette
 Coopérative de Consommation de Côtes de Fer
 Deux Sous-Comités d'Alphabétisation

2ème Section

Conseil Communautaire de Labiche
 Conseil Communautaire de San Antonio
 Deux Sous-Comités d'Alphabétisation

3ème Section

Conseil Communautaire de Bras de Gauche
 Deux Sous-Comités d'Alphabétisation

4ème Section

Conseil Communautaire en voie de formation

5ème Section

Conseil Communautaire
 Un Sous-Comité d'Alphabétisation

6ème Section

Conseil Communautaire
 Deux Sous-Comités d'Alphabétisation.

En résumé, la Fédération est constituée par 9 Conseils Communautaires et un Comité d'Action Sociale en plus de la participation d'une coopérative de consommation et de la coopération de 9 Sous-Comités d'Alphabétisation. Dans 9 sections géographiques différentes qui groupent quelques 2.000 paysans de la zone, l'action de

cette fédération est directe. Les projets réalisés par l'action de l'organisation paysanne se réfèrent à :

- la construction d'un centre communautaire
- la construction et l'entretien de routes
- le captage de sources d'eau.

3.11 Milot - Nord

La zone de Milot-Nord est une des deux sous-régions définies pour la zone de Milot. La description des caractéristiques de cette sous-région se trouve dans la section 3.5 où nous décrivons la partie Nord et la partie Sud de Milot. (Carte 1.0).

Le Tableau 3.11 qui indique les caractéristiques les plus importantes des écoles existant dans la zone se trouve également à la Section 3.5.

3.12 Lafond

La zone de Lafond se trouve sur la côte sud d'Haiti aux environs de la ville de Jacmel. La zone étudiée s'étend de Marbial au nord jusqu'au Cap Jacmel au sud et Gilbert à l'ouest jusqu'au Carrefour Raymond à l'est (Carte 1.0).

3.12.1 La Population

L'effectif de la population aux alentours de Lafond en 1976 est évalué à 77.000 âmes dont 65.300 dans la zone rurale. La densité moyenne de la zone rurale est de l'ordre de 270 h/km^2 . Cette densité varie entre 130 h/km^2 dans la section de Grande Rivière à 350 h/km^2 dans la section de Bas Cap Rouge. Le tableau de la page suivante indique l'estimation de la population et la densité dans chacune des sections rurales de la zone, ainsi que la population de la ville de Jacmel.

Signalons qu'au cours de la période 1950-1971, la population rurale a augmenté à un taux de 1,49% par an, inférieur au taux de croissance

Estimation de la Population en 1976, Zone de Lafond

Localisation	Superficie (a)	Population 1950 (b)	Estimation Population 1976 (c)	Densité Population 1976
Sections Rurales :				
Grande Rivière	64	5.700	8.400	130
Montagne La Voute	50	9.000	13.200	265
Bas Cap Rouge	43	10.200	15.000	350
Le Vanneau	27	5.800	8.500	315
La Montagne	59	13.800	20.200	340
Sous-Total	243	44.500	65.300	270
Ville :				
Jacmel	-	8.600	12.200	-
TOTAL	-	53.000	77.500	

(a) La superficie est calculée à partir des cartes préparées par la Mission d'Assistance Technique de l'OEA, 1972

(b) Recensement de la Population, 1950, IHS

(c) Calculé à partir des taux de croissance rurale et urbaine entre 1950 et 1971, soit 1,49% pour les sections rurales et 1,3% pour la ville.

nationale qui est d'environ 1,8%. La zone est sujette à une légère émigration.

3.12.2 L'Agriculture

Actuellement, les principales cultures de la zone sont le café et le vétiver comme produits d'exportation; le maïs, le millet, les parasites, le manioc, les haricots comme produits de consommation de base, et en outre, des tomates et une production variée de fruits : mangues, figue-banane, banane musquée, avocat, arbre véritable, coco. On y produit aussi le safran. On a commencé à étendre la culture des arachides et on a commencé également les semailles de soya. On fait aussi des expériences avec le melon type cantaloup et on teste de nouvelles variétés de tabac.

On observe ces jours-ci une tendance à appliquer de meilleures techniques agricoles avec un certain degré initial de mécanisation agricole de la part d'organismes publics ou d'instituteurs d'appui. On commence aussi à utiliser l'engrais (compost) spécialement dans les caféières avec des résultats positifs. Dans les vallées riveraines on sème des variétés améliorées (hybrides) de maïs.

Les résultats obtenus dans l'amélioration et la régénération des caféières sont visibles, ainsi que les essais de reforestation.

La production d'aliments de base, de fruits et d'autres produits agricoles et artisanaux s'achemine vers de nombreux marchés, quelques-uns importants, tous de type semi-rural et rural. On peut en mentionner les suivants, avec le nombre de personnes qui les fréquentent :

Arregui (semi-rural)	50 - 500 personnes
Baguette (semi-rural)	50 - 500
Paulicienne (semi-rural)	50 - 500
David (semi-rural)	50 - 500
Pointe La Montagne (semi-rural)	50 - 500

Lafond (semi-rural)	500 - 1.500 personnes
Ravine Normande (semi-rural)	500 - 1.500
Cap Rouge (semi-rural)	500 - 1.500
Mahotièrè (semi-rural)	50 - 500
Jacmel (urbain)	1.500 - 2.500
L'Acrobate (Jacmel) (semi-rural)	50 - 500
Mayard (Jacmel) (semi-rural)	500 - 1.500.

La grande activité des marchés peut être notée par leur nombre et la quantité de personnes qui y jouent un rôle. Elle signale aussi des agglomérations humaines, le manque de chemins et un déséquilibre entre cette population et le nombre relativement bas d'écoles existantes.

Le plus grand emploi est alors représenté par la production agricole, le transport de cette production et sa commercialisation locale. D'autres sources de travail sont la préparation de clairin et quelques agro-industries parmi lesquelles l'usine de distillation d'huiles essentielles de Jacmel (vétiver et citron) et quelques moulins à canne à sucre.

Il y a une bonne promotion de la culture du café, avec la rénovation, l'agrandissement et l'amélioration des caféières à charge du Département de l'Agriculture, avec le BCA, l'IHPCADE et l'USAID.

3.12.3 Le Personnel Spécialisé

Dans le milieu rural du district de Jacmel, il existe un nombre de personnel spécialisé relativement élevé qui est représenté en tout premier lieu par les maîtres des Ecoles Rurales et ensuite par les agents d'Alphabétisation et d'Action Communautaire de l'ONAAC. On y ajoute le personnel de l'IDAI, des postes sanitaires de contrôle de la malaria, le personnel du Ministère de l'Agriculture (station expérimentale), Agronome, vulgarisateurs et animateurs, démonstrateurs ou économistes du foyer, personnel du BCA et de l'IHPCADE et

les infirmières qui desservent les dispensaires. Il existe également une concentration du personnel spécialisé à Jacmel. Il y a en plus les prêtres catholiques et les pasteurs évangéliques.

On a pu identifier 33 maîtres d'écoles rurales, 16 agents d'alphabétisation de l'ONAAC, 14 membres de l'IDAI, 6 membres du SNEM, 2 infirmières, 6 démonstrateurs du foyer et 21 représentants d'églises. Cette liste n'est pas exhaustive, mais seulement le résultat de l'observation sur le terrain.

Dans l'aire de Les Orangers, il existe un Ilot de Développement qui, pour le moment, se concentre dans une zone agricole de 100 hectares où vivent 72 paysans qui, avec leurs familles, forment un groupe de population de 420 personnes. On a établi une station de vulgarisation du Ministère (3/4 ha) qui possède des bureaux dans lesquels on s'occupe de coopératives et de travaux coordonnés avec d'autres services.

La "station de vulgarisation" fait des essais de haricots, de maïs, de tomates (nouvelles variétés, soins de culture, engrais et fertilisants et contrôle de maladies). On utilise le guano de chauve-souris. On essaie le soya et de nouvelles variétés de tabac, de même que de melons.

Dans la même zone, il y a une station de "conservation et récupération de sols" et un Centre de l'IDAI.

3.12.4 Les Caractères Physiographiques

La zone de Lafond se situe dans la partie sud du bassin hydrographique de la Grande Rivière de Jacmel, la partie orientale du bassin Côtes de Fer-Bainet, et la partie occidentale du bassin Cayes-Jacmel - Anse-à-Pitre.

La zone de Lafond est très accidentée et elle présente, de l'Ouest à l'est, une succession de mornes et de collines, départageant les

principaux affluents qui constituent la Grande Rivière de Jacmel. La partie basse de la zone, une plaine de delta, est constituée par des alluvions transportées par les rivières. L'érosion dans la zone est assez active et la couverture végétale est très affectée.

Le réseau hydrographique est constituée par la Grande Rivière de Jacmel qui reçoit presque au sommet de la plaine, les affluents principaux : Rivière Gauche et Rivière Gosseline. La Grande Rivière de Jacmel, après avoir traversé la plaine, rencontre sur la rive et à quelques centaines de mètres de son embouchure, la Rivière des Orangers.

Les affluents coulent dans des vallées parfois étroites et profondes dont la pente est inférieure à 1%, sauf les parties hautes où celle du lit peut atteindre 4 à 5%. L'alimentation des rivières est assurée presque exclusivement par les pluies qui varient de 2.000 mm/an dans les montagnes à 500 mm/an sur la côte.

La plaine de Jacmel comporte deux parties bien distinctes: l'une basse, formée par les alluvions de la rivière des Orangers, de la Gosseline, de la Grande Rivière et celles de la Rivière Gauche, la seconde quelque peu surélevée, est représentée par une étroite bande côtière, s'étendant vers l'Est.

Grâce à des conditions physiques favorables, ces sols, bien drainés conservent un taux optimal d'humidité, garantissent l'état souvent satisfaisant des bananeraies et des cocoteraies qui y croissent.

Les risques d'inondation demeurent, cependant, le facteur le plus redoutable pour les agriculteurs, à en juger par les nombreux méfaits des ouragans enregistrés dans les dernières années.

Quant aux sols de la zone côtière qui s'étendent vers le sud-est de la ville de Jacmel, englobant ainsi la partie haute de la rivière des Orangers, Lan Mandou et Meyer, ils sont naturellement moins favorisés. Ils ne sont traversés par aucun réseau hydrolique appréciable.

Les sols prédominant dans cette plaine correspondent aux alluvions récentes, qui offrent quelques possibilités agricoles, surtout avec l'irrigation, mais en grande partie, elle est de nature tellement pierreuse et sujette à des inondations qu'elle ne se prête pas facilement à la culture.

3.12.5 Le Régime de Propriété

Les propriétés de la zone sont petites, de moins d'un carreau jusqu'à deux carreaux et sont en général exploitées par les familles propriétaires. Les locations de terrain sont très occasionnelles.

3.12.6 L'Infrastructure et les Ecoles Existantes

La zone sera très prochainement connectée au reste du pays par la route de l'Amitié dont la construction avance rapidement. Il existe encore l'ancienne Jacmel - Port-au-Prince qui passe par Lavanneau et jusque là est carrossable avec une certaine difficulté. Il existe également un chemin en mauvaise condition jusqu'à Bainet et la route qui va de Jacmel à Marigot, carrossable mais requiert des réparations.

Il y a un chemin à Lafond qui ensuite continue comme route faite pour le transport de véhicules jusqu'à Marbial. Le reste des voies de communication est tracé pour le transport à dos d'animaux ou à pied.

Les moyens de communication, sauf les réceptions par radio se concentrent à Jacmel, ainsi que les services de santé, les banques, les dispensaires, l'enseignement secondaire et spécial, le crédit agricole. Dans le milieu rural, il existe des églises, des centres de l'IDAI, les postes du service anti-malaria. Le service électrique n'est pas disponible sauf dans la ville de Jacmel. Le centre de formation de l'ONAAC à Lafond dispose d'un équipement

électrogène de 3 kw suffisant seulement pour ses propres besoins. Les services d'eau potable sont précaires et se limitent à l'eau de la rivière ou de sources protégées et arrangées par les communautés.

Il existe 4 fermes-écoles et 4 écoles rurales dans la zone concernée de Lafond. La ferme-école de Meyer nécessite des réparations et des agrandissements et celle de Raymond doit être reconstruite entièrement. Les deux autres écoles devraient être agrandies. Parmi les écoles rurales un seulement est en bon état, les trois autres méritent d'être remplacées.

Le tableau de la page suivante indique les caractéristiques les plus importantes des écoles actuelles. Des données plus exhaustives sur ces écoles, ainsi que sur d'autres aux environs de la zone concernée, se trouvent à l'Annexe D.12.

3.12.7 Les Organisations Communautaires

Il existe dans toute la région, à un degré plus ou moins grand, une sensibilisation pour l'organisation communautaire et les travaux que les Conseils peuvent exécuter. De fait, il existe peu de Conseils dynamiques et actifs. Généralement, les réparations des routes sont le fruit de quelques-uns des Conseils Communautaires. Cependant, en matière d'éducation, ce sont les Conseils des Pères qui, le plus souvent, contribuent à l'agrandissement et à l'amélioration des locaux des écoles rurales.

Un Conseil Communautaire dynamique est celui de Montagne La Croix où le Conseil construit un Centre d'Action Sociale Communautaire avec l'aide extérieure. Le Centre est bien construit, il est fonctionnel et prête déjà ses services. Le Directeur de l'Ecole est membre du Conseil et a obtenu aussi la participation des élèves à des fins de bien commun, comme le reboisement et la distribution

TABLEAU 2.12: ECOLE EXISTANT DANS LA ZONE D'ANALYSE DE LAFOND

425

NOM DE L'ECOLE	TYPE D'ECOLE			PROF	ELEVES	TYPE DE CONSTRUCTION*			LOCAL	ETAT PHYS. ECOLE		SUPERFICIE DES TERRAINS (ha)	
	FE	RUR.	BG			TOIT	MURS	PLANCHER		LOUE	BON REPAR.		REUV.
LAFOND	X			7	700	T	B	C		X		0,4	
MEYER	X			3	237	T	P	C			X	0,3	
ORANGERS	X			6	477	T	P	C		X		0,3	
RAYMOND	X			3	344	I	P	C			X	1,0	
LAVANNEAU			X	3	246	T	P	C	X		X	0,3	
LA VOUTE			X	3	255	-	-	-			X	-	
LA MONTAGNE			X	4	405	T	CT	TB			X	0,3	
LA MANDOU			X	4	225	T	B	C		X		3,3	
TOTAL:	4	4		33	2690								

* MATERIAUX DE CONSTRUCTION:

T: Tôle

CH: Chaume

B: Blocs de Ciment

P: Pierres

I: Inexistant

CT: Clissage et Terre

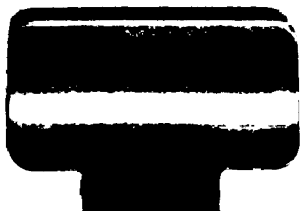
C: Ciment

TB: Terre Battue

BR: Brique

des plants de café.

On prévoit que le Centre de Formation d'animateurs polyvalents de l'ONAAC à Lafond influencera la consolidation, le renforcement et la reconnaissance de beaucoup de Conseils d'Action Communautaire de la région. Actuellement, le Centre, en plus de la préparation des promoteurs, donne des cours d'Alphabétisation et des cours de courte durée d'amélioration du foyer aux jeunes femmes. Cependant, il y a beaucoup de sous-régions où n'arrive pas l'influence et l'action de l'ONAAC.



EDITORIAL IICA —